A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Oscar Cornaz
Faoug

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DU SONDERBUND.

BCU - Lausanne
1094840628
Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

Digitized by Google

HISTOIRE

DU

SONDERBUND

PAR J. CRÉTINEAU-JOLY.

Nous jurons pour nous et pour nos descendants les plus reculés que chacun de nous se fera un devoir de secourir ses alliés opprimés, en nous armant à nos frais, au péril de nos biens et de notre vie, soit dans notre pays, soit à l'étranger.

(*Serment du Grütli.*)

TOME SECOND.

F 434

PARIS,

PLON FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, 36.

1850.

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE
A 4187

Digitized by Google

HISTOIRE

DU SONDERBUND.

CHAPITRE IX.

L'abbé Gioberti se présente comme ami des corps francs. — Le docteur Steiger prisonnier. — Il s'échappe. — Soleure lui accorde droit de bourgeoisie. — Corps francs honorés par les villes radicales. — Les corps francs se vengent de leur déroute par le vol et l'assassinat. — Les corps francs décident un de leurs volontaires à tuer Joseph Leu. — On promet une somme importante à Jacques Muller. — Leu est assassiné. — Les feuilles révolutionnaires annoncent qu'il s'est volontairement donné la mort. — Aveux du coupable. — Sa condamnation ratifiée même par les juges nommés par les Radicaux. — Neuhaus veut revenir à des idées d'ordre. — Son rapport au Grand-Conseil sur la situation déplorable de la Suisse. — Cette situation est telle que les Catholiques ne croient pouvoir sauver la patrie qu'en faisant une alliance séparée.

Dans ces années de coupable délire on convoitait la popularité, on voulait l'acquérir à tout prix pour arriver au gouvernement. La Révolution était audacieuse ; elle ne demandait ni où l'on allait ni d'où l'on venait. Pour peu qu'entre les Radicaux et l'ambitieux il y eût le moindre trait d'union, la plus légère passerelle, la démagogie acceptait tous les bons offices, elle grandissait toutes les éloquences,

Digitized by Google

elle glorifiait toutes les apostasies. La Compagnie de Jésus servit d'appoint à ces marchés de gloire tracassière. M. Thiers avait ouvert la brèche; l'abbé Gioberti s'y précipita. Le panégyriste de la Révolution française s'est contenté de faire des vœux pour les corps francs; le prêtre italien, dont les puériles turbulences vont bientôt exposer son pays aux calamités et aux humiliations d'une défaite inévitable, ne sent pas de pareils scrupules. Il a besoin de soulever les flots, d'exciter les tempêtes pour se créer un piédestal. Le rôle d'Arnaud de Brescia tourmente son imagination.

Arnaud de Brescia a troublé sa patrie par ses discours et par ses écrits. En caressant le peuple il l'a irrité contre les prêtres fidèles à l'Église. Il s'est réfugié à Zurich; il est venu à Rome tandis que le pape Eugène III fuyait de la ville sainte. Écolier enthousiaste, cet Arnaud a saturé d'éloges imposteurs les Romains toujours avides de louanges comme une danseuse de théâtre. Il a vanté leur dignité d'attitude, leur magnanimité de patriotisme; il leur a dit qu'ils pouvaient encore redevenir aussi grands que leurs ancêtres, les maîtres du monde, que l'avenir appartenait aux descendants régénérés et libres des Fabricius et des Scipion, qu'il fallait relever les ruines du vieux Capitole, et que le souverain Pontife, en face de cette rénovation italienne, ne devait plus être que le chef spirituel des Chrétiens. Les Romains

Digitized by Google

avaient compris ce langage décevant ; ils se conformèrent à ces enseignements par le pillage et par des violences inouïes.

L'abbé Gioberti rêva de surpasser son modèle. Il n'avait pas le génie de l'antiprêtre du douzième siècle ; il y suppléa par l'imposture. Comme Arnaud de Brescia, il commença par glorifier les mauvais instincts de la multitude ; il encensa ses vices, il se fit le thersite de ses passions italiennes. Arnaud de Brescia écrivait, prêchait, conspirait pour lui-même. Gioberti, qui n'est que la cymbale retentissante de son amour-propre, se prête à toutes les exigences de la populacerie ; il n'a pas l'orgueil et l'égoïsme de son devancier. Ces deux vices ont trop de profondeur pour Gioberti ; ce ne sera jamais qu'un abîme de vanités : vanité pour ses livres, vanité pour sa personne, vanité pour son éloquence, vanité pour sa chevelure rousse, vanité pour ses idées philosophiques, chez lui tout est vanité. Nature pleine d'exubérance filandreuse et de contradiction, il n'a point le feu sacré, l'esprit de conduite d'Arnaud ; mais par une étrange coïncidence, il trouve dans son existence les mêmes péripéties. Chassé d'Italie comme Arnaud de Brescia, il se réfugie en Suisse ; il obtient à Rome un jour d'ovation contre le Pape ; il fomente une guerre désastreuse et il tombe dans le mépris public.

En 1846, l'abbé Gioberti n'en était encore qu'au rêve. Il léchait la main du peuple pour que le peuple

Digitized by Google

vînt décerner une couronne murale à sa phraséologie civique. Ce fut dans ce temps qu'il publia son *Jesuita moderno*.

L'abbé Gioberti, réfugié à Lausanne depuis qu'on y criait par les rues : A bas le bon Dieu ! mort à ceux qui ont des domestiques ! n'avait point oublié son métier de courtisan des multitudes. En Suisse alors on ne pouvait pas faire moins que de chanter un hymne en l'honneur des corps francs, tout en chargeant des anathèmes les plus redondants de la rhétorique italienne la Compagnie de Jésus dont ils se disaient les implacables ennemis [1]. Gioberti avait aligné en cinq volumes ses griefs contre l'Ordre de Saint-Ignace [2];

[1] La presse radicale était plus franche. *L'Observateur suisse* de Berne publiait alors : « Nous avons nommé l'ancien ennemi contre lequel nous marchons, que nous poursuivrons de toutes nos forces, à la vie, à la mort, et que nous devons combattre à la face du monde entier. Cet ennemi, c'est le romanisme aux cent bras. Le romanisme, c'est l'hydre qui s'étend en tous sens par la nonciature, par les évêques et prélats, esclaves de Rome, par les Jésuites et tous les autres ordres religieux. »

On le voit, ce ne sont plus les Jésuites seuls que l'on met en jeu, c'est le Catholicisme dans son unité, dans ses pasteurs et ses ministres. Le *Posthœrnchen* d'Argovie va plus loin. Il veut qu'on s'attaque en même temps à tous ceux qui pratiquent un culte quelconque, au Christianisme par conséquent. « Encore quelques jours, dit-il, alors sera anéantie cette race infernale qui infecte notre pays. Alors malheur aux Jésuites laïques et ecclésiastiques des deux confessions qui divisent la Suisse ! »

[2] Arnaud de Brescia avait été condamné par le concile de Latran. Afin de poursuivre jusqu'au bout la comparaison, Gioberti s'imagina qu'à l'aide des Jésuites il pouvait bien être mis à l'index. La prohibition du Saint-Siége le préoccupait fort peu, on le pense de reste; mais il craignait de voir triompher les Jésuites de cette condamnation. Afin de l'évi-

Digitized by Google

il consacra quelques douzaines de pages à son panthéon de corps francs, et il dit :

« Tel est le court résumé de cet épisode peu épique et fort peu héroïque de votre histoire attesté quant au fond par les feuilles publiques, et accompagné de quelques particularités dont j'ai été informé d'une manière précise par des personnes qui se trou-

ter dans les circonstances exceptionnelles où le Saint-Siége se trouvait placé par le fait de la surexcitation des idées démagogiques, Gioberti s'adressa au Père Ventura. Ce Théatin était, depuis l'avénement de Pie IX, devenu avec son digne ami, Angelo Brunetti, surnommé Ciceruacchio, la contrefaçon de Savonarola et le Mazaniello grotesque de Rome. Les révolutionnaires, dont le Père Ventura se faisait l'écho, et dont il portait les doctrines jusque dans la chaire vaticane, l'avaient adopté, salué, acclamé comme le cardinal de leurs espérances. Le Théatin exerçait sur le Souverain-Pontife une influence déplorable; il s'en servait pour isoler le Pape du sacré Collége et pour jeter la malédiction aux princes de l'Église. Il les insultait eux présents dans ce qu'il appelait la chaire de vérité; il les dénonçait à son peuple d'émeutiers du *Caffe nuovo;* il couvrait leur pourpre d'opprobres jusqu'au jour où, de chute en chute, ce sophiste claustral arriva à présenter le pontife, martyr de son amour du peuple, sous les traits du tyran qui avait perdu l'Église de Dieu.

En 1847, lorsque Gioberti eut recours au Théatin, son compère, il ne s'agissait encore que d'adorations pour Pie IX. Gioberti demandait à Ventura de le protéger contre les foudres canoniques de l'Index, et Ventura, qui en sera plus tard frappé le même jour que Gioberti, se laissait aller dans sa réponse à ses admirations pour l'insulteur, à ses haines pour l'insulté. Cette réponse, que nous devons aux intempérances de vanité du prêtre piémontais, est une chose délicate. Nous l'avons communiquée à des hommes de sage conseil. Tous nous ont demandé si nous étions sûr de son authenticité. Nous avons dit que l'abbé Gioberti avait fait circuler dans Paris des copies certifiées par lui conformes à l'original italien, mais que comme nous connaissions les deux clercs, nous résumions ainsi notre jugement. Le Père Ventura est très-capable d'avoir écrit la lettre suivante; l'abbé Gioberti, coutumier

Digitized by Google

vaient sur les lieux où les événements se sont passés. Il ne reste donc plus qu'à démontrer que cette horrible boucherie, avec tous les malheurs qui en forment le triste cortége, doit être principalement imputée aux Jésuites; et que ceux-ci, non-seulement tiennent le premier rang parmi les auteurs de ce désastre, mais sont encore les plus coupables en

du fait et pris par nous en flagrant délit, est encore plus capable d'avoir altéré ou faussé le sens et le texte de cette lettre. La voici :

« Rome, 20 septembre 1847.

» Le Saint-Père est juste; juste est pareillement le maître du sacré palais, au moins quand il agit librement. Aussi malgré les plus vives remontrances auxquelles on assure que la diplomatie n'a pas été étrangère, l'autorité a tenu ferme pour que la défense eût la parole libre là où l'accusation avait eu toute liberté.

» Que vous dirai-je après cela de votre ouvrage? Avant de le connaître, je l'avoue sincèrement, j'en désapprouvai l'idée. Le silence et le mépris me semblaient plus convenables et plus dignes de vous, qu'une réfutation sérieuse en cinq volumes du pauvre petit livre du Père Curci. Il me semblait de plus que votre réputation était trop élevée et trop bien établie, pour pouvoir recevoir quelque atteinte des aboiements d'un écrivain sans nom. Enfin il me semblait qu'un des savants de premier ordre de notre siècle, qui avait entrepris d'annoncer au monde avec tant de succès les grandes et véritables doctrines sur lesquelles repose l'avenir de l'humanité, ne pouvait que perdre en s'abaissant à lutter corps à corps contre un adversaire indigne de se mesurer avec lui. Mais après avoir commencé à parcourir ces savants et si éloquents volumes, je me suis ravisé et je me suis persuadé au contraire que c'est une œuvre providentielle, parce que les ouvrages de ce poids et de cette force ne paraissent à de certains moments donnés que sous l'impulsion de *quelque souffle divin*. Je suis convaincu qu'aucune Société humaine ne peut subsister en présence d'un tel livre. Après le *grand avénement* de votre ouvrage, il arrivera infailliblement une de ces deux choses : ou que les Jésuites se modifieront de manière à ne plus être ce qu'ils sont, ou qu'ils tomberont sous le poids de la répro-

Digitized by Google

raison de leur Institut et de leurs fonctions. Dans mes *Prolégomènes* je n'ai parlé que de l'expédition de décembre, parce que celle de mars n'avait pas encore eu lieu, et la première suffisait certes pour votre condamnation; car si le mal fut petit, il ne tint pas à vous qu'il ne fût très-grand. On eût évité le mal et le péril si, dans les jours qui précédèrent ce mouve-

bation et de la haine universelles. Autrefois ils succombèrent sous les coalitions des souverains; aujourd'hui, s'ils ne changent pas de route et d'allure, ils seront écrasés sous la coalition des peuples, contre laquelle les forces de tous les gouvernements et le Souverain-Pontife lui-même ne pourront les défendre.

» Ce n'est pas que je désire que les Jésuites soient abolis. Ainsi que vous en convenez vous-même, il y a dans leur institut primitif quelque chose de grand, d'utile, de sublime. Mais je ne puis pas ne pas reconnaître qu'ils ont trois torts très-graves : 1° d'être en opposition avec le Souverain-Pontife; 2° d'élever mal, très-mal la jeunesse; 3° d'être le plus grand obstacle au progrès chrétien et raisonnable qui est la condition nécessaire de l'existence des sociétés modernes.

» Il est difficile, je l'avoue, qu'ils se corrigent entièrement de tout cela, mais ce n'est pas impossible. Or, s'il arrive que cette réforme ait lieu, il n'est pas douteux que votre merveilleux ouvrage (*portentoso*) l'aura produite, puisque c'est lui qui les aura placés dans l'alternative de se corriger ou de périr, sans leur laisser aucune voie intermédiaire.

» J'entends dire qu'ils songent à réfuter ce livre. Folie! Un livre si extraordinaire, si neuf, dans lequel la force du raisonnement est unie à toutes les grâces d'un style qui relève tout et répand sur tout de l'intérêt; un livre, admirable répertoire des plus brillantes et des plus utiles théories, des doctrines les plus saines et les plus générales, dans lequel la question de personnes disparaît devant l'importance des principes et des choses; un livre qui contient une si grande variété de connaissances, une si grande profondeur de savoir, une érudition historique si vaste; un livre, enfin, qui annonce un génie qui fait la gloire d'un siècle, un tel livre ne se réfute pas, ou la réfutation ne servirait qu'à en rendre le mérite plus évident, la force plus incontestable, et à couvrir de ridicule ses malencontreux adversaires.

Digitized by Google

ment, alors que tous les esprits étaient surexcités et que tout présageait des troubles prochains, vous eussiez généreusement refusé la proposition des bourgeois de Lucerne. Mais l'entreprise suivante augmente infiniment votre faute, tant à cause de l'importance du cas et de la gravité de ses suites, que parce qu'il ne s'agissait plus d'une première erreur, mais d'une récidive aggravée par l'obstination ; ce qui accuse, non pas un emportement irréfléchi et momentané, mais un dessein prémédité de longue date. Et pour vous faire toutes les concessions possibles, je veux laisser de côté le premier fait et ne m'arrêter qu'au dernier, commençant par faire observer qu'ils furent séparés l'un de l'autre par un

» Le grand Pie IX, en me remettant ces jours passés l'ouvrage de Mazzini sur la *Civilisation italienne*, dans lequel l'auteur, plein des préjugés anticatholiques du dix-huitième siècle, soutient que l'Italie ne pourra jamais être libre à cause du Pape, qui est, 1° l'allié nécessaire de l'Autriche, et 2° le représentant de l'absolutisme religieux et politique aussi; le grand Pie IX, dis-je, en me remettant ce livre, m'exprima le désir que quelqu'un en fît la réfutation. A quoi je répondis que « de tels ouvrages ne se réfutent pas avec des paroles, mais » par des faits; que le Pape seul peut le réfuter; que déjà par l'attitude » qu'il a prise à l'égard de l'Autriche, il en a réfuté une partie, et » qu'en accordant une véritable liberté à ses peuples il en réfuterait » victorieusement le reste. » Et toutefois l'ouvrage de Mazzini n'est qu'un amas de sophismes, d'idées sans fondement, de faits sans preuves, de conséquences sans principes, de contradictions et d'utopies exposées dans un style qui fatigue. Or que sera-ce de votre ouvrage? L'unique manière de le réfuter, c'est que les Jésuites marchent sincèrement avec le Pape et avec le siècle. Toute autre manière est vaine et dangereuse et ne fera que précipiter la ruine de la Société à laquelle ce livre merveilleux a porté un coup qui la détruit dans ses fondements. »

Digitized by Google

intervalle de plus de trois mois, pendant lesquels vous aviez le temps et la facilité de considérer la chose à tête reposée, et de prévoir les désastres qui en pouvaient résulter. Les troubles qui avaient déjà éclaté, la nouvelle convocation des corps francs et les autres préparatifs qui se faisaient, les bruits qui couraient, le bouillonnement de tout le pays, les conseils des sages, les menaces des plus emportés, les pronostics des journaux ne vous permettaient plus de vous faire illusion sur l'effet que produirait votre obstination et vous portaient à vous retirer, unique moyen de pacifier le pays et de vous décharger au moins de la complicité et de l'infamie de la guerre civile. Moi-même, je vous le confesse, bien que j'eusse déjà écrit les *Prolégomènes*, j'en avais quelque espérance ; car je regardais comme incroyable que vous fussiez aveugles et barbares jusqu'au point de n'être pas saisis d'horreur à la pensée de ces massacres continuels, et de ne pas voir l'opprobre qui rejaillit sur vous à les provoquer sans cesse. Mais quelle est l'honnête espérance qui ne soit vaine et absurde quand il s'agit des Jésuites? Vous demeurâtes inébranlables et intrépides dans votre résolution impie: vous vîtes les armes s'aiguiser, les bataillons se former, se mettre en marche, se ranger en bataille, tirer le glaive, pousser le cri de guerre, des frères se ruer contre des frères, et vous gardâtes le silence. Vous pouviez d'une seule parole désarmer

Digitized by Google

ces furieux et empêcher le massacre; et au contraire vous les avez secondés, et quand le carnage fut accompli, vous marchâtes sur les cadavres pour monter dans la chaire ambitionnée. Et vous êtes prêtres! et vous êtes religieux! et vous êtes les apôtres d'un Dieu de paix! L'indignité de votre conduite est telle que toute parole d'exécration serait insuffisante pour la qualifier, si l'ingénuité que vous mettez dans la défense ne vous servait en quelque sorte d'excuse, et si l'horreur n'était surpassée par la pitié [1]. »

Au tribunal de ce prêtre qui rend ses jugements par imprécations, les Jésuites sont coupables de la guerre civile rêvée et accomplie par les corps francs. A quelques pages plus loin, le voilà qui comme le Mélibée de Virgile soupire des églogues en l'honneur des Radicaux qui conspirèrent contre leur pays.

« Quand même votre refus, dit-il [2], n'aurait soustrait qu'une seule victime à ce carnage de frères, ne seriez-vous pas hautement coupables de ne l'avoir pas prononcé? Dieu immortel! un seul homicide suffit pour mériter l'enfer, et il ne suffirait pas pour la condamnation des Jésuites! Mais ce n'est pas d'une seule victime que l'on eût épargné le sang, car il est de fait que les volontaires des divers cantons accoururent à l'appel fait contre les Pères de Lucerne; de sorte que si ceux-ci se fussent retirés au moins après

[1] *Jesuita moderno*, t. II, p. 377 (1846, Losanna).
[2] Ibid., p. 382.

Digitized by Google

la première expédition, il ne se serait point formé de corps francs pour la seconde. Tout au plus le mouvement de mars aurait eu pour auteurs les exilés de Lucerne désireux de recouvrer la patrie perdue, et comme le nombre en était fort éclairci, ce mouvement aurait eu le même résultat que la première agression, lequel de toute manière eût été moins déplorable et moins funeste. Et puis qui avait soulevé ces malheureux ? qui les avait dépouillés de leurs biens ? privés de leur patrie ? forcés d'abandonner la maison paternelle et d'errer pauvres et fugitifs loin de leurs familles ? Ne sont-ce pas les partisans des Jésuites ? Ne sont-ce pas eux qui, en tyrannisant la malheureuse Lucerne, du mois de décembre au mois de mars, remplirent de proscrits tous les cantons voisins ? Or, rien de tout cela ne serait arrivé si les magistrats de Lucerne avaient gouverné en Chrétiens et non en Jésuites au moins pendant l'hiver. Et s'il n'y avait eu ni exilés, ni volontaires, qui donc aurait pris les armes au printemps ? Mais comment s'étonner des rigueurs de votre domination dans les contrées brumeuses quand la canicule elle-même est impuissante à les adoucir !..... »

Le prêtre catholique vient de prendre parti en faveur de la démagogie et de l'immoralité, s'élançant du gouffre des Sociétés secrètes pour mettre à exécution les enseignements qu'elles ont reçus. Le prêtre catholique n'a pas un regret, pas un point d'admi-

Digitized by Google

ration à offrir aux Lucernois et aux cantons primitifs. Ils ont voulu vivre et mourir chrétiens. Ils ont arrêté à leurs frontières la propagande des mauvaises doctrines et de l'impiété armée en course comme un forban; ils ont repoussé, avec la vigueur de la foi et le sentiment de la famille, les misérables accourus pour ensanglanter leur territoire. Mais les corps francs marchaient, le 1er avril, contre les Jésuites qui ne doivent venir à Lucerne que le 26 juin; les corps francs ne combattaient ni pour l'unitarisme ni pour le bouleversement européen. Ils n'avaient qu'un but, la destruction des Jésuites. Donc les corps francs seuls doivent subir l'humiliation de l'apothéose de Vincent Gioberti. Le *Jesuita moderno* n'a été fait que sur ce plan. L'ouvrage réalise le vœu de l'auteur. A ses yeux de prêtre catholique, les Jésuites sont les seuls coupables de l'invasion de Lucerne, les seuls responsables du sang versé, car, par leurs crimes et leurs complots, que l'auteur piémontais promet de dénoncer plus tard, ce sont eux qui armèrent les corps francs. Le prêtre catholique s'est fait, autant qu'il était en lui, l'aumônier de ces satellites de l'athéisme. Un écrivain genevois et calviniste se charge de donner le plus complet démenti aux calomnies de l'abbé démagogue. Les rôles sont intervertis. Le mauvais prêtre catholique accuse des religieux innocents. L'honnête calviniste lui répond avec un inimitable élan de probité.

Digitized by Google

« Lorsqu'on affirme à un Français, ainsi parle M. Cherbuliez [1], que les Jésuites sont établis en Suisse, il lui paraît tout simple qu'il y ait là un danger pour la Confédération entière; cependant, rien n'est plus faux. Dire que les Jésuites sont établis en Suisse, c'est, en réalité, employer une expression dénuée de sens, ou dont le sens ne correspond qu'à un fait matériel et sans portée. Les cantons étant parfaitement indépendants les uns des autres pour tout ce qui concerne l'instruction publique, la direction des affaires ecclésiastiques et les rapports de l'Église avec l'État, les Jésuites ne sont moralement et politiquement établis que dans les cantons qui les ont reçus; et cet établissement ne leur donne pas plus de chances ni plus de facilités pour s'introduire dans les autres cantons, qu'ils n'en peuvent avoir étant établis dans l'un des États qui avoisinent la Suisse, par exemple, en France.

» Voilà ce que tout le monde avait senti ou pensé, en Suisse, sans exception, jusqu'à l'année 1844, quoique les Jésuites fussent établis à Fribourg depuis 1818, en Vallais depuis plus longtemps encore, et à Schwytz, si je ne me trompe, depuis 1838.

» Les Jésuites auraient-ils, depuis 1844, troublé la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse? La constitution de Lucerne a-t-elle été violée par leur

[1] *Revue nouvelle*, octobre 1847.

Digitized by Google

établissement, comme le prétendent les proscrits lucernois, qui invoquent la garantie? Le parti qui répond affirmativement sur ces deux points, n'a-t-il pas formé sa conviction sur des preuves acquises et patentes? Serait-ce avec de simples assertions qu'on aurait endoctriné et soulevé une moitié de la Suisse contre l'autre?

» Pour satisfaire à cet égard la curiosité des lecteurs français, je me trouve dans la position embarrassante d'un voyageur qui doit raconter devant un auditoire sérieux des choses incroyables et pourtant vraies. On a beau savoir que le Radicalisme est la négation de toute règle de justice et de moralité, il y a un certain degré de mauvaise foi et d'impudeur dont les honnêtes gens n'admettent la possibilité qu'avec une extrême répugnance.

» Qui voudra croire, par exemple, que dans tout ce qui a été dit ou écrit en Suisse contre les Jésuites, il n'y ait pas un mot de preuve à l'appui des accusations dont ils sont l'objet, pas un fait précis qui puisse fournir matière contre eux à l'ombre d'un reproche? Telle est pourtant l'exacte vérité. En vain le parti radical a-t-il été sommé, à diverses reprises, d'articuler un fait, un seul fait; et on ne lui demandait pas un fait criminel, un délit punissable, mais une parole, une lettre, une démarche quelconque, enfin, qui tendît à troubler ou seulement à menacer la sûreté extérieure ou intérieure de la Suisse, et

Digitized by Google

que l'on pût attribuer aux Jésuites : rien de semblable n'a pu être allégué.

» Le parti radical n'en a pas moins persisté dans ses accusations générales : « L'ordre de Jésus est soumis à un chef étranger; donc il menace la sûreté extérieure de la Suisse. L'ordre de Jésus est l'ennemi acharné du Protestantisme et de la liberté d'examen ; donc il trouble la sûreté intérieure de la Confédération. L'ordre de Jésus conspire avec les gouvernements conservateurs et l'aristocratie, contre les peuples et contre la démocratie. Introduit dans le canton directeur de Lucerne, il y dominera les autorités fédérales et soumettra la Suisse entière à son joug.

» Remarquons, en passant, que si ces reproches, fondés sur l'organisation et sur le but avoué de l'ordre, avaient quelque valeur, ils pourraient s'adresser avec tout autant de raison à l'Église romaine elle-même. Serait-ce à cette Église, serait-ce au Catholicisme que la guerre est déclarée? Les cantons catholiques l'ont pensé avec quelque raison, car ils savaient que l'ordre de Jésus n'a pas d'autre but que la propagation et le triomphe du Catholicisme, dont il est le plus zélé défenseur et en quelque sorte la sentinelle avancée.

» Quant au motif tiré de ce que la constitution de Lucerne aurait été violée, un mot suffit pour en faire justice. D'après cette constitution, le peuple a

Digitized by Google

un droit de *veto* absolu sur tous les décrets du Grand-Conseil ; or, étant appelé, en vertu de ce droit, à se prononcer sur la convention passée avec les Jésuites, il a, en grande majorité, accepté et sanctionné tout ce qui s'était fait. La constitution, sur ce point, ayant été interprétée ainsi par le souverain même qui l'a faite, appartient-il à des individus ou à des gouvernements étrangers d'infirmer cette décision ? Cette question est de celles qui n'ont besoin que d'être nettement posées pour être résolues. »

La position de l'Helvétie s'aggrava encore après la déroute des corps francs. La stupeur dont ils avaient été frappés, l'indignation des cœurs honnêtes, ouvraient un beau champ à l'Europe et à la Diète suisse. Avec un peu de vigueur dans les mesures, rien n'était plus aisé que de rétablir le calme dans les esprits. Sous le coup de cette victoire de l'ordre, on pouvait reconstituer l'autorité et faire disparaître du sol helvétique tous les germes de discorde. Les cabinets de l'Europe connaissaient le plan des Sociétés secrètes. Par des moyens plus ou moins gouvernementaux, ils s'étaient emparés d'une partie de leurs correspondances. On venait de les voir à l'œuvre. Personne n'eut le courage de profiter des événements de Lucerne pour arriver à une solution. La guerre civile éclatait dans le camp radical ; on n'exploita ni ces hostilités ni ces déceptions. Lorsque les corps francs se furent livrés à la risée du monde, ils

Digitized by Google

comprirent que tout n'était pas perdu pour eux, puisque l'Europe et la Suisse se contentaient de s'amuser de leurs débats personnels. On les laissait tramer de nouveaux complots; ils ajournèrent leurs querelles et se mirent à l'œuvre.

Robert Steiger avait été fait prisonnier en fuyant. Il était l'instigateur de la guerre portée dans sa patrie. La Révolution, qui tantôt demande deux millions de têtes, qui tantôt veut élever le crime colossal au-dessus du trône de Dieu, la Révolution eut un accès d'humanité. Elle savait que Steiger devait être condamné à mort, mais elle connaissait les intentions de Siegwart-Müller, de Leu et des autres magistrats lucernois. Ils ne voulaient pas que le sang d'un ennemi fût versé sur l'échafaud, et on cherchait un lieu pour le déporter. Ces circonstances étaient d'autant plus notoires que chacun savait la haine de Steiger pour Siegwart-Müller, et que, dans la séance de la Diète du 10 avril 1845, Siegwart, dont la parole était sacrée, avait dit, lorsqu'on discuta l'amnistie : « Personnellement le député de Lucerne est décidé à faire son possible pour obtenir ce que l'on demande. Ce serait l'heure la plus amère de sa vie, que celle où il apprendrait que le chef de l'entreprise, l'ennemi qui le poursuit personnellement depuis de longues années, a payé de sa vie ses méfaits. »

La tête du docteur Steiger se voyait protégée

Digitized by Google

par ce sentiment chrétien. Les Radicaux ne mettaient pas en doute que Siegwart-Müller tiendrait sa parole, mais un martyr en espérance leur était nécessaire ; ils se prennent à trembler pour la vie d'un de leurs chefs. Ils redoutent les réactions. Aussitôt ils organisent un vaste réseau de pétitions en faveur de Steiger. Un jour cet homme trouve dans sa prison trois gardiens complaisants et vendus à ses complices. Il s'échappe avec eux ; il se réfugie à Zurich. Zurich ne se contente pas de soustraire à son châtiment le coupable. Zurich, malgré la vive opposition des conservateurs protestants, lui décerne, à titre d'honneur, le droit de bourgeoisie. Les gendarmes ont trahi leur devoir, le gouvernement leur accorde le même privilége. Il les gratifie d'une somme considérable [1]. La Diète est assemblée dans cette ville. Les députés d'Argovie, de Berne, Grisons, Thurgovie, Soleure et Bâle-campagne se réunissent à Winterthur. Le docteur Steiger est le héros de la fête et du banquet [2]. Un colonel zuricois prend la parole.

[1] Une souscription ouverte en faveur des trois gendarmes produisit 24,000 francs.

[2] Les récriminations de guerre civile seraient indifférentes à l'histoire, si elle n'y trouvait pas des enseignements précieux. Un complice du docteur Robert Steiger, le docteur Haller, de Büren, entama avec lui une violente polémique, et il la termina par ces paroles, que nous ne pouvons reproduire dans toute la crudité de l'original :

« Maintenant, ajoute le médecin Haller après avoir accusé Steiger du désastre des corps francs, maintenant nous sommes quittes, ô le plus noble des confédérés ! Vous m'avez provoqué sans raison, de gaieté

Digitized by Google

Il propose un toast. Tous ces législateurs se lèvent à la voix de Neuhaus ; ils boivent : « à la liberté qui ne se laisse pas emprisonner par la légalité! »

Steiger recevait droit de bourgeoisie à Zurich; Berne ne reste pas en arrière de gratitude. Son Grand-Conseil vote des lettres de naturalisation au Lucernois corps franc, et Nidau, la patrie d'Ochsenbein, compte un grand citoyen de plus dans son sein. Daffner était accueilli à Soleure avec les mêmes honneurs, Joseph Bühler à Bubendorf; mais ces priviléges ne tombaient que sur les chefs. On avait promis le pillage et l'incendie aux soldats, ils se rat-

ou plutôt de méchanceté de cœur : je devais répondre. Je vous avertis pourtant, et le public aussi, que c'est la dernière fois que je vous adresse la parole. Je vois maintenant que l'excellent colonel Rothpletz avait raison lorsqu'il disait aux autorités de Lucerne : « Steiger est le plus lâche des hommes que la terre ait jamais porté. » Restez dans le canton de Zurich, personne ne vous regrette parmi nous. Quand vous disiez que vous étiez nécessaire à la ville de Lucerne, vous vous faisiez illusion, comme tous les orgueilleux.

» Regardez dans votre miroir : que verrez-vous? Un impudent menteur, un infâme calomniateur, une girouette sans caractère, un ambitieux sans reconnaissance, un intrigant sans cœur, un égoïste sans entrailles! Cessez vos discours hypocrites et ne nous parlez plus de la Providence; il ne vous reste qu'à craindre ses vengeances. Le noble Troxler n'avait-il pas raison de vous écrire : « L'homme sans conscience et sans cœur peut seul attaquer un ancien ami. » Steiger est le faquin le plus vide, le plus vain, le plus prétentieux qui existe entre le lac de Constance et le Mont-Blanc.

» Je vous rappellerai en finissant les paroles que vous adressa publiquement le docteur Segesser : Amende-toi, Robert; cesse de mentir et de calomnier, ou le diable te prendra.

» J'ai dit, monsieur le docteur en médecine et en chirurgie; vivez longtemps, vivez heureux. »

Digitized by Google

trapèrent sur d'autres victimes. Gugger, directeur de la police à Soleure, disparaît avec la caisse du gouvernement. Weber, de Berne, Forster, de Zurich, et plusieurs autres fonctionnaires, qui ont dirigé l'expédition des corps francs, suivent ce précepte du communisme. Rohr se fait incendiaire dans le canton de Soleure, et il expie ses crimes sur l'échafaud. Dans le même temps, on met en accusation, on incarcère pour dettes un grand nombre de corps francs qui avaient compté sur une révolution pour se débarrasser de leurs créanciers [1].

Les États radicalisés avaient semé la corruption dans les âmes ; elle tournait contre eux. On volait les gouvernements, puisqu'il n'était pas possible de dépouiller les Lucernois ; mais à ces derniers on rendait en exactions de détail tous les maux que leur courage avait évités. La Suisse démagogue devint, pour les voyageurs et les commerçants du canton catholique, un coupe-gorge où les corps francs s'exercèrent à toutes les pirateries. On insulta, on maltraita, on spolia, on assassina ceux qui avaient défendu leur territoire. L'autorité, indulgente quelquefois, partiale plus souvent encore, ferma les yeux

[1] Les révolutionnaires sont partout les mêmes. Au 24 février 1848 le citoyen Ledru-Rollin avait sept ou huit prises de corps contre lui; plus tard il vendait à sa femme jusqu'à ses meubles, et le président de la régence insurrectionnelle de l'Empire, Raveaux était, le 11 juin 1849, condamné pour dettes par le tribunal de Cologne. Nous ne nous occupons que des chefs, que serait-ce donc si nous descendions dans le bilan des soldats?

Digitized by Google

sur de semblables méfaits, qui se renouvelaient continuellement.

Ces attentats restaient impunis. Les gouvernements radicaux ne s'en préoccupaient que pour encourager les coupables. Un si étrange spectacle frappa l'imagination de Jacques Muller, qui s'était affilié aux corps francs. Mais plus criminel ou plus prévoyant, il se décida à tuer l'homme que les cantons primitifs saluaient du nom de père. Joseph Leu était le conseil et l'âme de la Suisse catholique. On adoptait ses jugements, on honorait sa valeur, on vénérait ses vertus. Leu était le plus intrépide champion de la foi et de la liberté. Le Radicalisme redoutait son influence; il le voua à la mort, se flattant que l'esprit du juste périrait avec lui. Muller fut désigné pour commettre l'assassinat. Ce Jacques Muller était né à la ferme de Herberig, dans le canton de Lucerne. Sa famille ne lui avait donné que de tristes exemples. Il commença par la débauche, l'impiété et la ruine. Il avait eu une mauvaise mère. Il fut mauvais fils ; il était mauvais époux. A trente-cinq ans, cet homme se trouva mûr pour le crime. C'était un corps franc tout prêt à l'initiation révolutionnaire. Avec son frère Antoine, il s'enrôla sous la bannière du Radicalisme. Quand on l'interrogea sur le sens de ce mot : « Ce que signifie ce mot, répond-il, je n'en sais rien, à vrai dire. Lorsque l'affaire des Jésuites s'engagea, je crus ceux qui nous

Digitized by Google

disaient que les Jésuites n'étaient venus que pour ramasser de l'argent et pouvoir repartir après, suivant les circonstances. Je n'ai pas examiné la chose. »

La politique de Jacques Muller, comme celle de beaucoup d'autres, se réduisait à une brutale ignorance. Son frère et lui venaient de tomber en faillite. On fit briller à ces yeux grossièrement avides quelques pièces d'or; on leur persuada que l'impunité leur était acquise d'avance, et Jacques Muller prit la détermination de frapper le coup qui devait l'enrichir. Il avait été soumis à l'influence de ses maîtres en révolution, Husler, le colonel Ineichen, Schmidli, le capitaine Corragioni et surtout Joseph Buhler, l'avaient encouragé, pressé et décidé, à force de promesses[1]. Après plusieurs infructueuses tentatives, il consomma dans la nuit du 19 au 20 juillet, le crime dont les corps francs étaient les commanditaires. Voici de quelle manière Muller l'a raconté lui-même dans son dernier interrogatoire :

« Venu à Ebersol pour la troisième fois, je me rendis d'abord à la place où j'avais scié l'échelle,

[1] Deux chefs du Radicalisme en Suisse, Isaac et le docteur Casimir Pfyffer, refusèrent de participer à ce crime. Quand Muller en parla à Isaac : « Pour cela je n'ai pas d'argent, » répondit ce dernier. Pfyffer, au dire du coupable, lui déclara « qu'il devait renoncer à cette idée, que ce serait criminel et non plus politique; que Leu avait bien mérité un soufflet, mais non qu'on le tuât d'un coup de fusil ou qu'on le tuât de cette manière. »

Digitized by Google

et je trouvai les deux morceaux appuyés obliquement sur un chevalet. Cela me parut curieux, et m'ôta presque le courage. J'écoutai pour savoir si personne n'était levé. Tout était tranquille. Je pris le morceau inférieur de l'échelle, qui était le plus fort, et je le plaçai près de la fenêtre d'en bas, dans le coin du côté de Gunikon. Pendant ce temps, j'avais laissé la carabine près d'une pile de bois. La fenêtre se laissa repousser très-facilement et sans faire de bruit. (Soupirant:) Ah! J'entrai alors par la fenêtre qui venait d'être ouverte. — De la chambre on peut parvenir dans la cuisine, où je vis brûler une lumière. De la cuisine je pénétrai dans le corridor. Alors j'ouvris la porte de la maison, et je n'eus besoin que de tirer un verrou de fer; la serrure n'était pas fermée. La porte se laissa ouvrir sans faire le moindre bruit, une souris même n'aurait rien entendu. Ensuite j'essayai d'ouvrir la porte de la chambre à coucher de Leu. Cela se fit doucement, la porte heurta seulement le petit lit, où était couché le petit enfant. A gauche je vis, pendus à la muraille, des habits de femme; il s'en trouvait aussi sur le premier lit, dans le second j'aperçus Leu. Par le clair de lune il faisait presque aussi clair dans cette chambre que dans celle où je suis maintenant. Il était couché, il n'était pas entièrement couvert. La couverture était de couleur blanche autant que je puis me rappeler. Après avoir aussi tout observé,

Digitized by Google

je sortis de la maison ; je réfléchis encore une fois à ce que je voulais faire, et il me prenait peur. Je bus alors environ pour un batz de kirschwasser, que j'avais avec moi, et alors je me dis : il faut cependant que cela soit. Sur ces entrefaites, j'entendis quelqu'un monter à la hâte la rue près de la maison de Leu, et je restai à attendre dans le corridor, en cas que la personne voulût entrer dans la maison. Si seulement cela était arrivé ! Mais j'entendis les pas s'éloigner de la maison, et alors j'entrai. La lumière dans la cuisine ne brûlait plus. Peut-être avait-elle été éteinte par le courant d'air produit par les portes ouvertes. A la porte de la chambre à coucher, un pied dans la chambre, un pied sur le seuil, je mis mon arme en joue, visant au milieu du corps autant que je pensais, et je pressai la détente. (Poussant un profond sóupir.) Le coup partit et j'entendis encore le cri : Jésus, Marie ! Je crus que c'était lui qui avait poussé ce cri, et je pensai que je pouvais peut-être ne pas l'avoir frappé mortellement. Je m'enfuis aussi vite que possible. Je courus de toutes mes forces par le chemin déjà indiqué, et ne m'arrêtai nulle part. A trois heures environ j'arrivai à Stechenrain. J'entrai par le derrière de la maison, par la porte de la cave, par laquelle j'étais aussi sorti. Je montai aussitôt dans la chambre à coucher, située au haut de la maison ; je le crois du moins ; mais je ne puis plus le dire positivement. (Pleurant.)

Digitized by Google

Oh! si seulement ce n'eût pas été l'argent! Que je suis horriblement malheureux! »

Leu était mort sous le coup. Il expiait le crime impardonnable d'aimer le Saint-Siége et les Jésuites. Il périssait parce que sa popularité étouffait les espérances révolutionnaires. Les moyens employés pour la perpétration de l'assassinat, l'assassinat lui-même, tout décelait une horrible trame. Le Radicalisme se savait coupable; il condamna le juste à un déshonorant, à un impossible suicide. Les gouvernements de Zurich, de Berne, de Soleure, d'Argovie et de Bâle-campagne prirent sous le patronage de la démagogie ceux que la clameur publique accusait. Ils refusèrent péremptoirement leur extradition. A la honte de notre siècle, on vit tous les journaux qui alors vivaient de la haine contre le Jésuite, insulter au cadavre du martyr, et, par mille circonstances inventées, couvrir de la protection de leur publicité le meurtrier dont ils niaient l'attentat. Jamais, dans les plus mauvais jours de l'histoire, semblable turpitude n'épouvanta le monde. Les larmes de tout un peuple coulaient sur le cercueil d'un homme, arraché dans la force de l'âge à sa famille, dont il était l'orgueil, à sa patrie, dont il faisait la gloire. Au milieu de ce deuil public, la presse accusait Leu de s'être tué volontairement, ou elle se rangeait du côté de l'assassin. Elle cherchait à dérouter les investigations de la justice; elle s'avouait

Digitized by Google

sciemment complice moral du forfait; elle y applaudissait. Ce ne fut pas seulement en Suisse que ces scandales de partialité eurent lieu. Les écrivains radicaux y avaient appris à ne rougir de rien. Tout leur était permis, car ils n'avaient ni honneur à sauvegarder ni talents à faire respecter; mais, en France, il se rencontra des journaux qui s'associèrent à ce commerce de calomnies. On lut dans le *National* du 26 juillet 1845 :

« Nous avons annoncé les premiers la mort violente de M. Joseph Leu d'Ebersol, en expliquant de quelle importance politique pouvait être cet événement pour le canton de Lucerne. Au moment où l'on nous écrivait de cette dernière ville (le 20 au matin), on ne connaissait les détails du fait que par ces premières rumeurs, toujours empreintes du caractère des passions qui les engendrent ou les accueillent. Joseph Leu était l'idole des ultramontains, la parole forte du Grand-Conseil, la pierre de voûte du Jésuitisme : donc il a été assassiné. Tel était le dire de ses amis. Joseph Leu a bien des fois soufflé la haine, excité les vengeances; il s'est montré inhumain, grossier, sans miséricorde; il a bien pu exciter des ressentiments qui lui ont coûté la vie. Telle était l'opinion de ses ennemis; et la nouvelle d'un guet-apens circulait, ainsi protégée par des probabilités très-plausibles. Les probabilités couvrent souvent l'erreur, et, cette fois, il paraît certain qu'il n'y a pas

Digitized by Google

eu d'assassinat, mais un suicide. Toutes les circonstances connues jusqu'à présent tendent à le démontrer. La maison de M. Leu était parfaitement gardée : une quinzaine de domestiques couchaient dans la maison ; il y en avait plusieurs au rez-de-chaussée ; à peine la détonation se fit-elle entendre, que madame Leu entra dans la chambre et trouva son mari mort ; le coup a été tiré à bout portant ; et, enfin, les fenêtres, les portes étaient fermées, et l'on n'a pas trouvé la moindre trace d'effraction.

» Tout se réunit pour faire croire à un suicide! »

Le lendemain, 27 juillet, le *Siècle*, alors rédigé par M. Chambolle, comme le *National* l'était par M. Marrast, publia ces tristes paroles :

« On nous écrit de Lucerne que le suicide de M. Leu est un fait désormais hors de doute pour tous les hommes de bonne foi. Mais les ultramontains feront tout ce qui dépendra d'eux pour dérober au public la connaissance de la vérité. Les Jésuites renonceraient peut-être à rejeter l'odieux de l'assassinat d'Ebersol sur les Libéraux, mais ils ne se résigneront pas à avouer que le fervent catholique qui les a appelés dans le canton de Lucerne a attenté à sa propre vie. « Attendez-vous donc, ajoute notre correspondant, à voir la justice instrumenter comme si elle avait à chercher sérieusement des coupables. »

Nous lisons, en effet, dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, sous la rubrique de Lucerne, 21 juillet :

Digitized by Google

« Depuis hier soir diverses arrestations ont été opérées par ordre de la police. M. Sturmfels, associé de la maison Favon, à Genève, a été mis en prison. Ce matin on lui a intimé l'ordre de partir. Un commis voyageur d'Argovie a été arrêté à son arrivée et conduit en prison. M. Troller, de Soleure, propriétaire de l'hôtel de l'Aigle-d'Or, a reçu l'ordre de fermer l'hôtel et a été mis en prison.

» On a publié que les portes de la maison avaient été trouvées ouvertes, que les préparatifs avaient été faits pour mettre le feu à la maison en cas d'insuccès dans la tentative; enfin, que l'arme qui a servi à la perpétration du crime n'avait pas été retrouvée. Nous avons accueilli tous ces bruits avec une juste défiance. La maison de M. Leu renfermait dix-sept domestiques; elle était gardée par deux chiens vigoureux. En supposant que l'assassin se fût caché de jour dans la maison et qu'il eût trompé la surveillance de la famille et de ses serviteurs, comment, après la détonation du pistolet, eût-il pu s'enfuir sans être poursuivi? Il est faux d'ailleurs, si l'on en doit croire l'*Ami de la Constitution*, que l'arme n'ait pas été retrouvée. Voici ce que nous lisons dans ce journal :

« On nous écrit de Lucerne ce qui suit sur la mort de M. Leu d'Ebersol : au moment de l'autopsie, le pistolet se trouvait encore sur le lit. La femme Leu a appelé d'abord sa sœur, et elles sont restées enfermées dans la chambre de Leu, longtemps avant

Digitized by Google

d'appeler les domestiques. La balle était sur le lit, aplatie.

» L'arme eût-elle disparu, il faudrait prouver que la famille et les amis n'ont aucun intérêt moral à dissimuler le suicide. Madame Leu n'a dénoncé, n'a signalé personne aux magistrats ; cette dame, dans la supposition que nous admettons pour un moment, n'aurait fait que détourner de la mémoire de son mari un blâme qui pourrait rejaillir sur ses enfants. Il y aurait là une faiblesse, sans doute, mais une faiblesse excusable. La disparition de l'arme ne nous a donc jamais paru une preuve concluante contre le suicide. Qui oserait, d'ailleurs, affirmer que, sur le grand nombre de personnes accourues, aucune n'a eu l'idée d'enlever le pistolet, soit pour absoudre la mémoire de Joseph Leu, soit pour laisser planer un horrible soupçon sur ses ennemis ? L'esprit de parti n'a-t-il donc jamais eu recours à de tels moyens?

» Nous concluons au suicide, parce que, de la description des lieux et de toutes les circonstances qui ont été rapportées, il résulte à nos yeux une impossibilité matérielle que l'assassin eût échappé. Une considération morale fait incliner aussi notre esprit de ce côté. La guerre du Vallais et l'expédition des corps francs ont amené de bien tristes scènes de cruauté ; mais là, du moins, il y avait combat, danger mutuel, et si le vainqueur n'a pas su être généreux, la colère explique le sang versé. Ici

Digitized by Google

il n'y aurait aucune circonstance atténuante ; le crime serait atroce, froidement atroce, et, jusqu'à ce que des preuves plus claires que le jour aient été administrées, nous aimons mieux croire que la raison de Joseph Leu a failli un moment, que d'admettre, sur une accusation passionnée, qu'un assassinat politique a été commis soit par un fanatique isolé, soit par l'excitation d'un parti.

» Joseph Leu était, comme particulier, un homme honorable ; comme membre du Gouvernement, sa conduite fut toujours violente, non-seulement parce que ses convictions étaient exaltées, mais parce que le manque d'éducation première ne lui permettait pas de mesurer la portée de ses actes. Chez des hommes tels que Leu, l'aliénation mentale n'est pas rare, et, sans recourir à l'exemple de Masaniello, on peut trouver des raisons très-plausibles pour expliquer l'éblouissement moral dont on assure que Leu a été frappé en voyant de quelle responsabilité il s'était chargé en introduisant au sein de la Suisse une cause manifeste de guerre civile. Ce paysan fanatique, n'osant plus avancer et voulant reculer, a bien pu penser qu'il ne lui restait d'asile que dans le sein de Dieu. En attendant que la vérité se produise avec une complète évidence, nous acceptons les conjectures les plus honorables pour l'humanité. »

Ces conjectures du *Siècle* se réduisent, ainsi que celles du *National*, à incriminer la victime. Mais le

Digitized by Google

Siècle, vertueux comme ses patrons, découvre un moyen terme. Il est avéré pour tous ces journaux qu'il n'y a pas d'assassin. L'invention du suicide leur donne quelques faibles remords; ils prennent un juste milieu : la victime est accusée de folie. En 1845, cela s'appelait de l'impartialité et du progrès.

Le Radicalisme, qui, comme les Scribes et les Pharisiens, refusait au Judas helvétique les trente deniers de salaire pour le sang, n'avait pu égarer l'opinion publique. Il essaya d'intimider la justice. Jacques Muller et ses complices étaient enfin découverts. M. Ammann, juge d'instruction extraordinaire, déploie, dans ces graves circonstances, l'aptitude et le zèle d'un digne magistrat. On en fait à l'instant même un Jeffries ou un Laubardemont. On parle des tortures que subit dans son cachot ce Muller, contre lequel ne s'élève, affirme-t-on, aucune preuve, aucun témoignage. On menace Ammann dans son existence et dans sa famille. On transforme l'assassin en martyr de la liberté, on cherche à s'étourdir par d'incessantes protestations contre les aveux qu'il peut faire. Muller, accablé par l'évidence, confesse enfin son crime. On nie d'abord ses paroles, recueillies dans la solennité des audiences, puis on l'accuse de s'être vendu à la justice humaine.

Les hommes ne pouvaient lui promettre que la mort. Il la subit le 31 janvier 1846, en s'étonnant qu'il se trouvât sur la terre des âmes plus viles que

Digitized by Google

la sienne. On l'avait frustré du prix de son attentat, il ne pardonna jamais à ses complices.

Ces complices, par le fait du triomphe des nouveaux corps francs de 1847, sont revenus au pouvoir. Steiger et ses associés gouvernaient Lucerne. Ils osèrent songer à réhabiliter Muller pour disculper leurs amis. Le procès de l'assassin du martyr fut revisé par des magistrats radicaux, qui reçurent ordre de prouver que Leu s'était volontairement donné la mort. Le procureur général Knüsel et le juge instructeur Zur-Gilgen reculèrent devant une pareille mission. Ils sentirent que leur nom serait à jamais souillé. Après le plus minutieux examen, ils déclarèrent justes et méritées la sentence et l'exécution prononcées contre Jacques Muller. Ils ne recherchaient pas de coupables ; on les avait choisis surtout pour ne pas trouver de complices. Par une admirable disposition de la Providence, ils en découvrirent. Antoine Muller, frère de Jacques, carabinier fédéral et corps franc, fut, en mai 1849, condamné à vingt ans de fers, comme auteur intellectuel de l'assassinat. Joseph Buhler avait été accusé et condamné par contumace. Les deux magistrats étaient ses amis. Ils prononcèrent son acquittement, mais ils ne purent s'empêcher de déclarer dans leur dispositif qu'ils le laissaient sous le poids du soupçon.

Les corps francs avaient assassiné Leu ; le général de Sonnenberg n'échappa à leurs balles, le 26 avril

Digitized by Google

1846, que par un heureux hasard. Les Corps francs, nés des Sociétés secrètes, étaient le dissolvant le plus actif que l'anarchie avait pu inventer. L'Europe protestait inutilement contre ces bandes formant l'avant-garde du Prolétariat-voleur. L'homme qui, en Suisse, avait coopéré à leur formation, qui les avait armés et qui enfin rougissait de leurs excès, vint à son tour les flétrir devant le Grand-Conseil de Berne. Avoyer de ce canton, Neuhaus se sentit acculé sur le bord extrême du précipice où, depuis six années, il entraînait sa patrie. Il crut qu'il pourrait rétrograder en conservant sa popularité, et que, oracle du Radicalisme, on tolérerait sa franchise en faveur de ses talents et de ses services. Neuhaus avait été le plus rusé sophiste pour ébranler le pacte fédéral. Par l'affaire des couvents d'Argovie, il fomenta les passions; par l'évocation des Jésuites, il donna à la crise des corps francs un aliment anarchique. Saisi d'effroi à la vue de son œuvre, il mit à nu, le 11 septembre 1845, les plaies dont l'esprit révolutionnaire couvrait la malheureuse Helvétie.

« Il est incontestable, disait Neuhaus, dans son message au nom du Conseil exécutif de Berne, que l'état politique de notre canton a singulièrement empiré dans le courant des derniers mois : les liens de l'ordre légal se sont insensiblement relâchés; le sentiment inné chez tout citoyen ami de son pays que l'obéissance à la loi est le premier des devoirs s'est

Digitized by Google

affaibli; le respect des citoyens pour la constitution et les lois, et pour les autorités et les fonctionnaires qui en sont les représentants, disparaît chaque jour davantage. C'est ainsi que la presse a attaqué sans frein, impunément et d'une manière aussi violente qu'offensante et peu méritée, soit les autorités, soit les particuliers : c'est ainsi que les actes du gouvernement ont été dénaturés, et qu'on a eu recours à des mensonges de toute espèce pour rabaisser le gouvernement dans l'opinion publique.

» Et si les temps présents nous offrent de tels symptômes d'une dissolution sociale, comment pourrions-nous envisager sans inquiétude les temps à venir? En outre, il s'est formé une opposition compacte, s'avançant de plus en plus à découvert, non-seulement contre le gouvernement, mais encore contre l'ordre constitutionnel existant, opposition qui n'a pas peu contribué à affaiblir la confiance ou la stabilité de l'ordre de choses actuel, et cela d'autant plus que divers indices et même des manifestations imprudentes de quelques individus ont fait clairement pressentir qu'au besoin on saurait atteindre son but, même en dehors des limites d'une stricte légalité... Peut-on s'étonner que, dans de semblables conjectures, les amis du progrès aient enfin cherché un point de ralliement pour s'y réunir, et résister ainsi avec fermeté à la dissolution qui nous gagne insensiblement...

Digitized by Google

» Il est positif que l'organisation et l'entreprise des corps francs, le fait de leur formation et leur mise en activité ont affaibli à un haut degré parmi le peuple l'idée de la légalité. La distinction entre ce qui est permis par la loi, et ce qui est contraire à son texte et à son esprit, a subi une complète confusion, et a çà et là fait germer la croyance qu'il est permis dans certaines occasions, et sans que cela tire à conséquence, d'agir contrairement à la loi... Ce qu'il y a de certain, c'est que les chefs de cette tentative ont usé de tous les moyens pour répandre parmi les peuples la croyance que l'entreprise des Corps francs, tout illégale qu'elle fût, était une entreprise, non-seulement autorisée, mais méritoire au plus haut degré, et que quiconque la désapprouvait ne pouvait être un véritable ami du progrès et un sincère adversaire des Jésuites. Ce but a été atteint par une grande partie de notre peuple.

» Mais, s'il était permis et louable d'exécuter, contrairement au pacte et à la loi, une invasion armée dans un État voisin confédéré, dans le but de renverser par la force un gouvernement existant, à combien plus forte raison ne pouvait-on pas considérer comme permis de faire dans son propre canton, même au besoin par des voies illégales, les changements désirés, puisque là on a le droit de dire son mot dans les affaires publiques, que la Constitution vous y autorise, et que d'ailleurs le pacte fé-

Digitized by Google

déral est hors de question. Ainsi s'est formée cette confusion de toute notion de droit que nous avons signalée; ainsi, l'on a déplacé insensiblement le point de vue légal et moral, d'après lequel on doit apprécier les rapports publics, aussi bien que les actes des particuliers; ainsi s'explique ce fait remarquable, qu'un grand nombre de ceux qui ont pris part à l'entreprise des corps francs, loin d'être découragés par leur peu de succès, sont au contraire excités plus fortement à poursuivre leur entreprise, par des moyens différents, mais non moins illégaux... Le but, annoncé publiquement par quelques-uns des chefs de ce parti, est d'amener le gouvernement à faire lui-même l'office de corps francs; à faire à Lucerne, au moyen de ces bataillons organisés, la guerre, qui n'a été pour eux qu'une calamité. Cette opposition peut forcer le gouvernement à cet acte de violence, et s'il ne veut pas consentir à un acte qu'il considère comme condamnable et déplorable pour la patrie entière, il devra alors faire place à un gouvernement plus souple et mieux disposé. Il est évident que des vues semblables reposent sur le même principe qui a déterminé l'entreprise des corps francs; la différence n'est que dans la forme extérieure. Nous voyons dans les deux cas la même violation des devoirs que nous impose le pacte, devoirs que nous avons volontairement acceptés, et que nous confirmons solennellement chaque année, tant à l'é-

Digitized by Google

gard d'un seul que de tous les membres de la Confédération.

» ... Une circonstance, qui mérite en particulier la plus sérieuse attention, c'est celle que quelques-uns des meneurs, en petit nombre, cherchent à attirer à eux les individus qui font partie de la classe peu aisée. L'importance de ce fait, la facilité avec laquelle une pareille agitation, purement politique dans le principe, dégénérerait en communisme, doit ouvrir les yeux de tout homme raisonnable sur l'avenir réservé à notre état politique et social, si jamais cette opposition remportait la victoire.

» L'opposition illégale s'est concentrée dans la Société formée il y a quelques mois sous le nom de : Association populaire, dont le but (une nouvelle attaque contre Lucerne), aussi illégal qu'immoral, rentre évidemment dans les vues de quelques meneurs, savoir : d'obtenir l'expulsion des Jésuites, en renversant le gouvernement d'un canton voisin, en obligeant pour cela notre gouvernement à employer ses bataillons dans ce but, et à faire ce que l'action individuelle des corps francs n'a pu exécuter. »

Ce rapport, testament politique de Neuhaus, car il va disparaître à son tour sous l'imputation de Jésuitisme : ce rapport répand une sombre lueur sur la position faite à la Suisse par les idées démagogiques. Cette lueur se projetait partout. Le Radicalisme avait vu la Diète rendre un décret contre les corps

Digitized by Google

francs. Ce nom était usé, et il coûtait trop cher à divers cantons[1] pour rester populaire. La Révolution chercha un nouveau levier. Elle créa, à côté des gouvernements de Berne, d'Argovie, de Vaud, de Soleure et de Bâle-campagne, une association politique qui prit le nom de Confédération du peuple. Elle se donna pour but ostensible la mission de combattre les Jésuites et tous leurs adhérents. Ce fut une vaste organisation de gardes nationales armées. Elles se recrutaient dans les Sociétés secrètes et dans les tirs fédéraux pour se préserver des conjurations occultes de la terrible Compagnie. Le professeur Michelet était venu en Suisse à cette époque, et il avait si souvent tremblé en public devant ses admirateurs, au seul nom des disciples de Loyola[2], que tous s'é-

[1] Le gouvernement de Lucerne, ayant à sa tête Seigwart-Muller, Bernard Meyer et les chefs catholiques, avait accordé une amnistie complète à tous les Corps francs suisses, ceux de Lucerne exceptés. Mais ce canton et ses alliés ne pouvaient pas supporter les frais d'une invasion antifraternelle. Il fut stipulé que Berne, Argovie, Soleure et Bâle-campagne payeraient à Lucerne pour la libération des prévenus 350,000 francs suisses. Berne fut taxé à 70,000 fr., Soleure à 20,000, Bâle-campagne à 35,000, Argovie à 200,000. Les autres cantons qui avaient fourni des volontaires à l'expédition furent chargés d'acquitter le surplus. On décida encore que les frais de guerre payés aux petits cantons par Lucerne, et qui s'élevaient à une somme d'à peu près 150,000 fr., seraient remboursés par les quatre cantons de Berne, Argovie, Soleure et Bâle-campagne.

[2] Dans une brochure pleine de sages réflexions et d'ingénieux aperçus intitulée *les Radicaux et le Sonderbund*, le docteur Coindet, protestant de Genève, dit à la page 108 : « Un homme qui a joué un certain rôle en France dans cette question des Jésuites, M. Michelet, vint en Suisse

Digitized by Google

taient mis au régime de l'épouvante officielle. Cette Confédération dans la Confédération eut un comité central, des comités cantonaux, des comités de districts, des comités de communes. Un réfugié allemand, le docteur Snell, avait conçu l'idée première de cette association qui devait être, à son dire, la chasse en grand des Jésuites et des rétrogrades. Son plan réel consistait à centraliser la Suisse sous un gouvernement radical et à révolutionner les États voisins.

Le Radicalisme ne procédait plus dans l'ombre. Ses soldats brûlaient de prendre leur revanche de la déroute de Lucerne. Ils ne parlaient que de porter l'incendie et la mort dans les cantons primitifs; les cantons primitifs firent leurs dispositions en conséquence. Dans une lettre de Suisse, adressée au *Journal des Débats*, le 12 août 1845, on lisait : « Et ne pensez pas que ces montagnards de la Suisse intérieure ne soient qu'une masse fanatisée, comme on le dit quelquefois, qu'ils ne soient que des instruments aux mains des Jésuites. La plupart d'entre eux ne connaissent pas les bons Pères; ce n'est pas

à l'époque où l'agitation commençait à se manifester à leur occasion. Dans une conférence qu'il avait sollicitée, et à laquelle j'assistai, il avoua nettement, dans un accès de *garrulité*, que les Jésuites n'étaient qu'un moyen de monter à l'assaut du pouvoir, et, se méprenant tout à fait sur ses auditeurs, il recommanda à des observateurs suisses de s'unir étroitement avec l'organe de la future République française, le *National*. »

Digitized by Google

pour eux qu'ils s'apprêtent à risquer courageusement leur vie. Il leur importe peu par quelle sorte de professeurs la théologie sera enseignée à Lucerne. Ils blâment ouvertement la politique imprudente de ce canton [1]; mais ils comprennent à merveille qu'il ne s'agit plus de Jésuites, que ce n'est là qu'un prétexte dont le Radicalisme se sert pour renverser le gouvernement conservateur (ainsi que cela est déjà arrivé dans les cantons réformés de Vaud et de Zurich), pour rendre par la force une minorité du peuple de Lucerne maîtresse de la majorité, pour briser le pacte fédéral, pour fonder enfin cette république unitaire qui ferait des petits États les serviteurs des grands cantons. C'est ce que ces fiers montagnards ne peuvent pas supporter; c'est pour repousser cette humiliation, cette ruine de leur indépendance, qu'au premier signal ils se lèveront comme un seul homme, et que, dans quelques jours, leur sang coulera dans

[1] Il eût été assez difficile aux cantons primitifs de *blâmer ouvertement la politique imprudente* de Lucerne, puisqu'ils lui avaient donné l'exemple d'appeler les Jésuites. Il leur était encore plus difficile de ne pas la seconder, puisque Schwytz, Uri, Unterwald et tous les Catholiques savaient très-bien que les Jésuites n'étaient qu'un prétexte. L'idée de la destruction du pacte fédéral remontait à 1830. Ce fut le rêve des Sociétés secrètes et du Radicalisme. On ne se servit du nom des Jésuites que lorsqu'on vit le *Journal des Débats* se prêter avec une si coupable indulgence à cette fantasmagorie. Le Radicalisme fut plus habile que cette feuille ordinairement si sagace. Il comprit qu'il fallait se donner un drapeau qui n'effaroucherait aucun gouvernement, et il trompa Louis-Philippe. Mais il ne parvint pas à faire prendre le change aux cantons primitifs.

Digitized by Google

leurs vallées, où la liberté de la Suisse est née du sang de leurs aïeux..... Aujourd'hui, grâce aux violences tentées et accomplies par les Radicaux contre Lucerne, la plus grande partie de la population de ce canton est prête à jouer son existence, non pas tout à fait pour les Jésuites, mais pour défendre son indépendance menacée. »

De nouveaux dangers, de nouvelles calamités allaient fondre sur l'Helvétie. La révolution n'y portait que des fruits de mort. Elle ne s'attaquait plus seulement à la liberté, à l'indépendance des cantons, elle menaçait l'Europe entière. Elle voulait anéantir l'ordre social, et sur les ruines du monde civilisé, élever la tour de Babel de ses sanglantes utopies. L'Europe, la grande vaincue de 1830, courbait la tête et s'affaissait sur elle-même. Ses rois, ses ministres, ses plénipotentiaires ne savaient que s'humilier sous les arrogances du Radicalisme. On en voyait même qui lui tendaient une main amie. Les cantons primitifs, isolés dans leur foi, comprirent qu'en face de tant de périls, il ne leur restait qu'une chance de salut. L'alliance du Grütli avait autrefois sauvé leurs pères de l'esclavage; les Catholiques de 1845 la renouvelèrent en faisant le Sonderbund.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Le Sonderbund. — Ce que c'est que le Sonderbund. — Alliance du Grütli. — Serment de Brunnen. — Les cantons primitifs. — Nicolas de Flue au Covenant de Stantz. — Le Protestantisme divise la Confédération. — Les guerres de religion. — Progrès de l'hérésie. — Les résistances catholiques. — La Ligue d'or. — Attaques des Protestants. — Situation du pays. — La révolution française devient un nouveau germe de discorde. — Article 4 du pacte fédéral. — Ses effets. — Résolution des Catholiques de ne pas se laisser dicter la loi. — Ils créent le Sonderbund. — Motifs de cette alliance séparée. — Discussions qu'elle a soulevées. — L'acte du Sonderbund. — Comment il fut accueilli en Suisse.

Dans les fastes de l'Helvétie et dans l'histoire de la liberté, il y a un jour à jamais célèbre. C'est celui où Walther Fürst, Werner Stauffacher et Arnold de Melchthal se déterminèrent à reconquérir leur indépendance. Ce jour-là, 7 novembre 1307, ils convoquent, sur la prairie du Grütli, au-dessus du lac des quatre cantons, dix patriotes de chacun des trois États primitifs. Schwytz, Uri et Unterwald délèguent des hommes qui, comme Guillaume Tell, l'un d'eux, s'avancent aussi résolument vers la mort que vers la victoire. Là, en présence de Dieu qui reçoit leur serment, ces trente-trois hommes jurent, au nom de tous leurs concitoyens, de délivrer le pays, de s'assurer à eux-mêmes et de transmettre à leurs

Digitized by Google

enfants la liberté, le plus précieux héritage qu'ils doivent à la bravoure de leurs pères.

Ce serment solennel, prononcé sur le Grütli [1], où se leva le soleil de l'indépendance helvétique, ce serment fut tenu. La mort de Gessler hâta l'heure de la délivrance. Le premier *Sonderbund*, où alliance à part, avait été formé le 7 novembre 1307. Le 1er janvier 1308, la Suisse primitive était libre; le 15 novembre 1315, à Morgarten, elle écrasait l'armée de Léopold d'Autriche. Le 9 décembre de la même année, elle consacrait à Brunnen le pacte de son indissoluble union. « Nous jurons, promirent-ils, pour nous et pour nos descendants les plus reculés, que chacun de nous se fera un devoir de secourir ses alliés opprimés, en nous armant à nos frais, au péril de nos biens et de notre vie, soit dans notre pays, soit à l'étranger. »

Les trois cantons primitifs s'étaient, par ce serment et par leurs victoires, séparés du reste de l'Helvétie qui ne secouait pas le joug. L'Helvétie se rallia à leur Sonderbund. En 1332, Lucerne obtint l'honneur d'en faire partie. Ses alliés des cantons alpestres défendirent cet État contre l'Autriche. Zurich, Glaris et Zug y furent admis dans les années 1351 et 1352. L'union se faisait en Suisse par le

[1] Une chapelle catholique est bâtie sur le lieu même où fut prononcé le serment des trente-trois Suisses, et le Grütli est pour tous leurs descendants le berceau et la terre classique de la liberté.

Digitized by Google

Catholicisme et par la liberté. Mais Berne, ligué avec les ennemis de la Confédération, hésitait à sacrifier ses intérêts au bien commun. Cependant le devoir d'un côté, de l'autre les regrets l'amenèrent à résipiscence. Les Bernois sollicitèrent d'entrer dans le Sonderbund. Le 6 mars 1353, ils y furent reçus. Plus d'un siècle après, Fribourg et Soleure se présentèrent. Les cantons primitifs, réunis à la Diète de Stantz, refusaient d'étendre davantage leur alliance. Nicolas de Flue intervint.

Dans les Annales de la Suisse qui ont, comme l'histoire des autres peuples, de grands caractères et des modèles de dévouement, c'est l'unique exemple d'un citoyen exerçant sur toute la nation l'autorité de la vertu et l'influence d'un nom respecté. Par sa conformation, par sa division territoriale et l'égalité qui fait le fond de ses mœurs publiques, la Suisse échappe à ces existences supérieures auxquelles la société se rallie à l'heure des crises. Elle se sauve par l'agrégation, jamais par le fait d'un individu, dont les talents, la naissance et la fortune ne peuvent fonder un pouvoir moral. Nicolas de Flue fut une exception à la règle. Au milieu des débats irritants soulevés par la question, il paraît; sa voix se fait entendre. « Recevez, dit-il[1], dans votre Confédération les cantons de Fribourg et de Soleure. Telle est la volonté de Dieu qui m'a été manifestée. Ainsi

[1] Bolland, 22 mars.

Digitized by Google

donc, non-seulement je vous engage et vous avertis, mais je vous prie et vous conjure de les recevoir. Un jour viendra où vous aurez besoin de leurs secours et de leur amitié. Vous étiez jusqu'à présent huit cantons alliés; dorénavant vous serez dix. Mais à l'avenir, n'en agréez pas d'autres. »

Sur ces paroles, le Covenant de Stantz fut juré le 22 décembre 1481. Vingt ans plus tard, en 1501 et en 1513, les Suisses avaient oublié le conseil de leur bienheureux. Ils admirent dans leur alliance Bâle, Schaffhouse et Appenzell.

La religion et la politique les avaient unis; l'esprit de réforme et les idées d'envahissement les séparèrent. A la voix de Luther, quelques princes d'Allemagne reniaient leur vieille croyance, pour opprimer plus sûrement des peuples dont Rome n'aurait plus à sauvegarder les droits. Zurich était devenu un État puissant. La richesse de ses citoyens leur avait fait perdre peu à peu la simplicité des mœurs et l'amour traditionnel de l'indépendance. Ils renoncèrent au culte de leurs ancêtres, pour marcher dans la voie qu'Ulrich Zwingli leur traçait. Berne, en 1524, suivit l'exemple de Zurich. Berne avait usé de sa liberté pour son changement de religion; il voulut, par la persécution, contraindre ses voisins à subir le même ascendant.

Comme toutes les sectes nouvelles, la Réforme procédait par l'intolérance. Les apostats qui l'avaient

Digitized by Google

introduite, les prêtres débauchés qui la prêchaient, les grands qui cherchaient dans des commotions religieuses un surcroît de richesses ou de plaisirs, partaient du principe de libre examen. Ils arrivaient sans transition à imposer aux autres une croyance mal définie, et qui n'était que la négation de l'autorité catholique. En présence de ce mouvement, dont les progrès sont incalculables, car il s'appuie sur tous les mauvais instincts, il favorise, il développe toutes les passions, Zurich et Berne n'avaient pas écouté les prières de leurs confédérés. Ces deux États se précipitaient dans les innovations; ils trouvèrent bientôt chez les Anabaptistes des fanatiques qui poussèrent le besoin des réformes jusqu'à l'extravagance et au communisme. Une partie de Saint-Gall, Bâle et Schaffhouse s'étaient rangés sous le drapeau zwinglien. Pour entraîner le peuple, on lui avait promis le partage des terres de l'Église. Ces biens étaient dilapidés; mais le peuple, frustré dans ses espérances, ne recueillait, comme toujours, de cet immense désordre moral, que d'amères déceptions et une misère encore plus profonde.

La discorde venait d'entrer dans la Confédération à la suite du Protestantisme. Elle était le fait des sectaires, qui, non contents de se jeter dans les inextricables difficultés d'un nouveau culte sans dogme, voulaient à toute force le faire accepter aux autres. L'alliance de Brunnen était solennellement rompue.

Digitized by Google

Les dévoyés de l'Église marchaient dans le sang à la conquête des âmes. Avec des hurlements de mort, ils s'avançaient, portant partout le deuil et la ruine. Dès 1526, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Soleure reviennent au premier Sonderbund. Leurs alliés de Zurich et de Berne se séparent d'eux; eux jurent de rester fidèles à la religion de leurs pères et au pacte de Brunnen. La violence était le seul moyen avoué de propagande. Il fallait être oppresseur ou opprimé. Les Catholiques ne consentent ni à la honte ni à l'esclavage; on les pousse à bout, la guerre éclate. Les victoires de Cappell et de Gubel donnent gain de cause au Sonderbund. Le Protestantisme était vaincu; il demande, il obtient la paix.

Mais les cantons primitifs, qui avaient su combattre, oublièrent de mettre leur victoire à profit. Berne continua de semer l'hérésie. Ses missionnaires armés n'osaient plus tourner leurs efforts vers les Waldstetten. Ils tentèrent de plus faciles succès. La Réforme s'avança vers Morat. Elle gangrena le pays de Vaud et l'Oberland Bernois. Les cantons primitifs s'étaient débarrassés de la propagande. Isolés dans leurs montagnes, ils ne songèrent pas, que peu à peu, en laissant s'invétérer le mal, ils se trouveraient en minorité, et qu'ainsi ils rendraient la lutte plus longue et beaucoup plus terrible. En faisant respecter leur liberté, ils voulaient respecter

Digitized by Google

celle des autres. Ce fut par ce sentiment de justice, dont les Luthériens abusèrent, que la violence créa des prosélytes au culte nouveau. Berne écrasait les faibles. Il avait déjà soumis le pays de Vaud et Morat ; le tour de Genève arriva.

Genève, en 1519, avait eu recours à l'alliance des Fribourgeois pour briser les chaînes dont les Savoisiens le chargeaient. Genève était libre par le fait de ses alliés catholiques ; Berne l'entraîna dans l'erreur. Le Protestantisme n'osait plus s'attaquer ouvertement aux fidèles, dont la valeur lui avait fait expier ses agressions ; il vécut avec eux sur un pied de méfiance et de sourde hostilité. Le pape Grégoire XIII avait proposé, en 1582, à l'adoption de la Chrétienté, le calendrier qui porte son nom. C'est le Père Clavius, un Jésuite, qui a conçu cette grande idée ; c'est un Pape qui la patrone ; les Catholiques la reçoivent comme un bienfait. Les sectaires du monde entier, ceux de Suisse principalement, refusent de s'y associer. Le Pape pour eux devient l'Antechrist ; ils repoussent cette salutaire innovation, par le seul motif que l'univers le devra au Saint-Siége et à un Jésuite.

Les deux partis étaient donc toujours en présence. Les hérétiques ne cessaient d'agiter ; ils menaçaient encore. Sous l'inspiration de saint Charles Borromée, les Catholiques suisses sentent le besoin, au milieu des guerres de religion, de resserrer leur ancienne alliance. En 1586, ils fondent à Lucerne

Digitized by Google

la *Ligue d'Or* (Golden-Bund), dans laquelle entrent le Vallais et Appenzell, tout catholique alors. Comme les Radicaux de notre siècle, le Protestantisme de ces époques reculées s'était donné des corps francs qui envahissaient les territoires sans défense; ils y portaient, avec le germe de l'erreur religieuse, la dévastation et l'incendie. La Ligue d'Or, si longtemps, si souvent accusée par les novateurs, n'avait pour but, ainsi que le Sonderbund de 1847, que de se protéger contre des attaques à main armée. Les sectaires s'unissaient pour la destruction; les Catholiques eurent l'instinct de la conservation. Ils se réunirent pour la résistance. La Ligue d'Or était un obstacle au progrès des idées révolutionnaires; elle fut condamnée au tribunal de l'hérésie. Mais on vit bientôt que le Sonderbund n'était pas inutile. En 1606, il sauva les villes de Fribourg, de Soleure et de Bienne, que les condottieri protestants allaient mettre à sac. Moins d'une année après, il préserva Fribourg d'une incursion de Bernois. Les Bernois ne cessaient de fomenter des troubles chez leurs voisins. Un jour, en 1653, la révolte qu'ils semaient dans les autres États rejaillit sur eux. Les sujets de ce canton s'insurgèrent. Berne invoque l'appui de Fribourg. Les Catholiques oublient leurs griefs passés; ils s'arment et préservent le gouvernement bernois d'une révolte qui s'annonçait menaçante.

L'ingratitude des Républiques n'a rien à envier à

Digitized by Google

celle des rois. En 1656, Berne a oublié le service rendu. On voit ce canton joindre ses troupes aux volontaires de Zurich. L'Angleterre est d'intelligence avec eux; ils marchent contre Rapperswyl, dans l'espérance de surprendre les Catholiques. Les petits cantons et Lucerne sont sur leurs gardes. Le 25 janvier, ils rencontrent à Villmergen l'armée protestante; ils la mettent en déroute. Un insignifiant traité de paix est le seul fruit de cette victoire. Le 25 juin 1712, après une alternative de succès et de défaites, les Catholiques, toujours inquiétés, se trouvèrent encore sur le même champ de bataille. Cette fois-là, ils furent vaincus. La paix d'Aarau ne trancha aucune des questions qui divisaient le pays, et le *Schachtel-Bund* ou traité de la Boîte, conclu secrètement en 1715, sous l'influence de Louis XIV, ne calma pas les esprits, ne rendit point surtout aux Catholiques le repos qu'ils ne cessaient de réclamer.

Il régnait en Suisse un esprit de schisme et de révolte intellectuelle que rien ne pouvait dompter. A ces causes permanentes de discorde, puisées dans le principe religieux, se joignirent bientôt d'autres éléments de dissension. Les Protestants étaient en majorité. Le nombre doublait leur audace; ils ne rêvaient que l'asservissement des petits cantons. Cernés de tous côtés, enclavés dans des États beaucoup plus populeux que les leurs, ces petits cantons n'avaient aucun intérêt à agiter le pays. Ils voulaient

Digitized by Google

vivre libres à leur manière, mourir Chrétiens et n'avoir aucun point de contact avec les révolutions. Tout allait changer autour d'eux; mais, comme ils s'étaient d'avance accordés tous les droits, ils restaient immobiles devant la transformation du monde ancien. La Révolution française avait souri aux sectateurs de Luther, de Zwingli et de Calvin; elle ne provoqua dans les États alpestres qu'un sentiment de défiance. L'antagonisme renaissait donc sous une autre forme. Les grands cantons s'inclinèrent devant la tyrannie de l'unité et de l'indivisibilité. Les primitifs luttèrent héroïquement contre la France; une pareille lutte sera sans aucun doute la plus belle page de leurs annales.

Bonaparte avait honoré cette immutabilité dans le bien que les canons et les baïonnettes de la République ne purent pas faire chanceler; le congrès de Vienne voulut la consacrer. Le pacte de 1815, en garantissant à chacun des vingt-deux cantons distincts sa liberté, son indépendance et ses devoirs respectifs, créa pour la Suisse une ère de paix et de félicité. L'insurrection de Juillet et les fatales conséquences qui en découlèrent vinrent placer la Suisse dans une situation telle, que le désordre seul parut yrégner en maître.

Ce n'était qu'au prix de sacrifices inouïs que les Suisses catholiques avaient sauvé leur indépendance cantonale, elle fut menacée dès l'aurore du règne de

Digitized by Google

Louis-Philippe d'Orléans, non plus par une puissance étrangère, mais par un canton allié. Berne ambitionnait de sortir de sa condition d'égal; il aspirait à la souveraineté; il s'imaginait avoir des droits, et s'étonnait que son empire ne fût pas agréé avec reconnaissance. Ce souverain, toujours en quête d'un peuple de sujets, se préparait de longue main à une chimérique prépondérance. Il oubliait qu'en Suisse tous les vœux de la cité, du bourg, du village, de la plus obscure chaumière, se réduisent à l'indépendance absolue. Les démocrates de ce pays, les Catholiques, par conséquent, ne comprennent pas les avantages d'une centralisation de forces et de puissance contre un ennemi impossible; mais ils voient, dans l'essence du Radicalisme, l'asservissement de tous les cantons à un pouvoir occulte. C'est ce pouvoir dont ils s'efforcent de briser les trames. Le pacte fédéral de 1815 était une barrière contre de pareils empiètements. Malgré l'inégalité des circonscriptions territoriales, le pacte garantissait aux vingt-deux cantons les mêmes prérogatives; les Catholiques en exigèrent le maintien.

De 1830 à 1845, le Radicalisme perdit la mémoire de tout ce que la Démocratie helvétique avait fait pour conserver sa liberté. Il ne vit que ce qui pouvait flatter ses espérances. Sans se préoccuper de la répulsion manifestée par les États catholiques, il s'arrangea pour démanteler la place avant de lui li-

Digitized by Google

vrer un assaut en règle. Grâce au concours des Sociétés secrètes, le Radicalisme pouvait calculer l'heure de son triomphe. Des vingt-deux bastions qui défendaient cette place, plusieurs étaient déjà tombés en son pouvoir. Il avait enseigné l'insubordination et la désobéissance aux lois; il comptait que, de guerre lasse, il forcerait la liberté helvétique à une honteuse capitulation.

Le péril était imminent; la Suisse ne se trouvait plus dans les conditions du Grütli, car son ennemi campait sur le même sol, il parlait la même langue, il était régi par les mêmes lois. Mais, plus habile que Gessler, le Radicalisme ne voulait plus de la tyrannie pour la tyrannie. Emporté dans un tourbillon de complots contre l'ordre social, il ouvrait la brèche à toutes les idées perturbatrices. Il les faisait asseoir à son foyer, il les couvrait de sa protection, il s'appliquait à leur donner la vigueur dont elles avaient besoin pour détruire.

A l'aide de ce sentiment d'égoïsme dont Berne était tourmenté, les réfugiés politiques et les Sociétés secrètes eurent bientôt fait pénétrer la corruption au fond des cœurs. Les Carbonari d'Italie et tous les échappés de l'Europe, Allemands, Français et Polonais, s'inquiétaient fort peu de satisfaire l'ambition de Berne. Cette ambition était pour eux un moyen d'agiter, ils s'en emparèrent. Berne aspirait à transformer la Suisse en République unitaire, avec un

Digitized by Google

gouvernement qui aurait tout centralisé; eux rêvaient une unité plus large, mais aussi impossible. Ce que les Radicaux bernois demandaient dans leur orgueil et leur intérêt privé, les Sociétés secrètes l'exigeaient pour le triomphe du mal. Elles trompaient les vœux et la crédulité de Berne. Le communisme et le prolétariat-voleur, en outrant les conséquences de la République universelle, vengèrent ce canton de l'ingratitude des réfugiés.

Exposés à tous les désastres, pouvant à chaque heure mesurer l'imminence du danger, les sept cantons primitifs ne se dissimulaient point qu'il n'y avait pour eux qu'une chance de salut. Les Radicaux se coalisaient. En dehors de la Diète, ils se réunissaient par des délégués, tantôt à Langenthal, tantôt à Baden. Là, dans ces officines d'illégalités, ils s'occupaient à forger les fers dont la Suisse devait être chargée. On parlait à haute voix de reviser le pacte de 1815, c'est-à-dire d'anéantir du même coup les droits confessionnels et les droits politiques : on avait déjà brisé tous les anneaux de la Confédération, et il ne restait plus debout qu'un fantôme. Mais ce pacte, auquel la Suisse catholique se rattachait comme à un dernier câble de sauvetage, contenait, dans son esprit et dans son texte, un moyen infaillible pour se préserver de la crise. Une alliance, un serment comme celui du Grütli, une union plus intime entre les cantons menacés, pouvaient encore déli-

Digitized by Google

vrer la patrie. L'art. 4 du pacte fédéral ne laissait planer aucune incertitude sur le mode d'exécution. Les sept cantons résolurent de l'appliquer. Cet article est ainsi conçu :

« Chaque canton menacé au dehors ou dans son intérieur, a le droit d'avertir ses co-États de se tenir prêts à lui fournir l'assistance fédérale.

» Des troubles venant à éclater dans l'intérieur d'un canton, le Gouvernement peut appeler d'autres cantons à son secours, en ayant soin, toutefois d'en informer aussitôt le canton directeur. Si le danger continue, la Diète, sur la demande du Gouvernement, prendra des déterminations ultérieures.

» Dans le cas d'un danger subit provenant du dehors, le canton menacé peut requérir le secours d'autres cantons; mais il en donnera immédiatement connaissance au canton directeur. Il appartient à celui-ci de convoquer la Diète, laquelle fait alors toutes les dispositions que la sûreté de la Suisse exige.

» Le canton ou les cantons requis ont l'obligation de prêter secours au canton requérant.

» Dans le cas de danger extérieur, les frais sont supportés par la Confédération. Ils sont à la charge du canton requérant s'il s'agit de réprimer des troubles intérieurs, à moins que, dans des circonstances particulières, il n'en soit autrement déterminé par la Diète. »

Digitized by Google

Cet article du pacte était formel. Il établissait, il précisait d'une manière incontestable le droit d'un ou plusieurs cantons, menacés au dedans par une minorité factieuse, au dehors par d'anciens confédérés, jetant sur un territoire ami des bandes armées et des étrangers dont la mission avouée était le pillage et l'asservissement. En énumérant les calamités passées et présentes, en songeant à celles qu'un sombre et prochain avenir leur réservait, les cantons primitifs ne pouvaient pas se cacher que le Radicalisme les vouait à la honte, qu'il les destinait à l'esclavage. Ils eurent l'idée d'invoquer l'art. 4 du pacte fédéral, de se réunir dans une ligue seulement défensive contre l'ennemi commun, et de conjurer, par cette démonstration moitié pacifique, moitié guerroyante, les malheurs extrêmes qui devaient être la conséquence forcée de tant de révolutions.

De cette volonté bien déterminée de maintenir ce qui existait et de ne pas se laisser imposer une Constitution anti-démocratique, surgit une Fédération que les Catholiques appelèrent ALLIANCE DES CANTONS FIDÈLES AU PACTE, et que les révolutionnaires nommèrent SONDERBUND ou alliance séparée.

Avec cette timidité qui caractérise les honnêtes gens, et que l'on décore du nom de modération dans la légalité, les cantons primitifs, les Sarniens, ainsi que le Radicalisme les appelait, ne se plaçaient point,

Digitized by Google

dès le principe, à la hauteur des dangers. L'expérience ne leur avait pas appris que la Fédération de Brunnen, que la Ligue d'Or, bonnes pour se défendre dans les siècles antérieurs, se trouveraient insuffisantes devant une crise sociale. En révolution, lorsque les ennemis de la foi et de la propriété prennent plaisir à violer les lois divines et humaines, lorsqu'ils s'appuient sur cette violation pour entraîner la patrie vers des abîmes inconnus, il importe à l'instant même de couper court au mal. Il n'y a plus de lois pour les méchants, il ne faut plus qu'il en existe pour les bons. La violence et l'intimidation sont les moyens de propagande employés par les uns; les autres doivent y répondre par la force et une audace plus terrible encore que les violences démagogiques. Se renfermer dans le cercle de la légalité, comme dans un bastion sans issue, au moment où l'ennemi investit la place sur tous les points à la fois, c'est se décider à être vaincu sans profit et sans gloire. La Révolution, qui connaît admirablement ceux qui lui sont hostiles, a toujours compté sur cette longanimité voisine de l'apathie. Elle a toujours su tirer l'épée et recommander à ses adversaires de ne pas condamner la loi au silence pendant le tumulte des batailles. Elle seule se réserve cette faculté dans l'intérêt de ses principes et du bourreau.

Ainsi, après la déroute de Lucerne, les cantons primitifs, qui s'étaient laissé attaquer, se retranchè-

Digitized by Google

rent dans une intempestive modération. Ils firent de la générosité, ils s'emmaillotèrent dans les langes d'une clémence chevaleresque hors de saison, et, par une sorte de duperie, ils s'arrêtèrent scrupuleusement sur la frontière des agresseurs. Ils oublièrent que la victoire n'est qu'une victoire, peu de chose en elle même, et qui ne porte ses fruits que par la poursuite de l'ennemi. L'ennemi alors, c'était moins cette tourbe de brigands commandée par Ochsenbein que les Radicaux de Berne, d'Argovie, de Soleure et de Bâle-campagne. Les Radicaux avaient militairement organisé les Corps francs; ils leur avaient fourni des fusils, de l'artillerie, des munitions de toute espèce. Les Corps francs n'étaient qu'un effet; il eût été sage de remonter à la cause.

Sous le coup d'un succès qui retentissait dans l'Europe entière, il fallait marcher sur Aarau, où les Catholiques argoviens attendaient leurs libérateurs. La consternation était aussi grande que la désunion dans le camp des Sociétés secrètes. Les cantons primitifs résolurent de se renfermer dans les limites d'une stricte défense. Par ce tempérament conciliateur, ils espérèrent que l'attentat dont ils avaient à se plaindre ne se renouvellerait plus. C'était s'abuser étrangement sur l'esprit révolutionnaire, qui ne cède jamais à de pareils scrupules. Les Catholiques ne poussaient pas leur triomphe jusque dans ses dernières conséquences. Le Radicalisme persuada à ses

Digitized by Google

dupes que les cantons primitifs avaient peur. On l'épargnait, afin de ne pas livrer la Suisse aux désastres de la guerre civile, il s'arrangea pour la faire dans de meilleures conditions. Ce fut le seul avantage que les Catholiques retirèrent de leur mansuétude inopportune.

Attaqués à l'improviste par des ennemis sans drapeau et sans patrie, ils avaient le droit incontestable de les poursuivre sur le territoire qui favorisait ouvertement de telles incursions. En usant de ce droit, ils marchaient à l'assaut de la démagogie, et ils marchaient avec le concours au moins tacite des Protestants de bonne foi, qui enfin commençaient à s'apercevoir du piége tendu sous leurs pas. Le Radicalisme les avait bien vite guéris de leurs préjugés. On le voyait à l'œuvre; il se conduisait avec l'aveuglement et l'instinct de destruction des enfants à qui l'on offre un jouet précieux et qui n'ont point de repos qu'ils ne l'aient retourné en tous les sens, et brisé enfin pour en gaspiller les débris. La Radicalisme, ignorant que les institutions, comme les plantes et les moissons, ont besoin du temps pour mûrir, faisait surgir des bas-fonds de la société l'écume qui a couvert et submergé la terre. Les Protestants sincères étaient aussi bien menacés que les *Romanistes* par cette tempête, recélant dans ses flancs le mépris du passé, la haine du présent, la crainte de l'avenir. Ils ne demandaient pas mieux que de s'abriter con-

Digitized by Google

tre elle avec les Catholiques. Ils voyaient les novateurs mettre leurs plans à exécution, et, comme Montaigne, ils disaient : « Je suis dégoûté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, et il y a grand doute s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une loi reçue telle qu'elle soit, qu'il y a mal à la remuer. » A l'aspect d'un danger commun, ce rapprochement des deux confessions était un pas immense fait vers les principes sociaux. Il eût pu sauver la Suisse et l'Europe par contre-coup. Les cantons primitifs crurent que de plus sages conseils parviendraient à faire comprendre le sentiment d'indulgence dont ils étaient animés. Ce fut un tort que, devant de nouveaux périls, l'on essaya de racheter par la création du Sonderbund. Mais le Sonderbund lui-même n'était qu'une ligue défensive. Il se condamnait donc d'avance à une attente qui devait absorber ses moyens pécuniaires et peu à peu annihiler ses forces.

Cette alliance des cantons fidèles au pacte était juste dans son principe[1]. Le pacte lui-même l'im-

[1] Au mois d'août 1847, la *Presse* publiait la déclaration suivante :

« Il est évident pour nous que, dans le droit spécial de la Suisse, d'après l'esprit de sa Constitution présente, avec l'étendue qui a été donnée à la souveraineté cantonale, le Sonderbund est une ligue parfaitement légitime. Le pacte comporte et permet ces alliances séparées entre divers États. Que ce soit un bien, que ce soit un mal, là n'est pas la question en ce moment. Il suffit au Sonderbund, pour que sa position soit inattaquable, de pouvoir concilier son existence avec le pacte même. En fait, c'est lui qui défend le pacte contre les autres cantons,

Digitized by Google

posait. Et quand l'article 4 n'eût pas existé, quand il n'eût pas prévu le cas d'agression, l'alliance des opprimés se trouvait de droit naturel contre les oppresseurs. Le Radicalisme a des théories sur l'insurrection qui légitimeraient bien d'autres mesures plus illégales. Depuis quinze ans il ne cessait de réclamer la révision du pacte fédéral. Il la demandait par les révolutions cantonales, par des assemblées où, en dehors de tous les pouvoirs constitués, il prenait des résolutions, il dictait des arrêtés et des concordats. Il la demandait en Diète, tantôt les armes à la main, tantôt la menace à la bouche. Le pacte était un obstacle à ses projets; il fit de ce traité d'alliance un cas de guerre. Il le livra aux sarcasmes de ses scribes, aux malédictions de ses orateurs. Mais lorsque le Sonderbund fut établi, le Radicalisme se donna

qui en poursuivent la destruction. La majorité radicale de la Diète commettrait donc un excès de pouvoir si elle recourait à la force pour dompter la résistance du Sonderbund.

» Les cantons du Sonderbund, en combattant le système unitaire, n'obéissent pas seulement à la crainte de voir un jour leurs croyances opprimées par l'ascendant de l'esprit protestant et de l'esprit démagogique; ils ont peut-être l'instinct des impossibilités qu'un pareil système rencontrerait dans les mœurs et dans les habitudes du pays. S'ils se trompent à cet égard, c'est du moins en bonne compagnie, car leur avis était celui de Napoléon.

» Indépendamment donc de la question religieuse qui se trouve engagée dans le conflit, les sept cantons peuvent très-sincèrement croire qu'en résistant à des réformes organiques dont on ne leur a pas bien fait comprendre la portée, ils défendent les intérêts véritables et permanents de la Suisse tout entière, et cette conviction doit naturellement ajouter à la persévérance de leur opposition. »

Digitized by Google

un autre thème. Il accusa les sept cantons de violer, par le fait seul de leur alliance séparée, la loi qui régissait d'une manière absolue la Confédération helvétique [1].

On a longtemps discuté sur la date du Sonderbund. On a cherché par toute espèce d'arguties à démontrer que cette alliance remontait ici à l'époque de la suppression des couvents d'Argovie, là à l'invasion des Corps francs. En preuve de ce que le Radicalisme soutenait, on a cité ces paroles prononcées par Joseph Leu, à la réunion de Russwyl, le 19 avril 1843.

« Ne sommes-nous pas dans le danger de la dissolution et de la destruction, lorsque ce n'est point dans l'esprit de justice que l'on nous parle et que l'on traite la vérité. Si les liens si serrés de notre Confédération ne peuvent plus nous tirer du péril, il est très-nécessaire que la partie encore saine s'allie étroitement au lien fédéral et à la justice, afin qu'un noyau se trouve, par lequel l'honneur de la nation et le nom suisse puissent être sauvés. »

Le langage de Leu n'était pas concluant. Alors, le docteur Herzog publia dans le *Verfassungs Freund*, ou *Ami de la Constitution* de Berne, le protocole

[1] Dans son rapport dont nous avons cité des extraits, Ochsenbein, en racontant sa déroute de Lucerne, annonce qu'il ne dira pas toute la vérité et qu'il n'indiquera pas le meilleur plan d'attaque contre cette ville, parce qu'il pense qu'une nouvelle invasion aura lieu et qu'elle est nécessaire.

Digitized by Google

d'une conférence tenue à Lucerne, les 13 et 14 septembre 1843. Ce protocole qui n'a jamais été reconnu ni officiellement nié par les signataires n'a trait qu'à l'affaire des couvents [1]. Il y est parlé incidemment des prévisions politiques qui alors tenaient tous les esprits en suspens; et, d'après ce protocole, M. Seigwart-Muller aurait ouvert l'avis « de réclamer la réintégration des Catholiques dans leurs droits avec la menace qu'en cas de refus prolongé il ne resterait aux États fidèles au pacte que de rompre la communauté avec les autres. » M. Seigwart-Muller aurait ajouté : « Il ne faudrait pas en rester là; mais encore provoquer de la part des autorités cantonales respectives la nomination, avec des pouvoirs suffisants, de délégués à une conférence permanente, qui serait chargée de la direction de cette affaire, ainsi que de quelques mesures militaires de défense. »

En admettant l'authenticité de ces paroles, auxquelles se seraient ralliés plusieurs cantons, on cher-

[1] Après la campagne des douze cantons contre le Sonderbund, en 1847, les vainqueurs firent publier l'extrait des délibérations de cette conférence de Lucerne, à laquelle assistaient, selon l'acte en question, pour Lucerne, MM. Constantin Seigwart-Muller et Bernard Meyer; pour Uri, MM. Vincent Muller et Antoine Schmid; pour Schwytz, MM. Théodore Abyberg, Charles de Schorno et Charles Styger; pour Unterwald le bas, MM. Stanislas Akermann et Nicolas Zelger; pour Unterwald le haut, MM. Spichtig, François Wirtz et Nicolas Hermann; pour Zug, M. Charles Bossard; pour Fribourg, M. Rodolphe Weck. M. Ruttimann, avoyer de Lucerne, présidait la conférence, et M. Antoine Segesser en était le secrétaire.

Digitized by Google

che à comprendre quel intérêt le Radicalisme pouvait avoir à prouver qu'en 1843 plutôt qu'en 1846, les Catholiques avaient songé à faire tête à l'orage. Les cantons primitifs et les Protestants sincèrement attachés à leur culte eurent ce droit du jour où l'on proposa la révision du pacte : ils l'eurent, de force majeure, à l'instant même où les Sociétés secrètes mirent le pied sur le sol helvétique; ils l'eurent, quand Argovie, poussée par sa cupidité et par les instigations de Berne, se fit, malgré la Diète et le pacte fédéral, un titre de fortune de la suppression des couvents. Le pacte une fois violé, et cette violation étant sanctionnée par la Diète, après avoir été reconnue impraticable, il ne restait plus d'autre alternative aux cantons primitifs que la séparation ou la guerre. Ils reculèrent autant qu'ils purent devant ces moyens extrêmes. Ils atermoyèrent avec leurs consciences; mais enfin il fallut en arriver là. Les hommes investis de la confiance des Catholiques se firent un devoir d'oublier le plus longtemps qu'ils purent les conseils que, dans sa *première philippique*, Démosthène donne aux chefs de partis : « Comme un général marche à la tête de ses troupes, ainsi de sages politiques doivent marcher à la tête des affaires, en sorte qu'ils n'attendent pas l'événement pour savoir quelles mesures ils ont à prendre; mais que les mesures qu'ils ont prises amènent l'événement. »

Digitized by Google

Les fondateurs du Sonderbund n'allèrent pas si loin. Maintenant qu'ils aient eu la pensée de cette séparation en 1843, c'est ce qu'il est impossible d'affirmer. S'ils l'avaient réalisée alors, l'histoire serait heureuse de les en glorifier. Mais tout porte à croire que ce fut le 11 décembre 1845, que les sept cantons se déterminèrent à cette scission inévitable. Leur traité fait à Lucerne est ainsi libellé :

« I. Les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald (le Haut et le Bas), Zug, Fribourg et Valais, prennent, pour le cas où l'un ou plusieurs d'entre eux seraient attaqués, et en vue de défendre leurs droits de souveraineté et territoriaux, l'engagement de repousser l'attaque en commun et par tous les moyens à leur disposition, en conformité du pacte du 7 août 1815 et des anciennes alliances.

» II. Les cantons s'entendront sur la manière la plus convenable de se tenir mutuellement au courant de tous les événements.

» Au moment où un canton obtient l'avis certain qu'une attaque doit avoir lieu ou qu'elle a déjà eu lieu, il doit être envisagé comme requis en conformité du pacte, et obligé de mettre sur pied le nombre de troupes nécessaires selon les circonstances, sans attendre la réquisition officielle du canton respectif.

» III. Un conseil de guerre composé d'un délégué de chacun des États prénommés avec des pouvoirs

Digitized by Google

généraux, et autant que possible étendus de la part des gouvernements, est chargé de la direction supérieure de la guerre. En cas de menaces ou d'existence d'une attaque, il se réunit.

» IV. Le conseil de guerre avec les pouvoirs qui lui sont conférés doit, en cas de besoin, prendre toutes les mesures nécessaires pour la défense des cantons respectifs.

» Si le danger n'est pas pressant, il en conférera avec les gouvernements de ces cantons.

» V. Pour ce qui est du payement des frais occasionnés par de semblables levées de troupes, il est admis comme règle que le canton requérant doit acquitter les frais de la levée des troupes qu'il a demandées.

» Sont toutefois réservés les cas où il y a des raisons particulières d'admettre une répartition spéciale. Les autres frais qui dans l'intérêt commun sont résultés pour l'un ou l'autre des cantons, sont supportés par tous les cantons prénommés d'après l'échelle d'argent fédérale. »

S'ils ont jamais existé, les protocoles de Lucerne s'effacent devant ce traité, qui ne permet aucune incertitude et qui devient la source d'où vont jaillir tous les événements. Cette alliance pouvait inquiéter les Sociétés secrètes; elles la firent censurer et vitupérer par les feuilles publiques à leur disposition. Mais le *Journal des Débats* ne se laissa plus prendre

Digitized by Google

à ce leurre. Dans un de ses numéros d'octobre 1846, ce journal ne craignit pas de dire : « Lucerne et ses confédérés n'avaient que trop de raisons pour justifier cette alliance. Des attaques à main armée avaient été dirigées contre le territoire d'un État libre et souverain par des citoyens de plusieurs cantons, sans que ni les gouvernements de ces contrées ni le Directoire fédéral les eussent empêchées. Quelle garantie avaient les États catholiques contre de nouvelles agressions? Que l'impunité de ces attaques dût être attribuée à l'impuissance ou à la complicité des gouvernements radicaux, les conséquences n'en étaient-elles pas les mêmes? Et les États menacés n'étaient-ils pas obligés de pourvoir eux-mêmes à une sécurité que le pouvoir fédéral ne pouvait plus protéger? »

La situation générale de la Suisse arrivait à ce terme fatal où il faut que les peuples meurent dans la honte ou dans le sang. Cette situation frappait tous les esprits. Elle arrachait à Neuhaus, un de ses principaux auteurs, ces paroles de découragement : « La démoralisation du pays est telle, disait-il dans son message au Grand-Conseil, que la société est menacée d'une dissolution immédiate. »

Selon leurs forces et dans la mesure de leurs droits, les cantons primitifs s'étaient opposés aux progrès du mal. On avait eu des sourires de pitié pour leurs avertissements; on avait même essayé de

Digitized by Google

leur inoculer le poison des funestes doctrines. Quand ils le repoussèrent de leurs frontières, on s'était armé contre eux. On les menaçait dans leur victoire, comme on les avait menacés dans leur repos. Depuis 1830, il n'existait pour eux ni relâche ni merci. On voulait à tout prix leur faire accepter la révolution ou les enchaîner derrière le char du Radicalisme triomphant, ainsi que des esclaves destinés à orner la pompe des ovations démagogiques. Les cantons primitifs se roidissaient à l'idée de subir cette double humiliation; les Corps francs d'Ochsenbein ne réussirent pas à la leur faire expier. Le pouvoir était entre des mains inhabiles ou coupables. Les unes faiblissaient toujours; on trouvait les autres dans chaque complot. Les Catholiques pensèrent avec saint Jérôme qu'une paix feinte n'arracherait point ce que la guerre avait conservé. La guerre était partout. Le Radicalisme ne voulait pas de halte, il ne concluait point de trêve. Avec l'infatigable acharnement de la démence, il poursuivait une chimère, il entreprenait une croisade fabuleuse contre l'immuable vérité. Les Sociétés secrètes faisaient à chaque gouvernement établi une opposition de tous les instants; elles se firent à elles-mêmes une guerre de toutes les minutes. Elles se défendaient en public, elles se dévoraient dans l'arcane de leurs conciliabules. Entre ces Juifs-Errants de l'agitation, il y avait partout lutte matérielle et lutte morale. Ils

Digitized by Google

n'arrêtaient même pas leur course vagabonde pour se mettre d'accord sur la destruction. Les Catholiques suisses, mieux inspirés que les gouvernements conservateurs, avaient suivi d'un œil sagace le mouvement qui précipitait les esprits vers l'inconnu. Ils voyaient la désunion d'un côté, l'opprobre de l'autre, la discorde partout. Ce fut au milieu de ce deuil de la patrie qu'ils se décidèrent au grand acte du Sonderbund.

Pour tout homme qui réfléchit, le principe du Sonderbund n'a jamais eu besoin d'être défendu. Si, en 1846, il a trouvé quelques adversaires consciencieux, nous croyons qu'aujourd'hui, dans le pêle-mêle des révolutions qui, depuis le 24 février 1848, bouleversent l'Europe, ces adversaires ont eu le temps de revenir d'une erreur fatale. Selon nous, les Suisses des cantons primitifs ont fait leur devoir trop tard et d'une manière trop peu énergique. Mais enfin à eux seuls ils entreprirent une tâche devant laquelle l'Autriche, la Prusse et la France reculèrent. Ils virent le monstre révolutionnaire qui s'apprêtait à les dévorer. Par un déplorable sentiment de modération, ils se résignèrent à l'attendre, quand il eût été si facile à leur vaillance de courir à sa rencontre. Tenter une lutte inégale ne les effrayait point. Ils en calculaient les éventualités. En cela, les cantons primitifs furent plus prévoyants que les grandes puissances, qui se laissèrent toutes surprendre par le

Digitized by Google

même ennemi et ne surent, au jour des insurrections, que se prêter au déshonneur de leurs armées. Le Sonderbund a tenu tête, pendant deux années, aux forces de la démagogie, et les gouvernements de France, d'Autriche et de Prusse croulèrent à une heure donnée, sans même songer à relever par une lutte désespérée le pouvoir qui, entre leurs mains, tombait pièce à pièce.

Ce traité d'alliance se résume en deux mots. Les sept cantons s'unissent pour faire respecter leurs droits territoriaux et de souveraineté; ils prennent l'engagement de repousser l'attaque en commun, et ils s'appuient sur le pacte de 1815 d'un côté, sur leurs anciennes alliances de l'autre. Un acte pareil ne portait nulle atteinte à l'autorité fédérale. Les attributions de cette autorité sont très-clairement définies. Le Vorort est chargé de diriger les relations extérieures, de veiller à l'administration des finances militaires, aux garanties fédérales et à l'assistance des États. Le Sonderbund n'avait rien à voir dans ces diverses prérogatives du Vorort; il ne s'en occupa même pas. Catholiques et démocrates, sept cantons se lient entre eux afin de défendre sur leur territoire seulement le Catholicisme et la Démocratie, tous deux menacés en même temps par la propagande radicale et communiste. Ils s'engagent à repousser les injustes agressions de leurs confédérés parjures, à combattre pour l'intégrité du pacte et à

Digitized by Google

faire exécuter les lois. Ce traité ne sortait pas des attributions de l'autorité cantonale. Leur union séparée n'était pas créée pour provoquer les autres, mais pour se protéger soi-même. Elle réalisait donc la fin première, unique, nécessaire de l'union fédérale, qui est le maintien de l'ordre et de la tranquillité dans l'intérieur, la conservation de la liberté et de l'indépendance cantonale. Elle violait les droits du Vorort à peu près comme le propriétaire qui place une serrure à son coffre-fort viole le droit des voleurs.

En 1845, on refusait aux États primitifs la faculté de s'associer pour conjurer un danger commun, évident, palpable; et les sept cantons qui se montrèrent le plus acharnés contre le Sonderbund, Berne, Thurgovie, Zurich, Saint-Gall, Argovie, Soleure et Lucerne alors révolutionnaire, avaient, dès le 31 mars 1832, adopté et signé le Concordat suivant. Dix-sept années de troubles et de calamités l'ont fait oublier; il est bon de le placer en regard de celui des cantons catholiques:

« Vu l'absence dans le pacte fédéral des dispositions précises sur l'étendue et les effets de la garantie accordée aux constitutions cantonales, et en vertu du droit que leur donne l'article 6 du pacte précité, les États confédérés de Lucerne, de Zurich, de Berne, de Soleure, de Saint-Gall, d'Argovie et de Thurgovie ont conclu entre eux, le 31 mars 1832, le Concordat suivant :

Digitized by Google

» Article 1er. — Les États sus-nommés se garantissent réciproquement leurs Constitutions basées sur le principe de la souveraineté du peuple, et telles qu'elles ont été déposées dans les archives fédérales; ils entendent par là garantir, soit les droits et libertés assurés aux peuples par les Constitutions, soit l'existence des autorités constitutionnelles de chaque canton, ainsi que les attributions qui leur ont été données; ils se garantissent de même qu'aucun changement ne pourra s'opérer dans leurs Constitutions que suivant les formes déterminées par elles.

» Art. 2. — Si des dissensions venaient à s'élever dans un des cantons concordants par suite d'infractions à la Constitution, et que la paix publique dût en être troublée, les autres cantons concordants, si une intervention amicale de leur part demeurait infructueuse, revêtiront la qualité d'arbitres; en exerçant ce droit, ils prononceront dans le sens strict de la Constitution du canton intéressé et dans les formes prescrites par celle-ci; ils ne pourront y apporter aucun changement.

» Art. 3. — Le tribunal arbitral sera composé d'un délégué de chacun des cantons concordants, à l'exception de celui pour lequel se réunira l'arbitrage. Les arbitres choisis ne seront tenus à aucune instruction.

» Art. 4. — Le canton intéressé sera tenu à se

Digitized by Google

soumettre au jugement rendu, et les autres cantons concordants auront, au besoin, le droit de l'exécuter.

» Art. 5. — Par la garantie ainsi stipulée qu'ils se donnent, les cantons concordants reconnaissent qu'ils prennent entre eux l'obligation de se protéger réciproquement, et même de se prêter, sauf un avis préalable au Directoire fédéral, mutuelle assistance à main armée, pour la conservation de l'ordre, de la paix et de leurs Constitutions.

» Art. 6. — Le présent Concordat est conclu avec la réserve expresse de tous les droits et devoirs résultant du pacte fédéral existant, soit envers la Confédération, soit envers tous les autres cantons en particulier; aussitôt que le pacte fédéral aura été revu et que des dispositions suffisantes y auront été stipulées sur l'étendue et l'efficacité de la garantie des Constitutions cantonales, ce Concordat cessera de sortir ses effets et sera envisagé comme annulé. »

Produit dans un temps à peu près calme, en comparaison des surexcitations de 1845, ce Concordat, né d'une pensée radicale, avait un caractère essentiellement agressif. Il ne blessait pas le pacte dans son idée première et fondamentale, il le détruisait de fond en comble par plusieurs de ses dispositions particulières. Les cantons radicaux avaient le droit de s'unir à l'effet, ainsi qu'ils le proclament, de se

Digitized by Google

prêter mutuelle assistance. Mais si ce droit leur était acquis en 1832, s'ils en usaient, pourquoi faire un crime aux Catholiques d'avoir suivi cet exemple?

La question du Sonderbund est toute dans ce rapprochement. Le 9 juin 1846, elle se trouva entrer dans le domaine des faits par la communication officielle qu'en fit le Conseil d'État au Grand-Conseil de Fribourg. Une discussion approfondie s'engagea sur ce sujet. M. Fournier prit le premier la parole et il précisa avec une rare justesse d'expressions le but du Sonderbund. Il eut pour adversaires Schaller et Landerset. D'autres orateurs développèrent, chacun à son point de vue, les avantages ou les inconvénients de cette alliance, puis, à quarante-sept voix de majorité contre onze, le Grand-Conseil de Fribourg décida qu'il adoptait l'acte constitutif de l'union avec les six autres cantons catholiques.

Le droit était pour eux; nous dirons comment ils remplirent leur devoir.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Premières conséquences du Sonderbund. — La guerre intestine entre les Corps francs s'apaise. — Composition et forces des cantons catholiques. — Leur situation topographique. — Les cantons en dehors du Sonderbund. — Berne et l'Europe. — La diplomatie en Suisse. — Convocation de la Diète à Zurich en 1845. — La question des Jésuites et des Corps francs. — Révolution dans le pays de Vaud. — L'avocat Druey. — Son caractère. — Ses revirements d'opinion. — Il est affilié aux Sociétés secrètes. — Réunion du Grand-Conseil de Vaud. — Pétition contre les Jésuites. — Le Grand-Conseil refuse d'adhérer à l'expulsion des Jésuites de Suisse. — La révolution sur la place du Montbenon. — Chute du gouvernement conservateur de Lausanne. — Druey et son échelle. — Druey installé au pouvoir. — Son coup de main flétri par les Libéraux. — Il persécute tous les cultes et tous les partis honnêtes. — A bas le bon Dieu! — Les Momiers et les Méthodistes. — Triste situation de Lausanne. — Druey condamné par le gouvernement anglais. — Il détruit l'Université de Lausanne. Les professeurs de cette célèbre académie remplacés par des Communistes. — Treichler et Considerant. — Élections à Zurich. — Le Radicalisme triomphe des conservateurs toujours timides. — Reprise des séances de la Diète. — La question insoluble concernant les Jésuites. — La Diète condamne les Corps francs. — Elle ordonne leur dissolution. — Les cantons intermédiaires. — Le Tessin révolutionnaire. — Sa position dans la Confédération. — Bâle-ville et Neuchâtel, cantons protestants, votent avec les Catholiques. — Les Radicaux en présence du Sonderbund.

Au moment où le Sonderbund se constitua, le dernier lien qui rattachait les vingt-deux cantons les uns aux autres n'existait plus. Le pacte fédéral, depuis longtemps miné, conspué par le Radicalisme, n'était qu'un nom sous lequel on abritait les

Digitized by Google

tourments qu'il plaisait à la Révolution de faire endurer à ses victimes. Le Sonderbund s'établissait pour maintenir le traité d'alliance de 1815 menacé dans son essence; à l'instant même la démagogie se présenta comme la gardienne la plus vigilante des lois fédérales. Elle proclama que le Sonderbund les violait sur tous les points et qu'elle seule était digne de conserver ce précieux dépôt. Afin de prouver leur respect pour le pacte, les Radicaux s'imaginèrent d'abord d'en proposer la révision; puis, cette mesure n'étant pas adoptée, ils appelèrent l'insurrection cantonale à leur aide. Ces révoltes qu'ils suscitaient d'ici et de là, pour alarmer les intérêts et pour se donner des complices, ne leur offrirent pas encore la chance sur laquelle ils espéraient spéculer. L'attitude des États primitifs et leur accord les inquiétaient. Berne, Soleure, Argovie et Bâle-campagne se décidèrent à ensanglanter à trois reprises différentes le territoire des Catholiques.

Les Corps francs avaient été vaincus. Quand les instigateurs, les chefs et les soldats de ces bandes indisciplinés eurent échangé entre eux les récriminations les plus justement amères, ils s'arrangèrent pour trouver une excuse à leur défaite. Il fut convenu qu'elle était due au petit nombre des agresseurs. On s'était persuadé, lors de la création des Corps francs, qu'une force quintuple suffisait contre ces âpres républicains des montagnes dont on tour-

Digitized by Google

nait en ridicule la foi et le courage. Les Radicaux s'aperçurent que des provocations à distance et des moqueries de journalistes ne suppléaient pas en bataille rangée à l'intelligence militaire et à la bravoure, il fallut donc tenter un nouvel expédient. On résolut d'écraser les cantons primitifs en leur opposant une armée formidable et parfaitement organisée. Cette armée existait en Suisse; mais elle ne pouvait s'ébranler que sur un ordre de la Diète; on s'occupa sans délai à circonvenir les hommes influents et à préparer les voies.

Sept cantons seulement s'engageaient dans le Sonderbund; numériquement ils étaient les plus faibles et les seuls catholiques. Uri, Schwytz et Unterwald, les trois confédérés du Grütli, formaient, avec Lucerne et Zug, le noyau de l'alliance. Selon le tableau du *Journal des travaux de la société française de statistique universelle*, tableau qui, dans la séance de la Diète du 14 septembre 1848, servit de base pour fixer les chiffres électoraux devant concourir à la nomination des députés du gouvernement central, le canton d'Uri compte 13,519 habitants, Schwytz 40,650, les deux Unterwald 22,571, Lucerne 124,524, et Zug 15,322. Ce chiffre officiel réduit la population entière de ces cinq cantons à 216,586 âmes.

Reliés ensemble par le lac de Lucerne, plus connu sous le nom de lac des Quatre-Cantons, les cinq États

Digitized by Google

primitifs, la véritable Suisse des vieux temps, sont cernés au nord par Argovie, Zurich et Saint-Gall; à l'orient par Glaris et les Grisons; au midi par le Tessin, le mont Furca-du-Vallais et l'Oberland bernois; enfin à l'occident par Berne. La superficie des cinq cantons forme deux cent soixante-dix lieues carrées de France. Ce pays, couvert de montagnes souvent inaccessibles, hérissé de rochers arides et abrupts, qu'entrecoupent des lacs profonds, ne peut fournir toutes les choses nécessaires à la vie. Mais, dans leur agreste simplicité, ses habitants ne connaissaient aucun luxe, ils n'ambitionnaient aucune des jouissances matérielles du monde. Pour tout spectacle, ils avaient les magnificences de la nature. Dans leurs vallées ou sur leurs montagnes, ils ne tentèrent jamais d'échanger leur existence de pâtres, de chasseurs ou de laboureurs contre les délices et les corruptions d'une autre patrie. Au milieu de la Suisse, offrant aux touristes une hospitalité toujours très-chèrement vendue, ils formaient une espèce d'île enchantée où la monotonie du bonheur s'était retirée avec le patriotisme. L'esprit pieux et chrétien avait autant contribué que la rudesse native des mœurs à écarter les causes de perversion. On les accusait d'intolérance et de fierté. On les disait ignorants, grossiers et fanatiques. Ces qualités ou ces défauts, selon l'esprit qui prononce le jugement, les avaient préservés de tout contact

Digitized by Google

avec les réfugiés. Les Sociétés secrètes ne purent même, malgré des tentatives multipliées, parvenir à y recruter quelques adhérents. Le Carbonaro italien surtout, avec son orgueil loquace et ses vices, était repoussé des frontières de ce pays aux mœurs patriarcales. Il y était exécré, et, comme il faisait parade d'impiété, il professait pour ces cantons le plus souverain mépris.

Fribourg s'unissait de cœur et de volonté à ses anciens et premiers Confédérés; mais, par sa position topographique, Fribourg n'était à peu près d'aucune ressource pour la concentration des forces. Complétement pressé entre deux cantons ennemis, cet État catholique n'a que soixante-treize lieues carrées d'étendue. Berne et Vaud le circonviennent dans son pourtour, à l'exception d'une issue vers le lac de Neuchâtel. La population de Fribourg s'élève à 91,145 âmes, dont il est nécessaire de déduire un dixième, composant le district réformé de Morat, ennemi domestique et toujours acharné. Ce canton, couronné de montagnes dans sa partie méridionale, se procure le blé nécessaire à sa subsistance avec le commerce de ses bois et de ses fromages.

Ancien allié de Fribourg et des États primitifs à l'heure du danger, le Vallais entrait, lui aussi, dans le Sonderbund. Le royaume de Piémont, avec lequel il ne communique que par la route du Simplon et le célèbre passage du Saint-Bernard, l'entoure de trois

Digitized by Google

côtés. Au nord il est bordé, dans toute sa longueur, par le canton de Vaud et les Alpes bernoises. Le défilé de la Furca, impraticable en hiver, offre aux piétons, dans ses hauteurs et vers son extrémité orientale, un chemin pour pénétrer, par les glaciers du Rhône, dans l'État d'Uri. Le Vallaisan ne peut entrer en Suisse que par Villeneuve; mais la nature a hérissé ce passage d'obstacles sans nombre. Le Vallais a deux cent cinquante-huit lieues carrées de surface, et néanmoins, par la configuration de ses montagnes, n'offrant qu'une étroite vallée où coule le Rhône, cet État ne compte que 76,590 âmes.

De ces statistiques il résulte que les sept cantons du Sonderbund renfermaient une population de 374,321 âmes. Cette population disséminée avait à défendre un territoire de six cents lieues carrées, divisé en trois îles non contiguës, et exigeant un déploiement de forces au-dessus de ses ressources physiques et financières.

Quinze cantons restaient en dehors de l'alliance. Ils comptaient 1,815,937 âmes, dont 56,344 étrangers ou réfugiés, avant-garde et enfants perdus du Radicalisme et des Sociétés secrètes. Quatre de ces cantons avaient été surtout les infatigables promoteurs de la guerre civile. Ils voyaient à la tête de leurs gouvernements respectifs les hommes qui encouragèrent ou guidèrent les Corps francs dans leurs diverses expéditions. Berne était devenu le

Digitized by Google

centre et le pivot de toutes ces agressions, auxquelles Soleure, Argovie et Bâle-campagne prirent part, afin d'assouvir un sentiment de colère impie et d'injuste cupidité. Berne contient un territoire de quatre cent quatre-vingts lieues carrées; sa population s'élève au chiffre de 407,913 âmes. Argovie n'a pas moins de cent cinq lieues carrées et de 182,755 habitants. Soleure s'étend sur trente-six lieues carrées et renferme 63,196 âmes. Bâle-campagne possède trente lieues carrées, mais sa population de 51,103 citoyens se recrute incessamment de tous les hommes sans patrie, des réfugiés et des communistes auxquels cet État s'empresse d'accorder droit de bourgeoisie. Ces quatre cantons, qui sont contigus, et que des routes faciles sillonnent dans tous les sens, forment à eux seuls une étendue de six cent cinquante-une lieues, contenant 704,967 habitants. Situés au nord et au centre occidental de la Suisse, ils enlacent à l'orient Zug, Lucerne et Unterwald. Berne sépare de toute sa largeur l'État de Lucerne de celui de Fribourg.

C'est dans ces quatre cantons que se portèrent spécialement l'action des Sociétés secrètes et le principe démoralisateur de l'Helvétie. C'est là que, du Libéralisme de 1829, on passa, par les soins des Clubs et des Associations occultes, au développement du Radicalisme, qui, peu à peu, entraîna les véritables initiés jusqu'au dévergondage du Com-

Digitized by Google

munisme. L'effort fut insensible, parce que la corruption était précoce. Descendus au fond du gouffre, Berne et ses trois satellites cherchèrent des victimes. La Démagogie les avait pervertis; elle leur imposa la mission de troubler leur patrie, pour la subjuguer plus aisément. Neuhaus, avec ses idées d'orgueil, étouffait dans sa ville de Berne. Il fallait plus d'espace et plus d'air à son outrecuidante vanité. Sa parole hautaine devait faire trembler les autres cantons. Elle perdait de son ascendant sur la diplomatie, car, souvent en lutte avec le comte de Bombelles, ambassadeur d'Autriche, il avait plus d'une fois appris, par une cruelle expérience, à modérer les écarts de ses revêches rusticités. Il voulait se venger de ses déboires de cabinet; il affectait donc envers la faiblesse des États catholiques un dédain qui, plus d'une fois, lui attira de sévères leçons. Pour effrayer les États primitifs, il ne cessait de faire briller aux yeux de la Confédération les quarante mille baïonnettes dont il disposait en maître absolu. Neuhaus s'était persuadé que la Suisse n'accepterait jamais son joug tant qu'un Catholique habiterait sur le territoire helvétique. Par l'enseignement et la diffusion des mauvais livres, il espéra qu'il arriverait à ses fins. Zurich s'était donné des professeurs d'athéisme; il en appela du fond de l'Allemagne pour faire école de communisme à Berne. Les docteurs qu'il choisit n'eurent qu'un but; ils tentèrent d'éta-

Digitized by Google

blir le règne de l'homme sur Dieu, c'est-à-dire ils crurent qu'il leur serait facile de substituer l'humanité à la Divinité.

Neuhaus se sentit bientôt débordé. L'ambition l'avait poussé dans une voie fatale; il reculait devant les exagérations de son œuvre, il avait honte de la démoralisation dont il s'était fait l'apôtre; mais cette honte, après la déroute des Corps francs, ne l'empêcha point d'inventer d'autres expédients. Berne aspirait à la domination. Ses premières menées avaient échoué. Sans changer de but, il se créa d'autres moyens d'agir. Les puissances étrangères n'ignoraient pas que la permanence de l'anarchie en Suisse était un cartel toujours suspendu contre les grands États de l'Europe. L'Helvétie, pour les Sociétés secrètes, devenait un foyer d'incendie qui, à une heure propice, pouvait jeter des brandons enflammés sur tous les centres de population. Rien n'eût été plus facile que d'étouffer ce feu souterrain. On sembla ne chercher à prendre que de fausses mesures.

Les notes des diverses puissances affluèrent à la Diète extraordinaire de Zurich en 1845. Toutes à peu près sorties du même moule, elles exprimaient un vœu et une injonction identiques. Elles déclaraient que jamais l'Europe ne permettrait l'abolition du pacte fédéral. L'Angleterre était même plus explicite. Sa note faisait entrevoir que, dans le cas

Digitized by Google

où l'alliance de 1815 serait rompue par quelques cantons, les puissances signataires se croiraient forcées d'intervenir. C'était en février et en mars 1845 que ces dépêches uniformes parvenaient à la Diète. La Diète, par les affiliations de la plupart de ses membres aux Sociétés occultes, savait à quoi s'en tenir. Elle n'enregistra donc que pour mémoire les conseils pleins d'aigreur de la diplomatie. Les ambassadeurs se trouvaient réunis à Zurich; sous leurs yeux, elle prépara l'expédition des Corps francs. La Diplomatie paraissait irritée. On lui fit prendre le change en appelant la factice impopularité des Jésuites au secours d'une crise qui n'aboutissait jamais. Les ambassadeurs n'osèrent pas affronter la tempête qui pouvait submerger leurs noms sous les flots dont le Radicalisme menaçait la Compagnie de Jésus. Ils laissèrent faire.

Tandis que les Corps francs s'armaient ouvertement, la Diète, avec une gravité doctorale, se montrait sous le poids d'une préoccupation religieuse. Elle s'alarmait de la présence des Jésuites; elle s'entourait de carabiniers fédéraux, de réfugiés et de tous les volontaires de l'émeute, pour tâcher de calmer ses funèbres pressentiments; puis, sous main, elle facilitait l'attaque contre Lucerne et les petits cantons. Elle reconnaissait immédiatement le gouvernement radical qu'une insurrection venait d'imposer au pays de Vaud; elle se préparait, par

Digitized by Google

des envois de troupes et de commissaires fédéraux, à fraterniser avec la Révolution attendue à Lucerne. Afin d'obtenir ces résultats, la Diète avait, le 6 mars, formé une commission de sept membres, espèce de Comité de salut public chargé d'aviser aux moyens de faire triompher le Radicalisme. On avait mis sur la même ligne des questions à résoudre, l'affaire des Jésuites et celle des Corps francs. Il était bien entendu que, par ce seul rapprochement, on allait toujours incriminer les uns et toujours innocenter les autres. Mais, au milieu des agitations produites par toutes les intrigues, le Radicalisme sentait que la majorité ne lui appartenait pas encore. Elle hésitait à venir à lui; il résolut de la faire à coups d'insurrection. Ce fut sur le canton de Vaud que commença cette nouvelle expérience.

Ainsi que dans tous les États soumis au Radicalisme, Lausanne avait alors pour chef d'opposition un avocat. Mais comme Neuhaus ou même Ochsenbein, cet homme de loi n'affichait rien de magistral, rien d'empesé dans ses diverses évolutions politiques. Il changeait de doctrines et de mœurs selon le vent. La fixité de ses idées tenait à la manière dont le matin il plaçait son chapeau sur sa tête. Henri Druey, esprit souple, caractère sans consistance et nature toute disposée par le sophisme à plaider dans la même heure les principes les plus contradictoires, se trouvait depuis longtemps à Lau-

Digitized by Google

sanne l'émissaire le plus adroit des Sociétés secrètes. La Jeune Suisse lui devait son extrait de naissance. Il avait rédigé à Villeneuve les statuts de cette association; mais, en procureur retors, Druey s'était ménagé un échappatoire. Espèce de Sancho-Pança, gros, court, massif, goîtreux et toujours prêt, par son incroyable mobilité, à saluer le soleil levant de la populacerie, cet avocat s'était transformé avec autant de promptitude qu'il changeait de langage. Inconstant dans ses affections et dans ses haines, audacieux dans le mal, lorsqu'il pressentait le triomphe du mal, c'était, à tout prendre, une de ces jattes de lait où le poison domine. Il avait dans la tête les vieilles chicanes de la basoche et les subtilités du conspirateur émérite. Membre du Grand-Conseil de Vaud depuis 1829, souvent appelé à représenter le canton dans les Diètes, Henri Druey s'était démenti au moins autant de fois qu'il avait pris la parole, et la parole, chez lui, n'est que l'accessoire de la plume. Il pérore sur tout, il écrit sur tout avec un de ces aplombs que rien n'étonne. En 1829, Henri Druey s'oppose au premier projet de réunion du pacte. Le pacte de 1815 lui paraît alors l'arche d'alliance, la garantie essentielle au maintien de l'ordre et de la liberté chez un peuple. Dix ans plus tard, après avoir passé par tous les serments des Sociétés secrètes, il se range du côté des Zuricois contre le docteur Strauss, niant la divinité de Jésus-Christ. En 1841,

Digitized by Google

il vote, c'est-à-dire il parle contre la suppression des couvents d'Argovie, et cet homme, dont la mobilité d'opinions a quelque chose de monstrueux, même dans notre siècle, eut un jour en sa vie où il plaida pour les Jésuites. Il écrivait en 1844 :

« Bien que nous soyons fort hostiles aux Jésuites, nous n'en déconseillons pas moins la proposition d'Argovie. Aucun article du pacte ne confère à la Diète un pouvoir aussi exorbitant, aussi destructif de la souveraineté cantonale, l'art. 1er d'où l'on tire tant de choses, pas plus que l'article 8 si dictatorial.

» Il faut voir les conséquences. Si la Diète, c'est-à-dire une majorité de douze cantons qui peut n'être pas la majorité de la Suisse, a le pouvoir énorme de supprimer les Jésuites contre la volonté des États qui veulent les conserver ou les introduire chez eux, nous ne voyons pas ce qui pourra échapper aux décrets suppressifs des majorités qui se succéderont. Aujourd'hui ce seront les Jésuites, demain les Radicaux, après-demain les Doctrinaires, puis le Juste-Milieu, ensuite les autres nuances du Libéralisme; après cela, ou avant, les Conservateurs. Alors viendra le tour, non-seulement des Rationalistes d'un côté et des Méthodistes de l'autre, mais de toutes les opinions religieuses. Les Catholiques supprimeront les Protestants, ceux-ci les Catholiques. Pas une âme n'échapperait. Bien entendu que la presse ne tarderait pas à subir le système de suppression

Digitized by Google

fédérale, comme elle a déjà fait l'expérience des suppressions cantonales. Dieu sait si les journaux qui s'extasient tant sur la proposition d'Argovie, n'en seraient pas les premières victimes, dans le cas où par malheur elle serait adoptée!

» Un pareil conclusum serait le plus grand service qu'on pourrait rendre aux Jésuites et au parti ultramontain; d'abord, parce que la persécution ne manquerait pas de les rendre populaires, ensuite et surtout, parce que l'on aurait consacré leur principe d'autorité absolue, en vertu duquel Rome et tous les despotismes étouffent les idées, les sectes, les associations, les livres, les journaux et les manifestations qui leur sont contraires. Ce serait une terrible arme qu'on leur remettrait entre les mains, pour le cas où ils viendraient à avoir le dessus. Accorder aux Libéraux le droit de supprimer les Jésuites, en refusant le même droit à ceux-ci, par le motif que les Libéraux et les Radicaux sont le bon parti, les Jésuites, le mauvais, cela ne serait pas soutenable, et ce serait encore imiter Rome qui veut la liberté pour elle à l'exclusion des autres, précisément parce qu'elle se dit infaillible, et prétend que hors elle il n'y aura pas de salut.

» De grâce, ne nous faisons pas Jésuites pour combattre les Jésuites; cela ne vaut pas mieux que le despotisme au profit de la liberté. Est-on sûr que, quand on aura chassé les Jésuites, on sera délivré

Digitized by Google

du Jésuitisme? Voyez la France : tous les décrets possibles ne l'ont pas préservée. C'est que les seules armes efficaces contre le Jésuitisme sont celles de la raison, une philosophie et une religion qui le surmontent, en satisfaisant à tous les besoins de l'esprit humain, celui de croire, comme celui de penser. »

Ne demandez pas à l'auteur de ces pages le secret des oscillations et des changements de son esprit. Druey ne répondrait que par une plaisanterie plus ou moins spirituelle. Il vous dirait qu'il a consacré sa vie au triomphe du progrès et qu'il roule avec lui. Druey se tromperait en cherchant à vous tromper. Le succès du Radicalisme ne l'occupe pas plus que la défaite des rétrogrades. Ce n'est pas là qu'il faut chercher le mystère de tant de variations que le génie de Bossuet ne pourrait jamais saisir au vol. Chez M. Druey, il y aplus d'intelligence et d'esprit de suite qu'on ne le suppose habituellement. Cet avocat si filandreux dans ses témérités, si plein d'audace dans la victoire, est à lui seul plus lâche que tous les barreaux ensemble. Il a peur, et ce sentiment dirige les innombrables inconséquences de sa vie. Sa perspicacité, ses exubérances de langage, ses génuflexions devant les multitudes qu'il ameuta, ses caresses aux puissants du jour, ses insultes aux vaincus, ses pantagruéliques démonstrations en l'honneur du pouvoir existant, tout s'explique par cette incommensurable lâcheté, le

Digitized by Google

trait distinctif de sa vie. Henri Druey n'a jamais été un homme, c'est une chose malléable et rien de plus.

Les Sociétés secrètes avaient sainement apprécié une pareille nature. Elles en firent le corrupteur en titre de son pays. Interprète de leur pensée, Druey put dire avec raison en parlant de Lausanne : « Nous ferons passer le niveau sur son aristocratie de moralité. » Cet homme ne pouvait en vouloir qu'à celle-là ; c'était la seule à laquelle il ne lui fût pas possible d'atteindre. Il était jugé depuis longtemps par les Sociétés secrètes ; Berne songea à l'employer dans l'intérêt de son ambition. Druey accepta le rôle qu'on lui destinait.

Le Grand-Conseil du canton de Vaud était réuni, le 11 février 1845, pour discuter les instructions qui devaient former le vote de ses députés à la Diète. Ce vote était relatif aux Jésuites, mot d'ordre que la Révolution se donnait alors sur sa ligne d'adeptes ou de dupes. A Lausanne, comme dans le reste de la Suisse radicale, il existait des journaux qui, inspirés par les Sociétés secrètes ou dévoués au prolétariat-voleur de l'alliance des Justes, cherchaient à fomenter dans le cœur des multitudes les plus criminelles passions. Ces journaux, frénétiques comme un vieux débauché qui n'a plus que des regrets, cherchaient à exaspérer les défiances et les misères de l'ouvrier. Ce vertige de la parole entretenu par Druey et propagé par la presse avait fait

Digitized by Google

de terribles ravages. On s'était efforcé de rendre le peuple révolutionnaire seulement; il s'improvisait communiste. Il dédaignait les leçons de Druey, afin de courir aux enseignements pratiques de Weitling. Pour forcer la main au Grand-Conseil et au Conseil d'État, un système de pétition contre les Jésuites avait été établi dans le canton protestant, où ne résidait aucun membre de la Compagnie de Jésus. Ce système avait produit tant bien que mal trente-deux mille signatures qui exigeaient d'autorité l'expulsion de tous les Pères suisses. Druey savait que la majorité dans les deux conseils serait opposée à cette démonstration. Il partageait ostensiblement l'avis des conservateurs vaudois; mais en secret, afin d'obéir aux injonctions de Berne, il préparait l'émeute qui devait le porter au pouvoir. Les assemblées populaires étaient en permanence. On les entendait préluder à leur victoire par des clameurs encore inusitées dans les langages humains. Cette populace ivre d'athéisme, dévorée de la soif du pillage, aboyait après la Providence que les Clubs venaient de lui supprimer. Dans les rues, muettes de stupeur, la foule de ces pétitionnaires qui n'avaient jamais su lire, jamais su écrire, hurlait avec des gestes sanguinairement impurs : Mort à tous ceux qui ont des domestiques! elle se dressait hideuse et avinée; puis elle vociférait : A bas le bon Dieu!

Pendant ce temps, les Conseils de l'État délibé-

Digitized by Google

raient. Ces Conseils, composés de Protestants timides, de Momiers fervents, de rigoureux Méthodistes et de Philosophes spéculatifs, étudiaient et mûrissaient la question soumise à leur examen. Le Conseil d'État déclarait : « Vu le pacte fédéral et l'état des faits, le canton de Vaud n'adhère pas aux arrêtés qui seraient présentés pour l'expulsion des Jésuites. » A la majorité de cent trois voix contre soixante-quatre, le Grand-Conseil prenait un moyen terme. Il décidait : « La députation votera pour qu'une invitation amiable et pressante soit adressée à l'État de Lucerne, pour l'engager à ne pas donner suite à son décret relatif à l'introduction de l'Ordre des Jésuites dans son canton.... La députation s'abstiendra d'accompagner cette invitation d'aucune espèce de menace. »

Briatte et Druey, deux Radicaux, étaient chargés de soutenir en Diète le vœu de Lausanne; mais Druey avait trompé ses collègues du Grand-Conseil. Il allait exploiter contre eux l'erreur pleine de droiture dans laquelle il les faisait tomber. A peine ce vote fut-il connu, que Druey, Blanchenay, Fischer, Delarageaz et Jeannin, membres du Grand-Conseil, se joignent à leurs complices, ameutés et armés depuis la veille. Le 14 février 1845, cette tourbe pénètre dans la cité par toutes les issues. A ses rugissements habituels de : Mort aux riches! A bas le bon Dieu! rugissements qui, d'un seul coup, décrètent

Digitized by Google

de prise de corps la Société et la Providence, viennent se joindre d'autres cris. Depuis plus de quatre ans, le Communisme attisait à Lausanne le feu des convoitises, qui brûle au cœur de quelques artisans paresseux ou débauchés. Il réveillait, il irritait les haines insensées d'une classe contre les autres; il soufflait à pleins poumons les jalousies et les colères; il désignait le riche et l'ouvrier intelligent aux fureurs de ses aveugles sicaires. Cet enseignement, dont le prolétariat-voleur de Weitling était la quintessence, portait enfin ses fruits. Druey se met à la tête du mouvement qu'il a provoqué. Il donne pour mot d'ordre : A bas les Jésuites! A bas le gouvernement!

Ce gouvernement, objet des répulsions de la multitude, était composé de Protestants conservateurs, devenus amis de l'ordre et de la justice depuis qu'il leur avait été permis de sonder l'abîme creusé sous leurs pieds. La sincérité de leurs convictions était un gage de tolérance qu'ils n'avaient pas toujours offert. Ce parti avait pour chefs MM. Monnard, Vinet, Secretan et Vuillemin, qui ressuscitaient sur les bords du lac de Lausanne le nom et les théories constitutionnelles des doctrinaires français. Disciples des Royer-Collard, des Guizot et des Broglie, ces hommes avaient, en 1840, pris fait et cause pour le Radicalisme vallaisan. Ils étaient les oracles de la secte méthodiste, ils espérèrent, à l'aide des mou-

Digitized by Google

vements populaires, propager leurs principes religieux dans la vallée du Rhône, et, avec cette ambition, ils servirent, autant qu'il fut en eux, à développer les idées démoralisatrices. « C'est de révolution en révolution que les sociétés se perfectionnent, » avait dit un jour M. Vinet. Ses collègues et lui allaient apprendre, comme tant d'autres, à maudire ces paroles, prononcées dans l'ivresse de l'orgueil et du succès, paroles qui conduisent à la barbarie par le mensonge. Au lieu de perfectionner, les Révolutions nouvelles n'apportent au monde que de nouvelles misères. Le pouvoir appartenait à ces doctrinaires. Mais, n'établissant aucune discipline dans leurs rangs, ne se soumettant à aucune organisation intérieure, n'ayant ni centre d'action ni autorité morale, ce parti ne sut jamais sacrifier au bien général une opinion individuelle, une idée, un plaisir, un préjugé ou une question d'amour-propre.

Entêtés comme des Vaudois, indolents et apathiques comme tous les hommes d'ordre, les conservateurs de Lausanne étaient restés paisibles spectateurs de la corruption. Ils avaient assisté, les bras croisés, à la lutte soutenue par le Communisme contre les principes sociaux. Tout en le déplorant, ils ne prirent aucune mesure pour en conjurer les effets. Ils croyaient assurer le repos du monde et le leur en fermant à double verrou la porte de leur chambre à coucher. En face de la persévérance dans

Digitized by Google

le mal, ils ne purent jamais se résoudre à l'union, à l'ensemble et à l'énergie. Ils se recommandaient la modération; ils s'admiraient dans leurs errements de juste-milieu; ils se glorifiaient même d'entendre leurs ennemis distribuer quelques pâles éloges à leur tolérance. Par l'éclat de ses lumières et la prépondérance de ses hommes de talent, Lausanne, un des plus importants États de la Confédération, pouvait espérer un rôle de médiateur entre les partis. La faiblesse et l'incurie des gouvernants lui ravit ce privilége de pacificateur.

Avec de semblables éléments au pouvoir, la chute des Doctrinaires était donc un fait prévu. Druey ne l'aurait pas tentée s'il eût pressenti quelque force de volonté parmi tous les hommes de probité et de talent que le canton voyait à sa tête. L'avocat radical, riche de l'argent de Berne, avait surexcité par l'ivresse mille passions pleines d'ignorance; il jeta sur la place publique cette tourbe, écume bouillonnante des crimes, de l'oisiveté, de la misère, de l'envie et de la paresse. Les troupes n'ont pas reçu d'ordres; elles ne savent à qui elles doivent obéir; elles restent l'arme au pied, attendant le résultat de l'insurrection[1]. L'insurrection a choisi pour théâtre la place du Montbenon, sur le lac de Genève. Elle s'y porte

[1] Le colonel Bontemps s'était fait fort de comprimer la sédition, si le Conseil d'État l'autorisait à arrêter Druey et Blanchenay. On refusa de lui accorder ce qu'il demandait.

Digitized by Google

en masse. Tandis que le Grand-Conseil et le Conseil d'État, mis hors la loi, sont destitués par une plèbe qui ne veut pas leur laisser l'honneur de se dissoudre eux-mêmes, Druey paraît en triomphateur sur le Montbenon. Des feux de joie ont déjà été allumés avec les arbres des promenades ou des jardins. A la lueur de ces incendies, autour desquels les Communistes mènent des danses sauvages, Druey est acclamé comme le père de la patrie. On l'appelle, on l'invoque. Il n'y a là ni tribune ni capitole. Druey aperçoit une échelle de maçon; il s'efforce d'y hisser sa sphérique personne. Il promène sur son auditoire aviné des yeux blafards; puis, de ce ton d'emphase qui caresse si doucement la fibre populaire : « Citoyens, s'écrie-t-il, c'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie. C'est celui du triomphe du peuple souverain. Lorsque le Conseil d'État a décrété la mise sur pied des troupes, le citoyen Blanchenay et moi nous nous y sommes opposés de toutes nos forces, et nous avons fait inscrire notre protestation au protocole. A la bonne nouvelle que les troupes réunies aux ordres du Conseil d'État lui désobéissaient, nous avons abdiqué : les troupes sont licenciées, le Grand-Conseil est convoqué pour demain. Il s'agit de savoir ce que nous allons faire? »

Au milieu de cet affolement de désordres, dans le tumulte des imprécations et des théories barbares

Digitized by Google

qui se croisaient, outrageant à la fois la raison humaine et les instincts moraux que la Providence a mis dans le cœur humain, des vœux horribles se faisaient entendre. On parlait de chasser les enfants du foyer domestique, de les dépouiller du champ paternel. De grotesques Titans ne craignaient même pas d'escalader le Ciel en idée, pour renverser le bon Dieu comme un gouvernement trop conservateur. Juché sur son échelle, Druey accueillait ces vœux néfastes. Il proclamait la sublimité, l'héroïsme de sa populace. Malgré lui, son front se couvrait de rougeur et de mépris. Il fallait distraire les vainqueurs, à la tête desquels montaient des idées de sang et de pillage. Druey trouva le mot de la situation : « Voulez-vous, s'écrie-t-il, inviter le Grand-Conseil à voter l'expulsion des Jésuites? » Une clameur universelle d'assentiment retentit sur le Montbenon. L'orateur reprend : « Voulez-vous inviter ce Grand-Conseil à se dissoudre? Voulez-vous, pour pourvoir aux besoins de la République, constituer un gouvernement avec des pouvoirs extraordinaires? (Oui! oui!) Eh bien! voici la liste des membres de ce gouvernement : Henri Druey, moi! »

Les émeutiers de Lausanne applaudirent, comme, dans une scène révolutionnaire de tous points semblable à celle-là, les Républicains du 24 février 1848 reçurent au Palais-Bourbon ou à l'Hôtel-de-Ville les membres du Gouvernement provisoire, qui se nom-

Digitized by Google

maient eux-mêmes[1]. Du Montbenon la révolte, qui ne rencontrait aucun obstacle, se dirigea vers le château, pour y installer le gouvernement de son choix. Aristote, promenant sur son dos de philosophe, dans les jardins d'Alexandre, une courtisane indienne, dut paraître moins ridicule aux Macédoniens que ne parut Druey descendant de son échelle pour être porté en triomphe par ses travailleurs. Ce César de contrebande n'avait désigné que des comparses. Les malfaiteurs du pays et les réfugiés enrégimentés sous les ordres des Clubs occupèrent la ville. L'église de Saint-François fut leur quartier-général. Pour ouvrir l'ère de la fraternité, ils assassinèrent à coups de baïonnette et de poignard deux Vaudois, dont l'attitude morne semblait un blâme indirect jeté à la Révolution. Saint Paul avait dit : « Nous cherchons la cité future, » et dans les ardeurs de sa foi, qui lui servait de boussole, le Christianisme lui était apparu. Les aveugles du Radicalisme faisaient retentir le même vœu ; mais, ayant sur les yeux le lourd bandeau du scepticisme, ils ne savaient ja-

[1] D'autres orateurs prirent la parole dans cette saturnale de la démagogie. M. Jules Eytel félicita les citoyens de l'œuvre sublime qu'ils avaient accomplie, et M. Delarageaz eut un moment d'éloquence que Démosthènes et Cicéron lui auraient envié. Il se découvrit la tête pour s'adresser plus respectueusement au peuple, son maître. A peine l'orateur a-t-il prononcé le sacramentel : Citoyens, que mille voix lui crient : « Couvrez-vous, couvrez-vous ! » Delarageaz, ému de cette attention, répond : « C'est égal, j'ai beaucoup de cheveux. » Et sa harangue finit à ce trait presque aussi ridicule que la révolution du 14 février.

Digitized by Google

mais vers quelle partie de l'horizon ils devaient porter leurs pas. La foi faisait défaut à leurs doutes, ils se plongèrent dans la négation de la Société, de la Religion et de la Famille.

Inauguré sous de pareils auspices, le nouveau gouvernement ne pouvait être que le misérable serviteur des passions. Au grand étonnement du *Journal des Débats*, 20 février 1845, « le débat n'est plus entre les partisans et les adversaires des Jésuites, il est entre les révolutionnaires et les conservateurs. » Il y était toujours resté, et Druey, qui n'avait pas de disciples de saint Ignace à persécuter, s'acharna sur tous ceux qui professaient un culte quelconque ou qui réclamaient une ombre de liberté. Les élections pour les conseils se firent comme tout se fait en révolution. Les hommes paisibles, redoutant les injures ou les mauvais traitements, restèrent dans leurs demeures, heureux de se croire oubliés. Les bandes armées que Druey tenait au service de Neuhaus votèrent seules. Elles composèrent un gouvernement à leur image, puis en quelques mois ce gouvernement confisqua tous les droits du peuple, détruisit tous les éléments de prospérité, et s'improvisa le persécuteur de toutes les croyances. M. Bluntschli, président du Grand-Conseil de Zurich, caractérisa ainsi la révolution vaudoise : « Il est vrai de dire que le canton de Vaud était heureux avant le 14 février. Il était vanté dans la Suisse

Digitized by Google

comme le modèle d'une République libre et bien administrée. Et maintenant? La révolution du 14 février a flétri cette gloire du canton, et la route qu'elle a parcourue depuis ce jour est marquée par des ruines. Les hommes les plus nobles et les plus éminents qui se sont distingués dans l'Église, dans la science ou dans les œuvres d'utilité publique, et qui ont fait honneur à leur nation, ces hommes se sentent aujourd'hui oppressés, comprimés, un grand nombre est persécuté. Il peut être de style officiel dans l'État de Vaud de célébrer les merveilles de la démocratie absolue, néanmoins nul peuple vraiment républicain n'ira chercher là son modèle. »

M. Bluntschli avait flétri le système socialiste de Druey; il comparait le Radicalisme vaudois à la tyrannie des empereurs païens, au dévergondage des sans-culottes de 1793, et il avait raison. Druey n'a pas de Jésuites à offrir en pâture au peuple qu'il s'est créé. Il le lance contre les méthodistes, les pasteurs momiers [1] et les ministres de l'Église réformée. Il a

[1] On appelle *Momiers* les Protestants les plus fervents, ceux qui pratiquent et qui ont toujours à la bouche le nom du divin Rédempteur. Le 3 mai 1817, la compagnie des pasteurs calvinistes de Genève poussant le protestantisme à sa dernière conséquence, défendit de prêcher la divinité de Jésus-Christ. Intolérante comme toutes les sectes, elle exclut du ministère pastoral les aspirants qui refusaient de souscrire à cette formule d'apostasie. Deux ou trois seulement eurent la force de résister à une semblable injonction. Avec quelques adhérents, ils persévérèrent dans la croyance de la divinité du Sauveur. On les excommunia, on les bannit; puis, pour les rendre méprisables aux yeux du

Digitized by Google

rédigé une constitution; il exige que les ministres lisent du haut de la chaire la proclamation par laquelle il engage les citoyens à accepter son projet. Le clergé, qui, dans le naufrage de son unité calviniste, a néanmoins sauvé une parcelle de sa foi, refuse de mêler la religion à la politique. Il n'obtempère pas aux ordres du dictateur; Druey le soumet à toutes sortes de vexations. Il le sécularise, il l'excommunie. Le nouveau gouvernement permet les Sociétés secrètes, il ne veut pas tolérer la prière [1].

Un père de famille réunit ses enfants autour du foyer domestique à Oron. C'est un dimanche, ils veulent invoquer Dieu selon leur conscience. Cette liberté du for intérieur n'est pas même laissée aux Vaudois. Les sicaires du Radicalisme veillent par-

peuple, on les surnomma Momiers, c'est-à-dire partisans d'un culte suranné, d'une croyance momie. D'autres calvinistes prétendent que ce nom fut donné à ces dissidents parce que, par une ridicule momerie, ils affectaient un sentiment de foi qu'ils n'avaient pas au fond du cœur.

[1] Un seul décret fera connaître de quelle manière les gouvernements nés des Sociétés secrètes entendent la liberté. Le conseil d'État du canton de Vaud arrête :

« Art. 1er. Toutes réunions religieuses en dehors de l'Église nationale et non autorisées par la loi sont dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre interdites dans le canton.

» Art. 2. En cas de désobéissance ou de résistance à la défense faite par l'art. 1er, les réunions qui y sont mentionnées seront dissoutes, et les personnes qui auront résisté aux autorités seront traduites devant les tribunaux, pour être punies conformément au code pénal.

» Art. 3. Les pasteurs et ministres démissionnaires ou autres personnes qui auraient officié dans ces réunions seront renvoyés dans leur commune d'origine, s'ils n'y sont pas déjà domiciliés. »

Digitized by Google

tout. Malgré l'inviolabilité du domicile, ils pénètrent dans cette maison, ils accablent de coups le père et les enfants. Ces infortunés ont le courage de se plaindre et de demander justice. Le gouvernement radical répond : « Attendu que le culte de l'Église nationale est seul garanti par l'État, que l'État ne doit aucune protection à ces assemblées, et qu'il doit encore moins user de mesures préventives en leur faveur, refuse. » A Échallens, des sœurs de charité protestantes, connues dans le pays sous le nom de Diaconesses, se voient pendant la nuit en butte aux attaques. On investit leur demeure; des coups de fusil retentissent à leurs oreilles, on brise leurs portes, on saccage leurs meubles, on foule aux pieds la sainte Bible. Le gouvernement n'ignore aucun de ces détails; il ordonne à la justice de ne faire ni enquête ni poursuite.

Druey s'est constitué l'avocat de la force brutale. Intelligence qui aurait de l'élévation, si elle pouvait se soustraire à un profond sentiment de faiblesse, l'orateur du Montbenon n'a pas assez d'axiomes tranchants et de phrases sonores pour diviniser la matière. Sa maxime d'État, la seule à laquelle il n'a jamais rien changé, se résume à proclamer : « Les véritables citoyens sont ceux qui ont la force en main, ceux qui peuvent faire prévaloir leur opinion l'épée au poing. » Le peuple pour lui, c'est la révolution et l'émeute en permanence. « Le gouverne-

Digitized by Google

ment, disait-il pour légitimer ses persécutions, a condamné les ministres, parce que le pays, l'opinion publique le voulaient, car l'opinion publique, ce n'est pas tel salon, tel cercle choisi. Elle ne se trouve pas dans les oratoires, mais dans la rue. »

Au dire de ces Radicaux, la rue seule a le droit d'exprimer son opinion. La rue est l'expression de la majorité, la souveraineté populaire, la justice suprême, la loi divine et la loi naturelle. Il faut que le gouvernement permette tout, ose tout, fasse tout, tienne tout. Le peuple a chassé ses tyrans, il le devient à son tour. Il a des flatteurs, il veut exercer tous les monopoles. Le despotisme lui était insupportable en haut; ce peuple l'exerce en bas avec des insolences et des abrutissements qui feraient honte à Néron. Druey lui apprend que Dieu se résume dans le peuple; le peuple marche à la conquête de l'arbitraire et du mal. Avec de semblables principes commentés par de tels hommes, il est facile de concevoir que le canton de Vaud se vit rapidement obligé de descendre du rang qu'il occupait. Le crédit fut ébranlé, le prix des immeubles baissa chaque jour; les emprunts pour couvrir de folles ou de coupables dépenses s'effectuèrent avec les plus grandes difficultés. Les étrangers s'éloignèrent d'un pays qui semblait frappé de la malédiction céleste; les Vaudois eux-mêmes renoncèrent à leur terre natale. L'impiété y régnait avec le communisme; l'abbé

Digitized by Google

Gioberti adopta Lausanne comme l'asile de ses prédilections et le lieu de son repos. Il avait construit sa tente sur cette montagne où n'apparaissaient que des Élie de l'athéisme et des Moïse de l'anarchie; il songea à payer sa dette d'hospitalité. C'était aux cris de : Mort aux Jésuites! à bas le bon Dieu! que les démagogues de Lausanne triomphaient. Il choisit un moine apostat pour éditer et publier le *Jesuita moderno.*

Druey, avec ses inconsistances de caractère, voulait atteindre au but que les Sociétés secrètes proposèrent toujours à leurs adeptes. Il n'était ni catholique ni protestant. L'Église calviniste ou luthérienne le laissait aussi indifférent que l'Église de Jésus-Christ. Il inventa une religion d'État dont il se fit le législateur, le moraliste, le prophète et le pontife suprême. Dans leur synode de Lausanne, les pasteurs du culte réformé n'avaient jamais pu s'entendre pour se créer un point commun de foi. Ils étaient depuis de longues années à la recherche d'une Église. Druey leur proposa d'abord, puis leur infligea ensuite la sienne, qui n'eut d'autre doctrine que la croyance dans l'État radicalisé. Ces pasteurs avaient souvent reproché aux Catholiques et notamment aux Jésuites de ne jamais vouloir accepter de nouveaux dogmes et de se défier du Radicalisme, dont les Protestants essayèrent dans le principe de se faire un allié. Cet allié se servit d'eux pour gran-

Digitized by Google

dir et corrompre. Quand il se crut assez fort pour marcher sans lisière, il prouva aux Vaudois de quelle manière il entendait appliquer la liberté.

Les pasteurs la réclamaient, le gouvernement les destitua comme Jésuites. Il persécuta tous les cultes. Il exila, emprisonna, dépouilla les disciples de la réforme, il ferma les temples [1] et menaça de faire des martyrs. Le Protestantisme n'eut pas assez de foi pour l'attendre sur ce terrain. Les Jésuites et les prêtres catholiques s'y seraient fait tuer avec bonheur; lui se soumit sans réserve aux lois religieuses que dictait le Radicalisme. Druey entrait dans une voie semée d'écueils. Il frappait à gauche; il frappait à droite; il nivelait la résistance; il exaspérait ces natures toujours dévorées d'une perverse activité, et qui, de peur d'être soupçonnées de tiédeur, se précipitaient vers les plus coupables excès. Le gouvernement anglais se trouvait blessé dans ses tendances religieuses. Druey apprit le mécontentement du cabinet de Saint-James; il chercha à le conjurer par des explications peu satisfaisantes. M. Morier, ambassadeur d'Angleterre en Suisse, fut l'intermédiaire de ces explications, et il dut communiquer aux Radicaux de Lausanne la note suivante : « Le

[1] Le Vallais catholique s'empressa d'ouvrir ses portes aux dissidents vaudois. Les Protestants avaient dit et répété mille fois que les Vallaisans étaient d'une rare intolérance. C'était sur ce territoire occupé par des Jésuites qu'ils trouvaient un asile contre la persécution et qu'ils pouvaient célébrer leur culte en liberté.

Digitized by Google

gouvernement de Sa Majesté ne comprend point, disait lord Aberdeen, comment les lois et la situation du canton de Vaud pourraient justifier la violation des principes élémentaires de la liberté civile et religieuse, principes dont le maintien forme le trait caractéristique des États civilisés.

» Bien loin de là, le gouvernement de Sa Majesté s'attendait que les cantons qui se disent libéraux se montreraient jaloux de respecter non-seulement les droits de leurs confédérés, mais surtout les libertés de leurs propres citoyens.

» Je vous ai déjà remarqué que le respect que le gouvernement de Sa Majesté a pour l'indépendance des cantons suisses, comme de tout autre État souverain, lui aurait défendu d'exprimer son opinion d'une manière officielle, ainsi qu'il le fait aujourd'hui. Mais puisque le gouvernement vaudois en a appelé au jugement de Sa Majesté, le cabinet ne pourrait avoir une meilleure occasion de manifester le vif intérêt qu'il porte à la Confédération, dont le canton de Vaud est un membre si important; il déclare donc en toute sincérité, mais aussi avec un profond regret, que si le gouvernement de Lausanne persévère dans sa politique, relativement aux affaires religieuses, la position du canton, comme celle de la Suisse, se compliquera nécessairement de nouvelles difficultés; car on verra se prolonger les dissensions que le gouvernement de Sa Majesté a déjà

Digitized by Google

eu l'occasion de déplorer, et la violation du pacte fédéral compromet sérieusement l'indépendance nationale de tout le peuple suisse. »

Cette leçon était dure ; elle humilia Druey sans le changer. Ce révolutionnaire avait eu une calomnie ou une insulte pour toutes les vertus. A peine a-t-il escaladé le pouvoir que, comme tous les démagogues, il se plaint d'être calomnié. On l'entend soupirer des élégies en l'honneur de son martyre et préparer dans les caisses de l'État une petite chapelle à sa probité méconnue, à sa tolérance incomprise. Treichler, porte-voix du communisme à Zurich, venait d'être chassé de ce canton ; Lausanne le reçut avec joie. Il y ouvrit un cours de socialisme sous les auspices de Druey. Bientôt Treichler ne suffit plus à rompre le pain de la parole de mensonge aux robustes crédulités que le pays de Vaud recrutait sur tous les grands chemins. Victor Considerant lui fut adjoint. L'enseignement du phalanstère plaisait aux réfugiés qui n'avaient rien à perdre, aux apostats qui s'étaient débarrassés de toute croyance comme d'un vêtement inutile, et aux ouvriers qui n'avaient jamais travaillé. Après s'être dispensés des préceptes d'une Église, ils aimaient à se savoir au-dessus des commandements de Dieu et des principes de la loi naturelle. Le gouvernement de Vaud s'était donné des maîtres de son choix. Il avait Treichler pour faire respecter la propriété et Victor Considerant

Digitized by Google

pour prêcher la vertu selon le fouriérisme [1] ; il se crut autorisé à se passer de toute autre doctrine. L'université de Lausanne comptait avec orgueil dans ses chaires des hommes d'un mérite éminent et qui, par leurs discours comme par leur vie, avaient donné plus d'un triste gage à l'esprit révolutionnaire. Mais Vinet, les deux Secretan, Herzog, Vulliemin, Melegari, Zündel et de Fellenberg ne consentirent pas à prostituer leur enseignement sous la férule du communisme. L'anarchie a peur des lumières. Druey fit passer son niveau sur cette aristocratie du talent. On destitua tous les professeurs ; ils furent rempla-

[1] Le citoyen Proudhon, excellent juge en pareille matière, a défini en ces termes la doctrine que le gouvernement révolutionnaire de Lausanne faisait distribuer à son peuple par l'intermédiaire du citoyen Considerant : « Nul ne sait encore tout ce que renferme de bêtise et d'infamie le système phalanstérien. » (*Qu'est-ce que la Propriété ? 2e mémoire*, 1848, p. 119.)

Dans son *Avertissement aux Propriétaires*, p. 47, le citoyen Proudhon continue : « Je voudrais savoir si les chefs de l'école phalanstérienne ne se moquent point entre eux de tous les systèmes, celui de Fourier y compris ; je voudrais savoir si la *phalange* n'est point une gageure et M. Considerant un joyeux mystificateur. »

Et à la page 58 du même *Avertissement* : « On m'a dit, reprend l'adversaire de la propriété, qu'en appliquant au système de Fourier les qualifications de bêtise et d'infamie, j'avais fait un acte de justice un peu sévère ; la seule modification à laquelle je puisse consentir serait de changer les expressions ci-dessus contre celles d'ignorance et d'immoralité. »

« Fouriéristes, s'écrie le citoyen Proudhon à la page 65, vous n'êtes que des menteurs et des hypocrites ! »

Et à la page 69 : « Les théories érotiques du fouriérisme sont aussi dégoûtantes que ridicules. »

Digitized by Google

cés par des adeptes du phalanstère ou par des justes du prolétariat-voleur. Les moins malfamés pensaient que l'on faisait fortune sans travail et sanséconomie.

Ce qui se pratiquait pour l'Université se fit à l'égard de tous les emplois. L'esprit démagogique n'avait pas assez de protestations à enregistrer, lorsqu'un gouvernement croyait de son devoir de révoquer un fonctionnaire public. On s'empressait d'en fabriquer un thème d'opposition. A peine le Radicalisme fut-il au pouvoir que sa politique ne s'appuya que sur des exclusions en masse. L'expérience des affaires, une moralité à l'épreuve du soupçon, la plus incontestable probité, rien ne put suffire pour garantir d'honnêtes employés d'une brutale destitution. Il fallut être communiste de la veille pour gouverner le lendemain. Le cumul et le népotisme envahirent les diverses fonctions. Des pédagogues se trouvèrent tout à la fois présidents de tribunal, présidents du conseil municipal, substituts du préfet, ministres de l'Église nationale et présidents des écoles. Ce ne fut pas tout; on ne se contenta point d'exclure les amis de l'ordre qui craignaient la souveraineté de la rue, on frappa d'ostracisme les pères de famille, les ouvriers honnêtes et les prolétaires qui, sans se mêler des événements, voulaient vivre à la sueur de leurs fronts. Druey et Blanchenay arrêtèrent que c'est un devoir de donner pour les travaux de l'État la préférence aux maîtres et aux ouvriers attachés à l'or-

Digitized by Google

dre de choses actuel en écartant ceux dont l'hostilité est notoire.

A dater de ces jours d'opprobre, le canton de Vaud ne s'appartint plus. Il fut un annexe des Sociétés secrètes et un repaire de communistes. Il avait brisé le joug de Berne en 1803. Le pacte de 1815 l'avait complétement libéré; en 1845, sa révolution le fit retomber dans son ancien esclavage. Pour le Radicalisme, ce canton était une précieuse conquête. Aussi Berne célébra-t-il cette victoire par une salve de cent et un coups de canon. Des clameurs d'une joie insensée annoncèrent à la Suisse que Berne régnait sur le pays de Vaud, province inféodée aux caprices de son suzerain et temporairement administrée par Druey et ses complices. Berne n'était pas Vorort; il s'empressa néanmoins de saluer le nouveau frère en Radicalisme qui lui naissait; il le reconnut comme gouvernement, et afin de contenir le peuple, dont Druey redoutait l'indignation, Berne mit ses troupes à la disposition des émeutiers de Vaud.

Par cette accession à la ligue des clubs, le canton de Fribourg se trouvait complétement enclavé et les Vallaisans étaient refoulés dans leurs montagnes. Berne touchait à l'Allemagne par Argovie, à la France par le Porrentruy, à la Savoie par le canton de Vaud. Il occupait ainsi la moitié occidentale de la Suisse. Vaud contient un territoire de cent quatre-vingt-quatorze lieues carrées et une population de 183,382

Digitized by Google

âmes. Ce pays, bordé dans presque toute sa longueur par le lac Léman et au nord par le lac de Neuchâtel, qui lui sert de communication avec Berne, est doté de routes magnifiques. Ses divers arsenaux renferment une partie du matériel militaire de la Confédération.

L'importance du canton de Vaud était grande. Il entrait dans la ligue des États radicalisés; il se faisait l'ennemi des cantons catholiques. Ce fut pour Berne une nouvelle occasion de fortifier son parti. Neuhaus, de Tavel et Weber, les plus ardents promoteurs de cette politique, semblaient reculer devant ses conséquences. L'hésitation du maître faisait hésiter quelques disciples plus clairvoyants que les autres. On se sentait à la veille des plus graves événements, et on cherchait à les ajourner par tous les faux-fuyants imaginables. Zurich, alors directoire fédéral, se trouvait plongé dans les mêmes incertitudes.

Moins perverti que le peuple bernois, celui de Zurich avait des instincts de conservation, parce qu'il ne s'était pas dépouillé aux pieds des professeurs d'athéisme de tout sentiment de foi. Il croyait, il pratiquait, il ne se laissait point emporter par le doute vers la ruine et la démoralisation sociale. La vigilance zwinglienne de ses ministres était taxée d'intolérance et de fanatisme; mais ces accusations ne suffirent pas pour amener la saine partie de la population aux idées démagogiques. Les magistrats,

Digitized by Google

nés des révolutions subies depuis 1830, se trouvaient séparés les uns des autres plutôt par des nuances que par des principes. Ils avaient convoité le pouvoir et fait pour l'obtenir une opposition souvent injuste. Ils désiraient le conserver. Leur seule politique consistait donc alors à ralentir la marche du Radicalisme, à prêcher la fraternité aux cantons primitifs et à interposer l'autorité d'une bienveillance conciliatrice dans les deux camps. Avec un pareil système, on devine bien que Zurich aurait toujours sacrifié les États fidèles, qui ne menaçaient pas, aux turbulentes exigences des Sociétés secrètes. L'amour de la paix était poussé si loin que certains magistrats zuricois, quoique bien persuadés du bon droit de la cause catholique, n'auraient pas craint de blesser la justice dans l'espérance d'arracher au Radicalisme un demi-sourire de satisfaction. Ce sentiment d'égoïsme, de peur ou de vanité, qui porte la plupart des modérés à toujours se jeter au cou des ennemis de l'ordre social, n'était pas l'unique préoccupation du gouvernement. Mère du Protestantisme suisse, sœur aînée de Berne dans la Confédération, Zurich ne voyait pas sans jalousie sa rivale donner l'impulsion et se placer en tout et partout à la tête du mouvement. En prenant une attitude aussi loyale que ferme, Zurich pouvait contrebalancer par le bien ce que Berne réalisait par le mal. Pour cela il n'y avait qu'à se placer sur le terrain du pacte fé-

Digitized by Google

déral et appeler autour de soi les résistances éparses, les bonnes volontés disséminées et les croyances attaquées. Il n'était plus possible de se cacher que Berne tendait à devenir la capitale d'une république unitaire. Le protestantisme étroit et morose de Zurich ne lui permit pas de conjurer sa ruine en sauvant la Suisse.

De temps à autre il expulsait bien de son territoire les docteurs du Communisme que les Sociétés secrètes y jetaient. Pour conserver des relations de bon voisinage avec l'Allemagne, il sévissait par intervalle contre des réfugiés isolés et que la diplomatie lui signalait comme des agents de trouble, mais là s'arrêtaient ses efforts de conservation. En faisant un pas de plus vers l'ordre, on se trouvait dans le camp catholique; il fallait s'allier aux cantons primitifs pour la défense du lien fédéral. Zurich n'osa jamais franchir ce défilé que trois cents ans d'inimitiés religieuses avaient fermé et qu'un jour de suprême danger devait rendre praticable à tous les hommes intéressés au triomphe de la justice. L'anarchie et le principe de sage liberté étaient en présence. Par un fatal respect humain, Zurich s'abandonna sur la pente des révolutions. Neuhaus et ses familiers de l'inquisition radicale avaient toujours espéré qu'au dernier moment ce canton n'aurait pas l'énergie d'adopter une irrévocable détermination. Avec ses chefs méticuleux et cherchant à

Digitized by Google

faire de la modération une marchandise, Zurich devait tomber dans le piége que Berne lui tendait. La chose arriva comme les Radicaux l'avaient prévu.

Ils persuadèrent à leur rivale qu'il était impossible de mettre en question sa prééminence. Dans le cas où une république unitaire se substituerait à la Confédération dont les avantages ne compensaient pas les inconvénients, Zurich était de droit la cité première et personne ne songeait à lui disputer son rang. Neuhaus déploya dans cette négociation une véritable habileté. Il séduisit, il entraîna le gouvernement zuricois, qui dut, moitié de gré moitié de force, entrer dans la conjuration. Cependant le Vorort ne pouvait pas, sous les yeux des puissances, se permettre une flagrante violation des lois. Les Corps francs se disposaient à marcher contre Lucerne. Le canton directeur convoqua dix-huit bataillons. Des compagnies d'artilleurs et de carabiniers furent aussi mises sur le pied de guerre. Le but de ces armements n'était un mystère que pour la diplomatie. On annonçait partout qu'au premier succès des Corps francs, l'armée fédérale devait intervenir et achever légalement la conquête des États primitifs. La victoire des Catholiques anéantit ces projets; mais elle surexcita la fureur des démagogues zuricois. Ils en firent porter la peine aux conservateurs du Conseil primitif. Le 4 avril, on devait procéder à l'élection de ses membres. Une faible majorité se

Digitized by Google

prononce en faveur des Radicaux. M. Mousson était bourgmestre de Zurich et président de la Diète. Ce revirement inattendu le frappe de stupeur. Ses amis, qui ne cessaient de chercher des atermoiements, comprennent avec lui qu'ils ont été joués. Ils se démettent de toutes leurs fonctions et sont remplacés par des candidats agréables à Berne.

Le 5 avril, la Diète, ajournée pour laisser aux Corps francs la liberté de faire leur coup, se réunit sous la présidence de M. Furrer. Le nouveau Vorort n'aura pas les timidités et les scrupules de ses prédécesseurs. Il va marcher de concert avec le Radicalisme. Son premier soin est de nommer deux commissaires fédéraux, Hœssly et Nœff. Ils ont mission de dissoudre les Corps francs et de recommander la clémence au gouvernement de Lucerne. Les Catholiques n'avaient pas besoin de cette injonction. Leur mansuétude avait été calomniée le lendemain de la victoire; ils ne doutaient pas qu'il y eût complot pour la calomnier encore. On ne leur parlait que d'amnistie, en vociférant contre eux les plus implacables menaces; Lucerne résolut à son tour de parler de justice. Ce canton proposa à la Diète de rayer des cadres de l'armée fédérale les officiers qui avaient commandé dans l'expédition des Corps francs. Le 20 avril, cette proposition, toute d'équité, et qui était une satisfaction donnée à la morale publique, ne réunit pas la majorité voulue. Ce jour-là même,

Digitized by Google

Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Fribourg, Zug, Bâle-ville, Appenzell (intérieur) et le Vallais déclarent que jamais et dans aucune circonstance ils ne mettront leurs contingents sous les ordres d'officiers qui trahissent leur foi militaire. Il fallait une réponse péremptoire à cette détermination embarrassante. Le 22 avril, la Diète s'ajourne après s'être assurée que les Corps francs prisonniers sont bien traités à Lucerne. L'iniquité de la majorité était si palpable dans l'affaire des Corps francs, les plaintes de l'Europe devenaient si vives, que, le 11 août, la Diète se décide à sanctionner par quatorze voix la proposition des cantons primitifs. Elle déclare que les officiers fédéraux qui ont pris part à l'invasion de Lucerne seront rayés des cadres de l'armée.

Les Corps francs venaient d'être flétris même par leurs instigateurs ou par leurs complices. On essaya d'adoucir cette blessure saignante en réveillant les vieux échos du Jésuitisme. On chercha à passionner le débat, à accuser l'ordre de Saint-Ignace des divisions dont la Suisse était le théâtre; mais l'éloquence des orateurs ne trouva plus les chaudes sympathies, les acclamations enthousiastes, les terreurs feintes qu'ils avaient provoquées jusqu'à ce jour. Chacun comprenait que la Diète ne pouvait plus s'offrir à l'Europe en holocauste de ridicule. On jugeait plus sainement la position. Elle paraissait affreuse. La Diète refusa d'aller plus avant. A quatre

Digitized by Google

fois différentes, on proposa d'exclure les Jésuites de l'Helvétie ; à quatre reprises, l'Assemblée fédérale prononça que cette question n'était point de sa compétence, et qu'en y touchant elle violerait le droit et la souveraineté des États.

Zurich se voyait donc, comme le canton de Vaud, obligé de travailler par le Radicalisme au triomphe de Berne et à la ruine de la Confédération. Ses intérêts étaient aussi froissés que son orgueil. Furrer et ses adhérents, que le pouvoir enivrait, s'avouaient bien qu'ils seraient dupes du machiavélisme bernois ; mais, engagés dans le labyrinthe des Sociétés secrètes, toujours menacés de l'impopularité que la Révolution attache au nom de conservateurs ou de modérés, ils n'osaient plus reprendre le rôle dont Mousson s'était si mal tiré. La Révolution les poussait plus loin qu'ils n'auraient voulu aller ; ils se laissèrent conduire par elle en aveugles.

Situé au nord de la Suisse, borné dans toute sa partie occidentale par le canton d'Argovie, Zurich ne tarda point à entraîner dans son mouvement Schaffhouse, Thurgovie et Glaris. Ces quatre États, sur une population réunie de 377,630 habitants, ne comptent que 25,385 Catholiques, inégalement répartis et sans aucun moyen de réclamer leurs droits confessionnels. Glaris surtout, par le fait seul de sa nouvelle Constitution radicale, leur enleva l'égalité religieuse et civile dont ils jouissaient auparavant.

Digitized by Google

On les persécuta ainsi que, dans le même temps, Berne asservissait les fidèles de Porrentruy, ainsi que Vaud se faisait un cruel devoir de tourmenter les Protestants et ceux qui n'acceptaient pas le culte de Druey. Dominés par les Radicaux de Zurich, dans l'esprit desquels les leçons du docteur Strauss avaient fait germer toutes les dépravations, ces quatre États renforcèrent l'armée des Sociétés secrètes. Ils formaient une étendue de deux cent cinquante lieues carrées, et ils cernaient de plus près les cantons catholiques.

Appenzell, complétement enclavé dans le canton de Saint-Gall, avait été divisé en 1579. Pour obtenir la paix, que des guerres de religion ne cessaient de troubler, cet État avait été séparé en deux parties distinctes. L'une, nommée Appenzell (Rhodes intérieures), ne contenait que des Catholiques. L'autre Appenzell (Rhodes extérieures) était toute protestante, et renfermait une population beaucoup plus considérable que la première. Ces deux fractions de canton se régissaient, s'administraient à leur guise. Rhodes intérieure ne comptait que 9,796 Catholiques, tandis que Rhodes extérieure voyait sa population protestante s'élever au chiffre de 41,080 âmes. Elle n'avait pour culte et pour politique que la volonté de Zurich, sa mère dans la foi zwinglienne. Sans examen, mais aussi sans passion, elle se mettait à la suite de l'opinion dominante à Zurich, et

Digitized by Google

ne s'inquiéta jamais du motif qui déterminait un changement. Les Catholiques, de leur côté, vivaient dans un isolement complet. Ils s'étaient attachés à la foi de leurs ancêtres par une ardeur de conviction que le temps n'avait point affaiblie. Ils se savaient ignorés, perdus au milieu des sectes différentes engendrées par le Luthéranisme; ils restèrent immobiles lorsque autour d'eux tout changeait. Ils gardèrent leurs lois antiques, leurs vieux usages, et, quand l'heure des persécutions sonna, ils eurent des vœux et des prières à offrir pour la cause des cantons primitifs. C'était tout ce que l'éloignement leur permettait de faire en faveur des Catholiques. En Diète, les votes d'Appenzell, sans cesse contradictoires, s'annulaient l'un par l'autre, comme ceux de Bâle-ville et de Bâle-campagne, mais l'accession de Rhodes extérieure aux principes du Radicalisme n'était point à dédaigner. Dans la balance des destinées de la Suisse, elle pesait de tout le poids de quarante mille nouveaux ennemis.

Le Tessin, en dehors des limites naturelles de la Suisse, à laquelle il ne se rattache que par la route du Saint-Gothard au canton d'Uri et par quelques passages dans les montagnes des Grisons, n'avait aucun intérêt à se joindre à la ligue de Berne et de Zurich. Ce canton se prétendait catholique. Sa population laborieuse ou intelligente l'était en effet; mais, soumise à la domination des assassins de

Digitized by Google

Nessi, elle se trouvait conservatrice pour assister à la destruction. Il n'y avait chez elle ni accord ni volonté afin de se débarrasser des maîtres que la Révolution lui imposait. Ces maîtres avaient été les disciples du Carbonarisme italien. Ils avaient sucé à cette école le venin de tous les préjugés antisacerdotaux qui, peu à peu, s'étaient tranformés en une haine profonde, invétérée contre le Christianisme. Les réfugiés lombards et romains, les frères Ciani surtout, l'avaient entretenue à l'aide de leur fortune et de leur dépravation intellectuelle. Ils rêvaient, dans la vallée de Bellinzone, à bouleverser de nouveau le pays qui les rejetait de son sein ; mais ce n'était pas seulement à une révolution qu'ils voulaient aboutir. Leurs espérances allaient plus loin ; elles menaçaient le Saint-Siége. Les dents de ces obscurs conspirateurs s'apprêtaient à broyer la pierre sur laquelle Dieu a bâti son église. Et dans la folie de leur exaltation, ils ne parlaient pas moins que d'étouffer toutes les croyances au cœur de l'homme.

Ces songes de cerveaux malades frappèrent l'imagination des Tessinois que l'esprit libéral avait gagnés à sa cause. Ils se firent les satellites de Berne, et, Neuhaus aidant, ils devinrent en peu d'années les plus cyniques aventuriers du Radicalisme. Avec cette corruption italienne, qui va puiser ses images et ses lubricités dans l'atmosphère de l'Aretin, les Carbonari tessinois effrayaient l'impudeur alle-

Digitized by Google

mande, plus retenue, plus discrète dans ses épanchements. Les Bernois n'avaient pas assez de moqueries à prodiguer à leurs Italiens du canton de Tessin. Dans les Diètes, lorsque le député de cet État prenait la parole, il était toujours accueilli par un dédaigneux sourire. Ces Allemands, ces Français de Neuchâtel, de Lausanne et de Genève ne pouvaient se faire au flux de paroles, à la multiplicité de gestes qui cherchaient à suppléer à la logique absente. La période italienne échouait devant l'esprit des uns et le bon sens des autres. On ne tenait compte au Tessin que de son zèle anticatholique; pour capter quelques applaudissements, il tenta d'en outrer les démonstrations. Il se fit persécuteur puisqu'il ne pouvait pas être autre chose. Dans la session de la Diète, où les Corps francs furent sacrifiés à la raison d'État, le Tessin se crut obligé de suivre l'exemple d'hypocrisie que ses complices lui donnèrent. Il avait fait violence à sa nature; elle ne tarda point à reprendre le dessus. Quelques Tessinois, interprétant le vœu et la reconnaissance de l'immense majorité du pays, décernent une médaille d'honneur au général Louis de Sonnenberg, qui a vaincu ces mêmes Corps francs. Le Radicalisme voit dans cet acte si naturel un attentat à la dignité du pays. De rigoureuses enquêtes sont ordonnées, et on menace d'un procès criminel les souscripteurs auxquels la Constitution garantit toujours la plus entière liberté.

Digitized by Google

L'archevêque de Milan et l'évêque de Côme, de qui le canton relève pour le spirituel, le clergé et le peuple, réclament en faveur de la Religion Catholique, laissée à la merci du Carbonarisme gouvernant. Le Grand-Conseil écarte ces plaintes, trop fondées, et il pose en principe « que l'autorité civile a pleins pouvoirs pour statuer et réglementer en matière ecclésiastique. » Afin de mieux expliquer sa pensée, il décrète que toute intervention du clergé dans l'enseignement public sera dorénavant repoussée ; puis il rend une loi dont chaque article est pour les communautés religieuses un arrêt d'exil ou de mort. Le Grand-Conseil du Tessin ne compte dans ses rangs que de fougueux libéraux enrôlés sous l'étendard du Radicalisme. Il connaît les dispositions du peuple; il entend ses énergiques manifestations, et, pour braver ce peuple, qui ne sait pas, qui ne veut pas conspirer, les dictateurs déclarent dans leur journal *Il Repubblicano :* « Lors même que le peuple se lèverait en masse pour réclamer, le Grand-Conseil doit passer outre, afin de garder intacts les droits, la liberté et la dignité du pays. »

Dans l'esprit révolutionnaire, cela s'appelle introniser le progrès et consacrer le principe éternel de la souveraineté populaire.

Ce pays avait été autrefois subjugué par les trois cantons de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald. Ils le gouvernaient alternativement par des baillis, et,

Digitized by Google

sous leur administration paternelle, le Tessin prospéra. Les Suisses étaient intéressés à ménager cette conquête; elle garantissait leurs frontières et leur ouvrait la route de l'Italie. Affranchi en 1798, le Tessin fut à même de se rallier à la République cisalpine, mais ses habitants rejetèrent cette proposition, et à l'unanimité ils déclarèrent que, pour eux, l'alliance des Suisses valait mieux que la nationalité italienne. L'acte de médiation du premier consul, Bonaparte, satisfit à ce vœu. Le Tessin fut un canton de l'Helvétie, et, par le pacte de 1815, il en fit partie intégrante. Comme les autres États, il se trouva souverain et indépendant

Le canton du Tessin compte cent quarante-huit lieues carrées d'étendue. Il est coupé par de larges et profondes vallées, qui, pour la plupart, ont l'aspect d'un jardin admirablement cultivé. Sa population est de 113,923 habitants. L'importance de ce canton pour la cause du Radicalisme n'était pas douteuse. C'est la seule voie de communication qui, du centre de la Suisse, conduit en Italie par le Saint-Gothard. Maîtres de cette route, ouverte aux Suisses, les Radicaux pouvaient établir autour des cantons primitifs un blocus sans péril, et empêcher les armes, les munitions et les subsistances de pénétrer de la Lombardie au cœur du Sonderbund.

Berne était parvenu à créer une ligue hostile au pacte de 1815, ainsi qu'à la souveraineté de ses co-

Digitized by Google

États. Neuf cantons, Berne, Zurich, Soleure, Argovie, Schaffhouse, Glaris, Thurgovie, Vaud et le Tessin la composaient. Deux demi-cantons, Appenzell et Bâle-campagne, s'y adjoignaient. Tous ensemble, quoique à différents degrés, ne demandaient pas mieux que d'opprimer leurs anciens frères et alliés, qui, à la vue du péril, se rattachaient plus étroitement que jamais au lien de 1815. En comparaison de l'importance de leurs ennemis, celle des Catholiques était à peu près nulle. Chaque jour une nouvelle branche tombait de l'arbre fédéral sous l'effort des Sociétés secrètes. Chaque nuit les carabiniers fédéraux, transformés en Corps francs, portaient l'effroi au sein des villes ou dans le fond des campagnes. Vaud renonçait à sa neutralité philosophique pour se plonger dans les excès du Communisme ; Zurich s'élançait à la poursuite d'une ambitieuse chimère. Il ne restait aux cantons primitifs pour amis sincères que les quelques catholiques d'Appenzell et les Protestants de Neuchâtel et de Bâle-ville ; encore ces derniers qu'un sentiment de justice ralliait à la cause du Sonderbund se trouvaient-ils paralysés par la question des Jésuites. Le Radicalisme avait eu l'art de greffer cette question oiseuse sur ses complots. Il savait que d'anciens souvenirs rendaient le nom de la Compagnie de Jésus odieux au protestantisme, car c'était à ce nom et à l'apostolat de ceux qui le portaient qu'il attribuait

Digitized by Google

ses principales défaites. On fit donc vibrer aux oreilles cette résurrection des disciples de saint Ignace. Sans se laisser prendre à cette amorce trop grossière, les Protestants de Neuchâtel et de Bâle-ville n'osèrent cependant pas braver ouvertement les préjugés de leurs coréligionnaires. Le but que les Radicaux s'étaient proposé fut atteint.

Neuchâtel avait toujours montré une parfaite loyauté envers ses confédérés, sans distinction de culte. Ses magistrats recommandaient aux autres cantons la tolérance; ils en donnaient l'exemple chez eux. Jamais une plainte ne s'échappa d'une bouche catholique pour dénoncer une iniquité ou pour relever un acte arbitraire de Neuchâtel. Dans l'affaire des couvents d'Argovie comme dans toutes les difficultés confessionnelles, ce canton n'avait point reculé devant une obligation de conscience. Ses magistrats, hommes qui, à l'exemple de MM. de Chambrier, Calame, le comte de Pourtalès, Dupasquier, de Rougemont, le comte Westeren, Favarger, Gallot et de Meuron, avec une haute intelligence du devoir, voulaient, en conservant la paix dans leurs murs, la faire régner au sein de la Confédération. Neuchâtel regardait le Sonderbund comme une nécessité; mais, par des scrupules religieux, il ne crut pas pouvoir y accéder. Ce fut un tort que les Radicaux lui firent expier au prix de sa liberté et de son indépendance.

Digitized by Google

Bâle-ville et les quelques communes que les Sociétés secrètes n'avaient pu gangrener s'attachèrent à suivre la politique de Neuchâtel. Protestantes avant tout, elles répudièrent avec dignité l'alliance parjure que Berne leur proposait. Bâle-ville, par ses citoyens et par son gouvernement, ne cessait de répéter que le droit, la justice et le véritable amour de la patrie se trouvaient dans le camp du Sonderbund; mais ce demi-État se condamna à des vœux stériles.

Neuchâtel possède un territoire de quarante-quatre lieues carrées; il est habité par 58,616 citoyens, sur lesquels on compte 2,000 catholiques. Riche par son commerce et par son industrie, ce canton est situé dans la partie la plus occidentale de la Suisse. L'État de Berne le borne au nord. A l'orient, le lac de Neuchâtel le sépare de quelques enclaves de Fribourg. Il a pour frontière au midi le pays de Vaud, et à l'occident la France. Par ordre du Radicalisme, le canton de Bâle-ville est réduit à un peu moins de cinq lieues carrées de surface. Le Radicalisme a voulu punir Bâle-ville de sa consciencieuse indépendance; il lui a donné dans Bâle-campagne un demi-frère de votation qui a depuis longtemps épuisé la coupe de tous les excès. La population de Bâle, presque uniquement concentrée dans la ville, est de 24,321 âmes; elle se compose de propriétaires et de négociants, qui n'ont avec les communistes de Leistall aucun point de contact. Ce canton, situé à l'an-

Digitized by Google

gle nord-ouest de la Suisse, touche à la France et au grand duché de Bade. Il ne communique avec la Suisse que par le canton de Bâle-campagne, qui peut à volonté lui fermer l'entrée du territoire helvétique.

La défaite des Corps francs, l'animadversion dont ils furent l'objet de la part des puissances, les sentiments d'estime et de respect que la générosité des vainqueurs dut inspirer, tout concourait à rendre possible un rapprochement entre les deux partis. Le plus faible, l'attaqué, était victorieux; les grands cantons pouvaient nier l'assistance accordée aux Corps francs, comme ils la nièrent en effet, et venir tendre une main fraternelle à leurs confédérés. Ce vœu se trouvait alors dans plus d'un cœur. Genève renonçait à ses vieux préjugés pour se porter médiateur bénévole; mais Berne, emporté par son orgueil et par ses projets ambitieux, recula devant une réconciliation. Ses conseils s'avouaient enfin à leur honte par l'organe de Neuhaus : « Que la démoralisation du pays était telle que la Société se voyait menacée d'une dissolution prochaine. » Et en face de cet abîme, Berne se précipitait vers l'anarchie. Rien ne pouvait plus suspendre l'alliance offensive et défensive que le Radicalisme venait de signer contre la patrie. Ce fut dans ce moment d'angoisses que les cantons primitifs essayèrent de conjurer par le Sonderbund les calamités qui allaient fondre sur

Digitized by Google

la Suisse. Cet acte réveilla dans tous les souvenirs les vieux échos du Grutli et de Brunnen.

Le Radicalisme avait déjà fait tant de miracles de perversion qu'il ne désespéra point encore d'arriver au terme de ses désirs. L'idée révolutionnaire a pour lui des ressources toujours prêtes. Lorsqu'elle ne peut pas séduire un gouvernement honnête ou entraîner un État indécis, il lui reste à tenter la chance d'une émeute. A la fin de 1845, Genève, Saint-Gall et les Grisons ne prenaient parti ni pour les Radicaux ni contre les Catholiques. Ces hésitations de conscience étaient un mauvais symptôme pour les Sociétés secrètes. Elles s'en alarment; aussitôt on se détermine à bouleverser ces cantons.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Neuhaus au pouvoir. — Sa politique de juste-milieu. — Ochsenbein et Stœmpfli se réconcilient pour attaquer Neuhaus. — Il est suspect aux Sociétés secrètes. — Le docteur Snell et ses jugements. — Les assemblées populaires exigent une nouvelle constitution. — Leurs menaces. — Le Grand-Conseil de Berne veut résister. — La Constituante est décrétée par les Corps francs. — La solitude se fait autour de Neuhaus. — La fête radicale d'Interlaken. — Nouveau gouvernement radical à Berne. — Neuhaus, abandonné par tout le monde, se retire à Bienne. — Ochsenbein chef du gouvernement bernois. — Afin d'attaquer le Sonderbund, les Radicaux se rattachent au pacte fédéral. — Zurich, canton directeur, demande des explications à Lucerne sur l'alliance séparée. — Pour gagner une voix de plus on veut révolutionner le canton des Grisons. — Position de cet État. — Son origine et sa topographie. — Ses mœurs. — La Diète de 1846 à Zurich. — On force les Catholiques à assister au camp fédéral de Thoune. — Impuissance de la Diète. — Elle ne peut résoudre aucune des trois questions qui agitent la Suisse. — Ochsenbein nommé député à la Diète. — Révolution à Genève. — Position de ce canton. — Ses persécutions contre les Catholiques. — Sa double politique au dedans et au dehors. — Les conservateurs protestants prêtent l'oreille aux perfides conseils des Radicaux. — L'*Union Protestante* dénoncée par M. Rilliet de Constant. — Effet de cette union. — Fausse position des Catholiques génevois. — James Fazy et ses journaux. — Les Conseils de Genève cherchent à prendre un terme moyen dans l'affaire du Sonderbund. — Les Radicaux s'agitent. — L'insurrection éclate aux cris de mort aux Jésuites! — James Fazy dictateur. — Lucerne refuse de reconnaître la révolution de Genève.

De fatales erreurs et des ambitions, encore plus fatales que toutes les erreurs, poussaient la Suisse à sa perte. Neuhaus, instrument des Sociétés secrètes, mais instrument qui ne demandait pas

Digitized by Google

mieux que de travailler pour son compte, avait essayé d'ajourner le dénoûment. Il voulait que Berne fût vorort, afin de diriger par lui-même la révolution et de s'en constituer l'usufruitier. Le 1er janvier 1847, son vœu devait être accompli, et Berne présiderait pour deux années la Diète fédérale. Depuis sept à huit ans, cet homme, à qui tout avait réussi, s'était habitué à regarder les autres du haut de ses vanités. La révolution était son domaine; il l'exploitait selon ses caprices. Neuhaus se persuada qu'après l'avoir déchaînée, il pourrait s'en servir comme d'un marchepied. Le gouvernement radical qu'il avait créé en haine du juste-milieu qui avait renversé la vieille aristocratie s'était fait l'âme de tous les complots. On l'avait vu tour à tour flatter et asservir le peuple. Le souffle de sa propagande radicale flottait sur cette masse inerte comme un esprit de tempête sur des eaux mortes. Il avait fourni aux Corps francs les armes, les munitions, les soldats, les officiers qui devaient contribuer au sac de Lucerne. Il fomentait, il organisait les assemblées populaires, il appelait à l'insurrection les mécontents de tous les cantons; il les encourageait dans la lutte; mais, quand le succès trahissait les espérances de Berne, Neuhaus abandonnait ces enfants perdus de l'émeute à la vindicte de l'opinion publique. On le voyait même, comme dans l'invasion des Corps francs, flétrir avec une espèce de probité

Digitized by Google

indignée, les attentats qui venaient d'échouer, et dont il n'y avait qu'opprobre à tirer.

Neuhaus, assuré de son omnipotence, avait trouvé dans le docteur Guillaume Snell et dans l'avocat Stœmpfli, des sacrificateurs qui s'acharnèrent sur Ochsenbein, victime désignée à leur fureur plumitive. On combattit des deux côtés avec plus d'injures que de bonnes raisons; mais bientôt on s'aperçut dans les deux camps que Neuhaus cherchait à les compromettre l'un par l'autre, et qu'il ne les déshonorait que pour capter la confiance des émeutiers. Un de ces revirements dont la démagogie seule a le secret fit tout à coup cesser les hostilités entre Ochsenbein et Stœmpfli. Ils s'étaient déchirés à belles dents; ils oublièrent leur passé d'outrages pour se retourner contre l'avoyer bernois. Les Corps francs, dissous par un décret de la Diète, et néanmoins plus vivaces, plus audacieux que jamais, devaient naturellement pencher vers celui qui leur offrirait une plus large source de calamités à exploiter. Créés pour le crime, ils n'avaient à remplir qu'une carrière de forfaits. Neuhaus semblait s'arrêter dans cette voie, ils durent donc s'attacher à Ochsenbein, que la vengeance et l'ambition poussaient à tous les attentats. Le 11 septembre 1845, Neuhaus avait, dans son message au Conseil exécutif, jeté le cri d'alarme, et déploré en termes éloquents de justice la triste situation faite à l'Helvé-

Digitized by Google

tie. Il incriminait tout le monde, excepté lui-même. Il demandait que l'autorité fût enfin armée de moyens efficaces pour réprimer les désordres de la rue et les tentatives contre des cantons confédérés. C'était jouer une partie téméraire ; car dans les divisions intestines dont la Suisse était tourmentée, les deux conseils de Berne, l'avoyer et le peuple, tout était coupable jusqu'à la sonnette du président, ainsi que le disait Carrier-le-noyeur à la Convention. L'enivrement du pouvoir avait surexcité l'orgueil de Neuhaus. Parvenu au faîte des honneurs démocratiques, il se croyait inattaquable, et il ne regardait ses complices ou ses dupes que comme des manœuvres utilisés au profit de ses calculs.

Ce message était une chose grave. Neuhaus et le Conseil exécutif menaçaient d'abdiquer si le Grand-Conseil ne se rendait pas à leur avis, et ne leur accordait pas les pleins pouvoirs demandés. Le Grand-Conseil qui avait tant fait pour l'anarchie ne sut pas refuser l'aumône de quelques mesures exceptionnelles à l'ordre ébranlé. Après deux jours d'orages parlementaires, une majorité de cent trente-huit voix contre quarante-deux sanctionna le message de Neuhaus, et avoua implicitement qu'elle avait compromis le bonheur et la paix de la Suisse. Cette victoire fut la dernière de Neuhaus. Ochsenbein le ménageait dans sa polémique ; on sentait qu'entre ces deux hommes il existait une haine sourde que

Digitized by Google

des services mutuels n'avaient fait qu'envenimer, un secret qu'aucun d'eux n'osait révéler. La Diète venait de rayer le général des Corps francs des cadres de l'état-major fédéral. Dans sa campagne contre Lucerne, il ne s'était révélé ni capitaine expérimenté, ni soldat au moins doué de cette bravoure vulgaire qui absout l'homme, après que le chef a été jugé. Ochsenbein renonça aux exploits militaires pour courir la carrière des conspirateurs. Les Corps francs l'avaient vu aux combats. Il n'était pas plus intrépide qu'eux; les Corps francs en firent leur idole et l'opposèrent à Neuhaus qui, en quelques jours, sentit briser sous ses pieds le trône de sa popularité.

Par une exigence de position que son habileté étouffée par sa superbe n'avait jamais semblé prévoir, Neuhaus était obligé de renier tous ses dieux, d'abjurer son passé radical et de mentir à sa vie entière. Ce ne fut point un sentiment d'honnête repentir qui lui inspira ce retour vers les idées d'ordre. L'étoile d'Ochsenbein se levant à l'horizon était saluée par tous les démagogues de Berne. Il n'en fallut pas davantage à Neuhaus pour revenir à la modération. Mais il avait donné de funestes exemples. Ses leçons, sa conduite et l'immoralité de ses calculs politiques avaient appris aux autres les artifices des conspirateurs, les ruses à employer pour renverser un gouvernement. Il hésitait dans le mal; ses ad-

Digitized by Google

mirateurs de la veille se mirent à l'œuvre pour lui arracher les débris du pouvoir que ses mains retenaient comme dans une dernière étreinte d'agonie. Neuhaus avait oublié qu'il n'est pas de politique plus maladroite que la politique des habiles. Sans principes, sans convictions, il avait toujours proclamé le culte des faits accomplis et l'adoration du succès. Comme ses devanciers et ceux qui le suivront dans le juste-milieu ou dans les parties intermédiaires, il avait tout renversé, tout souillé, tout méconnu, tout réfuté, tout calomnié autour de lui. Afin d'accélérer le progrès de l'idée démagogique, il avait forcé la civilisation fraternelle à rétrograder jusqu'à Caïn; il avait condamné la religion du Christ et la loyauté humaine à s'arrêter à Judas. La révolution, qui a fauché par coupes réglées tant de célébrités qu'elle improvise, eut bientôt décidé la chute de Neuhaus.

Avec les Tavel et les Weber [1] dont il s'était entouré, Neuhaus devenait suspect aux Sociétés se-

[1] Le docteur Guillaume Snell, toujours entre ses deux vins, nous a fait connaître en quelques paroles ce malheureux Weber. Il accuse le gouvernement de Berne d'avoir usé d'une lâche hypocrisie envers les Corps francs, et il dit : « Parmi les séides, à la tête du complot, se rencontrait un fils de paysan qui a persécuté son maître, son bienfaiteur, Weber, pour tout dire en un seul mot. Que Dieu lui donne sa récompense! C'est lui qui a fait bannir un généreux citoyen *, c'est lui qui a poursuivi les amis des Corps francs. »

* Le *généreux citoyen*, le bienfaiteur, le maître de ce Weber, fils de paysan, n'est autre que le modeste et égalitaire docteur Snell lui-même.

Digitized by Google

crètes. Il ne déployait pas l'énergie nécessaire. Sa dévorante activité d'autrefois s'endormait dans les délices du pouvoir; il n'obéissait plus à l'instinct révolutionnaire; les Sociétés secrètes lui infligèrent la punition de son crime. Un mot d'ordre fut donné aux Clubs et aux Journaux; puis le même jour, à la même heure, Neuhaus se trouva accusé, condamné et flétri du nom de Jésuite. Ce jour-là, Neuhaus se sentit perdu. Mais ce gladiateur du Radicalisme ne voulut pas mourir sans engager une lutte désespérée. On l'écrasait sous un nom qu'il avait lui-même livré à des outrages immérités. L'avoyer magnifique dont ses courtisans faisaient un Louis XIV de démocratie, disposait encore du gouvernement et de l'armée. Son arrogance ne l'abandonna pas. Il méprisait ses adversaires comme il avait toujours méprisé ses complices : il se décida à une lutte suprême.

Pour agiter le pays et tenir incessamment en échec la tranquillité et la fortune publique, Neuhaus avait dressé quelques Radicaux à former des Clubs en plein vent que l'on appelait assemblées populaires. Naguère organisées contre les cantons primitifs par l'avoyer de Berne en personne, ces assemblées jusqu'alors rampantes au moindre signe de sa main allaient s'ameuter contre lui. Le 12 janvier 1846, le Grand-Conseil doit se réunir pour délibérer sur le changement de Constitution que le peuple des Corps

Digitized by Google

francs réclame au nom du salut public. La veille à Thoune et dans la ville d'Aarberg, les Sociétés secrètes ont pris leurs précautions. Plus de quatre mille citoyens, convoqués par Ochsenbein, assistent au meeting radical. Kohler [1] le préside avec Ochsenbein et le docteur Herzog pour secrétaires. La parole est aux avocats et aux régénérateurs. Sury et Stœmpfli d'un côté, le cordelier apostat Knobel et Weingart de l'autre, parlent de l'oppression de l'Israël démagogique. Dans la prévision que Neuhaus ne voudra pas laisser dicter la loi à son gouvernement, on la lui impose d'avance. L'assemblée demande la révision intégrale de la jeune Constitution par une Constituante; et, si les deux conseils de Berne ne font pas droit à cet ordre, les Corps francs que la Diète croit avoir dissous par un décret impuissant, marcheront sur Berne comme déjà ils ont marché sur les cantons catholiques. Les janissaires radicaux de Bâle-campagne s'offrent en exemple aux démagogues de Berne. Une adresse publiée dans les journaux contient cette provocation :

« C'est donc en toi, en toi seul, peuple bernois, que repose l'espoir de la patrie. Tu n'as pas le droit de

[1] Le docteur Snell, l'homme des Sociétés secrètes, l'initiateur à la fraternité, a écrit de ce Kohler : « Kohler peut être un bon adjudant; mais il a beau se faire valoir, il est haï. On n'a pas oublié ses antécédents, sa conduite infâme envers les libéraux et les réfugiés. Intraitable, orgueilleux, despote, il ne peut vivre en paix avec personne, mais il peut rendre des services pendant quelque temps. »

Digitized by Google

veto, mais tu as quelque chose de plus précieux et de plus utile : les Assemblées populaires. Imite-nous, imite Bâle-campagne; lève-toi comme un seul homme contre le gouvernement qui te réduit en esclavage. Rien de plus lâche au monde qu'un Libéral apostat. Si le poltron Neuhaus tempête, si Tavel frappe avec insolence sur sa clef d'or, si Weber grince des dents et rumine sa bave, ces intrépides sentent leurs genoux trembler sous eux, d'autant plus qu'ils pérorent, jasent, menacent davantage. Ainsi donc, à l'œuvre! Que le peuple paraisse en armes devant les portes de Berne; qu'il demande la révision par une Constituante, et la réélection de tous les fonctionnaires; qu'il fasse ensuite nommer une commission pour surveiller le gouvernement pendant ces temps critiques. Ochsenbein aurait un moyen, mais un seul, d'écarter les graves soupçons qui planent sur lui : c'est d'arriver à Berne à la tête de 20,000 hommes.

» Mais, hélas! Berne voit s'augmenter tous les jours le nombre des hommes méticuleux qui prêchent la légalité, qui veulent rester dans les limites tracées par la loi, qui ne veulent rien faire contre la loi. Même dans le Comité central de l'Association populaire, on n'entend plus parler, qui pourrait le croire? que de loi, de légalité, d'ordre et de tranquillité publiques. »

A la nouvelle du mouvement opéré par les exa-

Digitized by Google

gérations du Communisme, le Grand-Conseil s'indigne. Neuhaus n'a pas assez de paroles amères pour maudire la révolte dictant la loi au gouvernement établi. Mais ce gouvernement, né d'une insurrection qu'il a provoquée, participait à la création des Corps francs, qu'il répudie aujourd'hui. Ce gouvernement est cloué au pilori; il faut qu'il se décide à abdiquer ou qu'il voie les sicaires des Sociétés secrètes camper sur son territoire. Le Grand-Conseil entrait dans son ère de décadence. L'exercice du pouvoir avait usé dans ses membres la fibre révolutionnaire. Tous voulaient gouverner au profit de leur ambition, et faire un semblant d'ordre après avoir déchaîné l'anarchie. Dans les beaux jours de son exaltation, le Grand-Conseil a déclaré que le peuple, le seul, le véritable peuple était celui qui se ramasse sous les tables des cabarets ou dans la fange des rues. Il a donné tous les droits à ce peuple de misérables réfugiés ou d'aventuriers sans patrie. Les voilà qui se lèvent en armes et qui tournent contre leurs premiers professeurs d'insurrection les enseignements qu'ils ont reçus. Le Grand-Conseil harcelé, intimidé, a recours à un expédient de juste milieu. Il décrète la révision de l'acte constitutionnel par une Commission de gouvernement.

Ce biais était un outrage aux Corps francs et aux Clubistes de Berne, qui aspiraient à tout constituer à leur façon. Les sections populaires se déclarent en

Digitized by Google

permanence. La proposition du Grand-Conseil est soumise le 1er février au scrutin des Assemblées primaires. Vingt-quatre mille voix contre dix mille se prononcent pour que la future Constitution soit l'œuvre d'une Constituante. On procède à l'élection des membres qui formeront cette Constituante; elle est choisie dans l'élite des démagogues. Le 18 mars 1846, elle se réunit sous la présidence de Frédéric Funck, avocat, qui, à force de trop heureuses chicanes, se vit plus d'une fois réprimandé par la justice. Funck, nature malléable et sans opinion, s'empresse de convoquer à Soleure les Corps francs, dont la Constituante va faire ses exécuteurs. Ochsenbein et Stœmpfli ont ouvert l'un contre l'autre une guerre atroce à coups de plume. On les a vus se prodiguer l'outrage. Les Sociétés secrètes croient avoir besoin de ces deux hommes; elles ordonnent une réconciliation, et ils se rendent leur estime. On les nomme présidents des deux bureaux de l'Assemblée. Afin de concentrer entre leurs mains la violation des lois et la direction de l'émeute, ils sont en même temps les chefs avoués des Corps francs.

La nouvelle Constitution se bâclait au milieu des désordres de la rue et des anathèmes contre le gouvernement de Neuhaus, qui tombait en dissolution. L'avoyer espérait tenir tête à l'orage; mais, peu à peu abandonné par ses flatteurs, il s'épouvantait de la solitude faite autour de lui. Il entendait les

Digitized by Google

marchés qui se concluaient à voix basse; il recueillait le prix des trahisons qu'il avait semées. Penché sur le bord du précipice, qu'il contemplait d'un œil égaré, l'avoyer restait sans conseils, sans volonté, et sa main, crispée par la douleur, se cramponnait à ce siége dont les Bubenberg, les d'Erlach, les Watteville et les Diesbach avaient fait la gloire. Ses manifestes, ses discours, sa vie privée, tout était passé au crible de ses adversaires. La presse de Berne, de Soleure et de Bâle-campagne, si riche d'insultes, eut bientôt épuisé le dictionnaire du mépris contre celui qu'elle ne désignait plus que comme le despote, l'aristocrate, l'orgueilleux, le Jésuite. La *Gazette Fédérale* de Berne était aux ordres de Neuhaus. Il répondit : « Quels sont les hommes qui osent tenir un pareil langage? Ce sont les matadors de l'Argovie; ces hommes que l'énergie du magistrat qu'ils vilipendent a tirés d'embarras après qu'ils eurent violé le pacte fédéral, au moment où la Suisse était indécise sur les mesures qu'elle devait prendre au sujet de la suppression des couvents, qui a jeté l'épouvante et l'effroi dans tous les États de la Confédération. Mais vous, créatures de M. Neuhaus, ne poussez pas des cris de joie anticipée. Le régime qui pèse sur l'Argovie tombera bien encore une fois dans un abîme plus profond, et il ne pourra plus s'appuyer sur le bras d'un avoyer Neuhaus pour se relever de sa chute. Un peu de

Digitized by Google

patience! la justice a déjà frappé le puissant protecteur; ses méprisables protégés n'échapperont pas aux coups qui les menacent. »

Les révolutionnaires attaqués par leurs complices ne peuvent jamais se défendre sans s'accuser eux-mêmes. Neuhaus n'échappa point à cette terrible expiation, et, dans ce testament du désespoir, il ne craignait pas de proclamer que la suppression des couvents d'Argovie, son œuvre, à lui, était une violation du pacte. Personne n'en avait jamais douté; néanmoins, à force de chicanes de légiste, Neuhaus avait été le premier à obscurcir la vérité. Le cercle électoral de Péry, dans les montagnes du Jura protestant, avait cédé aux supplications de l'avoyer en décadence. Ce cercle l'avait nommé à l'Assemblée constituante. Mais là, en présence de ses ennemis triomphants, Neuhaus n'eut qu'à courber la tête sous les humiliations. On fit passer son agonie politique par toutes les tortures. Ochsenbein parla même de le décréter de haute trahison et de concussion, parce que, dans un jour de reconnaissance radicale, Argovie avait offert quelques vases d'argent au superbe avoyer. Le club de l'Ours l'avait condamné; l'Assemblée populaire de Brodhœusi près de Wimmis, convoquée par des députés de l'Oberland, condamnait presque à la même heure la future Constitution. Cette assemblée de Brodhœusi, où dominaient les intrigants, ne s'arrêtait pas au milieu

Digitized by Google

de la route. Elle demandait pour son peuple le veto et la nomination des préfets, pour elle l'inamovibilité des fonctionnaires publics, et, dans tous les cas, l'entretien des pauvres aux frais de l'État.

Chacun rêvait une loi selon ses fantaisies ou ses calculs. Il vint un jour où les étudiants de théologie de l'Université bernoise voulurent, eux aussi, se mêler au mouvement. La fièvre des vœux s'emparait de tous les esprits; ces étudiants n'ont encore rien à voir dans les agitations de la rue, mais ils désirent, en leur qualité de futurs ministres de l'Église protestante, se trouver à la hauteur du siècle. Il leur faut donc un enseignement plus en rapport avec les idées dominantes. Strauss a répandu l'athéisme dans Zurich; à la majorité de vingt-six voix contre quatre, les Théologiens demandent que Zeller de Tubingen, disciple du docteur antichrétien, leur soit donné pour professeur. C'est un réfugié allemand, hostile à tout esprit de foi; ils l'obtiendront, malgré les résistances du protestantisme[1].

Le 31 juillet 1846, cette Constitution, dont chaque article est une injure à la liberté et à la morale,

[1] Quand le disciple de Strauss se rendit aux vœux des athées bernois, ses admirateurs, *l'Observateur de Berne*, journal protestant, annonça son arrivée en ces termes : « L'antechrist est descendu à l'hôtel des Tisserands. Le prince des ténèbres voyage incognito, comme les grands personnages ont coutume de le faire. Il a pris le nom du docteur Zeller de Tubingen. »

Digitized by Google

fut votée aux acclamations des Clubs. Il y eut des fêtes communistes dans tout le canton de Berne; les montagnes se couvrirent de feux de joie, le canon retentit comme pour donner le signal de l'incendie; mais ce fut à Interlaken que le nouvel acte constituant fut inauguré avec le plus de pompe radicale. On porta des toasts : à la liberté de l'intelligence ! à la mémoire des Corps francs ! à l'expulsion des Jésuites ! et, pour résumer tous les vœux, le pasteur Veyermann prend la parole. Il annonce qu'il faut donner le baptême à la Constitution, puis il ajoute, en indiquant du doigt à ses auditeurs le Jung-Frau ou le Mont de la Vierge : « Je désire que cet enfant devienne comme cette montagne, une Vierge forte et puissante, fière et inébranlable. » Tout à coup le pasteur se tourne vers le Monch ou le Moine, autre glacier de l'Oberland : « Ce mont, continua-t-il, menace la Vierge, bien qu'elle ne lui ait fait aucun mal. Oui, un monstre au chapeau à trois cornes menace l'enfant que nous venons de baptiser. Défendez-le, patriotes, protégez-le, afin qu'il puisse bientôt chasser les Jésuites. »

Les Jésuites à Berne, ce n'était pas l'Ordre de Jésus, qui n'y avait jamais été établi. Par ce cri de proscription, le Radicalisme désignait Neuhaus et ses révolutionnaires attardés. Le Comité Central de l'Association bernoise, qui prenait ses inspirations à la fumée bachique du Club de l'Ours, avait pu-

Digitized by Google

blié son manifeste. On y lisait : « Le salut du peuple suisse doit venir d'en bas, il n'y a rien à espérer d'en haut. » Cette doctrine avait présidé à la fabrique de la nouvelle Constitution, on allait l'appliquer dans la nomination des magistrats appelés à gouverner le canton. Le 28 août 1846, Funck, Ochsenbein, Stœmpfli, les deux Schneider, Stockmar, Immer et Iaggi sortent de cette fournaise électorale.

Quatre ans à peine étaient écoulés depuis le jour où Neuhaus avait vu son nom acclamé à l'unanimité par onze colléges électoraux. Le 28 août, pas une bouche ne le prononça. Il tomba au pied de tous les scrutins, brisé par la tempête qu'il avait si habilement amassée. Un silence de mort se faisait autour de lui; il essaya de le rompre en croisant le fer de sa plume avec ses heureux vainqueurs. On l'accabla sous l'épithète de Jésuite; on le foudroya par un sourire de dédain. En horreur à ses amis, devenu un objet de pitié pour ses adversaires, Neuhaus alla cacher, dans une maison de commerce de la petite ville de Bienne, ses remords et ses désespoirs. Les Sociétés secrètes, dont il avait cru maîtriser la puissance, le condamnaient à l'obscurité. Il essaya, en écrivant la biographie d'un médecin, de soulever le linceul jeté sur sa vie. Il ne put y parvenir. La presse resta muette et indifférente. Un jour cependant, le nom de Neuhaus retentit de nouveau dans les feuilles publiques. Toutes répétaient la même

Digitized by Google

nouvelle, toutes annonçaient en ces termes, et au milieu des faits les plus divers : « Neuhaus, l'ancien avoyer de Berne, est mort. »

Ce fut le seul éloge funèbre qui, les 11 et 12 juin 1849, retentit sur le tombeau de celui qui, pour la satisfaction d'un rêve ambitieux, avait précipité son pays dans d'inextricables révolutions.

Faite en haine de la liberté, la Constitution de 1846 proclamait la licence comme la seule règle qui pouvait naître de l'alliance des Sociétés secrètes et des Corps francs. Tous les désordres y trouvaient une garantie, tous les devoirs moraux y étaient foulés aux pieds : on y menaçait dans leur existence les divers cultes, la foi catholique surtout. Les citoyens qui avaient reculé devant l'affiliation aux Sociétés secrètes se voyaient frappés d'incapacités légales, d'exclusion de tout emploi, d'exil même, au gré des caprices du Radicalisme. Les membres du Grand-Conseil furent dignes d'une pareille Constitution. Le populaire électoral les choisit parmi les Corps francs. Ce Grand-Conseil nomma son conseil exécutif, les soldats nommèrent leurs officiers et toutes ces nominations allèrent prendre les chefs les plus compromis dans la déroute de Lucerne pour les élever aux honneurs militaires et civils. Ochsenbein avait été rayé des cadres de l'état-major fédéral ; il fut élu colonel bernois.

Cette réhabilitation des Corps francs par les clubs

Digitized by Google

avait plus d'une sinistre conséquence. Les Corps francs n'étaient plus obligés de se disculper, de se faire absoudre. Ils trônaient à Berne, dans la ville fédérale; ils disposaient des arsenaux du canton, de ceux de la Confédération, du trésor cantonal, de la fortune publique, des fortunes particulières qu'ils s'apprêtaient à confisquer par l'impôt et par l'emprunt forcé. L'armée, les quarante mille baïonnettes sur lesquelles Neuhaus s'était si longtemps appuyé, l'armée était à leurs ordres; Berne allait se trouver vorort en exercice.

Un long cri de guerre était sorti de cette émeute de six mois. Les Corps francs vaincus se relevaient de leur défaite, en contemplant au pouvoir Ochsenbein, leur général, qui déjà s'étudiait, par une dignité fardée, à parodier la majestueuse simplicité des vieux magistrats. Les Corps francs n'avaient pas assez de menaces à vociférer contre les Catholiques. Dans les clubs qui se multipliaient sur tout le pays, qui envahissaient les auberges et les tavernes pour s'installer plus commodément entre la cave et la tribune aux harangues, il n'était question que de soumettre et de massacrer les Suisses fidèles au pacte. Les feuilles publiques d'un côté, les discours de l'autre ne retentissaient que de provocations incendiaires. Les circonstances étaient graves. Fribourg, enclavé par Berne et Vaud, ses deux frères ennemis, ne se déguisa plus à quelles tristes extrémités

Digitized by Google

il allait se voir réduit. Le Communisme débordait à ses frontières. D'une main il tenait à Lausanne le sceptre de Druey, de l'autre il jouait avec celui que les Corps francs de Berne destinaient à Ochsenbein. Le 18 juin 1846, le Grand-Conseil de Fribourg accède aux vœux du peuple. Sous offre de réciprocité, il promet aux cantons primitifs secours et assistance contre toute agression. Le Sonderbund était fondé; mais, comme il n'entrait ni dans ses pensées, ni dans ses vœux d'attaquer ses voisins, le Sonderbund, dont le territoire était respecté, laissa passer sur sa tête les orages d'injures. Ses frontières n'avaient pas été l'objet d'une invasion matérielle; il ne se crut pas en droit de protester ou de s'armer contre ce qui se tramait dans les cantons limitrophes.

Le Radicalisme avait plus d'un moyen à sa disposition pour agiter la Suisse. La convocation d'une Diète extraordinaire était une de ses ressources. L'attitude passive du Sonderbund ne lui permit pas d'y avoir recours. Les Corps francs et les Sociétés secrètes travaillaient au grand jour et dans l'ombre. Ils organisaient leurs plans; ils se mettaient en quête des difficultés à faire surgir. La question des couvents d'Argovie, la révision du pacte fédéral, l'évocation même des Jésuites, tout cela avait été usé par Neuhaus; tout cela n'offrait plus d'aliments assez substantiels pour irriter les estomacs avides et blasés de la démagogie livrée à elle-même. On cher-

Digitized by Google

chait un sujet plus brûlant, un texte qui pût directement blesser les cantons primitifs, en immolant leur souveraineté. On crut le rencontrer dans l'alliance défensive conclue par les États du Sonderbund en vue d'hostilités prochaines et annoncées à tous les carrefours de la Suisse.

Ochsenbein et ses aides, de complicité avec les réfugiés lucernois et les adversaires personnels que le bon Dieu comptait dans le pays de Vaud, découvrirent que les cantons primitifs avaient commis un crime impardonnable en repoussant une injuste agression. Ce crime empruntait encore quelque chose de plus monstrueux à la victoire que l'intrépidité des Catholiques avait osé remporter. Maintenant ils opposaient l'énergie à la violence, le droit à l'iniquité. Aux termes de l'article 4 du pacte fédéral, ils se promettaient un mutuel appui contre des périls évidents. Ochsenbein, en avocat plutôt qu'en général expérimenté, révéla au Radicalisme que cette alliance était une atteinte mortelle au pacte. Cette alliance cependant n'avait rien d'anormal pour les Suisses. Elle datait de 1815, elle se renouvelait chaque année, lorsqu'à l'ouverture des Diètes, chaque canton prêtait le serment « de maintenir constamment et loyalement l'alliance des confédérés, à teneur du pacte du 7 août 1815 qui vient d'être lu; de sacrifier dans ce but nos biens et nos vies, de procurer par tous les moyens en notre pouvoir le

Digitized by Google

bien et l'avantage de la commune patrie et de chaque État en particulier; de détourner tout ce qui pourrait leur nuire, de vivre dans le bonheur comme dans l'infortune en confédérés et en frères, et de faire tout ce que le devoir et l'honneur exigent de bons et fidèles alliés. »

Le Libéralisme d'abord, les Radicaux ensuite, les Corps francs et les Communistes renchérissant sur le tout, avaient, depuis 1831, violé ce serment comme à plaisir. Le parjure des uns ne légitimait point le parjure chez les autres. Les Catholiques respectaient la parole donnée; ils ne songeaient pas à y manquer, même lorsqu'on abusait à leur égard de cette chevaleresque loyauté. Au lieu de violer l'acte fédéral, ils s'engageaient à le défendre. On tourna contre eux ce scrupule qui était un remords et bien plus encore un obstacle pour les Radicaux. Une grossière ironie, inventée au club de l'Ours et colportée dans tous les ateliers gouvernementaux des Communistes, devint l'accusation la plus grave contre le Sonderbund. Aux yeux des révolutionnaires qui s'étaient usés ou allaient s'user au pouvoir, le pacte n'était plus qu'un chiffon de papier sans valeur. Ils se mirent l'esprit à la torture, afin de démontrer qu'il leur avait été bien permis à eux de le violer dans son essence et dans chacun de ses articles, mais qu'ils ne toléreraient pas cette violation, même détournée, de la part des Catholiques. Il fallait être

Digitized by Google

Radical suisse ou Libéral français pour s'accorder ainsi deux poids et deux mesures. Les clubs et les sociétés secrètes accueillirent cette incomparable mystification de logique avec de joyeux trépignements.

Il fut convenu que, pour embarrasser l'Europe et pour masquer des projets ultérieurs, on allait témoigner le plus profond respect au pacte de 1815. Ses lambeaux épars servirent à couvrir les nuées de Constitutions cantonales qui, depuis 1830, étaient toutes une atteinte plus ou moins détournée au traité d'alliance. On plaça les États primitifs dans l'alternative de reculer ou d'être décrétés de rébellion. Reculer, c'était pour les corps francs le signal d'une invasion en détail; se laisser déclarer en révolte ouverte, c'était la guerre civile et l'extermination des Catholiques par l'armée fédérale, faisant alors office de corps francs. Cette tactique n'abusa que ceux qui, dans les questions de salut pour les peuples, ont besoin de se laisser tromper par un sentiment d'égoïsme ou de lâcheté. Ils étaient alors en majorité dans le monde.

Zurich, canton directeur, eut injonction de porter le premier coup. Au nom de l'autorité fédérale, il dut attaquer les États primitifs avec le glaive à double tranchant que les anarchistes lui présentaient. Le vorort obéit. Le gouvernement de Lucerne reçut au mois de juin 1846 une dépêche par laquelle on

Digitized by Google

lui demandait si l'acte constitutif du Sonderbund, publié à Fribourg et dans tous les journaux, était officiel. Dans cette hypothèse le vorort s'empressait de déclarer qu'il regardait le texte de cette alliance « comme contraire au pacte fédéral, que nous devons, ajoutait Zurich, maintenir dans toute son intégrité. »

Pour répondre à de pareilles demandes, il n'y avait qu'à faire passer au vorort un exemplaire du pacte de 1815. Lucerne prit plus gravement la chose. Il justifia les mesures attaquées, en alléguant les périls auxquels les États conservateurs s'étaient vus en butte, et les menaces dont ils se savaient encore l'objet. Pendant ce temps, Zurich, dans la circulaire d'usage du vorort à ses co-États, mettait au nombre des questions à traiter à la prochaine Diète, deux points capitaux, dissoudre le Sonderbund et expulser les Jésuites. Ce fut sur ces points que le débat s'engagea dans les vingt-deux cantons, au moment où il fallut donner aux députés les instructions qui devaient régler leurs paroles et leurs votes. On touchait à la crise. Chacun la devança selon ses espérances, ou chercha à la retarder selon ses craintes [1].

[1] Dans cette occurrence, il se présenta à Saint-Gall un phénomène assez rare. La constitution cantonale prive les Catholiques de leur droit, et, malgré leur supériorité numérique, elle ne leur accorde qu'un nombre de députés égal à celui des Protestants. Soixante-quinze radicaux contre soixante-quinze conservateurs établissaient l'équilibre par-

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour le canton des Grisons, dans lequel un certain nombre de Protestants se joignaient aux Catholiques, avait pu résister à l'entraînement; mais Berne et Zurich eurent besoin de changer cet état de choses. Avec une somme d'argent prélevée sur les couvents d'Argovie, on salaria une voix, et le canton des Grisons qui redoutait la colère des Corps francs se vit ainsi attaché au char du Radicalisme. Ce canton prêtait bien sa voix contre le Sonderbund; mais il mettait pour condition qu'il ne fournirait pas de contingent militaire. Cette capitulation de conscience n'était pas l'expression de la volonté populaire. Berne l'accepta comme moyen, car cette nouvelle recrue était d'une grande importance pour la ligue. Situé à la partie orientale de la Suisse, borné à l'orient et au midi par le royaume Lombardo-Vénitien, l'État des Grisons touche vers l'occident au Tessin et vers le nord à Saint-Gall; il enclave au nord-ouest les petits cantons, et, après Berne, c'est le plus étendu de l'Helvétie. Il compte trois cent

fait des suffrages. Saint-Gall ne votait ni pour ni contre. Pendant deux ans, les partis se tinrent en échec. Le président du Grand-Conseil perdait son droit de suffrage; la présidence fut refusée jusqu'au jour où l'on modifia le règlement de telle sorte que le président put voter. Pour la Diète de 1846, le Radicalisme redoubla d'efforts dans le but de capter un suffrage qui lui aurait donné une voix de plus contre le Sonderbund. Deux députés au Grand-Conseil étaient alors absents par force majeure. Le Radicalisme s'empare de cette circonstance fortuite. Il fait assembler le Grand-Conseil, il l'appelle à délibérer. De cette délibération devait sortir la guerre. Un radical ne veut pas engager son pays dans une voie aussi périlleuse; il se range du côté des Catholiques.

Digitized by Google

quatre-vingt-huit lieues carrées de surface et renferme de hautes montagnes d'où s'élancent les trois grandes sources du Rhin qui, à quelques lieues de Coire, se réunissent et limitent la Suisse jusqu'au lac de Constance.

Le canton est entrecoupé d'une soixantaine de vallées souvent séparées l'une de l'autre par des glaciers infranchissables, par des rochers à pic et par des neiges éternelles. Cette situation topographique doit peu contribuer au développement de la population. Aussi le canton ne possède-t-il que 84,506 habitants. En 1830, il en comptait 88,000; mais le Radicalisme, par ses exagérations et par ses turbulences, força plusieurs familles à chercher ailleurs une patrie moins exposée aux soubresauts révolutionnaires. Cet État, anciennement connu sous le nom de Haute-Rhétie, et peuplé par une colonie de Toscans, dut son origine, en 1424, à la réunion de deux Ligues, celle de la *Maison de Dieu* que dirigeait l'évêque de Coire et la *Ligue-Grise* qu'avaient établie les populations des vallées du Rhin jusqu'à Reichenau. Plus tard, en 1436, d'autres peuplades habitant les vallées entre les monts Scaleta et Fluela, le Rhéticon et la Plessour, qui se nommaient la *Ligue des Dix Droitures* ou des Dix Juridictions, se joignirent aux Ligues Grise et de la Maison de Dieu. Puis, en 1491, elles se constituèrent toutes trois sous le nom de pays des Grisons.

Digitized by Google

A l'exemple des cantons primitifs dont il brigua et obtint l'alliance, sans néanmoins faire partie de la Confédération, ce peuple se fit démocrate et indépendant. Ce ne fut qu'en 1798 qu'il forma un canton helvétique. Élevés au sein d'une nature âpre et rigoureuse, les Grisons gardent dans le caractère quelque chose de leur climat. Graves, simples et honnêtes, ils sont modérés dans leurs goûts, et chez eux l'hospitalité est une vertu des temps antiques. Dès l'enfance, on les habitue à braver le danger. Ne payant aucun impôt, souverains absolus dans leurs chaumières, législateurs dans leurs Landsgemeindes, électeurs de leurs magistrats, éligibles eux-mêmes aux premiers emplois, ils aiment avec passion la patrie et la liberté. Le bien et le mal leur sont également chers, pourvu qu'ils viennent de leurs ancêtres. Les droits civiques qui s'exercent dès l'âge de dix-sept ans n'ôtent à la jeunesse aucun de ces sentiments de vénération que les Grisons, avec leurs mœurs patriarcales, tiennent à professer pour les vieillards. Dans ce pays, on honore les cheveux blancs, et on vit encore au milieu du dix-neuvième siècle de cette existence des temps passés dont le souvenir même s'est éteint. Étrangers ou indifférents à tout ce qui se fait hors de leurs frontières, les Grisons suivirent l'impulsion de Berne, sans se douter qu'ils prenaient parti contre leurs amis des cantons primitifs dont les mœurs et l'amour de l'in-

Digitized by Google

dépendance avaient le même mobile qu'eux. Certains démagogues de Coire exploitèrent la simplicité des Grisons. On leur persuada que leur liberté était menacée, que leur pays se voyait sur le point d'être attaqué. Ce peuple isolé prêta une oreille trop docile à de pareilles suggestions. Ces escarmouches cantonales allaient dans la Diète se reproduire avec plus d'autorité et se transformer en guerre civile.

La Diète s'ouvrit à Zurich, le 6 juillet 1846. Elle était ainsi composée : pour Zurich, MM. Zehnder, Rüttimann et Escher; pour Berne, MM. de Tillier et Steinhauer; pour Lucerne, MM. Meyer et Muller; pour Uri, MM. Müller et Schmid; pour Schwytz, MM. Ab-Yberg et Düggelin; pour Unterwald, MM. Hermann et Durrer; pour Glaris, M. Blumer; pour Zug, M. Hegglin; pour Fribourg, MM. Fournier et de Forell; pour Soleure, MM. Munzinger et Schmid; pour Bâle-ville, MM. Burkhard et Lichtenhahn; pour Bâle-campagne, M. Frei; pour Schaffhouse, MM. Waldkirch et Bœschenstein; pour Appenzell (Rhodes extérieure), M. Oerthi; (Rhodes intérieure), M. Foessler; pour Argovie, MM. Frei-Herose et Weissenbach; pour Thurgovie, MM. Kern et Kreis; pour Saint-Gall, MM. Baumgartner et Rinkenmann; pour les Grisons, MM. Brosi et Peterelli; pour le Tessin, MM. Francini et Jauch; pour Vaud, MM. Druey et Eytel; pour le Vallais, MM. de Courten et de Werra; pour Neuchâtel, MM. Calame

Digitized by Google

et de Chambrier; pour Genève, MM. Brocher et Trembley.

Grâce à de nouvelles élections, le vorort de Zurich, présidé par M. Zehnder, venait encore de se plonger plus avant dans le Radicalisme. Les questions à résoudre étaient irritantes; les victimes se trouvaient en présence des sacrificateurs. Ce n'était plus une Diète; la Suisse se partageait en deux camps opposés : l'un qui attaquait toujours, l'autre qui se contentait de rester sur la défensive. Ici on parla de l'affaire des couvents d'Argovie et des protestations catholiques contre la violation du pacte fédéral; là, on évoqua l'expédition des Corps francs, et il se trouva des orateurs pour la justifier. Pendant la Diète, une occasion leur fut offerte de montrer le mauvais vouloir dont ils étaient animés; ils la saisirent avec empressement. Les règlements portaient que les camps fédéraux, pour l'inspection et l'instruction des troupes, seraient déterminés par les cantons. La guerre civile avait éclaté; elle menaçait encore. Les Catholiques demandent que, pour cette année, on supprime le camp de Thoune, où doivent se réunir des officiers et des troupes qui sortent de se battre les uns contre les autres, et qui sont loin d'être réconciliés dans un sentiment de fraternité. Le péril était palpable, les Radicaux eux-mêmes en convenaient. Mais ce péril pouvait provoquer une crise; tout au moins il plaçait les soldats des cantons

Digitized by Google

primitifs sous le feu des insultes ou des moqueries d'un Corps franc ou d'un clubiste. Une majorité absolue, telle que le pacte l'exigeait, se prononça pour forcer les Catholiques à assister au camp fédéral de Thoune : ils durent être fondus dans les bataillons bernois et argoviens, auxquels s'adjoignirent les volontaires d'Ochsenbein. La Diète avait ce droit, elle en usait avec rigueur; les cantons du Sonderbund se résignèrent à la loi. Le colonel de Maillardoz commanda l'armée; et, grâce à la bonne discipline des Catholiques et à la prudence de leurs chefs, les provocations du Radicalisme, ses essais d'embauchage, ses tentatives de corruption, tout échoua. Au camp de Thoune, la patience des Conservateurs sous les armes avait eu quelque chose de tristement chrétien; à la Diète de Zurich, les députés catholiques ainsi que ceux de Neuchâtel se trouvèrent exposés aux mêmes dangers; ils eurent la même longanimité. Un journal paraissait alors à Zurich, sous le titre de la *Voix Libre*. Il parlait dans la ville fédérale, et, avec un atticisme admirablement révolutionnaire, cette voix libre disait : « Ne se trouvera-t-il donc pas une pompe vaudoise pour décheniller les cerveaux de ces gaillards-là? » Il pressait les patriotes « de donner une bonne raclée aux députés de Lucerne. » Impassible sous tant d'insultes qui se produisaient jusque dans son enceinte, la Diète ne savait plus se faire respecter dans

Digitized by Google

ses membres. Elle se laissait imposer pour gardes du corps les journalistes et les coupe-jarrets des Sociétés secrètes; elle ne songea même pas à punir de semblables attentats.

Malgré treize rejets successifs, elle s'occupait pour la quatorzième fois de la révision du pacte, tout en maintenant que le Sonderbund tendait à le violer. C'était pour la Suisse une affaire vitale. Elle fut repoussée par les Catholiques et par les cantons qui préféraient leur indépendance à la servitude dont Berne prétendait les accabler. Les Corps francs avaient été dissous et flétris par la Diète de 1845; l'année suivante, Bâle-campagne se fit leur apologiste. On ne parla plus de sévir contre eux; on voulut tourner les armes constitutionnelles de la Diète contre Lucerne envahi, et qui était sorti vainqueur dans la lutte. Pour préluder à des combats plus décisifs, on semblait chercher un terrain où les préjugés se développeraient plus à l'aise. Les couvents d'Argovie n'existaient que pour mémoire; le 21 août on évoqua l'affaire des Jésuites. A l'unanimité moins Bâle-campagne, cette affaire avait été, dans la Diète de 1844, déclarée non fédérale et attentatoire à la souveraineté des cantons. Les Radicaux étaient pleins de bonne volonté pour amener la Confédération à se juger elle-même coupable d'ignorance en 1844, ou parjure envers ses co-États en 1846; mais la majorité ne se sentit pas encore assez d'au-

Digitized by Google

dace. Le scrutin ouvert ne produisit aucun résultat.

La Diète avait mission évidente de violer le pacte de 1815. Ses efforts ne tendaient qu'à ce but ; le 31 août, elle change de tactique. Elle se présente comme la protectrice de l'acte fédéral, en citant à son tribunal les sept cantons qui ont juré de le défendre par leur Sonderbund. Les Radicaux intervertissaient les rôles. On n'entendit plus des deux côtés que des hymnes de reconnaissance, que des chants de vénération adressés à ce pacte, qui était l'arche d'alliance de tous les Suisses. Les Catholiques ne se laissèrent point prendre à cette jonglerie parlementaire. Les affiliés des clubs n'avaient pas assez d'éloquence pour célébrer les mérites, jusqu'alors si imperturbablement niés, de la Charte fédérale. Ceux qui, depuis seize ans, n'ont cessé de voter son maintien au milieu des attaques dont il fut l'objet, déclarent qu'il existe un moyen aussi simple que concluant de prouver le respect de tous à l'égard de ce palladium helvétique. Il faut s'opposer à sa destruction, et faire sortir du recès la quinzième proposition de le réviser. Cet argument était sans réplique ; Argovie se charge de tourner la difficulté. C'était l'enfant terrible de Berne jetant ses pétulances et ses indiscrétions calculées à la traverse des discussions, pour sonder le terrain. Il propose à la Diète de se déclarer en permanence jusqu'au jour où les cantons du Sonderbund seraient soumis à l'i-

Digitized by Google

dée radicale. La motion d'Argovie était prématurée, mais elle devait fermenter dans les esprits; elle avait chance de succès, puisqu'elle entravait la liberté. Berne l'ajourna en 1847, à l'époque où le vorort siégerait au milieu des Corps francs.

Cependant la Diète ne pouvait pas se fermer sans avoir joint un outrage parlementaire aux outrages dont la presse du Radicalisme chargeait les Catholiques. Il fallait les humilier dans leur victoire et dans leur patience. Le gouvernement de Berne réalisa d'un seul coup toutes ces espérances. Il venait de se constituer par les Corps francs. Ces derniers, pour donner un témoignage de leur compromettante estime au général improvisé qui les a conduits à la déroute, nomment Ochsenbein député à la Diète. Elle va terminer ses séances; Ochsenbein se présente en triomphateur dans son enceinte. Le colonel Théodore Ab-Yberg, député de Schwytz, un de ces soldats qui ne s'effraient pas des rumeurs parlementaires et des calomnies de quelques journaux, s'élève, au nom de l'honneur national, contre l'insulte faite à l'Assemblée fédérale et aux cantons sur le territoire desquels Ochsenbein a voulu porter la dévastation et l'incendie. Il déclare, en présence des muets du sérail bernois, qu'il ne siégera pas à côté de cet homme. Ochsenbein essaie, par une forfanterie digne de ses rapports militaires, de se relever du coup qui lui est porté en pleine poitrine. Sa ten-

Digitized by Google

tative ne réussit pas mieux que ses campagnes [1].

Le 12 septembre, la Diète tint sa quarante-unième et dernière séance. Les Radicaux s'étaient comptés; ils avaient organisé leur plan ; ils ne songèrent plus qu'à pousser le pays aux extrémités révolutionnai-

[1] Quelques journaux radicaux et même Corps francs s'occupèrent beaucoup en 1846 et en 1847 d'un duel qui mettait en face l'un de l'autre Ab-Yberg et Ochsenbein, le Sonderbund et le club de l'Ours. L'histoire n'aurait rien à voir dans ce débat, s'il n'offrait pas un trait de mœurs caractéristique. Le jugement porté par les feuilles radicales fut peu favorable à Ochsenbein, et on en peut juger par cet extrait de la *Gazette populaire de Soleure* du mois de février 1847. Cette gazette était sous le patronage de M. Schmid, président de la cour d'appel de Soleure, et témoin d'Ochsenbein dans l'affaire. « Il y a quelques semaines, dit-elle, lorsque la *Feuille populaire de Schwytz* et *l'Ami de la Constitution de Berne* étaient aux prises sur la question de savoir qui d'Ab-Yberb ou d'Ochsenbein s'était conduit en lâche dans la fameuse affaire du duel, le public suisse était divisé sur cette question d'après la couleur politique de chaque individu, et l'on ne pouvait affirmer lequel des deux était le brave et lequel le poltron. Seulement tout le monde était d'accord sur ce point, qu'il ne restait plus de retraite possible ni pour l'un ni pour l'autre des deux adversaires, car personne ne pouvait ni ne voulait croire que l'un des deux romprait la parole donnée et se déshonorerait à la face du monde entier comme vient de faire M. Ochsenbein.

» Mais depuis la publication de leur correspondance dans la *Feuille populaire de Schwytz* et dans la *Gazette de la Suisse catholique*, M. Ab-Yberg paraît sous le jour le plus honorable, tandis que personne ne peut envisager M. Ochsenbein qu'avec mépris. Il valait bien la peine de se rendre tout exprès de Berne à Zurich, d'exciter à dessein et de propos délibéré, au sein de l'autorité suprême de la Confédération, un scandale comme on n'en vit jamais, et de lancer le plus éclatant défi, pour se retrancher ensuite lâchement derrière des subtilités, quand le moment est venu de se présenter à la lame de son adversaire. Nous appelons des subtilités et de misérables tergiversations les fins de non-recevoir qu'Ochsenbein, dans ses dernières lettres, oppose à Ab-Yberg relativement au choix des armes et à la qualité en laquelle on se battra.

Digitized by Google

res. Dans toutes les délibérations, Genève avait gardé protocole ouvert, c'est-à-dire n'avait émis aucun vote, selon les instructions données à ses députés. Il fallait que cette opposition aux vues et aux ordres de Berne eût un terme. Le club de l'Ours résolut la chute du gouvernement génevois. Au même

Nous savons de la meilleure source possible que le second d'Ochsenbein, M. Schmid, président de la cour d'appel à Soleure, avait, au nom et de la part d'Ochsenbein, laissé à M. Ab-Yberg le choix des armes aussi bien que du lieu et de l'époque du rendez-vous, et que celui-ci ayant aussitôt choisi l'épée, M. Schmid l'accepta au nom d'Ochsenbein.

» Il ne peut donc y avoir aucun doute quant au choix des armes, et il est curieux de voir qu'Ochsenbein cherche maintenant à ergoter sur cette question. Nous savons de plus que, lorsque les premiers bruits sur les hésitations d'Ochsenbein commencèrent à se faire remarquer dans les journaux conservateurs, M. Schmid s'empressa de lui écrire pour l'y rendre attentif, pour lui demander des éclaircissements et en même temps pour l'exhorter à réfuter ces propos, à mettre un terme à ce scandale, puisque la publicité avait fini par s'en emparer.

» M. Ochsenbein ne daigna pas répondre un mot à la lettre de son second. Quant à la difficulté soulevée par lui sur la qualité en laquelle ces deux messieurs devaient se battre, il nous semble qu'il devait être bien indifférent à l'offensé de donner ou de recevoir un coup d'épée comme député de Berne, comme officier, ou enfin comme simple Ochsenbein, puisque ces trois qualités se trouvaient réunies dans un seul et même sujet. Mais M. Ochsenbein étant résolu à ne pas se battre, il est tout simple qu'il ait recours aux plus absurdes subtilités.

» Rien de plus comique, enfin, que l'assurance donnée par lui à M. Ab-Yberg, qu'il est absolument innocent de la publicité donnée à son cartel, tandis que nous savons de science certaine que M. Ochsenbein, avant son départ de Zurich, avait expressément recommandé à son second, en présence d'une tierce personne, d'avoir soin que son cartel fût mentionné dès le lendemain dans la *Nouvelle gazette de Zurich*.

» Ce n'est pas ainsi que doivent agir des hommes qui ont occupé un fauteuil à la Diète. M. Ochsenbein est jugé aux yeux de tous les hommes d'honneur des deux partis. »

Digitized by Google

jour et à la même heure, les soixante-dix journaux que le Radicalisme suisse soudoyait avec les épargnes et les biens des couvents, se ruèrent sur ce canton. Le 15 septembre 1846, la propagande bernoise, ayant son quartier général à l'auberge de l'Ours, transformée en club, publia son manifeste de guerre. Un appel public était adressé aux Corps francs, aux carabiniers fédéraux, aux réfugiés, enfin à tous les affiliés des Sociétés secrètes. On les avait dressés à courir sus à chaque gouvernement qui ne s'inféodait pas à la politique de Berne; on les enrôlait comme les instruments et les exécuteurs de la justice populaire, puis on les lâchait sur le canton désigné. Ces rassemblements étaient une nouvelle édition de l'équipée des Corps francs contre Lucerne. Le vorort de Zurich ferma les yeux, et Genève fut condamné à subir à son tour une délivrance radicale.

Genève, dont la fondation remonte à la plus haute antiquité, fit partie de plusieurs royaumes ou États qui se constituèrent successivement en deçà et au-delà du Jura. Longtemps administrée paternellement par ses princes-évêques, cette ville tomba sous la domination des Savoisiens, dont, avec l'aide de Fribourg et de Berne, elle secoua enfin le joug. Devenue cité libre, elle se laissa imposer la réforme par les Bernois. Il y avait dans ses murs un parti turbulent qui, sous prétexte de conquérir une plus large indé-

Digitized by Google

pendance, ouvrait la voie aux innovations. Ce parti se nommait Eidgnots[1]. Le zwinglisme était une révolution ; il l'accepta ; puis, en 1536, Calvin se mit à sa tête. Tour à tour persécuteur ou persécuté, l'apostat de Noyon finit par établir sa dictature sur le bûcher de Michel Servet. Les Catholiques avaient longtemps lutté, mais leurs efforts furent inutiles et n'aboutirent qu'à les faire proscrire par l'intolérance des successeurs de Calvin. Le gouvernement que ce triste réformateur créa à son image, avait la forme républicaine. En 1792, il dut donc périr dans une première étreinte de sa jeune sœur, la Révolution française. Genève eut ses Jacobins et ses Montagnards, qui firent comme partout, de la liberté en élargissant les prisons, en dressant des échafauds ou en condamnant à un perpétuel exil. Le 15 avril 1798, la ville de Genève tomba au pouvoir des armées françaises. Le 30 décembre 1813, elle ouvrit ses portes aux Autrichiens, qui lui laissèrent proclamer son ancienne République et reprendre son Conseil d'État et ses syndics. En 1815, elle fut agrégée à la Confédération.

Ce canton, situé à l'extrême frontière sud-ouest de la Suisse, touche à la France et à la Savoie qui l'en-

[1] Ce nom venait par corruption d'*Eidgnossen*, qui, en allemand, signifie confédérés, liés par serment. On fit de ce mot celui de huguenot, qu'on ne tarda pas à donner aux calvinistes de Genève et de France.

Digitized by Google

veloppent. Il ne communique avec le reste de l'Helvétie que par le Léman, qui lui ouvre le Vallais, et par une langue de terre d'une lieue de large qui, en longeant le lac, aboutit au pays de Vaud. Avec une population de 58,666 âmes dont 19,700 catholiques, Genève ne compte que douze lieues carrées de surface. Trois nations différentes forment cette population, les anciens Genevois calvinistes et un certain nombre de familles françaises ou savoisiennes. Ainsi bigarrée dans son élément constitutif, elle offre un indéfinissable mélange des vices et des vertus de trois peuples. Dans cette Rome du Protestantisme où tout a été si longtemps calcul et intolérance, le Genevois n'est Suisse qu'à son temps perdu. Il veut rester avant tout et par-dessus tout Genevois. Il a un peu de science, beaucoup de morgue, et très-souvent de l'esprit; mais cet esprit est faux. Les hommes qui réfléchissent attribuent cette fausseté à un sentiment de pédanterie doctorale dont Genève n'a jamais pu se corriger. Cette cité, sur laquelle semble planer encore l'ombre ergoteuse de Calvin, se montre, depuis 1536, ardente ou revêche contre le Catholicisme. Sans avoir jamais eu de dogmes et de culte bien définis, elle s'est contentée de vivre sous le régime glacé de la vénérable compagnie de ses pasteurs et de son conseil d'État. Elle permettait aux diverses sectes protestantes d'élever des temples dans son enceinte; cette

Digitized by Google

faculté était refusée aux nombreux catholiques qu'on n'acceptait même pas comme citoyens. Dans ce pays où la révocation de l'édit de Nantes avait trouvé tant de voix pour la flétrir, on avait donné l'exemple à Louis XIV; on prenait à tâche de l'exagérer tout en le blâmant. Néanmoins il vint un jour où Genève ne put plus résister au vœu des fidèles. Ce jour-là le gouvernement rendit au culte l'ancienne église de Saint-Germain. En 1807, l'abbé Vuarin fut nommé curé de Genève, et cet homme d'un zèle infatigable se dévoua à la mission laborieuse qui lui était assignée.

La révolution de 1830 réagit sur ce canton qui florissait par l'industrie de ses horlogers, par son commerce et surtout par les hommes distingués qu'il réunissait comme dans une académie. Genève était libre, riche et heureux; l'insurrection de juillet y porta le trouble et le chaos radical. On lui fabriqua une nouvelle Constitution. Genève toujours exclusif pour ses lois intérieures, toujours prêt à frapper d'ostracisme ceux qui ne voulaient pas se laisser séduire par ses doctrines trop élastiques, ne craignait pas au dehors de prendre une attitude plus digne et plus tolérante. A la Diète, ce canton, devenu politique fédéral, renonçait à ses préjugés cantonaux, et cédant à l'évidence de la justice, il avait d'abord pris fait et cause contre la suppression des couvents d'Argovie. La Constitution qu'il s'était donnée après

Digitized by Google

juillet 1830 parut trop surannée à ces émeutiers tenus aux gages des Sociétés secrètes. Le 22 novembre 1841, ils demandèrent une Constituante. La Constituante fut enlevée à la pointe d'une révolte; mais à peine deux ans furent-ils écoulés que de nouveaux ambitieux se présentèrent. Le pouvoir, issu du peuple, capitula devant des menaces et il se maintint aux affaires en y appelant une partie de ceux qui avaient tramé sa perte.

De secousses en secousses, ce gouvernement, qui passait des mains conservatrices du Protestantisme à celles des Radicaux, se trouva bientôt en proie à une anarchie constitutionnelle dont le dernier mot devait être prononcé par l'Alliance des Justes. Le travail lent et sourd des Sociétés secrètes, celui de Weitling sur les classes ouvrières, avaient amené un désordre fatal dans les intelligences. Les excitations de la presse, les fureurs des clubs contre l'ordre social eurent promptement miné l'édifice de Calvin. L'orage s'amoncelait sur la tête des Protestants conservateurs qui avaient reconquis le pouvoir. Afin de le conjurer, ils devaient, dans cette crise suprême, s'allier aux Catholiques conservateurs comme eux; le calvinisme ne sut que se roidir dans ses vieilles inimitiés et s'affaiblir par une arrogance qui n'était plus de saison. L'abbé Vuarin étant mort le 6 septembre 1843, l'évêque de Lausanne et Genève nomma pour lui succéder l'abbé Marilley, qui,

Digitized by Google

comme premier vicaire depuis sept ans, avait gagné, par ses vertus et ses talents, l'estime et la confiance universelle. Les Catholiques étaient heureux de ce choix; le gouvernement s'y montra hostile[1], moitié par des préventions religieuses, moitié par des avis habilement perfides que lui suggérèrent ceux même qui travaillaient à le renverser. L'évêque maintenait son choix, et le gouvernement son obstination non motivée, lorsque, pour irriter davantage les Catholiques, on eut l'art de persuader au conseil d'État qu'il se devait à lui-même un coup d'autorité. Le gouvernement, avec une imprévoyance de juste-milieu, fit saisir le nouveau curé de Genève dans sa demeure, et les gendarmes le conduisirent à la frontière. Le pape Grégoire XVI répondit à cet acte d'intolérance en nommant évêque de Lausanne et de Genève ce même ecclésiastique que la force venait d'exiler. Pierre-Tobie Yenni venait de mourir; le 15 mars 1846, l'abbé Marilley fut sacré dans l'église de Saint-Nicolas de Fribourg. Les Calvinistes du conseil d'État l'avaient chassé du canton de Genève en sa qualité de curé; ils le reçurent comme évêque avec tous les honneurs dus à son caractère.

En ce même temps, il se formait dans cette ville, qui se croit le cerveau de l'Europe, une ligue dont

[1] Il avait été stipulé en 1815 que le gouvernement de Genève se réservait le droit d'agréer le curé que l'évêque donnerait aux fidèles de la ville.

Digitized by Google

le but avoué était de réduire les Catholiques à la misère et de les forcer à l'émigration. En face de l'Alliance des Justes qui aspirait à faire régner sur la terre le crime colossal, et du Radicalisme qui ne prenait plus la peine de dissimuler ses rêves de nivellement, il y avait dans cette ligue quelque chose de si cruellement aveugle que tous les hommes éclairés soupçonnèrent une trahison ou une aberration d'esprit. Le colonel fédéral, Rilliet de Constant, était, dès cette époque, un adversaire prononcé des cantons catholiques. Il faisait cause commune avec ceux qui préparaient de nouvelles révolutions dans ces États; il était surtout l'ami, le conseil des insurgés du Vallais, dont il essaya de chanter les exploits négatifs dans une brochure aussi ignorée que ses romans. Cet officier, qui partagea la gloire et les périls de la Grande-Armée, avait dans l'esprit toutes les inconséquences d'un Genevois; mais parfois il se sentait au cœur un principe de justice qui dominait ses préjugés et faisait taire ses perpétuelles oscillations. La ligue formée par ses compatriotes lui paraissait un danger et une iniquité; il la dénonça avec énergie.

« Il se passe en ce moment à Genève, écrivait-il en 1844[1], un fait assez grave pour que nous croyons devoir attirer sur lui l'attention de nos concitoyens; nous voulons parler de l'*Union Protestante*, association

[1] *De l'Union protestante*, par M. Rilliet de Constant (2e édition. Genève), pages 8 et 12.

Digitized by Google

qui serait aussi dangereuse pour l'avenir de la religion protestante qu'opposée à son véritable esprit, si le bon sens du pays n'en faisait bonne justice.

» Disons premièrement ce qu'elle est. C'est une association occulte, composée de sections, dirigée par un comité central. Chaque section est de huit personnes au moins et de quinze au plus. Ces personnes se connaissent entre elles, mais ne connaissent ni le nombre des sections, ni leur composition, c'est-à-dire que les sociétaires n'ont aucun moyen de savoir avec qui ils sont et combien ils sont. A la tête de cet ensemble mystérieux est un comité plus mystérieux encore; il est interdit de révéler les noms de ceux qui le composent; il se renouvelle fréquemment, dit-on, mais un profond secret est imposé sur ces mutations. Chaque chef de section reçoit les directions de ce comité central et a lui-même un pouvoir discrétionnaire; il peut au besoin dissoudre la section, contre la volonté unanime des sectionnaires; chaque membre s'impose une contribution volontaire, le comité central en dispose.

» Voilà l'organisation : elle n'est pas nouvelle; l'*Union protestante* l'a empruntée aux ventes de carbonari, aux brigades de sûreté, à toutes les sociétés secrètes créées dans un point de vue politique ou religieux.

» Après avoir fait connaître le but apparent et le but réel de l'Union, disons quels sont les moyens

Digitized by Google

d'action qu'on lui propose. Pour n'être pas taxé de lancer des accusations frivoles, nous n'accepterons pas d'autre dire que celui de l'Union elle-même; si elle tient quelque mystère en réserve, nous n'irons pas le chercher.

» L'Union engage chacun de ses membres à se créer un cercle d'action, à agir par la persuasion pour atteindre le but de l'Union : c'est très-bien, mais c'est vague. On dit encore : Combattez les Catholiques, faites des Protestants, mais on ne dit pas ce que c'est qu'un Protestant. La partie spirituelle et dogmatique est enveloppée d'un voile obscur; nous avancerions-nous trop, en croyant que l'Union entend par Protestant tout ce qui n'est pas Catholique? Ce serait étendre bien loin le cercle du recrutement, et ces soldats ne nous inspireraient pas grande confiance. L'Union est plus précise lorsqu'elle entre dans le domaine de l'action matérielle : écarter les domestiques catholiques, ne pas acheter chez les marchands catholiques, s'introduire dans les mariages mixtes et amener les enfants au Protestantisme; agir auprès des magistrats et des conseils municipaux par des sollicitations, auprès des citoyens par des remontrances, et au besoin par des offres de service; attirer des Protestants étrangers pour faire concurrence aux Catholiques dans certains métiers; entraver par tous les moyens possibles l'établissement des Catholiques, leur admission au droit de

Digitized by Google

cité : en un mot, d'une part, agir par la persuasion, sans être persuadé; sur les convictions, sans être convaincu; combattre la doctrine, sans avoir soi-même de doctrine; lutter contre la foi romaine, sans oser dire ce que l'on entend par la foi protestante; essayer d'une main débile de manier une épée à deux tranchants; parer à droite contre les Catholiques, parer à gauche contre les orthodoxes; avoir la prétention insensée de se rattacher les croyants, en se contentant de dire : Croyez ce que vous voudrez, ne croyez à rien si tel est votre plaisir; pourvu que vous désavouiez Rome, vous serez des nôtres. D'autre part, rompant en visière à l'esprit de charité évangélique et rejetant les plus simples notions d'économie politique, refuser du travail aux laborieux, du pain aux misérables, des occupations et de la confiance à la probité; donner le monopole de certains états à des hommes qui deviendront, qui deviennent déjà mauvais ouvriers, serviteurs peu zélés, marchands médiocres, par l'absence du stimulant de la libre concurrence qui fait exercer à l'homme toutes ses facultés heureuses, et qui le force à être préférable pour être préféré. Voilà ce que l'on tente dans un pays dont la population essentiellement mobile va demander aux gouvernements étrangers sûreté pour les personnes, protection pour l'industrie, admission à la concurrence du travail. Voudrait-on par là indiquer à ces gouvernements qu'ils

Digitized by Google

feront bien de convertir à l'avenir, pour les Genevois, en mesures restrictives, le système large et facile dont ils les ont fait jouir jusqu'à présent, et les inviter à traiter les Protestants chez eux, comme Genève traite les Catholiques chez elle? Cela paraît insensé, mais c'est pire qu'une folie; devrions-nous nous contenter de gratifier de ce nom ces tentatives de subornation d'enfants, ces secours accordés à l'apostasie et refusés à la foi persévérante? »

Cette union dévoilée n'était pas faite pour rallier au gouvernement calviniste les Catholiques, dont un fanatisme aussi étrange mettait en péril la foi et la liberté. Ils luttaient entre eux. Pendant ce temps les Radicaux, sous les ordres de Berne, les Sociétés secrètes dominées alors par les ouvriers qui repoussaient toute idée de travail comme une honte, exploitèrent cette scission et préparèrent la chute de Genève. Celle de Lausanne ne lui servait pas d'exemple. Les Genevois avaient entendu le canon qui retentissait sur le lac Léman, annonçant au loin le triomphe du Communisme. Ce sinistre présage ne les avait point arrachés à leurs préoccupations intérieures. Ils voulaient bien être intolérants chez eux jusqu'à l'absurde; en Diète, ils changeaient de rôle. Aussi éloignés des Catholiques que des Socialistes, ils se sentaient plongés dans d'inextricables embarras. Ils redoutaient les calamités que la guerre entraîne après elle, et il fallait affronter ces désastres ou se laisser

Digitized by Google

accuser de jésuitisme, condamnation terrible qui déjà retentissait à leurs oreilles effrayées. Le Conseil d'État hésitait entre la justice et l'iniquité. En s'arrêtant à un terme moyen, il crut qu'il satisferait en même temps à sa conscience et à ses préventions. Dans la Diète de 1846, il ne donna aucune instruction à ses députés. Berne les somma de se prononcer; ils traînèrent en longueur et finirent par garder le protocole ouvert ou par se déclarer neutres.

C'était un acte d'hostilité contre le Radicalisme. Berne se décida à le faire expier aux Genevois. A la fin de septembre 1846, *l'Indicateur du Seeland,* journal du club de l'Ours, signifiait à ces endurcis l'ultimatum d'Ochsenbein, qui avait des complices dans la cité calviniste. « Messieurs les conseillers d'État de Genève, disait ce journal, avec une autorité débordant de tyrannie bernoise, nous vous avons tenu un langage plus sévère que nous n'avons coutume de le faire, car nous trouvons habituellement chez nos adversaires politiques quelque chose qui commande notre estime; mais vous nous pardonnerez aujourd'hui ce langage, car pour vous, messieurs, nous ne pouvons avoir que du mépris. Confédérés, vous qui avez foi dans le principe libéral, comptez sur le peuple bernois, comme nous comptons sur vous. Aussi longtemps qu'il y aura dans le canton de Berne un peuple comme celui qui, depuis dix-huit mois, fait prévaloir sa volonté avec autant de fermeté que

Digitized by Google

de modération, il n'acceptera jamais l'injure qui lui vient de Genève; il saura même la repousser avec le secours des baïonnettes. »

Berne faisait appel à la révolte; la révolte lui répondit. Il y avait alors à Genève une espèce de corps franc plumitif qui mettait la routine de son opposition au service de toutes les causes. Après avoir fait son éducation constitutionnelle sous les tables des estaminets de Paris, M. James Fazy s'était mis à régenter le canton de Genève. En 1834, il publiait *l'Europe centrale*, tandis que Mazzini créait la Jeune Europe et s'imposait la mission de rénover le monde. James Fazy s'attacha au char du thaumaturge italien. Il le servit avec une telle abnégation de conscience, qu'il se sentit l'audace de nier l'invasion de Genève et de la Savoie par les réfugiés de Ramorino, au moment même où cette invasion avait lieu[1]. A défaut de talent, cette imperturbable hardiesse créa dans

[1] La veille où les premiers Corps francs de Mazzini tentaient leur expédition sur la Savoie, un journal de Genève se crut autorisé à révéler le complot. James Fazy qui, en fait de mensonges, n'en était plus à son coup d'essai, répondit, le jour même où les Polonais réfugiés que commandait Ramorino pénétrèrent sur le territoire génevois : « Il ne manque plus à ce journal que de se faire le complice des menées occultes de la sainte-alliance. Nous le défions de donner la preuve de ce qu'il avance. C'est par des bruits de ce genre que toutes les polices cherchent à égarer les esprits. Le bon sens public ne se laissera pas tromper par de pareilles fables. Qui ne voit au premier coup d'œil que des conspirateurs ne seraient pas assez maladroits pour se livrer à des actes aussi ostensibles? En attendant, il serait honteux et niais de notre part d'ajouter foi à de sottes inventions de la police. »

Digitized by Google

les Sociétés secrètes une certaine réputation à James Fazy. Il l'exploita à son profit. *L'Europe centrale* n'avait pas la vie aussi dure ni aussi dispendieuse que son écrivain. Elle mourut de consomption et du marasme de ses lecteurs. Fazy ne pouvait pas exister sans journal, il créa la *Revue de Genève,* espèce de brûlot radical lancé contre les principes sociaux. Avec ses appétits du libéralisme de 1830 et ses convoitises non assouvies de 1846, ce manœuvre littéraire devait admirablement seconder les projets de Berne. Il était besogneux, dévoré d'ambition, ne tenant à l'idée révolutionnaire que comme à un moyen de fortune, il se prêta donc aux exigences d'Ochsenbein et des Sociétés secrètes. On l'avait chargé de faire sauter la mine préparée depuis si longtemps; Fazy exécuta la sentence qu'on lui transmettait.

Le 3 octobre 1846, le Grand-Conseil de Genève avait voté le préavis du Conseil d'État relatif au Sonderbund. Dans ce préavis qui, par les concessions faites aux deux adversaires, trahissait les embarras du Calvinisme, on posait en principe que l'alliance catholique était contraire au pacte fédéral. On en exigeait la dissolution, puis on demandait des garanties en faveur des cantons menacés par les invasions des Corps francs et les menées du Radicalisme. Ce vote était le signal attendu; James Fazy, en deuil de la liberté, encadre sa *Revue de*

Digitized by Google

Genève d'une large bande noire. Il va faire insurger ses communistes. L'émeute débute par proclamer que le gouvernement s'insurge contre la loi. Les assemblées populaires, où l'étranger domine, se constituent en permanence dans leurs ateliers et sur les places publiques. Des excitations de toute nature étaient jetées à cette plèbe, que les Nestors de la démoralisation avait préparée à tous les excès. Les uns s'arment, les autres élèvent des barricades, la plupart s'enivrent avec les Corps francs vaudois que Druey expédie pour le compte de Berne. On vocifère contre le gouvernement calviniste, qui semble rester indifférent à ces préparatifs d'attaque. Enfin un dernier cri de guerre le fait sortir de sa torpeur. On accusait ces hiérophantes du protestantisme de cacher la toque de Calvin sous le sombrero des disciples de Loyola. Mort aux Jésuites! retentissait contre les magistrats avec une incroyable fureur. A cette injure ils se sentirent perdus. Il y a trois cent six ans que le nom de Jésuite est en horreur à Genève. Depuis le jour où, en 1540, saint Ignace fonda son Ordre, cet Ordre a toujours été dans la ville de Calvin un objet d'exécration. Les Protestants ont poussé jusqu'à l'absurde la calomnie contre le Jésuite; par un singulier caprice des événements, ils tombent sous une assimilation impossible.

C'est dans le quartier Saint-Gervais que l'émeute a concentré ses forces et ses moyens de défense. Le

Digitized by Google

7 octobre, le colonel Trembley prend quelques dispositions militaires, tout en essayant de parlementer avec l'insurrection. Le Conseil d'État traite avec elle de puissance à puissance. Cette faiblesse donne aux chefs du mouvement la fébrile audace que les Radicaux puisent dans l'imbécillité de leurs adversaires. Fazy avait peur, il songeait à s'exiler; on le retient par d'impolitiques mesures. Le canon gronde enfin, mais trop tard. On a appelé à Genève des professeurs de barricades qui apprirent de longue main l'art de fusiller les troupes sans s'exposer au danger. Le sol a été creusé pour s'abriter contre l'artillerie. Les milices avancent sous ce feu inégal que des mains invisibles dirigent. Les milices sont décimées; le colonel de Châteauvieux tombe à la porte de Cornavin. En face de cette lutte qui se prolonge et de l'incendie qui dévore les ponts, à la nouvelle surtout que les Corps francs d'Ochsenbein marchent au secours de l'insurrection, le parti conservateur recule devant les conséquences d'une pareille guerre. Les Radicaux, qui ne s'arrêtent jamais dans la voie des calamités, parlent de brûler la ville; pour échapper à ce dernier désastre, il n'y a plus qu'un moyen. Il faut s'ensevelir sous les ruines fumantes de la cité ou laisser la Révolution maîtresse du pouvoir. La Révolution, à son quartier général de Saint-Gervais, s'est déjà constituée en gouvernement provisoire. Le règne de James Fazy commence. On ne l'a pas vu à l'heure du combat; la

Digitized by Google

victoire favorise ses satellites ; en leur nom il se présente à l'Hôtel-de-Ville où le Grand-Conseil délibère. Fazy vient le sommer d'abdiquer. Le Grand-Conseil répond qu'il ne cédera que devant la force. « Qu'à cela ne tienne, s'écrie le futur dictateur, on fera monter le peuple. »

Le Conseil exécutif s'avoua vaincu ; il prit la fuite dans toutes les directions ; il fut proscrit et condamné avec le chef militaire à payer « tous les dégâts opérés dans la journée du 7 octobre. » Dans ses temps les plus primitifs, la barbarie n'avait jamais fait mieux. Les violateurs de la loi ne frappèrent jamais d'une punition plus ironique ceux qui s'étaient exposés pour sa défense.

Au milieu de cette guerre de Protestants conservateurs contre Protestants radicaux, les Catholiques de Genève, Genevois avant tout, ne s'étaient point préoccupés du sentiment fédéral qui, pour eux comme pour la Suisse, devait dominer la question. Genève à leurs yeux était le monde entier. Par les souffrances que le Radicalisme faisait endurer aux autres cantons, par celles qu'il leur préparait, les Catholiques qui oublient tout n'apprirent pas à se méfier de cette secte. Les divers gouvernements calvinistes leur avaient été sans cesse hostiles, ils crurent qu'il y aurait bénéfice pour eux à hâter leur chute. N'ayant pas à leur tête de chefs intelligents, livrés aux hésitations des consciences timorées, et,

Digitized by Google

malgré eux, tenus à la remorque du Radicalisme par la *Sentinelle catholique*, ils devinrent l'appoint des révolutionnaires. Ce journal, dont ils déploraient les tendances politiques, tout en les subissant par leurs votes, était un singulier mélange de foi et de démagogie. Pour lui, l'Évangile servait de base à la révolte; il l'acceptait comme une espérance. Fazy et ses complices avaient encouragé un pareil système, le moment était venu d'en recueillir les fruits. La *Sentinelle* fit feu sur les vaincus. Ces vaincus tombaient, parce qu'ils avaient reculé devant l'oppression dont les Catholiques du Sonderbund étaient menacés; la *Sentinelle*, qui ne tenait aucun compte de cette loyale attitude, eut poux eux d'amères récriminations, et pour Fazy des hymnes de reconnaissance.

James Fazy avait ramassé la dictature dans les épaves des barricades; il allait l'exercer sans contrôle à Genève, mais sous l'impulsion de Berne pour tout ce qui avait trait aux affaires fédérales. Il l'exercera jusqu'au jour où l'implacable logique des révolutions changera en claie expiatoire le pavois démagogique sur lequel il trône au milieu des hourrahs de ses artisans d'émeutes. Rompu aux luttes de la presse, méprisant le journalisme, et ne croyant à son omnipotence que lorsqu'il l'exerçait par le mensonge, Fazy n'avait rien de sérieux dans l'esprit, mais aussi rien de cruel dans le caractère.

Digitized by Google

C'était une de ces natures qui briguent le pouvoir, afin de le gaspiller avec la fortune publique. Poussé à bout par une violente opposition, il tenterait peut-être, pour effrayer, de se déguiser en Séjan; mais ce serait toujours un Séjan qui laisserait passer un coin du tablier de Ramponneau. A peine maître de Genève, Fazy s'empressa de réparer une des erreurs capitales du gouvernement déchu. On le vit écrire à l'évêque diocésain qu'il accepterait comme curé de Genève l'ecclésiastique sur lequel se fixerait le choix du prélat. Fazy tint parole, car il savait bien que, sous sa dictature, il lui serait aussi facile de bannir les curés que l'évêque lui-même. Son bon plaisir fut la seule loi imposée à ses nouveaux sujets, il ne voulut pas la leur rendre trop dure. La révolte du 7 octobre et son succès étaient dus aux janissaires des associations occultes que le canton avait réchauffés dans son sein. Ils restaient une force pour Fazy, une menace permanente contre les riches et les industriels de Genève. Le chef du nouveau gouvernement comprit les avantages financiers et politiques qu'il pouvait tirer de ces bras inoccupés. Afin de les avoir sans cesse sous la main, il les parqua dans des ateliers nationaux, et chargea les paisibles habitants d'héberger ces fainéantises enrégimentées par les Sociétés secrètes. Ce fut à l'aide de ce levier qu'il frappa monnaie, et constitua son autorité. Sous le coup d'une insurrection qu'il pré-

Digitized by Google

voyait chaque fois qu'un nouveau besoin d'argent se faisait sentir, ou qu'un scrutin électoral dérangeait ses combinaisons, Fazy s'arrangea un État à la convenance de ses mœurs libérales. Il laissa tout dire et empêcha d'agir. Tant qu'on obéit au moindre de ces caprices, le démocrate daigna être assez bon prince. Sa ville de Genève devint l'asile des proscrits de tous les régimes. Les Radicaux furent les privilégiés de ses affections, mais il ne persécuta point les autres. La cité était en proie à de nombreux professeurs de communisme. Fazy éleva une chaire à l'harmonie passionnelle de Considerant; à la même heure, il laissait libres les établissements des Frères de la Doctrine chrétienne.

Berne par Ochsenbein, Vaud par Druey avaient puissamment contribué au succès de l'émeute. La Suisse radicale salua avec des transports de joie la victoire qu'elle remportait. Il fallait l'exploiter contre le Sonderbund. Dans les premiers jours de novembre, un arrêté fut pris par le gouvernement provisoire. Cet arrêté déclare « que le canton de Genève adhère à la proposition faite par le haut État de Zurich, dans la séance du 4 septembre 1846. » C'était une voix de plus acquise à la ligue des Radicaux contre les Catholiques. On essaya, par des manœuvres déloyales, d'inquiéter les cantons que l'on supposait peu sur leurs gardes. Fribourg fut menacé par les Corps francs revenant de Genève avec le sa-

Digitized by Google

laire de l'insurrection ; mais le gouvernement veillait. Son attitude décidée calma l'effervescence des vainqueurs de la cité calviniste. Le Radicalisme avait voulu profiter de ce moment de stupeur pour briser les derniers obstacles. Berne, toujours vorort moral pour la Révolution, ne devait l'être en réalité qu'au 1er janvier 1847 ; le club de l'Ours ordonne à ses volontaires de ralentir leur ardeur. Bâle-ville seule tombe devant une émeute qui, à l'instant même, décrète une Assemblée constituante. De nouvelles élections eurent lieu, elles amenèrent au pouvoir un plus grand nombre de conservateurs.

Les périls de la situation n'échappaient à personne. Chacun les proclamait. A Berne même, on accusait Ochsenbein de modérantisme, parce qu'il n'avait pas cru devoir céder aux anarchistes par métier se plaignant de voir des habitants de Lucerne et de Fribourg venir acheter des pommes de terre et d'autres denrées sur les marchés bernois mieux approvisionnés que les leurs. En face d'un redoublement de danger, l'union des Catholiques n'allait être que plus étroite et plus indissoluble. Ils organisèrent leur Landwehr et les Landsturms ; ils firent appel au courage et au patriotisme de leurs concitoyens. La lutte ne tarderait pas à s'engager contre le Sonderbund ; mais ce n'était déjà plus à lui seul que s'adressaient les menaces des Sociétés secrètes. L'anarchie régnait par le Radicalisme dans tous les

Digitized by Google

cantons inféodés au club de l'Ours; afin de tracer à ses soldats la marche qu'ils auront à suivre, l'anarchie, tenant la plume dans la *Feuille populaire de Bâle-campagne*, proclame le 8 novembre : « La Suisse, seule république de quelque importance en Europe, a pour ennemie jurée toute la clique seigneuriale d'Europe. Que s'ensuit-il de plus évident que la nécessité de surveiller attentivement toute cette séquelle et de l'affaiblir par tous les moyens possibles? L'ennemi de la Suisse, hors de chez elle, c'est la royauté, et, parmi les porte-couronnes, ceux qui la menacent de plus près sont ceux de Vienne et de Berlin. Cet ennemi politique, sans lequel l'ennemi religieux serait depuis longtemps en fuite, rallie ce dernier en deux directions différentes : l'autrichienne avec les Jésuites catholiques, et la prussienne, avec les Jésuites protestants. La traîtresse aristocratie tend des deux côtés la main à cette vermine jésuitique. L'Allemagne, malgré ses notes diplomatiques et ses bataillons, y pensera à deux fois avant de nous attaquer; mais si elle l'osait, la Suisse aurait en réserve un moyen de défense qui ferait trembler tout son système seigneurial; ce serait l'admission de Corps francs allemands sur notre territoire. »

De pareilles provocations retentissaient partout. Elles s'adressaient à tous les peuples; elles menaçaient tous les Rois. Les Rois restèrent muets; on eut

Digitized by Google

dit que les enivrantes vapeurs qui montaient à la tête des révolutionnaires donnaient en même temps le vertige aux princes et à leurs ministres. Les magistrats de Lucerne ne voulurent pas s'associer à ce fatal engourdissement; ils refusèrent au nom de la justice d'absoudre la révolution criminelle du 7 et du 8 octobre à Genève, puis ils adressèrent au vorort la lettre suivante :

« Nous avons l'honneur, disait Lucerne dans cette dépêche, de vous communiquer la circulaire par laquelle nous annonçons aux États confédérés que nous ne reconnaissons point le gouvernement de Genève.

» Nous avons été surpris, nous l'avouons, que vous ayez vu s'opérer une révolution sanglante dans la Confédération, sans que vous n'ayez pas même pris la peine d'en donner connaissance aux États.

» Puis donc que vous n'avez pas jugé à propos de vous opposer aux excès d'une faction révolutionnaire, nous espérons qu'à l'avenir le vorort laissera aux gouvernements légitimes le soin d'administrer leurs affaires comme ils l'entendront. »

Cette dépêche était une condamnation portée contre les Catholiques genevois et un courageux exemple donné à l'Europe. L'un fut aussi inutile que l'autre.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Berne devient vorort en 1847. — On précipite les événements. — Embarras suscités à Fribourg par les révolutionnaires. — Situation de ce canton. — Louis Fournier avoyer. — Opposition des Radicaux dans le sein des Conseils. — Insurrection des Corps francs. — La population se lève en masse contre eux. — Ils prennent la fuite. — Attitude de Berne. — Sa circulaire à ses co-États pour prêcher la paix. — On veut affamer les cantons catholiques. — Action de la presse soudoyée par les Sociétés secrètes. — Le club de l'Ours. — Jenni-le-Charivari. — Mazzini et les régiments suisses de Rome et de Naples. — La république allemande préparée en Suisse. — L'union douanière comme moyen révolutionnaire. — Le Radicalisme l'emporte dans les élections de Saint-Gall. — Situation de ce canton. — Ochsenbein président de la Diète fédérale. — Question de l'intervention étrangère. — Louis-Philippe à l'apogée de sa puissance. — La France en 1847. — M. Guizot aux prises avec la Révolution. — Le Sonderbund, par l'organe de M. Siegwart-Muller, déclare ne pas vouloir d'intervention armée. — Dépêches diplomatiques du comte de Bois-le-Comte. — Le cabinet de Paris et le cabinet de Vienne. — Lord Palmerston et M. Peel. — Le ministre anglais courtisan d'Ochsenbein. — Mission de lord Minto. — Tergiversations des puissances. — Rome en 1847. — Pie IX et les révolutionnaires. — Politique du nouveau pape. — Les ovations et les concessions. — Le complot des rétrogrades. — Saint Bernard et l'épiscopat. — Le Pape isolé de tout conseil. — Intrigues ourdies à Rome contre le Sonderbund. — La négociation du comte Crotti di Costigliole. — Elle est déjouée. — Les Catholiques de Suisse s'adressent au Pape. — Leurs lettres sont interceptées. — Mémoire que Siegwart-Muller adresse au Souverain Pontife. — Missions des abbés Dumoulin et Dunoyer à Rome. — Ils ne sont pas reçus par le Pape. — Dernière lettre du Sonderbund à Pie IX. — Réponse du Saint-Siége.

A la veille des catastrophes qui se préparaient en Europe, et dont la Suisse devait donner le signal,

Digitized by Google

les gouvernements et les peuples cherchaient à épaissir le bandeau que la Révolution leur plaçait sur les yeux. On connaissait les noms et les plans des chefs de toutes les Sociétés secrètes. On savait les ramifications des niveleurs qui s'attaquaient simultanément aux croyances chrétiennes, à la propriété et à la famille. Les bases du complot s'élargissaient à mesure que l'aveuglement des princes et de leurs ministres inspirait plus d'audace aux artisans du mal. En Suisse, les Catholiques, qui n'avaient plus le droit de douter des calamités que le Radicalisme leur tenait en réserve, se mirent à regarder comme impossibles les théories antisociales dont ils étaient menacés. A trois reprises différentes on avait violé leur territoire, porté dans le sein de la Confédération l'incendie et le meurtre. Chaque jour, par les feuilles publiques, on inondait le pays des doctrines les plus dégradantes. On honorait tous les vices, on conspuait toutes les vertus. Des prédicateurs de révolutions et d'athéisme s'élevaient une tribune à chaque carrefour. Précurseurs du désordre, ils annonçaient l'avénement de la corruption. La liberté, que les cantons primitifs avaient achetée au prix de leur sang, et qui, depuis cinq siècles, consacrait leur indépendance, la liberté se trouvait en péril. Lorsque des yeux plus perspicaces sondaient la profondeur de l'abîme ou signalaient le danger, on répondait à ces pressentiments en accusant d'exa-

Digitized by Google

gération la clairvoyance des prophètes. L'année 1847 arrivait grosse d'orages, et la Suisse se laissait emporter la première dans le tourbillon.

Berne, entrepôt général des Sociétés occultes qui alors minaient l'Europe, Berne brisait un à un tous les anneaux de la vieille Confédération. Tantôt par des violences, tantôt par des intrigues, presque toujours avec l'argent des monastères d'Argovie ou celui des conservateurs dépouillés, ce canton était parvenu à détacher plusieurs de ses co-États des principes d'ordre et de foi. Pour manifester sa pensée, dont de plus audacieux que Neuhaus allaient se charger de porter la traduction par les armes, Berne avait ajourné ses projets jusqu'à l'époque où le vorort lui serait dévolu. Le 1er janvier 1847, Berne devenait canton-directeur ; rien ne s'opposait plus à ses vœux; dès le premier moment il se mit à l'œuvre pour les réaliser.

Dans leurs calculs, qui étaient une violation flagrante du pacte, les moteurs de la Révolution, dont l'armée des Corps francs s'apprêtait à exécuter les ordres, avaient décidé que, dorénavant, douze voix suffiraient en Diète pour constituer une majorité. Cette atteinte portée à la Constitution fédérale dans un cas aussi grave, armait les Radicaux du droit de guerre civile. Après la chute de Genève, onze voix leur étaient acquises. L'insurrection tentée à Bâle-ville avait tourné au profit des idées conser-

Digitized by Google

vatrices; Saint-Gall restait douteux : on se décida à l'attaque de Fribourg, où les Corps francs bernois évoquaient d'utiles complices parmi les Protestants de Morat et au sein même du conseil municipal de la ville de Fribourg.

La population du district de Morat s'élève à 9,096 âmes. Indifférente à toute espèce de culte, elle s'est arrangé une religion dont l'unique dogme consiste en une haine aussi profonde que mal raisonnée contre la foi catholique. C'est de Berne, sa mère dans l'hérésie, que Morat tient ce dogme, et depuis trois siècles il y est resté fidèle, car on n'a jamais cessé de lui dire que les Fribourgeois voulaient, de force ou de gré, le ramener au giron de l'Église. En dehors de cette aversion, Berne, pour éterniser son empire sur ce district et pour tenir ainsi Fribourg en échec, avait affilié à ses Sociétés secrètes quelques demi-savants de Morat. Infatués de la confiance et des égards qu'on leur témoignait, ces derniers cherchèrent à susciter au gouvernement cantonal des embarras de toute sorte. La Constitution de 1831, toujours en vigueur, était l'œuvre d'un Moratois qui, dans la distribution des priviléges, s'était bien gardé d'oublier les Protestants, ses coreligionnaires. Les Catholiques au pouvoir maintinrent et accrurent même ces priviléges. Une pareille condescendance n'arrêta jamais Morat dans les turbulences de son opposition à tous les actes qui tendaient au bonheur

Digitized by Google

commun. C'était l'étendard de la révolte incessamment arboré ; il n'y avait qu'à réunir quelques Corps francs sous ses plis pour marcher contre les Catholiques.

Ainsi que toutes les villes de Suisse, Fribourg a une municipalité qui administre librement les intérêts locaux, et exerce par là même une grande influence sur les habitants. Après la Révolution de 1830, les Libéraux s'installèrent dans tous les Conseils du canton et de la ville. Ils firent table rase, et ce ne fut qu'à l'aide de leur charte que les Conservateurs purent reconquérir dans les élections gouvernementales la majorité que la violence seule leur avait arrachée. Il n'en fut pas ainsi pour le Conseil municipal. L'insouciance du peuple y avait laissé pénétrer le Radicalisme. Il se retrancha derrière les œuvres pies, les bourses, les hôpitaux, les secours, les ouvrages, les écoles communales dont il avait la direction. De tout cela il se fit un rempart inexpugnable et un moyen d'intimidation électoral. Il concentrait dans ses mains les éléments d'une persécution qui double les petites misères de la vie. Il les employait avec un art perfide, et dans ces temps, où un signe du Radicalisme décrétait et accomplissait une révolution cantonale, le gouvernement catholique de Fribourg, que soutenait une grande majorité, n'osa jamais modifier un pareil état de choses. Par respect pour la loi, que le Conseil municipal

Digitized by Google

violait chaque jour en détail, on ne conçut jamais l'idée de renverser, à l'aide d'un coup d'État, ceux qui partout donnaient l'exemple de bouleversements beaucoup plus importants. Le Conseil municipal voyait alors à sa tête l'avocat Pierre Frœlicher, destitué en 1844 de ses fonctions de procureur du gouvernement pour cause de malversation. Cet homme avait fait un hardi calcul. Il entendait les Libéraux afficher des passions antichrétiennes; il prit le contre-pied de ces passions, et se lança dans les dehors de la plus ardente piété. Il choisit pour théâtre de sa dévotion l'église des Jésuites. Pendant dix années consécutives, il travailla au triomphe des impies, en affectant un sentiment religieux qui ne trompa que les simples. Julien Schaller et André Castella, fils de révolutionnaires et tous deux élevés au Radicalisme dans les Universités d'Allemagne, formaient avec Frœlicher la partie intellectuelle du Conseil. Ils en dirigeaient le despotisme bourgeois; ils appliquaient leur triple expérience des tracasseries du barreau à entraver le gouvernement jusqu'à l'heure où ils pourraient l'attaquer à force ouverte.

Depuis le 6 mars 1839, jour où M. Rodolphe Weck fut nommé président du Conseil d'État, le gouvernement se trouvait entre les mains d'hommes dévoués aux principes conservateurs. Élus du peuple, ils le représentaient dans sa foi religieuse et sociale; ils géraient ses intérêts à la satisfaction pu-

Digitized by Google

blique; mais, par une de ces tolérances que le Radicalisme n'a jamais voulu imiter, le Conseil d'État avait admis dans son sein Schaller père, comme pour donner à l'ennemi un contrôle sur ses actes. Cette concession, qui ne fut ni la seule ni la plus impolitique, ne dut point satisfaire les insatiables exigences des mécontents. Ils s'imaginèrent qu'ils faisaient peur. Ils abusèrent de l'autorité qu'on leur laissait pour conspirer. Le 17 janvier 1841, les chefs du complot permanent se réunissent dans une auberge d'Avry, entre Bâle et Fribourg. Cette assemblée est suivie de plusieurs autres, et là on tente de s'organiser pour répondre à l'appel de Berne. Ce fut dans ces circonstances que le 10 mars 1841, M. Louis Fournier est nommé avoyer ou président du Conseil d'État. Né à Romont, dans le canton de Fribourg, M. Fournier avait, dans une vie de soixante années, conquis par ses vertus l'estime des gens honnêtes et la haine des méchants. Jurisconsulte distingué, intelligence qui savait creuser le fond des choses, il n'avait pas tardé à se rendre compte des tendances du Radicalisme. Il les avait étudiées et dévoilées avec une rare sagacité. Caractère empreint de douceur pour les autres et d'austérité pour lui-même, le nouvel avoyer était depuis longtemps l'ami et le conseil du peuple fribourgeois. Il l'avait soutenu dans ses luttes intérieures; il avait défendu ses droits à plusieurs Diètes; il était surtout l'ardent promoteur

Digitized by Google

de l'instruction publique. Sous son administration aussi ferme qu'éclairée, Fribourg s'élevait à un haut degré de prospérité, et, dans ses diverses élections, le canton témoignait sa reconnaissance aux magistrats de son choix. Il les engageait par ses suffrages, par ses vœux et par ses adresses à ne pas reculer devant l'imminence des périls dont chacun se sentait menacé. Fribourg avait adhéré au Sonderbund. La population se prononçait avec entraînement contre l'anarchie. L'anarchie était réduite à quelques centaines de factieux que le club de l'Ours grossissait et multipliait selon les circonstances par l'accession de ses Corps francs nomades. Il fut résolu que l'on agiterait le pays en provoquant des assemblées radicales et qu'à une heure donnée on surprendrait Fribourg, lorsque l'autorité fatiguée ne surveillerait plus ces assemblées avec autant de rigueur.

Au milieu des révolutions que d'infimes minorités accomplissaient au nom du peuple, tantôt à Lausanne, tantôt à Genève, révolutions convergeant toutes à un but unique de centralisation et de dictature, les Fribourgeois, qui se voyaient sous le coup de la même crise, ne consentirent pas à l'attendre d'un œil indifférent. Ils s'organisèrent en milice volontaire. On les arma, on les exerça. A la vue de cet enthousiasme, le Conseil municipal sentit que ses efforts en faveur de Berne allaient échouer. Il jeta le masque, et, sans autorisation du gouvernement, il voulut

Digitized by Google

s'entourer d'une garde de prétoriens radicaux dont il se réservait la direction suprême. Afin de mieux combiner leur tour de main, les Sociétés secrètes enjoignirent à leurs adeptes d'accumuler au Grand-Conseil motions sur motions qui durent toutes se résumer en un blâme adressé au Conseil d'État pour les mesures extraordinaires prises par lui sans motifs. Il n'y avait pas motif suffisant à armer le peuple, car personne ne songeait à renverser le gouvernement ; il n'y avait pas motif à s'entourer de précautions inusitées. C'était du même coup calomnier l'opposition et ruiner le pays. La Révolution, qui n'a jamais rendu de comptes, fut prise d'un subit accès d'économie. Elle fit imprimer ses doléances ; elle établit avec une rigueur mathématique, qu'elle se garde bien de suivre pour elle-même, les dépenses que tant d'armements prétendus inutiles allaient rendre indispensables.

Sur ce thème, qui fut toujours celui des révolutionnaires à la veille d'une insurrection, on ameuta les orateurs ayant besoin de couvrir du mensonge de leurs paroles un complot dont chacun connaissait les trames. Le docteur Berchtold, qu'un écrit historique contre le canton et le peuple de Fribourg n'est pas parvenu à tirer de son obscurité, s'élança le premier dans la lice. Cette joute de paroles était un acheminement à des projets plus sérieux. Les magistrats la comprirent ainsi : « L'opposition fribour-

Digitized by Google

geoise, c'est en ces termes que la *Presse* du 8 décembre 1846 juge ces débats, l'opposition fribourgeoise a livré dans le Grand-Conseil un assaut parlementaire, vrai combat de Corps francs, grêle de motions jetées l'une par-dessus l'autre, de paroles retentissantes et de vertes injures ; mais elle a échoué contre le sang-froid des défenseurs de l'ordre existant. Cinquante voix contre vingt-neuf lui ont donné tort, en même temps que le caractère tumultueux de ses attaques a soulevé contre elle l'opposition. »

Les Radicaux, en minorité dans le Grand-Conseil, n'agitaient tant de questions irritantes que pour préparer une émeute. Cette émeute se recrutait parmi les vainqueurs de Lausanne et de Genève qui voulaient gagner leur salaire insurrectionnel et qu'on colportait d'un point à un autre pour faire peuple dans les Assemblées radicales. Le gouvernement s'aperçoit du danger ; il prohibe ces réunions où des tribuns de contrebande essaient d'achalander le mensonge. On ne faisait parler que la loi ; les Révolutionnaires redoublent d'audace. Ils convoquent pour le 10 janvier le ban et l'arrière-ban de leurs communistes. Le Conseil d'État est instruit de cette levée de boucliers projetée ; il prend ses mesures en conséquence. Par suite de cette tolérance qui avait cru calmer l'opposition en l'appelant au sein du gouvernement, ses affiliés des clubs savent que des précautions militaires sont adoptées pour déjouer leur

Digitized by Google

attentat, ils en accélèrent la perpétration. C'est le 6 janvier que les mesures ont été votées; dans la nuit du 6 au 7 du même mois, Fribourg sera donc inopinément attaqué. Les bataillons de Berne et de Vaud sont échelonnés sur la frontière pour prêter main forte aux rebelles. Frœlicher a tout prévu, tout combiné. Le tocsin sonne par ses ordres dans plusieurs communes; c'est le signal convenu pour se précipiter sur Fribourg. Les Corps francs s'ébranlent à la voix des Radicaux; ils s'avancent par les routes de Bulle, de Morat et de Payerne, villes où depuis longtemps ils ont établi leur quartier. Pour triompher, le secret leur est nécessaire. Il se trouve divulgué. Les magistrats de Fribourg appellent le peuple aux armes. Le peuple du canton se lève avec un indicible enthousiasme; les soldats lui donnent l'exemple. De tous les points à la fois, on voit accourir vers la ville des masses de population armées de fusils, de baïonnettes, de faux, de fourches et de lances. Ces masses sont précédées de leurs curés et des chefs que le hasard ou la confiance leur a donnés. Elles accourent pleines d'ardeur; elles demandent à marcher à l'ennemi, dont elles ne connaissent ni le nombre ni les ressources. Mais ces volontaires ont foi dans la sainteté de leur cause; ils combattent pour la religion et la justice; leur courage ne recule devant aucun péril.

Pendant ce temps la colonne partie de Morat arri-

Digitized by Google

vait à Courtepin à moins d'une poste de Fribourg. Son avant-garde n'a pas encore combattu, mais elle vient d'assassiner un honnête homme nommé Robasser. Ce sera son seul exploit. La colonne de la Broye est en face de Belfaux où l'attendent le commandant Chollet, Alphonse de Diesbach et le landsturm des environs. Les Corps francs ne jugent pas à propos d'avancer.

A Grolley, les femmes et les vieillards, restés dans le village, sont investis par une bande d'insurgés armés de carabines, de pistolets et de poignards. Les femmes s'élancent à leur rencontre; elles les dispersent, elles les poursuivent. Une cinquantaine de ces truands campent dans une auberge. Les femmes s'y précipitent; mais un spectacle, qui s'est renouvelé dans des circonstances plus décisives, frappe les regards. Les Corps francs, saisis de frayeur, ne prennent pas le temps d'ouvrir les fenêtres. Ils les brisent avec leurs corps; ils en emportent les châssis pendus à leur cou. La troisième colonne venant de Bulle ne fut pas plus heureuse. Les insurgés savent qu'ils sont attendus à Fribourg; ils se contentent de tirer quelques coups de fusil sur M. Fridolin de Reynold qui va réclamer le concours du Vallais[1], et ils prennent

[1] Tandis que les Corps francs blessaient M. de Reynold, dépêché vers le Vallais, le gouvernement de Berne arrêtait le courrier qui allait invoquer le secours des Lucernois et des cantons primitifs. Contraireme au droit des gens, ce courrier fut fouillé, on lui enleva ses dé on le retint prisonnier.

Digitized by Google

la fuite au moment même où les deux autres colonnes donnaient ou suivaient cet exemple de lâcheté.

La Révolution avait vu ses futures victimes admirablement disposées à repousser les hontes qu'elle leur apportait; la Révolution n'osait même pas attaquer. Elle s'avouait vaincue, parce qu'on lui résistait. Cette déroute sans combat s'était accomplie avec une spontanéité qui dut inspirer aux Radicaux une assez triste idée de leurs chefs et de leurs soldats. Frœlicher avait de Fribourg dirigé ce mouvement; il ne crut pas opportun d'en attendre l'issue. Il s'échappa; mais moins favorisé que ses complices accueillis à bras ouverts sur les territoires bernois et vaudois, il tomba entre les mains des paysans qui le ramenèrent à Fribourg où les prisonniers l'accusaient hautement de leur mésaventure. L'avoyer Fournier venait, par sa présence d'esprit et par son énergie, d'arracher le pays à des calamités sans fin. Le 9 janvier, lorsqu'il entra dans la salle du Grand-Conseil, il fut reçu aux acclamations des députés et du peuple qui remplissait les tribunes. Cet hommage de gratitude était inusité. La salle du Grand-Conseil n'avait jamais encore retenti d'applaudissements; les citoyens ne se contentèrent pas d'un témoignage aussi mérité de reconnaissance. Le 28 février, la bourgeoisie assemblée lui décerna le titre et les droits de bourgeois de Fribourg.

Cette journée du 7 janvier était vraiment la vic-

Digitized by Google

toire du peuple sur les ennemis de l'ordre social. Comme à Lucerne, les Corps francs prisonniers racontaient à tout venant les pillages indiqués, les massacres en projet. Néanmoins il fut décidé que, pour ramener ces hommes égarés à de meilleurs sentiments, on les traiterait avec une douceur évangélique. On instruisit le procès, afin de donner à la preuve matérielle acquise l'autorité de la preuve morale. Pendant ce temps, on laissait évader l'un après l'autre des prisons tous ces captifs de guerre sur le sort desquels le radicalisme européen ne cessait de s'apitoyer par les larmoyants mensonges de ses journaux. Le conseil communal était coupable au premier chef. Il avait trahi ses devoirs, plusieurs de ses membres se trouvaient à la tête des hordes qui accouraient au sac de Fribourg. André Castella, directeur de la police locale nommé par ce conseil, avait ouvertement conspiré avec les Corps francs. Les scrupules de légalité devaient enfin s'abaisser sous la pression d'un danger aussi manifeste. A la voix du peuple, le conseil communal fut dissous. Sur cinq cents électeurs, quatre cents suffrages désignèrent pour diriger les affaires de la ville douze candidats conservateurs.

Afin de donner à ses Corps francs une sanction officielle, Berne qui avait excité et favorisé le mouvement leur adjoignait dès le 6 janvier deux commissaires fédéraux. Stockmar (de Porrentruy) et

Digitized by Google

Wieland (d'Argovie) étaient chargés de régulariser le désordre. L'attitude des Fribourgeois changea le but de cette mission. Les deux commissaires avaient ordre de s'emparer du pouvoir ; ils arrivèrent à Fribourg pour intercéder en faveur des Corps francs. La révolution, qui n'abandonne jamais les siens, plaça sous l'égide du vorort les misérables conspirateurs auxquels Wieland et Stockmar délivraient des brevets de civisme et de probité.

Par cette incursion de Corps francs, il n'était plus possible de se dissimuler que Berne allait pousser à outrance ses prétentions gouvernementales et ses empiétements sur la liberté des autres États. L'avertissement ne laissait aucune incertitude, les Catholiques en profitèrent. Fribourg éleva des redoutes; il palissada son enceinte en dehors des vieilles murailles construites il y avait trois siècles, pour protéger la ville contre les attaques des Bernois. Lucerne fortifia des têtes de pont sur l'Emmen et sur la Reuss. Dans les sept cantons, on ordonna d'exécuter un arrêté de la Diète de 1845 qui enjoignait d'organiser les corps de réserve ou landwehr, et même de régulariser le landsturm ou levée en masse. Les cantons radicalisés avaient de longue main préparé leurs armements; ils étaient sur le pied de guerre; ils alimentaient les Corps francs. Néanmoins, le 26 février 1847, le vorort s'étonne de ces préparatifs dont il feint d'ignorer la cause. Il demande à Lu-

Digitized by Google

cerne les raisons qui déterminent les Catholiques à troubler la paix publique par ces démonstrations militaires. En présence des agressions dont les cantons fidèles s'étaient vus les victimes, et des incessantes menaces dont ils recueillaient chaque jour les tristes fruits, la réponse de Lucerne fut nette et concluante. Berne adressa une nouvelle circulaire à ses co-États et déclara que, puisqu'une loi était portée contre les Corps francs, il n'y avait plus rien à redouter de leur action. Ce motif sérieusement allégué par Ochsenbein ne put qu'exciter la pitié. On avait vu ses malandrins à l'œuvre et on n'ignorait pas de quel respect ils entouraient les plus saintes lois. A chaque instant et sur tous les points de la Suisse à la même heure, ils se faisaient une habitude de violer le domicile des citoyens, de poursuivre les voyageurs, d'arrêter les négociants et de rendre impraticables toutes les transactions commerciales entre les divers cantons. C'était une de ces guerres de voisin à voisin, de famille à famille, guerre qui s'étend à tout et qui prend l'homme dans les plaisirs comme dans les besoins de la vie. Les Corps francs exécutaient une consigne. Berne qui l'avait donnée y ajoutait ses vexations de localité et ses refus de justice comme vorort. Fribourg était le canton le plus exposé à ces tracasseries du Libéralisme. On ne lui en épargna d'aucune sorte. Malgré les conventions postales, Berne et Vaud s'entendirent pour supprimer une partie du service

Digitized by Google

des voyageurs sur le canton de Fribourg. Des monastères et des corporations avaient implanté la vigne sur les bords du lac de Genève. Ces propriétés payaient à Vaud les impôts ordinaires comme le reste des citoyens; Vaud ne se contente plus de cette redevance; il invente une nouvelle contribution avec des effets rétroactifs. En 1664 Berne avait élevé la même prétention; mais bientôt revenu à des sentiments plus équitables, Berne s'était désisté. Vaud persévéra.

Contrairement aux droits fédéraux et aux devoirs entre bons et sincères alliés, les deux cantons radicalisés prohibent l'importation des subsistances de première nécessité dans les États de Fribourg et de Lucerne. La disette s'y fait cruellement sentir; on établit contre eux un véritable blocus, on frappe de droits exorbitants le transit des denrées. On refusait aux Catholiques toute espèce de commerce; on espérait les affamer et au lieu de vivres on leur jetait sur les bras tous les colporteurs que les sociétés bibliques avaient pu enrégimenter. On dominait les fidèles par les besoins du corps, on cherchait à les pervertir par les besoins de l'âme. Ceux qu'on soupçonnait coupables de sympathies pour le Sunderbund étaient par le seul fait exclus des fonctions publiques; à Berne on déclarait inhabiles à tout emploi les jeunes gens élevés dans les colléges catholiques. Les Corps francs promenaient l'incendie à travers la Suisse, ils brûlaient l'antique abbaye de Dissentis,

Digitized by Google

ils faisaient circuler dans les campagnes protestantes l'ordre du jour suivant imprimé à Berne : « Enchaîner les ultramontains avec leurs chapelets, pendre les paysans avec leurs scapulaires et égorger les calotins au pied des autels. »

On voulait par ces provocations forcer le Sonderbund à sortir de son attitude défensive. On désolait sa patience pour le contraindre à un appel aux armes, dont à l'instant même on se disposait à le rendre responsable devant l'Europe. Le Sonderbund restait impassible sous l'insulte et l'agression. Le Radicalisme multiplia les tirs cantonaux afin d'organiser et de tenir en haleine ses carabiniers et ses volontaires. Les chefs des gouvernements de Berne, Soleure, Vaud et Bâle-campagne convoquèrent sur leur territoire les Corps francs dissous par la loi. Dans ces réunions annoncées par les journaux on trama publiquement la perte des Catholiques. Tout servit de point de ralliement aux affiliés des sociétés secrètes. Une fête fédérale, un grand concert comme celui de Schaffhouse, des élections partielles ou des exercices militaires devinrent pour eux un aliment d'agitation ; mais en 1847, Ochsenbein et le club de l'Ours concentrèrent dans leurs mains tous ces moyens épars.

La révolution sait quel rôle joue dans les périodes de troubles la presse quotidienne. La révolution compte sur elle comme sur une alliée dont le concours ne lui fit jamais défaut. Les Sociétés secrètes

Digitized by Google

proclamaient que l'heure d'agir était venue; la presse se mit à leur disposition. Il fallait inventer et propager des mensonges, altérer sciemment la vérité, apprendre à la Suisse protestante que le Sonderbund se disposait à l'asservir et que la patrie était en danger. On devait parler de conspirations ourdies dans l'ombre, de coupables intelligences avec les souverains étrangers, d'armements extraordinaires à l'intérieur et à l'extérieur. Les imaginations étaient en quête d'un de ces crimes fabuleux que la révolution tient en réserve pour stupéfier les peuples par l'audace même et l'impossibilité de pareils attentats. La presse suisse et européenne se fit l'interprète et l'écho de ces machinations. Le jour des Sociétés secrètes approchait. Elles avaient tant corrompu, qu'enfin elles voulaient déchirer le masque et arriver au bouleversement général en essayant leurs forces sur cette terre helvétique dont elles faisaient leur champ d'asile. Elles n'avaient plus besoin de se cacher; elles se constituèrent en permanence dans le club de l'Ours.

Ce club, devenu la jacobinière où les Révolutionnaires de toutes les exagérations se donnaient rendez-vous pour détruire, était établi dans l'auberge d'un nommé Jacques Karlen, vivandier des Corps francs et volontaire qui, dès le pont de la Rengg, avait su, comme Ochsenbein, mettre une respectueuse distance entre sa personne et les balles lu-

Digitized by Google

cernoises. Cette auberge avait une enseigne qui rappelait l'ours de Berne. Le club en prit le nom. Comme tous les conventicules, il renfermait des associés de différentes classes, des initiés, des meneurs et un parterre de comparses ou de séides. Les chefs des Sociétés secrètes y avaient leurs tribunaux vehmiques; ils correspondaient de ce point central avec leurs affiliés des autres cantons, ils leur dictaient la volonté que, de Londres, Mazzini leur imposait à eux-mêmes. Sous l'inspiration du réfugié italien, Ochsenbein et ses Corps francs, anciens adeptes et serviteurs de Mazzini, aujourd'hui dépositaires du pouvoir fédéral, arrêtaient les mesures et les décrets qui devaient bouleverser l'Helvétie. Dans ce club, fournaise des agitations, on votait les impôts progressifs, les séquestres, qui alimentaient la caisse cantonale, toujours vide. Là, on dévorait la fortune des couvents et les subsides fournis par les Sociétés bibliques, par celle de Londres principalement, qui ne se mettait pas en peine de compter avec ses alliés. Là, on soudoyait la presse suisse, venant échanger son indépendance contre une honteuse subvention; là, on utilisait le communisme, on prêchait ses doctrines, on achetait, on vendait les Corps francs, les électeurs, les élus, et, par une habile confusion, le club adressait à ses sicaires des ordres, des avis dont le vorort prenait toujours le contre-pied. Le vorort est composé des

Digitized by Google

mêmes éléments que le club de l'Ours, mais il importait de donner à ces deux pouvoirs une direction différente. On se réserve ainsi une double action et un système négatif qui peut servir à tromper officiellement les États confédérés et l'Europe elle-même.

Le club de l'Ours sait que la révolution est encore plus redoutable dans la propagande des idées que dans les crimes de la rue. Il s'impose la mission de tuer par la parole ou par l'action tout ce que les hommes ont jusqu'alors honoré. Frédéric Ienni, plus connu sous le nom de Guckasten Ienni (Ienni-le-Charivari), membre du Grand-Conseil de Berne, prit à forfait l'adjudication des moqueries et du libertinage de la pensée. Il y avait plus d'un titre. La première caricature tombée de son crayon s'adressait à son père. Ce fils reconnaissant et respectueux le livrait à ses admirateurs des Corps francs, et il lui avait infligé une tête d'âne. Un pareil cynisme devait plaire aux régénérateurs de la famille. Ils encouragèrent Ienni, ils soudoyèrent les turpitudes de son imagination, ils excitèrent cette incessante débauche d'esprit qui s'attaque à l'autorité, au clergé, aux magistrats, aux puissances étrangères et à leurs représentants. Tous les mystères du Catholicisme furent traduits en gravelures coloriées; Dieu lui-même eut son jour devant ces assises de l'ignoble. Ienni cependant trouva à Berne même quelques honnêtes dé-

Digitized by Google

tracteurs. Dans la *Gazette Populaire*, on l'accusa de pervertir la morale publique. Le gouvernement bernois prit en main cette affaire ; il censura les détracteurs, et accorda à Ienni un brevet d'encouragement. Ienni était le bouffon des Corps francs ; il les façonnait au meurtre par la lubricité.

Tout avait été préparé de longue main pour une explosion prochaine. La Suisse était le théâtre où les démagogues d'Allemagne, de France et d'Italie débutaient. Dans l'intérêt de ses vues, Mazzini s'obstinait à faire demander à la Diète, par les députés du Tessin, que la ville de Bellinzona fût entourée de fortifications. Il voulait commencer par établir le siége de sa République universelle dans des murailles défendues par l'artillerie ; mais, en se barricadant d'avance, il songeait à affaiblir d'autant l'ennemi qu'il aspirait à combattre de loin par ses émeutiers. Il convoitait le royaume de Naples, celui qu'il savait le mieux gardé par son souverain, celui qui, par les habitudes mêmes du peuple, élevait contre la Révolution des obstacles presque insurmontables. Mazzini, qui n'a jamais douté de rien, même de son courage, adressa en conséquence une pétition à la Diète de Zurich. Le 31 janvier 1846, il intima au vorort l'ordre de dissoudre et de rappeler séance tenante les régiments suisses au service du Roi de Naples. Cette pétition exigeait que la même mesure fût appliquée aux régiments qui défendaient le Saint-

Digitized by Google

Siége. Une lettre signée d'un certain Magari[1] explique très-catégoriquement les intentions des Sociétés secrètes. « Nous sommes parvenus, mande-t-il de Berne, le 5 mars 1846, au Comité directeur, à faire insérer dans le *Constitutionnel* de Paris la pétition de Mazzini relative aux Suisses employés chez nous comme auxiliaires du despotisme. C'est pour nous une grosse affaire. Mazzini a peut-être eu tort de l'adresser si vite; mais comme tout menace ruine, il a voulu sans doute porter un coup décisif. Le Piémont est à nous par son roi Charles-Albert, triste nature, qui a les instincts révolutionnaires et qui les comprime sous le cilice. Nous aurons la Toscane quand bon nous semblera; Rome, avec ses vieux Grégoire et Lambruschini, ne tiendra pas longtemps; mais, si Naples ne seconde pas le mouvement, nous pouvons périr. Or, il est nécessaire d'enlever à son ennemi ses principaux moyens de défense. D'Italien à Italien nous nous entendrons, mais avec les Suisses il n'en serait pas ainsi. Les gagner à notre cause est très-difficile; il vaut donc mieux les écarter. C'est un soufflet appliqué en plein visage au Pape et à Ferdinand de Naples; c'est dire à nos amis qui gémissent sous le despotisme que nous veillons sur eux. Pressez donc l'affaire. Je ne sais pourquoi aucun des journaux

[1] Ce nom de Magari revient souvent et très-souvent dans l'histoire des Sociétés secrètes en Suisse, et ne se trouve sur aucun contrôle. Il écrit beaucoup. Nous croyons donc que ce n'est qu'un nom de guerre.

Digitized by Google

suisses n'a parlé de cette question. Mazzini n'est pas habitué à ce dédain, mais je crois qu'il sera très-opportun de la traiter à fond, et dans les journaux et à la Diète. Quand cette discussion ne servirait qu'à amener un peu de bruit et à faire craindre aux Suisses capitulés un retour dans la patrie, songez donc que ce serait déjà quelque chose. »

Ce réfugié avait complétement raison en 1846. Quelques mois plus tard, le Radicalisme triomphant lui donna gain de cause. Mais, au club de l'Ours, la question fut tranchée avant même d'avoir subi un examen sérieux. Ce club, qui correspondait avec les communistes allemands, les révolutionnaires français, les carbonari italiens et les réfugiés polonais, s'imprégnant de tous les vices, ce club était, par ses émissaires, au courant des événements. Il savait, avec une incroyable rapidité, tout ce qu'il lui importait de savoir, tout ce qui devait se passer dans le monde. La République allemande était organisée en Suisse[1]; celle dont la France était menacée ne

[1] On distribuait en 1847 sous le titre de *Vorbereitung*, ou *Préparatifs*, les instructions suivantes, émanées d'un comité secret rhénan pour la fondation de la République allemande. Ces instructions révolutionnaires sont niées par leurs auteurs jusqu'au jour où le complot a éclaté. Ce jour-là, elles les mettent en pratique avec une implacable obéissance. Les voici :

« Il est des têtes qui ne deviennent raisonnables que lorsqu'elles entendent le couteau de la guillotine grincer au-dessus d'elles. De ces têtes la Prusse en renferme un grand nombre. Qui veut en dresser la liste n'a qu'à d'abord inscrire tous les souverains avec leurs ministres

Digitized by Google

faisait plus doute. Dans les conciliabules d'Ochsenbein et de ses satellites, on s'entretenait à haute voix des vœux et des espérances du communisme. Il régnait en Suisse par une organisation occulte. Cette organisation embrassait le globe dans un réseau de couardises et de complicités. L'Europe était à la veille d'un naufrage universel, et, de ses débris

et leurs diplomates à Berlin, en Hanovre, à Munich, à Cassel, à Vienne, etc.

» Aucun homme sensé ne saurait douter que l'Allemagne, et surtout la Prusse, ne marche vers une crise, vers une révolution qui amènera des temps meilleurs. Que chaque homme brave se prépare donc à faire son devoir. Qu'il porte en particulier son attention sur les points suivants :

» 1° Tous ceux qui sont connus déjà par leurs opinions ou par leurs actes doivent, pour éviter la surveillance du pouvoir, redoubler de prudence tout en ne ralentissant point leur activité.

» 2° Il importe de répandre les écrits révolutionnaires, afin d'enflammer les esprits et d'assurer l'unité des efforts quand le moment sera venu. Ces écrits doivent être communiqués de la manière la plus confidentielle entre les amis, qui les feront ainsi passer de proche en proche, et les glisseront dans les cafés, les auberges, les lieux publics, en ayant toujours bien soin de les donner comme provenant de mains inconnues.

» 3° Lorsque des troubles éclatent, il faut se garder de se compromettre trop tôt, laisser les masses se déclarer, voir le caractère du mouvement, et si l'occasion est favorable se mettre à la tête, prendre des mesures énergiques et promptes.

» 4° Les principales mesures à prendre sont :

» *a.* D'employer tous les moyens les plus propres à propager rapidement l'insurrection.

» *b.* S'emparer sans délai des employés militaires, civils et de police, surtout des princes et de leurs familles.

» *c.* Piller les dépôts d'armes, organiser et armer partout la landwehr.

» *d.* S'emparer des télégraphes, des bureaux de poste, afin d'interrompre les communications officielles.

Digitized by Google

épars, la Révolution ne voulait pas que l'on pût faire même un dernier radeau. Les Corps francs signaient les actes diplomatiques, ils frayaient avec les ambassadeurs des gouvernements qui les avaient flétris; ces accointances ne s'arrêtèrent point à des manifestations isolées.

Berne et son club n'avaient pas assez de malédic-

» *e*. Briser les rails des chemins de fer, pour arrêter les transports de troupes.

» *f*. Se saisir des bateaux à vapeur et autres voies de communication pour l'usage du peuple et de la propagande révolutionnaire.

» *g*. S'efforcer de gagner les militaires en leur démontrant que le droit et le devoir doivent les ranger du côté du peuple, des rangs duquel ils sont sortis.

» *h*. S'emparer des caisses publiques et des trésors des princes pour subvenir aux besoins du peuple.

» *i*. Faire prompte et rigoureuse justice des traîtres et des ennemis de la révolution.

» 5° Dès à présent, dans la maison de tout brave citoyen doivent se trouver un sabre, un fusil et une paire de pistolets, avec les munitions nécessaires.

» 6° Les princes et les employés seront retenus prisonniers, afin de pouvoir, en cas de non-succès, s'en servir comme d'otages, ou bien plus tard les soumettre au jugement du peuple. On ne doit commettre aucune violence inutile. Mais si l'intérêt de la révolution exige qu'on garde sans leur faire de mal ces prisonniers dangereux, il veut aussi qu'on n'épargne personne. Qu'on ne perde pas de vue que le but de la révolution doit être atteint à tout prix, et que pour cela l'énergie et la résolution servent plus que la réflexion ou l'humanité intempestive.

» 7° Ce but est la République allemande.

» 8° Enfin, qu'on n'oublie pas que le succès dépend de l'universalité des efforts, et que la chose importante est donc de propager, d'étendre, de susciter la révolte de proche en proche par tous les moyens possibles.

» Telle est la règle de conduite que doivent suivre les hommes braves qui veulent assurer le succès du mouvement révolutionnaire. »

14.

Digitized by Google

tions pour les sept cantons du Sonderbund. Cette alliance, disaient-ils, était contraire au pacte. Pendant ce temps, les Bernois en renouvelaient de particulières, de complétement opposées aux droits de leurs co-États. Berne venait de former une union douanière, le premier rêve des agitateurs. Cette union, aux yeux du Radicalisme, n'avait pour but que d'isoler les cantons catholiques, de leur interdire tout rapport, soit avec les autres parties de la Suisse, soit avec les pays voisins d'où ils pouvaient tirer des munitions de guerre et des subsistances. Le docteur Guillaume Snell que Neuhaus avait fait expulser de sa chaire de professeur, à cause de l'excentricité démagogique de ses principes, était l'inventeur de ce système d'union douanière qui servit de point de départ à l'Allemagne et à l'Italie. Cette union était une forfaiture ; elle fut donc acceptée par les cantons radicaux. D'un autre côté, Zurich, Argovie, Schaffhouse et Thurgovie se constituaient pour l'instruction de la cavalerie. Le prétexte était absurde ; mais la véritable cause avait un peu plus de sérieux. Il s'agissait d'aviser aux moyens de tourmenter et d'écraser les Catholiques. L'union douanière et l'instruction de la cavalerie avaient fait leur coup. Les porte-voix des Sociétés secrètes, établies sur les divers cantons, s'assemblent à Baden, sous le nom d'Association helvétique des sciences. Le docteur Robert Steiger, le pardonné de Siegwart-Muller

Digitized by Google

et de Joseph Leu, est regardé comme le plus coupable de la bande ; on lui décerne la flétrissure de la présidence. Ce fut dans ce club scientifique que le Radicalisme poussa son dévergondage jusqu'à l'excès; ce fut là qu'il mît à nu ses desseins. Dans un langage dont le *Père Duchesne* aurait rougi, chaque orateur fit assaut de bravades antichrétiennes; chaque démagogue apporta son rêve de sang délayé dans la vase radicale. Le professeur Henne, revenant au point principal de Berne, sa patrie, demanda « à ramoner le plus promptement possible la cheminée de l'édifice helvétique. »

Du club de l'Ours ainsi que de toutes les officines révolutionnaires, il s'échappait donc en même temps des miasmes pestilentiels. Les Grands-Conseils des divers cantons allaient s'assembler pour donner leurs instructions aux députés en Diète. Ces instructions doivent décider de la paix ou de la guerre. La guerre est indispensable aux Sociétés secrètes. Berne, dans un préavis qui était un mot d'ordre à ses complices, trace le plan qu'il faut suivre. Ce plan est toujours le même ; dans les cantons radicalisés il trouve les mêmes fauteurs. Mais le vrai peuple suisse restait étranger avec ses magistrats à cette agitation sans motifs, à ces cris d'alarme sans aucun danger. Par les votes et instructions des Grands-Conseils, on savait d'avance le résultat de la discussion en Diète. A force d'émeutes et de corruptions de toute nature,

Digitized by Google

Berne arrivait à se créer une majorité fictive [1] de douze voix et d'une demi-voix, en comptant celle de Saint-Gall qui vient d'entrer dans le Sonderbund des douze.

Le 2 mai 1847, le canton de Saint-Gall procède à ses élections. Le Radicalisme qui veut conquérir un nouveau suffrage a fait des efforts surhumains, et cependant la victoire paraît décidée en faveur des Catholiques. Un district protestant s'est même séparé des Radicaux ; mais celui de Gaster où les conservateurs comptent une majorité toujours certaine leur échappe par une trahison. Trois curés se sont affiliés secrètement à la politique bernoise. Ils vendent leurs consciences au club de l'Ours ; ils font acquitter le salaire de cette vente par les Catholiques qui ont en eux une confiance absolue. Ce district de Gaster est composé de pauvres, de simples ouvriers qui dépendent des riches manufacturiers protestants. Le jour des élections, ces manufacturiers déclarent qu'à l'in-

[1] Il avait été décidé au club de l'Ours qu'il fallait douze voix au moins contre l'alliance catholique, afin de faire prendre le change à l'Europe, en lui montrant une majorité qui, constitutionnellement, devait exercer plus d'influence qu'une minorité de huit ou neuf voix. On oubliait que dans les questions de souveraineté entre États indépendants, le nombre des suffrages ne peut pas anéantir un droit antérieur et imprescriptible. Mais à Berne on se flattait de faire exploiter par la presse et les avocats du Radicalisme l'ignorance des peuples sur les relations internationales des vingt-deux cantons confédérés. Ainsi, d'une illégalité flagrante on s'arrangeait pour faire une chose essentiellement constitutionnelle.

Digitized by Google

stant même ils exproprient de leurs chaumières, ils laissent sans travail, sans pain par conséquent, tous ceux qui ne voteront pas selon la liste que les trois prêtres ont charge de leur présenter. Cette intimidation de la misère, soutenue par la voix des pasteurs dont ce peuple a l'habitude de suivre les avis, réussit à souhait. Jusqu'alors les suffrages se partageaient à égalité dans le Grand-Conseil ; il n'en fut plus ainsi. Soixante-dix-sept radicaux vont se trouver en face de soixante-treize conservateurs. Berne ordonne de tirer soixante-dix-sept coups de canon pour célébrer cette victoire de la corruption sacerdotale; dans tous les cantons radicalisés, il y eut des fêtes populaires en l'honneur de ce résultat électoral.

Par son accession à la ligne bernoise, Saint-Gall ouvrait les hostilités contre le Sonderbund ; il complétait le blocus des États de l'alliance séparée. Situé à la partie orientale de la Suisse, borné au nord par le lac de Constance et le canton de Thurgovie, à l'orient par la partie autrichienne du Voralberg dont il est séparé par le Rhin, à l'occident par Zurich, Schwytz et Glaris, il plonge au midi dans l'État des Grisons. C'était la seule voie de communication restant aux Catholiques avec les royaumes voisins. Du même coup, le Sonderbund trouvait un nouvel ennemi et perdait sa dernière espérance.

Le canton de Saint-Gall doit son nom à un moine écossais, mort en 640, dans son ermitage sur les

Digitized by Google

bords de la Steinach. Cet ermitage devint peu à peu un monastère fondé par les religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Ils défrichèrent le pays, enseignèrent l'agriculture et conservèrent comme un précieux dépôt, au milieu des siècles barbares, le trésor des connaissances qui plus tard devait enrichir l'Europe. Ces Bénédictins avaient établi des écoles dans leur cloître; ils y attirèrent les artistes; ils y réunirent les chefs-d'œuvre de l'Orient et de l'Italie. On les vit ressusciter en même temps la science des mathématiques, la poésie, la peinture, la musique et la statuaire. Par une sagacité digne de leur nom, les Bénédictins formèrent, dès le neuvième siècle, une bibliothèque qui fut bientôt l'une des plus considérables du monde connu. C'est là que la plupart des auteurs latins furent conservés. Le couvent prospérait. Des habitations isolées s'élevèrent autour des murs protecteurs. Ces habitations devinrent en peu d'années la ville de Saint-Gall qui, jusqu'en 1798, fut toujours paternellement gouvernée par les abbés de ce nom.

Saint-Gall était, dès 1454, allié des cantons suisses. Avec la ville de Sargans, il forma, au temps de la République helvétique, deux cantons qui plus tard se réunirent sous l'acte de médiation de Bonaparte. En 1815, ce canton se donna une constitution par laquelle le Grand-Conseil était composé proportionnellement avec la population de quatre-vingt-quatre

Digitized by Google

députés catholiques et de soixante-six protestants. Les révolutions radicales firent disparaître cet état de choses. Saint-Gall compte cent onze lieues carrées de surface et 158,853 habitants, dont cent mille au moins sont catholiques. On a vu par quels moyens le Radicalisme était peu à peu venu à bout de cette majorité. Trompée par les uns, intimidée par les autres, elle vouait son indépendance à une prostration complète; elle éloignait surtout du champ de bataille l'un des plus vigoureux athlètes des principes conservateurs, M. Baumgartner, qui, complétement séparé du Radicalisme, était la terreur des Corps francs par l'inflexibilité de sa logique. Les Sociétés secrètes redoutaient sa loyauté et son éloquence; il fut condamné à une silencieuse désapprobation.

Au club de l'Ours, Ochsenbein, qui voyait tout lui succéder à souhait, fit comprendre qu'il fallait obtenir la guerre civile à tout prix. Il était nécessaire de combler la mesure des humiliations dont la Suisse catholique se sentait abreuvée; Ochsenbein, généralissime des Corps francs, a été élu, comme protestation du Radicalisme, conseiller d'Etat et directeur de la guerre; il ambitionne la présidence du Conseil exécutif de Berne pour se trouver de droit président de la Diète fédérale. Il destine cette suprême insulte aux puissances de l'Europe qui conspuèrent son expédition et aux cantons primitifs qui le battirent.

Digitized by Google

Les vœux de cet homme sont tous exaucés. Le 28 mai 1847, Ulrich Ochsenbein, directeur du club de l'Ours, s'entendit proclamer président du Vorort. Le même jour, le Grand-Conseil, à l'unanimité moins trois voix, vote la destruction du pacte fédéral et la dissolution du Sonderbund, le dernier appui de ce même pacte.

Le gant du défi était jeté à l'Europe. Il devenait impossible de se dissimuler où allait la Suisse radicale. Cette évocation de la guerre des forbans apparaissait comme un outrage à tous les gouvernements établis auxquels le club de l'Ours n'épargne ni les calomnies ni les conspirations. Les hommes paisibles ou intelligents qui suivent la marche des affaires et le progrès des esprits s'imaginèrent que l'Europe n'accepterait pas de gaieté de cœur un pareil affront. Berne déchirait le pacte de 1815; on crut que les puissances refuseraient de reconnaître à ce canton une suprématie bisannuelle qui ne lui était attribuée que par ce même pacte. Les puissances n'eurent pas ce facile courage. Elles mandent à leurs ambassadeurs d'entrer en relation avec le chef des Corps francs. Par là même, les cantons catholiques se voient réduits à l'humiliation que, dans ses rêves d'orgueil, Ochsenbein n'a peut-être jamais songé à leur infliger. L'Europe, par ses diplomates, courbe la tête sous le joug du Radicalisme; elle s'annihile en attendant le signal de sa mort. Il eût été beau pour les cantons primitifs de résister à cette épreuve et de donner à ces

Digitized by Google

épouvantes monarchiques le signal de la rédemption. Les cantons primitifs se condamnèrent à une affligeante longanimité; cette longanimité faisait d'eux un fief du Radicalisme européen ; elle fut le germe de la ruine du Sonderbund.

Depuis 1830, les puissances étrangères se trouvaient placées sur un mauvais terrain. Elles avaient laissé déchirer les traités de 1815; impassibles, elles avaient assisté au développement des théories insurrectionnelles que professaient les échappés des Sociétés secrètes. Elles voyaient la révolution à l'œuvre dans ses journaux, à ses tribunes constitutionnelles, dans ses ventes ou dans ses clubs. La démoralisation coulait à pleins bords, et sa source la plus abondante sortait des montagnes de la Suisse comme un fleuve de destruction. En présence de cette crise, qu'on avait laissée grandir et qui maintenant devenait inévitable, il fallait prendre un parti décisif. Les puissances avaient tant différé, tant ajourné, qu'elles espérèrent encore que la diplomatie pourrait contenir les tempêtes déchaînées. La diplomatie fut donc obligée de recrépir son juste-milieu. D'un côté, par ses notes, elle déclarait à la Suisse que l'Europe ne souffrirait jamais l'anéantissement du pacte de 1815 et de la souveraineté cantonale; de l'autre côté, et souvent par ces mêmes notes, on semblait ouvrir une porte favorable au Radicalisme. Vers la fin de 1846, l'Europe avait presque entière-

Digitized by Google

ment renouvelé son personnel diplomatique aùprès de la Confédération. Ces nouveaux plénipotentiaires ne cachaient point leurs sympathies pour le Sonderbund. La justice de sa cause ne faisait plus doute; mais, dans la position où les cours étrangères s'étaient laissé acculer, il paraissait impossible de ne pas donner aux audaces radicales une satisfaction ou une assurance.

Les Suisses des cantons primitifs ne voulaient pas, ils ne demandaient pas surtout l'intervention armée des puissances. Comme tous les hommes qu'on enduit d'un préjugé patriotique, ces Suisses avaient été pris à l'amorce révolutionnaire. Les novateurs de 1793 avaient, dans des intentions faciles à comprendre, admis pour loi suprême qu'il était impie et sacrilége d'invoquer l'appui de l'étranger. Ils flétrissaient la guerre civile, ils frappaient d'exécration les alliés dont le concours pouvait arrêter leurs excès. Par ces deux anathèmes, ils n'offraient à leurs victimes que la dégradation ou la mort. Cette théorie était nouvelle dans l'histoire, car jadis les rois, les peuples et les partis ne se firent pas faute de mêler l'étranger à leurs querelles, et, en France, dans les guerres de religion, personne n'adressa aux autres un reproche que tous auraient mérité. Cette théorie fut d'un avantage immense pour les démagogues. Elle leur servit d'armes et d'étendard. Ils l'introduisirent dans la politique moderne.

Digitized by Google

Mais lorsque, pour leurs complots ou pour leurs émeutes, ils eurent besoin de l'étranger, l'étranger devint tout à coup un peuple de frères [1]. Au tribunal de leur habile partialité, les émigrés de 1792 furent coupables, l'armée de Condé aussi. Mais les Corps francs ou les réfugiés qui courent le monde afin de préparer des révolutions, qui, d'Espagne ou d'Italie, tirent sur le drapeau de leur patrie, ces Corps francs sont de grands citoyens. Les Suisses de 1847 étaient imbus de ce préjugé que le serment du Grütli devait leur apprendre à dédaigner. Ils repoussaient en idée l'intervention que l'Europe ne leur offrait pas

[1] Dans une brochure intitulée *la Suisse et l'étranger*, brochure imprimée à Hérisau, canton d'Appenzell, et répandue à profusion en Suisse comme en Allemagne, on lisait ces pages qui ne laissent aucun doute sur le concours que la Révolution attend de l'étranger.

« Si la Suisse, qui compte deux millions et demi d'habitants, qui offre tant d'avantages sous le rapport géographique, militaire, matériel et moral, formait une république unitaire fondée sur les principes libéraux, elle présenterait une force imposante que les peuples pourraient opposer à leurs tyrans. Supposons de plus que cette démocratie prît sous sa protection les intérêts des républicains, qu'elle parlât le langage qui convient à des hommes libres dans les cours, dans les congrès, dans la diplomatie européenne, dans la politique générale, dès lors plus d'unité dans les efforts du despotisme; l'alliance des grandes puissances serait brisée, la conjuration des rois contre la liberté des peuples réduite à l'impuissance, la monarchie paralysée dans son action et la tyrannie frappée au cœur. Ajoutez à cela que les doctrines libérales ont poussé de profondes racines et conquis d'innombrables prosélytes dans toute l'Europe; les républicains de l'Allemagne, de la France, de l'Italie seraient les alliés naturels de la Suisse unitaire. Et qu'est-ce qui pourrait résister à trente millions d'hommes libres, tous exercés dans le maniement des armes et prêts à mourir pour briser les fers de leurs frères? Rendons la chose sensible par un exemple. Le

Digitized by Google

et que la Révolution accusait les uns de solliciter, les autres de proposer. Une intervention est toujours pénible et coûteuse, et, dans l'état de torpeur où se trouvaient les puissances, elle ne pouvait être qu'un palliatif, jamais un remède efficace. Néanmoins la France et l'Autriche, qui se sentaient menacées à leurs frontières, prenaient des mesures militaires en conséquence. Elles jugeaient opportun de se défendre, plus opportun encore d'inspirer aux Catholiques l'espoir que les cabinets de Paris et de Vienne ne permettraient pas l'oppression de la Suisse primitive. Des forces imposantes stationnaient à la limite des deux pays. On disait qu'elles avaient or-

grand-duc de Bade, je le suppose, veut enchaîner la parole et bâillonner la presse. Dans l'état actuel des choses, les défenseurs de la liberté, ne trouvant aucun secours au dehors, enchaînés par des lois despotiques au dedans, ne pourraient opposer qu'une résistance impuissante. Mais posons pour un instant que la République helvétique est fortement constituée sur les bases de l'unité, que tous les confédérés ne forment du Rhin jusqu'au Léman, du Tessin jusqu'à Bâle, qu'un seul peuple uni comme une seule famille par des nœuds intimes; oh! alors, malheur au tyran! Vingt mille Suisses, s'avançant sur les frontières de Bade, non-seulement tiendraient en échec toute la Confédération germanique, mais feraient sauter la mine qui embrasse dans ses ramifications toutes les provinces du Rhin, de Constance jusqu'à Dusseldorf. Et ce ne sont pas là tous les services que la République unitaire rendrait à la cause libérale. M. Guizot, vous le pensez bien, voudrait intervenir; mais au moment même où les troupes françaises marcheraient vers la Suisse, une seconde armée de vingt mille confédérés passerait les frontières, proclamerait la République et changerait la face de la France. Oui, vingt mille républicains, mais de vrais républicains, feraient sauter Louis-Philippe, et son gouvernement, et sa monarchie, et toute la boutique. »

Digitized by Google

dre de pénétrer en Suisse aussitôt que Berne donnerait le signal des hostilités contre le Sonderbund.

Louis-Philippe était alors à l'apogée de sa puissance. Il avait pendant longtemps convoité le diadème, et depuis dix-sept années il régnait. Il avait voulu entrer dans l'alliance des rois, et les monarques lui avaient ouvert leurs rangs. Les poignards des Sociétés secrètes s'étaient émoussés sur sa poitrine; les balles des conspirateurs semblaient respecter sa tête, et à chaque attentat l'Europe se réjouissait, comme d'un événement heureux, de voir le Nestor couronné de la Révolution échapper providentiellement à la mort. Le clergé rendait à Dieu des actions de grâce pour une si visible protection. Le plus irréalisable des vœux de Louis-Philippe était exaucé par enchantement. Dans les joies matérialistes de ses gouvernants, la France officielle, qui l'avait proclamé monarque de son choix, oubliait l'échafaud de Louis XVI et le suicide impossible auquel on avait condamné la mémoire du dernier Condé. Louis-Philippe voyait ses enfants grandir autour de lui en servant le pays. Ses petits-fils se multipliaient; le nom des d'Orléans devenait, disait-on, populaire dans les armées et sur les mers. On le saluait comme l'aurore de la réconciliation entre la monarchie et les idées révolutionnaires; on l'acceptait comme la seule transaction possible entre la liberté et la licence. Ainsi que Job, il pouvait ra-

Digitized by Google

conter ses prospérités aux amis que la fortune lui donnait, et dire avec l'homme de la terre de Hus : « Lorsque j'allais prendre ma place à la porte de la ville et que l'on me préparait un siége élevé dans la place publique, les jeunes gens, en me voyant, se retiraient par respect, et les vieillards, se levant, se tenaient debout. Les princes cessaient de parler, ils mettaient le doigt sur leur bouche. Les grands s'imposaient silence et leur langue demeurait attachée à leur palais. L'oreille qui m'écoutait me publiait bienheureux... Je disais : Je mourrai dans le nid que je me suis fait et je multiplierai mes jours comme le palmier. Je suis comme un arbre dont la racine s'étend le long des eaux, et la rosée se reposera sur mes branches. Ma gloire se renouvellera de jour en jour et mon arc se fortifiera dans ma main. Ceux qui m'écoutaient attendaient que j'eusse parlé et ils recevaient mon avis avec un silence plein de respect. »

Puissant et honoré au dehors, ce d'Orléans avait tout vu sourire à ses désirs. Dans son heureuse vieillesse, il se flattait de mourir comme David, plein de jours et de trésors. Ses courtisans le berçaient même de l'espoir qu'il franchirait à pieds joints le fossé de la régence. On lui disait et il répétait avec un orgueil tout dynastique que jamais le pays n'avait été plus prospère. Entré dans la famille des rois, il sacrifiait ses opinions de juillet au

Digitized by Google

bonheur général; mais au lieu de rendre la France morale, il ne se préoccupait que d'une chose. Il voulait la faire riche; son plan consistait à substituer le règne de l'argent au règne des principes. Il tâchait par le bien-être matériel de forcer les hommes à l'oubli des devoirs moraux; il inoculait la maladie du lucre; il organisait une féodalité mercantile; il se sacrait monarque selon le cœur des banquiers, et il appelait à cette vaste curée de l'industrialisme tous ceux en qui la soif de l'or remplaçait la soif des grandeurs.

Sous la régence de Philippe d'Orléans, la noblesse française croyait à la philosophie du libertinage. Les vieux rois avaient fait de cette noblesse une pépinière inépuisable d'intrépides soldats, de capitaines expérimentés, de courtisans spirituels, d'hommes d'État habiles et dévoués. L'empereur Napoléon continua cette tradition militaire et civile. Louis-Philippe essaya de la briser. Il transforma en industriels les gentilshommes qu'il put rallier à son trône. L'échafaud de 93 avait essayé vainement de noyer l'antique noblesse dans le sang. Cet échafaud l'avait retrempée; en 1847, elle se plongea elle-même dans la boue. Ces gentilshommes prêtèrent leur nom à usure; ils mirent à l'encan le blason de leurs ancêtres; ils en trafiquèrent; ils sollicitèrent l'octroi d'une ligne de chemin de fer avec la persistance que ces mêmes ancêtres mettaient pour obte-

Digitized by Google

nir l'honneur de se ruiner au service de la patrie. Être coté à la Bourse et devenir la petite monnaie de la juiverie fut la seule ambition de toutes les cupidités travaillées de l'amour du gain. On joua à la faillite ainsi que naguère la France jouait à la gloire. La fièvre des spéculations se communiqua comme la vaccine; bientôt on ne parla plus dans le monde que des chevaliers du report, des amés et féaux du dividende.

Louis-Philippe était roi constitutionnel dans toute la force du mot, c'est-à-dire il régnait par la corruption. Il amoindrissait, il aplatissait les hommes. Chacun devenait pygmée et, par un curieux travail d'orgueil, tout le monde se croyait géant. La France était morte aux grandes pensées, aux grandes choses, aux sublimes dévouements; le roi de juillet espérait la ressusciter en lui appliquant une sangsue. Tout était prospère à la surface. Les Pindares des corps constitués venaient dix fois par année chanter en présence du chef de l'État le bonheur officiel dont le pays se trouvait affligé. Ces félicités, gravées au *Moniteur*, restaient sans autre correctif que l'affaiblissement graduel de la morale publique. La monarchie se décomposait, elle tombait en lambeaux; elle pouvait calculer le jour et l'heure où les partis extrêmes allaient la déclarer en banqueroute. A l'étranger elle avait gaspillé l'honneur national; à l'intérieur, par les plus folles en-

Digitized by Google

treprises de truelle, elle exposait la fortune publique à des revers inévitables. Louis-Philippe avait entouré Paris de formidables bastions. Ces bastions n'étaient destinés qu'à rassurer sa dynastie dans les jours de paix. On les condamnait par avance à ne jamais sauver la capitale d'un coup de main révolutionnaire.

Dans une lettre devenue célèbre, Armand Carrel signalait à Anselme Petetin un péril encore inconnu. « Nous allons, écrivait-il en 1834, renverser la monarchie, c'est bien; mais une fois cette lutte terminée, nous en aurons immédiatement une autre à soutenir avec cette foule d'imbéciles furieux qui sont dans nos rangs. » Ces imbéciles furieux dont parle Carrel étaient alors un anachronisme comme leur république. Ils furent distancés, même avant le triomphe. Ils avaient trouvé des maîtres dans les Communistes. Avec ses exagérations de haine et ses désirs effrénés, la lie de la société montait en bouillonnant à la surface. D'un pied dédaigneux elle repoussait au nombre des modérés ceux dont, en 1834, Carrel dévoilait les appétits sanguinaires. Leur exagération était surpassée. La révolution de juillet les avait enfantés dans le mépris; à leur tour ils engendrèrent une secte dont le nom seul fut un opprobre à la raison publique. Cette secte qui, selon un de ses plus terribles apôtres [1], est impuissante,

[1] *Contradictions économiques* de Proudhon, t. II, p. 396.

Digitized by Google

vide d'idées, immorale, propre seulement à faire des dupes et des escrocs, s'avançait dans l'ombre avec son socialisme éhonté, sa littérature fangeuse, sa mendicité sans frein et cette hébétude d'esprit et de cœur qui commençait à gagner les travailleurs. Elle avait entendu dire que le bien-être matériel était la félicité suprême. Elle ne pouvait la conquérir par une vie de labeurs; elle la chercha dans les ténèbres du communisme. L'aristocratie d'argent se montrait cupide et avare; l'aristocratie de la blouse poussa jusqu'à l'excès ces deux vices marchands. Elle voulut dominer par le vol légalisé comme les autres dominaient par la spéculation. Il se rencontra alors des hommes qui prirent à forfait l'humiliation de l'orgueil humain. Ils se créèrent un marchepied de leur petitesse. L'audace des sophismes, l'impertinence des prétentions, la misère des flatteries, tout fut pour eux un moyen. Ils réclamèrent en style d'école, comme dit Tacite, le gouvernement du monde, et la blouse, à qui ils promettaient les fabuleuses jouissances du Socialisme, la blouse les sacra dictateurs avec un peu de boue ramassée dans une barricade.

Tandis que le moral des hommes subissait un pareil contre-coup, l'espèce humaine allait en s'abâtardissant. Sous la double influence de la misère et de l'immoralité, elle se dégradait. La vie de la France se trouvait en péril. On naissait surnuméraire, on

Digitized by Google

était à peu près sûr de mourir fonctionnaire public, et à la vue de l'ébranlement social dont le monde était menacé, chacun, avec plus de raison que Montaigne, devait s'écrier : « Or tournons les yeux partout. Tout croule autour de nous. Tous les grands Estats, soit de chrestienté, soit d'ailleurs, que nous cognoissons, regardez-y, vous y trouverez une évidente menace de changement et de ruyne. Les astrologues ont beau jeu à nous advertir, comme ils font, de grandes altérations et mutations prochaines. Leurs divinations sont présentes et palpables; il ne fault pas aller au ciel pour cela... Ce qui me poise le plus, c'est qu'à compter les symptômes de nostre mal, j'en veois autant de naturels et de ceulx que le ciel nous envoie et proprement siens, que de ceulx que nostre desrèglement et l'imprudence humaine y confèrent[1]. »

L'avenir se chargeait partout de nuages encore plus sombres qu'au temps de Montaigne. Néanmoins, au dire des courtisans, jamais le ciel de la patrie n'avait été plus serein. Ceux qu'on appelait les sommités de l'ordre social, les pairs de France de Louis-Philippe se laissaient prendre en flagrant délit d'adultère comme un Triboulet de Victor Hugo. Ses ministres, ses généraux étaient convaincus de concussion; ses officiers d'ordonnance escroquaient au jeu des princes; ses ambassadeurs portaient dans les cours étran-

[1] *Essais* de Montaigne, l. III, c. IX.

Digitized by Google

gères les désespoirs du suicide; ses chevaliers d'honneur assassinaient leurs femmes. Au milieu de toutes ces plaies accusant un déplorable système, Lamartine, vieux Narcisse qui se mire dans un bourbier révolutionnaire, chevrotait une harmonie historique pour diviniser la guillotine.

Pendant ce temps, les fins routiers parlementaires traçaient des plans de stratégie constitutionnelle. Le monde s'affaissait sur lui-même comme un malade livré à des empiriques, et pour réaliser la prédiction faite à Horace par une vieille femme, ces Cicéron de comptoir et de barreau ne voulaient succomber ni au poison, ni à la fièvre, ni à aucune autre maladie. Ils espéraient mourir de bavardage. A Constantinople, la cour impériale et ses rhéteurs agitaient la question de savoir si la lumière qui parut sur le Thabor, au moment de la transfiguration, était créée ou incréée. Ils l'agitaient quand le Turc menaçait Constantinople. Les orateurs des deux chambres françaises, véritables sophistes du Bas-Empire, formés en centre gauche, en gauche dynastique, en extrême gauche, en centre droit, en droite, en extrême droite, en tiers-parti, en juste-milieu, s'occupaient de l'adjonction des capacités et de la pondération des pouvoirs. Ils dissertaient chaque année pour approfondir la question : le roi règne et ne gouverne pas. Les Barbares étaient au cœur du pays ; ils le partageaient, ils le dévoraient en

Digitized by Google

idée, et ses sauveurs patentés prétendaient couvrir la couronne qu'ils accusaient les autres de trop découvrir.

A l'extérieur comme à l'intérieur tout s'annihilait, tout se dissolvait comme par un travail souterrain. On ne sentait pas la hache qui coupait les câbles du navire; cependant on le voyait, ballotté par la tempête, s'éloigner peu à peu du port, et aller se perdre sur les récifs. Louis-Philippe arrivait au faîte du pouvoir; il était heureux, tout lui souriait, et personne à cette époque de 1847 n'aurait songé à lui appliquer ce jugement de Machiavel, jugement qu'au 24 février 1848 il a pleinement confirmé. « Les âmes faibles, enorgueillies et enivrées par la bonne fortune, attribuent tous leurs succès à des vertus qui leur furent toujours étrangères. Elles se rendent par là insupportables et odieuses à tout ce qui les environne. De cet excès qui amène bientôt un changement de fortune, à peine le malheur se montre-t-il à leurs yeux, qu'elles passent à un excès opposé et deviennent viles et lâches. Les princes de ce caractère songent plutôt à fuir qu'à se défendre dans l'adversité[1]. »

Le roi Louis-Philippe n'en était pas encore là. Il croyait, par ses agaceries constitutionnelles, avoir muselé le tigre démagogique. Fort de l'appui de l'Europe, il marchait à l'accomplissement des féli-

[1] *Œuvres de Machiavel. Discours sur Tite-Live*, ch. xxi, p. 303.

Digitized by Google

cités monarchiques qu'il prétendait lui être réservées par la Providence. En remontant une pente insensible, il était revenu à des idées officiellement religieuses. Il frayait avec les Rois; il avait, plutôt dans son intérêt que dans celui de l'Europe, donné des gages à la paix publique et à la morale universelle. On le trouvait toujours sur la brèche pour combattre l'esprit révolutionnaire, car son ministre dirigeant, M. Guizot, comprenait depuis 1840 que la France ne pouvait plus être le porte-étendard des insurrections. Calviniste de naissance et d'éducation, mais catholique par ce besoin d'autorité qu'il ressentait si vivement et qui, à la tribune, lui arrachait des paroles pleines d'une majestueuse éloquence, M. Guizot voulait reconstituer le principe d'ordre. Les éléments de ce principe faisaient défaut à sa voix magistrale; il le savait, il le confessait, mais il espérait les rencontrer dans un système plus approprié aux tendances naturelles de son caractère. Conservateur à Paris, il voulut être conservateur en Europe, sans réticences, sans détours.

La diplomatie française, depuis le duc de Montebello, avait, en Helvétie, suivi pied à pied les oscillations gouvernementales. Le comte Mortier d'un côté, le comte de Pontois de l'autre, s'étaient appliqués à s'effacer. Il devenait impossible de marcher plus longtemps dans cette voie de ménagements. M. Guizot, dont les susceptibilités calvinistes étaient

Digitized by Google

profondément blessées par les révolutions de Lausanne et de Genève, et qui, avec la rectitude de son esprit, ne se dissimulait point à quel but tendaient les Sociétés secrètes, ne voulut pas laisser le Sonderbund sans défense. Il importait plus que jamais à sa politique de faire respecter l'indépendance de la Suisse et de maintenir devant la France ce rocher de glaces et de braves gens. M. Guizot avait sous la main un diplomate qui, par sa foi, était une garantie offerte aux Catholiques, et qui, par le liant de son caractère comme par ses antécédents, devait rassurer tous les cabinets. Il nomma le comte de Bois-le-Comte[1] pour représenter la France en Suisse. M. de Bois-le-Comte y arrivait sous de favorables auspices. Afin de connaître les hommes et les choses, il visita les principaux cantons, il les étudia en détail. Son attitude fut partout celle d'un ami. Il disait à tous : « L'indépendance cantonale est une partie de l'organisation présente et acceptée de l'Europe. Si vous la violez, nous examinerons. » Devant ces paroles comminatoires, la Révolution, qui avait peur, s'arrêta pendant quelques mois. Mais bientôt l'Angleterre lui fit comprendre que, dans la situation des diver-

[1] Le Radicalisme a la prétention de régénérer et de civiliser la Suisse. Voici en quels termes *le Libéral* parlait de la France et de ses ministres. « On dit que maître Guizot a fait remettre par son manœuvre, le comte de Bois, une note qui approuve la démarche de celui-ci. Pour qui sait combien M. Guizot est mal en selle sur la bête de somme du peuple français, tout cela a fort peu d'importance. »

Digitized by Google

ses puissances, une guerre était impossible, et que M. de Bois-le-Comte obscurcissait l'intelligence des Radicaux à l'aide d'un brouillard. Sûrs de l'appui de la Grande-Bretagne, ils passèrent à travers le brouillard. L'ambassadeur français vint à Lucerne, et, dans une importante dépêche datée de cette ville, le 22 janvier 1847, il rend compte à M. Guizot du premier entretien qu'il eut avec M. Siegwart-Muller.

La question d'intervention s'agitait dans la presse des divers pays. Au nom du Sonderbund, dont il était l'âme, M. Siegwart la repoussait. Il prévoyait bien que le Radicalisme obtiendrait la majorité en Diète, que cette majorité tournerait à l'oppression des petits cantons et enfanterait une longue et cruelle guerre civile; mais, selon la dépêche de M. Bois-le-Comte, Siegwart-Muller ajoutait : « Quand cette guerre sera engagée, alors les puissances étrangères viendront sans doute : c'est ce que l'on doit chercher à éviter dans l'intérêt de tout le monde. Il faut prévenir, non réprimer. L'intervention coûte énormément cher; ensuite, elle a bien des dangers. Notre existence suisse peut y périr. »

Cette idée de ne jamais solliciter, de ne jamais accepter l'intervention étrangère était si bien établie dans les Conseils du Sonderbund, que, le 24 septembre 1847, au moment où la guerre est reconnue inévitable, M. de Bois-le-Comte écrit de

Digitized by Google

nouveau à M. Guizot. La dépêche est datée de Zurich, et l'ambassadeur français expose en ces termes l'entretien qu'il eut la veille à Lucerne avec Siegwart-Muller :

« Nous envisageâmes, dans son caractère et dans ses chances, le moyen de l'intervention étrangère. Je désirai d'abord savoir positivement jusqu'où l'Autriche s'était avancée : M. Siegwart me dit : « M. de » Philipsberg m'a lu une dépêche de M. le prince de » Metternich : il y était dit que si l'alliance se main- » tenait fidèlement dans la défensive et qu'elle fût » attaquée, elle pourrait réclamer de l'Autriche toute » espèce d'appui (alle unterstützung). Par là j'ai » compris, et on a voulu me faire comprendre, l'in- » tervention armée. »

» M. Siegwart-Muller me dit que dans le Conseil des notables, tenu le matin même, deux personnes avaient demandé qu'on réclamât l'intervention : qu'il avait combattu ce conseil et fait partager à l'assemblée son opinion : que l'intervention étrangère pourrait bien sauver la cause conservatrice dans le moment, mais que, en en détruisant l'esprit, en en effaçant l'honneur, en la dénationalisant, elle la tuerait de fait et sans qu'elle pût s'en relever jamais.

» M. Siegwart-Muller exprimait là mon propre sentiment, répétait presque mes propres paroles : je ne pus qu'y donner l'assentiment le plus sincère et le plus prononcé : et ne lui laissai pas ignorer l'estime

Digitized by Google

qu'il m'inspirait en parlant ainsi : car enfin dans cette attaque armée que repousserait du moins l'intervention étrangère, M. Siegwart-Muller peut non-seulement perdre sa position, mais y laisser sa vie : il n'ignore pas que les Révolutionnaires suisses, déposant envers lui ce caractère ennemi du sang qu'ils conservaient du moins, ont plusieurs fois et très-récemment encore dans le club de l'Ours annoncé l'intention de faire cette fois périr lui d'abord, puis M. Bernard Meyer et deux ou trois autres, comme un sacrifice nécessaire à la consolidation de leur triomphe. »

Dans cette dépêche, qui, comme la précédente, se trouve à la chancellerie de l'ambassade française, à Berne, et aux archives des affaires étrangères, à Paris, M. de Bois-le-Comte donnait le nœud de la difficulté; il expliquait d'avance la chute du Sonderbund. Le prince de Metternich conseillait aux États catholiques de rester sur la défensive. Le fond des instructions venues du cabinet français se résumait dans la même recommandation. Par malheur, ce double avis se trouvait être en tout point d'accord avec les principes mêmes du Sonderbund. L'alliance des Catholiques n'avait eu qu'un but. Ils songeaient à se protéger contre l'oppression, et aucun d'eux ne comprit que, pour s'arracher aux étreintes de la démagogie, il fallait non pas attendre ses hostilités, mais l'attaquer elle-même, et l'attaquer au moment

Digitized by Google

où elle romprait le pacte. Cette audace des honnêtes gens, que la Révolution n'a jamais redoutée, dissipait les hésitations, entraînait les indécis, rendait le courage aux timides, agglomérait les mécontents et ralliait les fidèles au pacte. Elle laissait les Corps francs en face du club de l'Ours et des réfugiés qui, chaque soir, évaporaient leur douteux courage dans les tavernes des Sociétés secrètes. A une attaque aussi franche que politique, l'Europe aurait dû applaudir, car son salut à elle-même sortait d'une pareille combinaison, qui, dans les secousses révolutionnaires, sera toujours la seule chance laissée aux défenseurs de l'ordre social. Le prince de Metternich, M. Guizot et le Sonderbund en jugèrent autrement. Mais le prince de Metternich à Vienne n'était pas plus le maître que M. Guizot à Paris. L'un avait dans la chancellerie impériale et même à la cour des rivaux, des adversaires qui se plaisaient à contrecarrer ses démarches. L'autre trouvait auprès de plusieurs de ses collègues du ministère et dans les deux Chambres des résistances qui ne voulaient voir le Sonderbund qu'à travers les Jésuites. Le comte Duchâtel était à la tête de cette fraction du ministère, comme à Vienne le comte de Kollowrath se posait en hostilité avec le prince de Metternich.

Ces tiraillements faisaient la force du Radicalisme. Il était dans sa nature de ne respecter aucune loi, aucun traité, aucun principe; il avait pour règle de

Digitized by Google

les violer, il les violait suivant son bon plaisir. Le triomphe pour lui était certain, puisqu'il n'avait à combattre qu'une résistance passive. Ses plans, d'ailleurs, étaient tracés pour toutes les éventualités. Si par impossible, un courageux instinct de conservation engageait la France et l'Autriche à éteindre l'incendie avant qu'il eût propagé ses ravages sur l'Europe, si ces deux puissances combinaient un mouvement militaire pour s'opposer à l'établissement de la République universelle, dont le rêve était sur le point de s'accomplir, les Sociétés secrètes devaient tenter un coup décisif. Elles savaient qu'en Suisse la terreur seule leur donnait une apparence de majorité, elles cherchèrent un autre champ de bataille.

La Savoie et la Lombardie furent d'avance désignées comme les camps retranchés du Radicalisme. Le Radicalisme avait foi dans les turbulences des Milanais. Le maréchal Radetzki était octogénaire, et personne ne s'imaginait que ce vieillard, un pied dans la tombe, renaîtrait à la vie pour se donner le plus magnifique couchant de soleil qui ait jamais brillé sur l'épée d'un soldat. Les clubs et les Carbonari avaient calculé toutes les chances de succès; le roi de Piémont, Charles-Albert, leur ancien complice, se trouvait porté en première ligne. Ce prince méritait un pareil opprobre. Il appartenait plus à son siècle par ses trahisons que par ses vertus ascétiques. Il aurait ambitionné de se transfigurer

Digitized by Google

en héros; il vivait en Chartreux, il devait mourir en révolutionnaire vaincu. L'italianisme lui montait à la tête, l'italianisme voulant tout faire par lui-même, et ne réussissant qu'à produire la confusion des vœux et la déroute. Charles-Albert rêvait qu'il tenait dans ses mains la *Spada vittoriosa;* ses frères en carbonarisme lui persuadèrent que ces vains songes de malade passeraient à l'état de réalité.

D'autres puissances, moins directement intéressées à la tranquillité de la Confédération Suisse que les cabinets de Paris, de Vienne et de Berlin, épousaient néamoins aussi chaudement qu'eux la cause du Sonderbund. On lui témoignait de vive voix et par écrit les sympathies de l'Europe; mais en face de ces paysans qui se dévouaient pour le salut commun et que le Radicalisme affamait par un blocus, l'Europe s'arrêtait à des souhaits, à des serrements de main, à des approbations clandestines. C'est à peine si à ces volontaires de l'ordre social dont les faibles ressources étaient depuis longtemps épuisées, on faisait passer les armes et les munitions nécessaires. Les princes consentaient bien à admirer tout bas de semblables sacrifices; mais ils ne voulaient pas se brouiller avec la Révolution qui avait mieux compris qu'eux la portée du Sonderbund. L'Angleterre seule n'eut pas de ces scrupules. Le Sonderbund était catholique, il s'opposait aux progrès du Radicalisme que, par ses émissaires diplomatiques, lord Pal-

Digitized by Google

merston développait alors dans tous les foyers d'insurrection. L'Angleterre qui manufacture des chaînes pour tous les tyrans, des stylets pour tous les esclaves, des poisons pour tous les peuples, prit parti contre cette alliance du droit et de la vraie liberté.

Lord Palmerston, chargé de diriger la politique extérieure du cabinet de Saint-James, était un homme qui avait su plaire à ses concitoyens en ne refusant jamais son appui à leurs plus injustes exigences envers les autres peuples. Les Anglais voient leur fortune dans la ruine des nations, leur grandeur dans l'abaissement des puissances étrangères. Fidèle à ces principes, lord Palmerston s'imagina d'introduire en Europe la politique suivie dans les Indes par la Grande-Bretagne. Sans se préoccuper des résultats, il l'appliqua avec une désinvolture de dandy suranné dont l'outrecuidance irrita plus d'une fois jusqu'à ses collègues. En dehors de ces motifs généraux, lord Palmerston en avait quelques-uns de personnels. Il croyait avoir été joué par Louis-Philippe et par M. Guizot dans l'affaire des mariages espagnols; il cherchait à se venger de cet échec diplomatique. Les succès de tribune du ministre français portaient ombrage à l'orateur du Foreign-Office, il ne pardonnait pas à M. Guizot l'éclat de son talent, il tenait rigueur au prince de Metternich pour ses triomphes de chancellerie et pour la considération dont l'Europe entourait une phénoménale longévité ministé-

Digitized by Google

rielle. Le prince de Metternich et M. Guizot s'attachaient à la cause du Sonderbund. Cette raison seule eût paru péremptoire à lord Palmerston pour le jeter dans les bras des Corps francs. Il s'y précipita par l'intermédiaire du fils de sir Robert Peel.

Ce jeune homme, roide et empesé comme la fraise de la reine Élisabeth, se prêta sans résistance au rôle qui lui était assigné. Il dut se faire ostensiblement le courtisan d'Ochsenbein, parader avec lui, forcer la morgue britannique à se prêter par d'amicales démonstrations aux élans avinés du club de l'Ours, caracoler à toutes les revues des Corps francs, saluer leur drapeau, leur prodiguer des poignées de main, et leur faire comprendre plutôt par sa conduite que par ses discours ou ses notes que l'appui moral de l'Angleterre ne leur faillirait jamais. Lord Palmerston compléta cette position en chargeant M. Peel d'aller directement et en son nom trouver Ochsenbein. Le ministre anglais avait ordre de lui lire et lui lut une dépêche officielle. Le seul but de cette dépêche était d'exprimer à l'ancien chef des Corps francs, sur lequel l'Europe jetait un interdit bien mérité, la satisfaction et la confiance que faisait éprouver à lord Palmerston sa nomination comme directeur du Vorort. Dans l'état des choses il n'en fallait pas davantage pour surexciter les espérances du Radicalisme. Ces témoignages d'encouragement distribués sur les places ou dans les cafés ne parurent pas

Digitized by Google

assez démonstratifs à lord Palmerston. En mettant le feu à la Suisse, il voulait, pour mériter son surnom d'allumette chimique, propager à la même heure l'incendie révolutionnaire de Turin à Palerme. Il chargea de cette mission lord Minto, qui en apôtre muet du désordre se contenta de recevoir les félicitations des uns, les ovations des autres, et de sourire à un complot qu'autorisait son attitude de modération provocatrice. Sa présence en Suisse devait être un signal de guerre civile; elle fut pour l'Italie et la Sicile une large traînée de poudre qui enfanta les catastrophes.

La France et l'Autriche ne pouvaient s'entendre sur le mode de pacification dans les affaires helvétiques. De nombreuses dépêches s'échangeaient entre les deux cabinets. M. de Metternich proposait aux puissances de déclarer, avant qu'un arrêté diétal eût lié la cause de la Confédération à celle du Radicalisme, qu'elles ne souffriraient pas que la souveraineté cantonale fût violentée et que l'état de paix matérielle fût troublé par une prise d'armes, de quelque côté qu'elle vînt. Le cabinet français, à cause même de la question catholique et des Jésuites que les Démagogues avaient eu l'art de mêler à celle du pacte de 1815, se trouvait partagé d'opinion. Louis-Philippe avait essayé de proscrire les Jésuites de France; sa sœur, madame Adélaïde, ne voulait à aucun prix qu'on les soutînt en Suisse. C'était une

Digitized by Google

affaire de religion, il fallait la laisser débattre par les intéressés. M. Guizot voyait la chose de plus haut; mais gêné dans ses mouvements, il était obligé de donner aux plénipotentiaires de la France à l'étranger des instructions presque en désaccord avec ses convictions. Il reculait devant le moyen proposé par l'Autriche, car ce moyen c'était, en fin de compte, l'intervention armée. Le silence de l'Angleterre ne faisait que trop présumer qu'elle n'y accéderait jamais. Elle donnait même à entendre qu'elle pourrait s'y opposer. Il fallait alors que le gouvernement français trouvât en lui la résolution suffisante pour se passer de l'Angleterre. Il se rappela son origine, il craignit l'action que la Grande-Bretagne exerçait en France parmi ses propres partisans et il crut devoir faire un suprême effort pour se la rattacher. Il se flatta de la ramener à signer elle-même les propositions du prince de Metternich. Là était le nœud de la question. Dans cette délicate circonstance, M. Guizot reprit donc l'idée de provoquer sur les affaires de Suisse l'examen et les résolutions du cabinet de Saint-James. On prodiguait aux divers États helvétiques les conseils d'une prudente amitié; on les rappelait à leurs devoirs de confédérés, on les menaçait même; mais le Radicalisme peu sensible aux objurgations de la France et de l'Autriche, ne s'effrayait pas du tout des menaces. Lord Minto et M. Peel affirmaient par la seule ostentation

Digitized by Google

de leurs démarches que les puissances n'oseraient en aucun cas se passer du concours de l'Angleterre. Ce concours ne leur serait jamais accordé, il ne leur serait jamais officiellement refusé.

Dès le principe, il devint impossible de se mettre d'accord sur la base des négociations. Lord Palmerston n'avait pas dit son dernier mot, et ce mot n'était un secret pour personne. L'Autriche, la France et la Prusse se plaçaient dans une position humiliante; l'Angleterre en tira parti pour se grandir à leurs dépens. Les cantons catholiques n'avaient plus à espérer de l'Europe que des vœux frappés de stérilité. Le Radicalisme s'ingénia pour amener le Saint-Siége à leur refuser jusqu'au plus froid témoignage de sa bienveillance. Il fallait décourager le Sonderbund, l'isoler du ciel ainsi que de la terre, et par une prévision infernale le détacher, peut-être pour toujours, de ce centre commun de foi qu'il défendait avec une sublime persévérance. A Londres, à Rome et à Berne, mille intrigues souterraines furent ourdies dans ce sens, qui tranchait d'un seul coup toutes les difficultés.

En 1847, la capitale du monde chrétien se voyait dans une position exceptionnelle. Ce n'était plus la cité des jours anciens, la tradition vivante des joies et des douleurs catholiques, l'asile des fortes études, la solitude peuplée de monuments et de tombeaux où l'âme brisée vient se réconcilier avec Dieu, en

Digitized by Google

suivant la trace du sang des martyrs sur les vieilles voies romaines. Il n'y avait plus de calme dans les esprits, plus de repos dans les cœurs. Le 16 juin 1846 un nouveau Pape avait été donné à l'Église. Ce Pape, dont jusqu'alors le nom n'avait rayonné d'aucune de ces gloires retentissantes qui commandent l'admiration, le respect ou la haine, arrivait à la suprême puissance, obscur et ignoré. Les fidèles du diocèse d'Imola appréciaient seuls la modestie de ses vertus, et plus d'une fois les Carbonari de cette province lui firent expier son jésuitisme par des outrages qui étaient un titre d'honneur. A peine Pie IX fut-il assis sur la chaire de Pierre, que, cédant à une générosité plus chrétienne que politique, il consacra son avénement par le bienfait de l'amnistie. Ce bienfait, qui n'a jamais produit que des ingrats, devint pour les pardonnés et pour leurs complices un signal de reconnaissance extatique. Le vertige s'empara de toutes les têtes. En quelques semaines on bâcla au nouveau chef de l'Église une de ces bruyantes popularités qui écrasent sous leur poids. On lui fit un piédestal du cercueil de son vénéré prédécesseur, qui avait régné selon la justice et qui était grand devant Dieu comme devant les hommes. Les amnistiés, conspirateurs émérites qui, sur le rocher de Malte ou dans les conventicules des Sociétés secrètes, avaient si souvent juré de détruire la Religion et d'anéantir la Papauté avec les bonnes mœurs,

Digitized by Google

allèrent processionnellement entendre des messes d'action de grâces; ils chantèrent des *Te Deum;* ils communièrent à Saint-Pierre-aux-Liens; ils promirent sur la tête de leurs vieux pères et sur celle de leurs jeunes enfants de mourir pour l'Église et pour Pie IX. C'était du même coup le sacrilége et le parjure se donnant les mains dans une étreinte d'hypocrisie.

Cette ovation, née au moment même de l'exaltation du Pontife, grandissait chaque jour. Chaque jour la voyait se reproduire avec les mêmes éléments, se vivifier avec les mêmes cris de tendresse. Les intempéries des saisons, les éclats de la foudre, la neige ou les ardeurs de l'été, rien ne pouvait dispenser les Italiens des fêtes qu'ils décernaient à leur prince bien-aimé, au pontife immortel. Folle de vanité et de joie, Rome s'enivrait de son Pape. On avait commencé par l'adoration, on finit par des exigences. Le Pape subit toutes ces prodigalités d'amour, toutes ces fables ridicules inventées pour donner à son caractère un vernis de libéralisme révolutionnaire, tous ces mots parasites, toutes ces accolades sentimentales tendant plutôt à faire de lui un héros de roman qu'un vicaire de Jésus-Christ. On lui dressait des arcs de triomphe, on lui érigeait des statues, on le couvrait d'une pluie de fleurs, on se précipitait sur son passage avec des larmes d'attendrissement dans les yeux.

Le Quirinal était assiégé d'une multitude qui tres-

Digitized by Google

saillait sous sa main bénissante. On le disait beau comme l'espérance, doux comme l'agneau, fort comme le lion, juste comme Dieu. Il devait être le printemps dont les rayons allaient faire épanouir la fleur d'une nouvelle et merveilleuse renaissance. De tous les coins de l'Italie on lui envoyait des bannières. Pour célébrer sa gloire, des hommes, des femmes de toutes les classes s'attroupaient à un signal convenu, et pendant la nuit, à la lueur des torches, aux sons bruyants de la musique, on volait vers le Quirinal. Là, on appelait à grands cris le pasteur suprême; on le forçait à consacrer ces saturnales d'une joie équivoque, puis le lendemain on recommençait. On épuisait en son honneur tous les vocabulaires de la flatterie. D'un seul trait de plume on rayait du livre de vie l'histoire du Christianisme. Avant Pie IX il n'y avait pas eu de pape, après lui il n'en pouvait plus exister. Pie IX était le restaurateur de la liberté, l'apôtre du progrès, le précurseur et le messie de la nationalité italienne.

Jamais peut-être la langue humaine, si riche en mensonges, n'inventa tant de paroles trompeuses; jamais le monde étonné n'entendit un pareil concert de bénédictions. C'était une ivresse sans fin comme sans but, une ivresse qui s'élançait de la rue pour s'abattre dans les palais. Rome se transfigurait à l'égard de son prince; mais il fallait que le prince reconnût

Digitized by Google

un semblable excès d'admiration par quelques concessions qui ne devaient rien coûter à la dignité, aux prérogatives, à la conscience du chef de l'Église. Le Pontife était homme même sous la tiare, homme soumis aux faiblesses d'un bon cœur. Il trouva qu'il était doux d'être aimé ainsi; doux de faire le bonheur des autres et de recueillir en souriant des trésors de reconnaissance, plus doux encore, à force de bénignité, d'amener dans le sein du pasteur les brebis rebelles. Avec un art infernal, on le plaça sur la pente toujours si rapide des concessions. Les réfugiés, les étrangers, les amnistiés, qui s'étaient corrompus, qui avaient conspiré ensemble à l'Orient et à l'Occident, choisirent Rome comme la dernière étape de leur lutte acharnée contre l'Église. Ils prirent pour avant-garde les raccoleurs d'enthousiasme, les prêtres candides ou mal famés, les tribuns sans avenir, les panégyristes qui aiment l'encens, les princes romains qu'on berça d'ambitieuses espérances, les utopistes en quête d'un auditoire, les niais qui s'imaginent tenir le progrès social au bout de leur plume, et certains catholiques qui béatement admiraient les desseins de la Providence dans ce miracle de popularité dont ils croyaient qu'une ombre allait rejaillir sur eux. Avec ce cortége de dupes, marionnettes sentimentales dont les Sociétés secrètes faisaient mouvoir tous les fils, l'armée antichrétienne s'avança à l'assaut de la chaire apostolique.

Digitized by Google

On avait créé au Pape une auréole de précaire immortalité. Il fallait l'isoler de ceux qui pouvaient lui donner un sage avis ou le détourner de la voie périlleuse dans laquelle on l'engageait presque à son corps défendant. Une guerre implacable fut déclarée aux cardinaux, aux prélats et aux religieux qui, par une prévoyante sagacité, se tenaient à l'écart de ces ovations suspectes. On n'avait pu les dominer par les séductions, on chercha à les représenter comme des Épiménides que le réveil de Rome et la voix de Pie IX n'avaient pas la puissance de tirer de leur léthargie. On les jeta aux gémonies des rétrogrades, on les accusa d'entraver le progrès et de vouloir éteindre le flambeau des lumières, le phare resplendissant que Rome élevait au-dessus de ses basiliques. D'imprécations en imprécations, on arriva jusqu'à désigner au poignard des bravi d'enthousiasme, au stylet des furieux de tendresse pour Pie IX, les quelques hommes éclairés qui, par leur éloquent et douloureux silence, refusaient de s'associer à de dangereuses innovations.

L'idée révolutionnaire ne s'était montrée aux Romains que sous l'enveloppe d'un dévouement filial. Elle se para d'abord de repentir et de gratitude; elle acquit ainsi droit de cité. Peu à peu, en rendant toujours au Pontife les mêmes hommages, elle parvint, à l'aide de ses journaux et de ses clubs, à donner à ses conspirations un air de devoir catho-

Digitized by Google

lique. Elle inventa des complots qui durent éclater à heure fixe. La tradition de ces complots se trouve dans les fastes de la Révolution française[1]. On l'exhuma sous les voûtes du Vatican, et le monde, stupéfait, apprit un jour que les membres les plus honorés du Sacré Collége avaient tramé la mort de

[1] On lit dans l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers, année 1789, t. I, p. 137 : « Tout à coup des courriers se répandent, et, traversant la France en tout sens, annoncent que les brigands arrivent et qu'ils coupent les moissons avant leur maturité. On se réunit de toutes parts, et en quelques jours la France entière est en armes, attendant les brigands qui n'arrivent pas. Ce stratagème, qui rendit universelle la révolution du 14 juillet, en provoquant l'armement de la nation, fut attribué alors à tous les partis, et depuis il a été surtout imputé au parti populaire qui en a recueilli les résultats. Il est étonnant qu'on se soit ainsi rejeté la responsabilité d'un stratagème plus ingénieux que coupable. »

Les meneurs des Sociétés secrètes avaient accepté ces commodes enseignements de l'histoire; ils les mirent à profit vers la mi-juillet 1847. Ce jour-là, grâce au stratagème plus ingénieux que coupable dont les complaisances de M. Thiers publient la recette, les réfugiés polonais et allemands, les Italiens cosmopolites, les amnistiés, les carbonari de toutes les sectes s'imaginèrent de figurer le peuple romain et de trembler sous un vaste complot qui devait éclater, qui était découvert, et auquel le lendemain personne ne songea. Ce complot fut dénoncé dans toute la chrétienté par la presse radicale ou anticatholique avec un luxe effrayant de tendresse pour Pie IX. Afin de prouver dans quel abaissement l'esprit public se plongeait alors, il ne sera pas besoin d'exhumer ces récits dégradants pour l'espèce humaine. Nous nous contenterons d'emprunter à la correspondance d'un journal catholique les fragments qui suivent. *L'Univers*, dans ce temps-là, était sous la direction de M. Charles de Coux. C'est lui qui nous fournira ce déplorable exemple de crédulité.

« Je n'exagérais pas dans ma lettre du 8 juillet, en vous parlant des projets et des intrigues des adversaires de la politique de Pie IX. L'institution de la garde nationale a fait jeter les hauts cris, et sur-le-champ

Digitized by Google

15,000 Romains que le hasard désignerait sur la place du peuple aux balles des séides imaginaires de la réaction. Le Pape résistait à la demande d'une garde nationale. L'invention et la découverte de ce complot servirent à vaincre les trop légitimes appréhensions du pontife. La garde nationale s'agenouilla

ils ont compris qu'il fallait à tout prix précipiter le dénoûment des complots criminels qu'ils ourdissaient depuis si longtemps. L'armement, plus prompt qu'ils ne le croyaient, de la garde nationale, a déjoué leurs projets. Le coup était monté pour aujourd'hui dimanche 18 juillet. Au moment du feu d'artifice qui devait être tiré à l'occasion de l'anniversaire de l'amnistie, quelques affidés auraient provoqué, n'importe sous quel prétexte, des rixes dans la foule, et au milieu du désordre qui en eût été la suite, on aurait poignardé Angelo Brunetti, surnommé Ciceruacchio, ce marchand qui exerce une si grande influence sur le peuple, et qui est si pieux, si bon, si dévoué au Pape, à l'Église et à son pays. On comptait que les troupes, entraînées par le petit nombre d'officiers et de soldats que les adversaires de Pie IX étaient parvenus à séduire, auraient en même temps débouché par les rues du Corso, de Ripetta et del Babuino, qui sont les seules issues de la Piazza del Popolo, et fait feu sur le peuple. Maître une fois du terrain et vainqueur de la multitude, le parti rétrograde s'emparait du pouvoir, créait un gouvernement provisoire et appelait les Autrichiens dans les États de l'Église, sous prétexte de comprimer la révolution, et, dans ce but, de ramener le gouvernement romain dans les voies d'une politique sage, et indépendante sans doute de toute influence étrangère! Dieu, qui veille sur l'Église et sur le chef qu'il lui a donné, a permis que cet effroyable complot fût découvert à temps. Cette découverte est due à une circonstance toute providentielle, qu'il serait long, et pour le moment peu opportun de vous rapporter. Quoi qu'il en soit, ce qui a commencé à mettre sur les traces des fauteurs et des instigateurs du désordre et de la réaction, ce sont les bruits les plus sinistres et les plus alarmants, qui, depuis quelques jours, couraient dans la ville, semés habilement par des agents provocateurs. Des placards menaçants étaient apposés çà et là sur les murs, excitant la vengeance du peuple contre un certain nombre de personnages tous connus comme plus ou

Digitized by Google

devant lui ; elle le supplia de bénir les armes qu'elle consacrait au service de l'Église. Le lendemain, ces prétoriens de l'émeute se mettent à persécuter les bons et à protéger les méchants. Ils voulaient arracher l'Italie à l'aigle autrichien, rendre Rome plus libre qu'au temps de Scipion, plus belle qu'au siècle d'Auguste, plus magnifique qu'avec Léon X, plus forte que sous le pontificat de Sixte-Quint. Pour réa-

moins opposés à la politique de Pie IX. Tel était le perfide appât auquel on croyait prendre inévitablement le peuple romain. Mais le bon sens si remarquable de ce peuple n'a pas tardé à pénétrer ces ruses détestables. Le parti de la réaction faisait, d'un autre côté, circuler le bruit que des arrestations de plusieurs personnes, connues par leurs opinions libérales, allaient avoir lieu ou avaient déjà été effectuées dans la nuit. On s'aperçut bientôt que toutes ces nouvelles étaient sans fondement, et il ne fut plus douteux dès lors qu'il y avait là un piége tendu à la crédulité publique, que l'on voulait exciter le peuple à la violence et au désordre, et avoir ainsi le prétexte d'invoquer l'appui des baïonnettes étrangères. Ces plans odieux, mais habiles, auraient réussi sans la confiance et l'amour qu'inspire Pie IX. La garde nationale a inauguré sa première journée par l'arrestation de plusieurs individus gravement suspectés d'être les agents provocateurs et les auteurs de placards incendiaires. On m'a nommé plusieurs officiers supérieurs des carabiniers ou gendarmes...

» Plusieurs des personnages les plus suspects se sont ou cachés ou éloignés de Rome à l'approche de la catastrophe préparée par leurs soins homicides ; c'est aussi dans ces circonstances que l'ambassadeur autrichien a présenté au Pape des notes outrageantes, accueillies du reste comme elles le méritaient. Le sentiment de générosité qui avait, sans aucun doute, porté Pie IX à laisser aux affaires plusieurs dangereux adversaires de ses glorieux desseins, aura produit néanmoins d'heureux fruits. Ces hommes se sont usés eux-mêmes et rendus à jamais impossibles. C'est là une nouvelle preuve de ce que je vous ai dit souvent, que toute cette révolution pacifique qui va s'opérant ici dans les idées et dans les choses est le produit merveilleux de l'amour intelligent et sympathique de Pie IX et du peuple romain. »

Digitized by Google

liser cette chimère d'une imagination sénile, Rome et l'Italie eurent un étrange caprice, que la France de Charles VII n'aurait jamais conçu, quand elle guerroyait contre l'Anglais. Rome et l'Italie annonçaient que la délivrance était prochaine, qu'elle serait glorieuse, et on les vit prendre l'abbé Gioberti pour Dunois et la princesse Belgiojoso pour Jeanne d'Arc au phalanstère.

En présence de ce désordre moral, qui semblait s'abriter sous la tiare afin de perdre plus sûrement le Saint-Siége par Pie IX et Pie IX par la Révolution, le Pape se réfugiait dans sa vertu comme dans un asile impénétrable. Il avait tout concédé et on lui demandait encore, on lui demandait toujours. Il s'était laissé prendre à l'amorce des concessions qui enfantaient des ovations, on essaya de le forcer dans ses derniers retranchements. L'homme avait faibli, le prince s'était laissé abuser; le Pontife ne permit pas qu'on pût l'accuser d'erreur. Toutes les fois que l'indéfectibilité apostolique fut menacée, il se roidit comme par une inspiration du Ciel; il se releva plus grand, plus saint que les Révolutionnaires ne l'auraient désiré. Mais cette grandeur sans intermittence en matière de religion eût ses éclipses dans les affaires politiques, qui souvent, à Rome, se changent en questions religieuses. Son peuple, ce peuple romain si diversement jugé par l'histoire, s'était laissé entraîner vers le précipice des réformes impossibles.

Digitized by Google

On l'avait pris à la glu du progrès. On le forçait à dédaigner ce qu'on appelait le gouvernement clérical. Ce peuple, qui aimait à se draper en Scipion de parade, et qui s'attribuait bénévolement tous les désintéressements de ses Cincinnatus, toutes les gloires de ses Césars, accepta comme l'acquit d'une dette arriérée les éloges dont la Révolution le saturait.

Il y avait alors dans le monde des esprits prévoyants, des intelligences habiles à épier la marche des idées démagogiques. A l'exception de quelques dévouements qui se sacrifiaient pour essayer de sauver le navire, et que les cent mille échos de la presse radicale ou religieuse traitèrent de blasphémateurs, personne n'osa jeter ses terreurs trop bien justifiées dans la balance où l'on pesait les acclamations. L'épiscopat ne se sentit pas la force d'avertir le pontife des calamités qui allaient fondre sur lui. L'épiscopat comptait beaucoup de saints Bernards pour la vertu, il n'en rencontra que très-peu pour le courage. Dans tous les évêques de la Chrétienté, il ne se trouva pas un Père de l'Église, assez contempteur d'une éphémère popularité, pour rappeler à Pie IX ce que le grand abbé de Clairvaux écrivait au pape Eugène III : « Quant au peuple, qu'en dirai-je? s'écriait saint Bernard [1]. C'est le peuple romain. Je n'ai pu, ni en moins de paroles ni toutefois mieux, exprimer ce que je pense de vos sujets.

[1] S. Bernardi, l. IV, *De Consider.*, c. II.

Digitized by Google

Qu'y a-t-il de plus connu dans les siècles passés que l'insolence et le faste des Romains ? Nation inaccoutumée à la paix, accoutumée au tumulte ; nation farouche et intraitable jusqu'à présent, qui ne sait se soumettre que quand elle ne peut résister. Voilà la plaie ; c'est à vous de la guérir, vous ne pouvez vous en excuser. Vous riez peut-être de ce que je dis, persuadé qu'elle est inguérissable. N'ayez pas tant de défiance ; on exige que vous travailliez à sa guérison, et non pas que vous la guérissiez. Donnez-moi, je vous prie, quelqu'un dans toute cette grande ville qui vous ait reconnu pour pape, sans un prix quelconque ou sans espérance d'en avoir. C'est alors principalement qu'ils veulent dominer, quand ils ont promis de servir. Ils jurent fidélité pour mieux trouver l'occasion de nuire à qui s'y fie. Ils veulent dès lors être admis à tous vos conseils, et ne peuvent souffrir qu'on les refuse à une porte. Ils sont habiles pour faire le mal, et ne savent pas faire le bien. En horreur au Ciel et à la terre, impies envers Dieu, rebelles entre eux, jaloux de leurs voisins, inhumains envers les étrangers, ils n'aiment personne et ne sont aimés de personne ; voulant se faire craindre de tout le monde, il faut qu'ils craignent tout le monde. Ils ne peuvent se soumettre, et ne savent pas gouverner. Infidèles à leurs supérieurs, insupportables à leurs inférieurs ; impudents pour demander, effrontés à refuser ; importuns et inquiets jus-

Digitized by Google

qu'à ce qu'ils reçoivent, et ingrats quand ils ont reçu. Ils ont appris à dire beaucoup de choses et à en faire très-peu; grands prometteurs et peu d'exécution; caressants, flatteurs et détracteurs mordants; ingénument dissimulés et traîtres, avec la dernière malice. »

La position de Pie IX était plus critique que celle d'Eugène III, car Eugène III n'était pas menacé des louanges intéressées d'une moqueuse indifférence ou des embrassements de tous les Phalanstères. Eugène III ne subissait pas, à Rome et dans la Chrétienté, un humiliant parallèle avec un Clément XIV; on ne le contraignait pas à sourire à l'ambassadeur du sultan de Turquie, ambassadeur qui arrivait à Rome couvert du sang des Chrétiens du Liban; on ne permettait pas aux spoliateurs des couvents d'Argovie, aux membres des Sociétés secrètes tramant en Suisse la ruine du Christianisme, de faire frapper en son honneur des médailles à Winterthur[1]; on ne le laissait pas aduler par tous les impies faisant métier de la corruption, et criant au Pape : Courage, Saint-Père! On n'affichait pas son portrait dans les tavernes de la ville pontificale, entre deux hérésiar-

[1] Cette médaille porte d'un côté les insignes de la papauté, la tiare, les clefs et l'étole surmontées du triangle des francs-maçons. De ce triangle s'échappent des rayons lumineux couvrant la tiare. De l'autre côté se trouve le portrait du Pape avec l'exergue de ces protestants incrédules : *Pio, Papæ Nostro*, cruelle dérision qui, pour le Souverain Pontife, a dû être le plus audacieux des outrages.

Digitized by Google

ques. Les Ventura et les Gioberti du douzième siècle n'accompagnaient pas le juste sur ce triste Calvaire. Néanmoins, par une funeste préoccupation, dont les événements sont peut-être plus coupables que les hommes, personne, au dix-neuvième siècle, ère qui féconda la liberté, personne, dans l'épiscopat, n'osa retenir le Souverain-Pontife, que la Révolution traînait sur le bord de l'abîme. Le sacerdoce abdique sa respectueuse franchise, il se tait. La diplomatie se condamne à un mutisme sans précédents. Des voix n'ayant d'autre autorité que celle de la conscience, murmurent à l'oreille du Pape qu'il sera le Louis XVI de la papauté; Pie IX les écoutait avec une douleur concentrée, mais la route était ouverte. Il ne croyait plus qu'il fût possible de reculer. Pendant ce temps, tous les hommes d'État qui s'imposaient au gouvernement des affaires laissaient grandir les difficultés, et aucun d'eux, en prévision des sanglantes journées de novembre 1848, ne venait dire avec Gibbon, le sceptique historien anglais[1] : « L'intérêt même temporel de Rome est de défendre les papes et de leur assurer dans son sein un séjour tranquille et honorable, puisque c'est de leur seule présence qu'un peuple vain et paresseux tire la plus grande partie de ses subsistances et de ses richesses. »

[1] Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. XIII, p. 148.

Digitized by Google

Tout le monde avait conspiré pour isoler le vicaire de Jésus-Christ de ses conseils naturels. Il était seul, livré à ses bonnes inspirations que tant de perversités s'attribuaient la coupable mission d'égarer; seul en face des obstacles soulevés, et il n'avait pour appui que des roseaux brisés, tels que Corboli-Bussi, ou des complicités philosophiques et oratoires comme celle de Mamiani. D'ovation en ovation, c'est-à-dire de chute en chute, le malheureux Pontife était réduit à ne plus même disposer de sa volonté. Ses pensées les plus intimes, les plus catholiques par conséquent furent soumises à l'arbitrage de la rue. On les discuta au *Caffe nuovo;* on les étala dans la *Speranza* ou dans le *Contemporaneo*, clubs déguisés en feuilles quotidiennes, avant de les proposer à la ratification de l'émeute organisée qui acceptait ou rejetait. Le Pape avait accordé aux autres la licence, il ne jouit même pas de la liberté. On avait fait de lui un esclave monté sur le char des triomphateurs. Tous les ennemis de l'Église et de son Christ accoururent autour de ce char, répandant aux pieds de la victime couronnée leur encens prostitué et leurs vœux antisociaux.

Ce fut dans ce moment que l'affaire du Sonderbund se trouva portée à Rome. On l'y évoquait sous de tristes auspices. Depuis l'avénement de Pie IX au pontificat suprême, les Sociétés secrètes avaient en Suisse comme partout changé le mot d'ordre de leur

Digitized by Google

athéisme. Il ne fallait plus *écraser l'infâme* et jeter la boue radicale au trône de Pierre. On infligeait à Pie IX l'outrage des éloges que la démagogie estimait utile de lui prodiguer. Les Corps francs l'acclamaient leur chef, les membres des Sociétés secrètes le déclaraient leur complice. Tous prenaient son nom pour devise, son portrait pour signe de ralliement, ses couleurs pour drapeau. Il importait d'égarer l'opinion des faibles et de troubler la raison des forts. Le Radicalisme réussit dans cette entreprise. Les conspirateurs de toutes les écoles savaient que Pie IX était tenu au Quirinal en charte privée ; rien de ce qui pouvait éclairer son esprit ou toucher son cœur ne parvenait à ses oreilles. On l'entourait d'un cercle d'hypocrites respects comme d'un réseau de fer ; on le saturait de fêtes et de démonstrations comme pour forcer le pasteur à l'oubli du troupeau ; on interceptait tous les mémoires, toutes les dépêches qui lui étaient adressés, et il ne savait de la Suisse que ce que ses geôliers, encore courtisans, complotaient de lui faire connaître. On voulait l'amener à jeter un blâme sur le tombeau de Grégoire XVI et renverser par là les espérances du Sonderbund.

Il existait plus d'une affinité coupable entre les Radicaux suisses et les amnistiés romains qui dominaient dans la ville éternelle. Ce parti, qui faisait de son enthousiasme calculé pour Pie IX un nouveau, un plus terrible moyen d'agitation, recruta des alliés

Digitized by Google

ou des dupes dans les rangs du sacerdoce. Ils furent mis en avant afin d'égarer les simples et de réduire les prévoyants au silence. En Suisse, les Sociétés secrètes ne cessaient de répéter que les Jésuites étaient l'unique cause des troubles. Si on parvenait à les expulser, tout devait à l'instant même rentrer dans l'ordre. Quelques prêtres à vues bornées adoptèrent la leçon dictée par les démagogues. A l'insu des autorités cantonales, contre le vœu du clergé, des magistrats et des populations, ils adressèrent au Pape une demande pour obtenir la suppression ou tout au moins l'éloignement des Pères suisses. Cette demande n'était pas signée, mais on en connaissait le but; elle parvint donc au vicaire de Jésus-Christ. Rome répondit qu'un mémorial de ce genre devait avoir pour garantie quelques signatures d'hommes respectés. On présenta la pétition à l'abbé d'Einsiedeln. La proximité des colléges de Schwytz et d'Einsiedeln, l'un dirigé par les Jésuites, l'autre par les Bénédictins, faisait espérer que le prélat étoufferait dans son cœur le sentiment de la justice pour songer à son couvent. Le Bénédictin s'indigna d'une iniquité qui ne cicatriserait aucune des plaies ouvertes par le Radicalisme.

De pareilles tentatives échouèrent auprès des ecclésiastiques les plus recommandables. Alors on circonvint le comte Édouard Crotti di Costigliole, ministre de Sardaigne en Suisse. Homme pieux et

Digitized by Google

inoffensif, le diplomate était obligé de suivre la voie tortueuse que sa cour lui indiquait. Charles-Albert tendait les bras à la Révolution ; il dut donc pencher du côté de l'Angleterre qui le berça dans ses rêves d'usurpation italienne et d'unité nationale sous le sceptre agrandi des rois de Piémont. Aussi M. Abercromby, ministre britannique à Turin, écrivait-il à M. Peel : « Vous pouvez vous entendre avec le comte Crotti et lui parler à cœur ouvert. C'est le seul de vos collègues en qui vous puissiez prendre entière confiance. » Charles-Albert commençait à jouer double jeu ; l'ambassadeur essaya d'imiter son souverain. Il crut voir dans cette intrigue un moyen de sauver les Jésuites et de rétablir la paix. Tombé dans le piége que les Radicaux lui avaient tendu, il entama sous main des négociations avec la cour romaine. En dehors des autres puissances, Charles-Albert s'y associa. Pie IX était tenu dans l'ignorance des événements qui se passaient. Il ne savait que ce que les ennemis de l'Église et de la liberté des Catholiques consentaient à lui apprendre. On lui disait que, prince de la paix, il devait à sa gloire la pacification de l'Helvétie. En conséquence, Pie IX se laissa poser les conditions suivantes : 1° Le Souverain-Pontife supprime canoniquement tous les couvents d'Argovie ; 2° il annule le contrat entre le peuple de Lucerne et les Jésuites ; 3° il ordonne la dissolution du Sonderbund.

Digitized by Google

En échange de ces concessions impossibles, les négociateurs s'engageaient à obtenir : 1° Le canton d'Argovie rétablira un couvent d'hommes; 2° les Protestants consentent à ce que les Jésuites qui auraient l'intention de se séculariser puissent habiter Lucerne et leur patrie. Le comte Crotti se berçait de la flatteuse idée qu'à lui seul il allait arrêter la marche des événements. Sa joie de diplomate, son bonheur de Catholique débordaient; il crut devoir en faire part au général de Kalbermatten. A la lecture de la missive qui lui raconte ces négociations, l'intrépide Vallaisan frémit de surprise et de douleur. Il répond au ministre sarde ; il lui démontre l'inutilité et l'impossibilité de la transaction proposée. M. de Costigliole reconnait son erreur ; pour la réparer, il expédie son secrétaire d'ambassade au nonce qui réside à Lucerne. Monseigneur Alexandre Macioti était à Saint-Gall pour le sacre de l'évêque. Cette cérémonie avait lieu le 29 juin 1847. A son retour, le nonce ouvre les dépêches arrivées de Rome. Il s'en trouve une relative aux négociations suivies clandestinement. Pie IX, en l'écrivant, avait fait mieux qu'Abraham. Pie IX confondait dans un même amour les enfants de l'épouse légitime et ceux de la femme adultère. Sous la plume du Pontife, l'Isaac catholique n'avait pas de faveurs plus cordiales à attendre de son affection paternelle que l'Ismael calviniste ou antisocial. C'était une espèce de déclaration de neutralité que

Digitized by Google

le Pape envoyait pour faciliter la transaction projetée. Cette lettre, datée de Rome le 5 juillet 1847 et adressée au nonce, porte :

« Monseigneur, la Diète helvétique a dû s'ouvrir aujourd'hui. Toutes les nations voisines suivront ses travaux avec la plus grande sollicitude, attendu que la paix de la Suisse, le maintien du pacte fédéral et des gouvernements cantonaux dépendront des questions qu'elle traitera ou qu'elle résoudra. Mais Nous, qui de la sublime hauteur du ministère apostolique, considérons au-dessus des raisons politiques les conditions religieuses, nous comprenons surtout, et avec l'affection d'un père, au fond de notre cœur, le danger de cette généreuse nation. Nous voyons les discordes intérieures qui l'agitent, et, dans notre humilité, nous adressons au Seigneur la plus fervente prière, afin que, tempérant la trop vive ardeur des âmes par son esprit de conseil et de paix, il les empêche de se jeter dans une guerre ouverte et ne permette jamais que le sol de la Confédération soit teint d'un sang fraternel.

» Nous prions pour tous ceux qui, avec nous, invoquent le nom de Dieu en esprit et en vérité. Nous ne prions pas moins pour ceux que nous désirons voir unis à nous, à quelque époque que ce soit, par les liens de l'amour le plus parfait, et autant notre voix pourra se faire entendre au milieu du tumulte des passions, autant nous voulons que vous la fas-

Digitized by Google

siez retentir dans toutes les parties de la Suisse. Le Seigneur, qui inspire à notre âme ces vœux, donnera assez de force à leur expression pour rendre la paix à des cœurs troublés par la colère, et fécondera par l'abandon de sa grâce la bénédiction apostolique que nous leur accordons de tout notre cœur. »

Le cardinal Gizzi transmit à monseigneur Macioti cette dépêche qui, dans les tendresses de l'expression, trahissait l'embarras de la pensée. Afin de ne laisser aucun doute sur le pénible sentiment qu'une pareille démarche lui inspire, à lui qui, par expérience, connaît les affaires et les hommes de l'Helvétie, Gizzi écrit au nonce : « Le Saint-Père, lit-on dans ce document d'un laconisme peu habituel à la chancellerie romaine, le Saint-Père m'impose l'obligation de vous envoyer cette lettre avec ordre de la rendre publique aussitôt après sa réception. » Quelques jours après, Gizzi se retira du ministère le désespoir dans l'âme.

M. Crotti di Costigliole demandait au nonce, par le secrétaire d'ambassade, de ne pas publier la lettre pontificale. C'était le vœu le plus cher du nonce, car son intelligente probité l'avait fait tenir à l'écart de l'intrigue dont il saisissait les espérances et les résultats. Le Pape avait été circonvenu, il fallait l'éclairer. Costigliole se proclamait dupe; Macioti se fit donner par écrit la demande que lui adressait le ministre sarde d'ajourner la publication de la lettre.

Digitized by Google

Par le retour du courrier, monseigneur Macioti fut autorisé à la regarder comme non avenue; il s'empressa de l'ensevelir dans l'oubli; mais une indiscrétion ou une perfidie en révéla l'existence. Un jour elle parut dans les feuilles allemandes. Afin d'expliquer ce mystère, il était dit que Pie IX avait jugé opportun de communiquer à un luthérien ce document, irréfragable témoignage de son besoin de conciliation.

Une semblable trame ne permettait plus de douter des intrigues dont le Pape était le jouet, mais dont les Suisses devaient se voir les victimes. Les Lucernois sentirent que la cause catholique ne résisterait jamais à la révolution évoquant des complices jusqu'au pied du Siége romain. Ils résolurent d'adresser au Saint-Père un mémoire destiné à lui tracer un tableau fidèle de leur situation religieuse et politique. M. Siegwart-Muller fut chargé de le rédiger et il est daté du 12 juillet, jour où transpirèrent dans Lucerne les premières rumeurs d'une médiation si clandestinement sollicitée. Ainsi que le disait plus tard à la Chambre des Pairs le comte de Montalembert, c'était la cause de la liberté tolérante, régulière, légale, sincère, contre la liberté sauvage, intolérante, irrégulière, hypocrite. C'était la question de l'ordre et de la paix européenne, la sécurité du monde contre les désordres du communisme, contre l'impiété et la barbarie des Sociétés secrètes. Le *Journal*

Digitized by Google

des Débats résumait comme Siegwart-Muller et le comte de Montalembert cette question si nettement posée. « Le Sonderbund, disait cette feuille, dans le mois d'octobre 1847, le Sonderbund, nous ne le cachons pas, se compose en partie d'ultramontains et de Jésuites, et on sait le peu de sympathie que nous professons pour la Compagnie de Jésus. Mais on y compte un grand nombre d'hommes appartenant à l'opinion conservatrice, et il est soutenu par tout ce que la Suisse renferme d'esprits modérés, libéraux, tolérants, en un mot, conservateurs. Ce parti, quelles que soient d'ailleurs les différentes nuances qu'on y trouve, défend en ce moment la cause de la légalité, de l'ordre, de la souveraineté cantonale, qui est la pierre angulaire du pacte fédéral; il défend le pacte fédéral lui-même, que l'on prétend réformer révolutionnairement et par la voie des armes; il est la digue qui contient les flots de la démagogie qui couvrira la Suisse le jour où il aura disparu. Que l'on dise à présent s'il est en Europe un gouvernement qui puisse hésiter entre ces deux partis! »

Siegwart-Muller plaçait le Pape dans la même alternative. Ce mémoire démontrait jusqu'à l'évidence que, 1° la question posée en Suisse était une affaire universelle par ses conséquences, et que l'arbitrage du Saint-Père, avec les concessions projetées, serait impuissant, pour ne pas dire dangereux; 2° l'on ne pouvait point sanctionner la suppression des monas-

Digitized by Google

tères pour les motifs allégués par Argovie, parce qu'ainsi l'on violait le pacte fédéral et qu'on laissait l'emploi des biens de l'Eglise tourner à l'oppression et à la ruine du Catholicisme; 3° il était souverainement injuste de sacrifier les Jésuites en holocauste aux ennemis de la foi chrétienne. Les Jésuites ne sont coupables d'aucun des crimes dont le Radicalisme les accuse, et leur éloignement ne ferait que doubler l'audace des hommes de désordre; 4° les cantons catholiques ne peuvent plus annihiler ce qui reste de leur souveraineté cantonale, ni renoncer aux droits que leur confère le pacte, car ce pacte même est foulé aux pieds par leurs adversaires, et c'est le Sonderbund seul qui garantit les débris de l'indépendance helvétique.

Le mémoire, écrit en allemand, fut adressé au cardinal Gizzi; il commence ainsi : « M. l'ambassadeur du roi de Sardaigne m'a communiqué un exemplaire de la lettre que Sa Sainteté Pie IX a écrite à son excellence le nonce apostolique en Suisse, en date du 1er juin. Je vois avec un sincère plaisir dans cette lettre une nouvelle preuve de la bonté toute apostolique de S. S. qui a déjà opéré des choses si merveilleuses. Si l'état de la Confédération suisse était ce qu'il devrait être, tout le monde écouterait les conseils et les avis du Père commun des fidèles, avec avidité et docilité; mais dans la disposition actuelle des esprits, il est à craindre qu'il n'en soit

Digitized by Google

tout autrement. La dignité du Saint-Siége me paraît trop élevée pour qu'on ne doive faire tout au monde afin de lui épargner un manque d'égard de ce genre.

» Je crois devoir exposer respectueusement à Votre Éminence quelques-unes des raisons sur lesquelles se fondent les craintes que je viens de manifester. En général, une médiation ne sera efficace, à mon avis, qu'après que les deux partis opposés ou leurs amis l'auront demandée. Un médiateur que les partis eux-mêmes ont choisi possède naturellement leur confiance, en use avec facilité et obtient d'eux sans grande peine ce qui est nécessaire pour les mettre d'accord. Si Sa Sainteté croit devoir vouer, en qualité de chef de l'Église, un soin particulier à la pacification de la Suisse, il peut se faire que les Suisses eux-mêmes ou les monarques qui sont le plus intéressés au sort de la Suisse (l'empereur d'Autriche et le roi des Français) aient recours à lui comme médiateur. Et si cela avait lieu, il serait ardemment à désirer que S. S. accueillît leur demande avec faveur et bonté. Dans le cas d'une telle médiation, il sera d'une nécessité indispensable d'établir comme bases de toute négociation certaines conditions qui, non observées, ne permettraient pas d'espérer une paix sincère et durable pour la Suisse. »

Lorsque Siegwart-Muller a développé ces conditions il termine en revenant à cette intrigue détour-

Digitized by Google

née que l'on présente au Pape sous l'apparence d'une médiation glorieuse pour l'Église.

« Une médiation, dit-il, qui pourrait donner à la Suisse une paix sincère et durable ne doit pas s'occuper seulement de quelques-unes des questions litigieuses comme de l'affaire des couvents et des Jésuites; mais elle doit s'étendre à tous les sujets de nos querelles politiques et notamment à la question de révision du pacte, qui est la question vitale de la Suisse. Car, dans le cas contraire, ce serait cette question que soulèveraient les grands cantons et principalement les cantons protestants. Ils s'efforceraient de la décider d'après leurs propres vues et d'après leurs intérêts. Par là on retomberait nécessairement dans le même malaise et la même division qui font actuellement le malheur de la Suisse, et la solution de cette question ramènerait de nouveau tous les dangers de la guerre civile.

» Si effectivement Sa Sainteté veut contenter son désir de pacifier la Suisse en offrant sa propre médiation, je suis tout disposé, dans l'intérêt de ma patrie, à communiquer à Son Éminence le cardinal secrétaire d'État les idées que de mûres réflexions m'ont suggérées sur une telle négociation.

» Le soussigné peut donner la parfaite assurance que, dans tout ce mémoire, il n'émet pas seulement ses vues personnelles, mais aussi les sentiments, les convictions et les résolutions des sept cantons alliés,

Digitized by Google

de leurs gouvernements aussi bien que de leurs populations. Il prie S. E. le cardinal secrétaire d'État de vouloir bien remettre ce mémoire à Sa Sainteté, et a l'honnneur, » etc.

A l'instant même où, par la coïncidence des dates, le mémoire de Siegwart-Muller devait arriver au cardinal Gizzi, ce ministre renonçait à un pouvoir si cruellement mis à l'épreuve. L'enthousiasme révolutionnaire l'y avait appelé, le cardinal le rejeta comme un fardeau trop lourd. Gizzi, auquel les entraîneurs de la rue attribuèrent un génie et un caractère complétement en désaccord avec sa nature maladive et placide, avait pour successeur le cardinal Ferretti, cousin de Pie IX. Le nouveau secrétaire d'État arrivait aux affaires le 17 juillet 1847 avec son frère pour mentor. Son frère était le comte Piétro Ferretti, dont le nom a plus d'une fois été célébré dans les ventes des Carbonari pour ses trames contre le Saint-Siége. Gizzi était relégué parmi les rétrogrades; on transforma Ferretti en apôtre du progrès. Il était vertueux, mais peu éclairé. Il avait plus de chaleur dans la tête que d'instruction dans l'esprit, plus d'improvisation italienne que de prudence diplomatique. Incapable de préparer sciemment le mal, il pouvait en laisser beaucoup faire avec le décousu de ses principes. Il était installé au Quirinal, lorsque le mémoire du Sonderbund dut y parvenir. Ce document ne fut pas remis au cardinal Gizzi; le Pape

Digitized by Google

n'en eut jamais connaissance. Par un douloureux hasard, ce même document se trouve aujourd'hui entre les mains de Robert Steiger, chef des Corps francs et président du gouvernement radical de Lucerne [1].

On ne communiquait pas à Pie IX les lettres que les Catholiques adressaient au père commun des fidèles; le Sonderbund crut qu'il serait plus heureux en députant vers le Pape deux prêtres que la Suisse vénérait. L'abbé Dumoulin, le martyr des Corps francs du Vallais et supérieur du séminaire épiscopal, fut envoyé à Rome avec l'abbé Dunoyer, chancelier de l'évêque de Sion. La popularité de Pie IX était aussi fragile que le verre. La Révolution faisait sentinelle autour, afin que le souffle d'aucune plainte catholique ne vînt ternir l'éclat de cette glace qui allait bientôt se briser. Les Carbonari, les amnistiés, les hommes à projets, les prêtres suspects, les révolutionnaires de toutes les nuances assiégeaient les antichambres du Quirinal. Ils en défendaient l'entrée, ils arrêtaient au passage les vœux, les conseils et les doléances. Les deux ambassadeurs de la Suisse fidèle séjournèrent pendant un mois dans la cité pon-

[1] Il n'y a que deux moyens d'expliquer cet abus de confiance. Le premier consiste à dire qu'à Lucerne il a pu se trouver en 1847 d'infidèles agents des postes; le second, plus vraisemblable, c'est qu'à Rome et dans la chancellerie pontificale il se rencontrait alors des Carbonari, des émissaires de toutes les Sociétés secrètes, et qu'un d'eux a surpris la dépêche et l'a renvoyée à ses complices de Suisse.

Digitized by Google

tificale. Ils sollicitèrent vainement une seule audience du Pape, qui se résignait à recevoir et à bénir tous les indifférents du globe, tous les misérables qui avaient conspiré contre l'Église ou contre les pouvoirs légitimes.

Cette incompréhensible attitude de la cour romaine affligeait profondément les Catholiques du Sonderbund; elle ne les découragea pas néanmoins. Au mois d'octobre 1847, ils se décident à faire une dernière tentative. La lettre suivante, dont le texte est en latin, fut adressée à Pie IX par ses fils respectueux et soumis des sept cantons :

« Très-Saint Père,

» Nous savons que, sous le spécieux prétexte de conserver la paix en Suisse, des hommes perfides dans leur dessein, ou aveugles dans leur illusion, mettent tout en œuvre pour déterminer Votre Sainteté à rappeler de Lucerne, et même de toute la Suisse, la Compagnie de Jésus, cause prétendue de tous nos malheurs.

» Quant à nous, en véritables fils d'obéissance, nous nous soumettons d'avance à votre décision suprême, dût-elle contrarier nos pensées et blesser nos affections; et cependant, animés par cette mansuétude qui est dans votre cœur, comme elle est dans votre nom, nous venons avec confiance nous jeter à vos pieds, et nous vous supplions en toute humilité,

Digitized by Google

au nom des cantons catholiques de Lucerne, d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald, de Zug, de Fribourg et du Vallais, de ne point nous affliger, nous et nos peuples, par un coup si sensible et si funeste.

» Personne assurément, personne ne désire la paix plus que nous, battus que nous sommes, depuis tant d'années, par tous les flots de la discorde. Mais en vérité à la paix nous préférons encore la foi catholique, notre grande consolation pendant la vie et notre unique espérance à la mort. Or précisément ceux qui demandent l'éloignement et l'expulsion des Pères de la Compagnie de Jésus, sont ou les plus mortels ennemis de notre foi, qui s'acharnent à persécuter tout ce qui est catholique, ou des indifférents en matière de religion, qui volontiers achèteraient à tout prix une paix sacrilége et fatale.

» Votre Sainteté n'ignore pas tout ce que les Protestants, secondés par ces Catholiques transfuges, ont entrepris et consommé, depuis de longues années, dans notre infortunée patrie, contre la sainte Église notre mère, contre ses lois et ses institutions sacrées. Il serait superflu d'énumérer ici tant d'outrages et d'attentats. L'audace s'est accrue par les succès, et après avoir ébranlé peu à peu le Catholicisme en Suisse, on espère déjà le renverser d'un seul coup.

» En effet, le plus fort rempart de la religion dans ce pays, c'est la souveraineté politique de chaque

Digitized by Google

canton et leur indépendance respective dans la Confédération ; grâce à ce pacte primitif, nos cantons, malgré l'infériorité du nombre et de la force, malgré les insultes et les attaques incessantes de l'hérésie, ont pu conserver intacte jusqu'ici la foi léguée par nos pères. Mais, dans ces jours mauvais, la majorité des cantons étant entraînée par les manœuvres d'une faction dans toutes les fureurs de l'impiété et de l'anarchie révolutionnaire, cette vaste conjuration d'hommes égarés ou pervers a réuni et concentré ses efforts contre la souveraineté politique des cantons fidèles, ce dernier boulevard de leur liberté et de leur religion. A plusieurs reprises, les cantons protestants ont tenté d'imposer aux Catholiques des lois contraires aux droits et aux intérêts de l'Église ; mais ceux-ci les ont toujours repoussées, retranchés qu'ils étaient dans les limites de leur indépendance.

» C'est alors que, pour exciter de plus en plus ces masses d'hommes perdus, Protestants ou Radicaux, à poursuivre l'œuvre d'iniquité et d'oppression, on a imaginé de leur jeter en pâture le nom des Jésuites, ce nom abhorré en effet par tous les ennemis de l'Église ; on a crié soudain et partout qu'il n'y aurait jamais de paix avec ces Jésuites ; qu'ils étaient le fléau et la ruine du Protestantisme ; que leur appel à Lucerne avait déjà coûté à la Suisse deux guerres fratricides ; qu'on ne cessait, depuis

Digitized by Google

plusieurs années, d'interpeller et d'incriminer les cantons catholiques qui s'obstinaient à retenir cet élément de perpétuelle discorde pour toute la Confédération. Cependant, au milieu même de ce déchaînement de toutes ces haines et de toutes ces colères, jamais on n'a pu articuler contre les Jésuites aucune accusation plausible, pas même l'ombre d'un fait coupable ou imprudent. D'une part, ils étaient haïs et attaqués par tous les cantons où ils ne résidaient pas, de l'autre ils étaient vénérés et défendus par tous les cantons où ils se trouvaient.

» Le nom des Jésuites ne suffisant donc pas tout seul pour être le signal de la guerre qui écraserait enfin les Catholiques, les meneurs eux-mêmes abandonnèrent cet inutile moyen et tentèrent les chances d'une tactique nouvelle. On s'en prit dès lors à cette alliance à part des sept cantons catholiques pour leur commune défense contre les agressions injustes que le passé leur faisait assez prévoir pour l'avenir. En effet, cette année même, la Diète de la Confédération helvétique vient d'intimer aux sept cantons alliés l'ordre de rompre leur pacte de mutuelle défense, avec menace d'une déclaration de guerre. Quant aux Jésuites, la Diète invite seulement les mêmes cantons à les éloigner de leur territoire.

» La cause ou le prétexte de la guerre imminente, ce n'est donc pas la présence des Jésuites en Suisse, mais c'est uniquement l'alliance des cantons catho-

Digitized by Google

liques pour la garantie de leurs droits communs. Ainsi quand même les Jésuites se retireraient de Lucerne et de la Suisse entière, la guerre resterait toujours menaçante et inévitable. Toutefois, il y a des hommes, ou trompeurs ou trompés, qui, par haine contre l'Église, ou par une crainte absurde des Jésuites, ou par une complète ignorance des choses, travaillent à obtenir de Votre Sainteté le rappel des Jésuites, dans l'espérance mensongère que telle est la condition de la paix.

» Eh bien! nous vous l'attestons, très-saint Père, pour nous, vos fils les plus tendres, et pour notre peuple si dévoué à l'Église romaine et à votre personne sacrée, rien, non, rien ne saurait être plus douloureux qu'une si déplorable mesure. A peine osons-nous calculer les funestes conséquences qui en résulteraient pour notre cause, qui est la cause de la religion même dans notre patrie. Après un pareil triomphe, quelle ne serait pas l'incroyable audace des ennemis de Dieu et de son peuple! Toutes ces impudentes calomnies qu'ils ne cessent de proférer et de propager contre un institut religieux qui a été déclaré *pieux* par le Concile de Trente, confirmé par tant de souverains Pontifes, approuvé par toute l'Église pendant trois siècles, ils prétendraient que vous les avez sactionnées par votre suffrage; ils se vanteraient de vous avoir fait concourir vous-même à leurs projets ultérieurs contre l'Église. Devenus

Digitized by Google

plus hardis par cette première concession, ils exigeraient des concessions toujours nouvelles jusqu'à la dernière, se tenant assurés désormais que la crainte ne peut rien refuser à la menace. Enfin, les Catholiques de la Suisse en seraient bientôt réduits à ne pouvoir conserver de leur religion que ce qui ne déplairait point aux Protestants et aux impies. Mais quoi! et si dans les autres contrées de l'univers catholique on allait s'aviser de procéder par les mêmes moyens, nous laissons à Votre Sainteté le soin de le prévoir et de le prévenir. Pour nous, il nous semble que rappeler à cette heure les Jésuites de la Suisse, c'est ouvrir une voie facile à l'anéantissement de leur Ordre tout entier, et nous gardons encore le douloureux souvenir des désastres religieux et politiques qui suivirent la première suppression de la Compagnie de Jésus.

» De plus, par un contre-coup nécessaire, tout ce que le parti des méchants gagnerait en audace, le parti des bons le perdrait en courage. Cette parole définitive de votre part serait prise pour une improbation formelle de tout ce que les Catholiques ont fait pour sauvegarder les intérêts de la cause sainte, improbation dans laquelle la cause elle-même paraîtrait engagée et compromise; l'armée fidèle, à l'heure la plus critique, se trouverait tout à coup privée de ses soldats d'élite, d'hommes éprouvés et intrépides, si nécessaires alors pour réparer ses échecs et pour

Digitized by Google

prévenir sa ruine. Oui, nos peuples seraient inconsolables deux fois s'ils voyaient s'éloigner, à votre rappel, ces prêtres qu'il trouve en tout temps et en tout lieu laborieux et dévoués, travaillant sans relâche dans le ministère sacré, élevant la jeunesse des colléges et des séminaires dans la piété unie à la science, et donnant à tous l'exemple d'une vertu sans reproche. Peut-être aussi, surtout dans l'esprit du peuple, droit mais simple et peu éclairé, l'autorité du Saint Siége demeurerait-elle ébranlée par ses propres variations, si Votre Sainteté rappelait les Jésuites de Lucerne, après que votre auguste prédécesseur avait conseillé de les y appeler, après qu'il les avait lui-même établis à Schwytz sous sa haute garantie et par sa munificence. Et dans le fait, ne serait-ce pas étrange qu'un ordre religieux, approuvé par l'Église, auquel vous n'imputez aucun délit, sur la seule requête des ennemis de l'Église, malgré la réclamation des gouvernements catholiques et la résistance des populations fidèles, fût banni comme s'il était condamné pour un crime d'État? Encore une fois, une sentence qui équivaut à une improbation abattrait à jamais le courage, non-seulement des Jésuites dignes, ce semble, d'un meilleur sort, mais de tous les généreux chrétiens qui se sont vouës à la cause catholique, et alors on les verrait tous à la fois, quand le combat est engagé, quand la victoire penche déjà de leur côté, se retirer tristes et obéissants du

Digitized by Google

champ de bataille pour se consumer dans une fatale inaction.

» Tous, il est vrai, nous détestons de toute notre âme la guerre où la nécessité nous entraîne. Mais puisque nous avons affaire à des ennemis avec lesquels la paix est impossible, sinon aux dépens de notre conscience et de notre liberté, à l'exemple de nos pères, nous sommes résolus à mourir plutôt que d'être les esclaves de l'impiété. C'est notre détermination fixe et inébranlable. Nous vous demandons, avec les plus vives et les plus humbles instances, ô vous, qui êtes le vicaire de Jésus-Christ notre Dieu, et notre chef infaillible, de vouloir bien, en approuvant seulement notre résolution, enflammer de plus en plus nos courages, et par la bénédiction apostolique donnée à nous et à nos peuples nous placer sous les auspices et sous la garde du Tout-Puissant. ».

La guerre allait éclater. Les Suisses du Sonderbund, ce rocher de braves gens, pour nous servir de l'expression de M. Guizot, ne sollicitaient point de Pie IX un concours moral que Rome aurait dû s'empresser d'offrir depuis longtemps. Tout prêts à combattre pour leur foi, pour l'Église et pour la société menacée, ils imploraient du Saint-Père la bénédiction apostolique sur leurs armes, cette bénédiction qui se donne à la ville et à l'univers, cette bénédiction qui, comme la grâce d'en haut, n'a jamais été refusée. Une réponse vint de Rome; le nonce la

Digitized by Google

communiqua aux intéressés. Elle portait textuellement[1] :

« Le Saint-Siége, dans toute cette question, a décidé qu'il resterait passif. »

Cette implacable froideur avait quelque chose d'une sentence de mort ; on l'eût dit gravée avec la pointe d'un stylet de carbonaro. Elle n'effraya pas les Catholiques du Sonderbund. Ils savaient enfin que le Pape avait perdu jusqu'à la liberté de ses douleurs, et que, comme eux, qui du moins ne s'étaient jamais laissé tromper, il serait réservé à de terribles épreuves. L'Europe accordait à ces Suisses des temps primitifs une admiration que les nécessités politiques rendaient méticuleuse. Tout ce qui, dans le monde chrétien, sentait le besoin de conserver les principes de religion, de famille et de propriété, s'inclinait devant ces volontaires de l'ordre qui, sur le point de mourir, saluaient le César pontifical, à l'exemple des martyrs du Colysée. Le Pape les abandonnait malgré lui ; inébranlables dans leur foi, ils espérèrent contre toute espérance.

[1] Sancta Sedes, in totâ hâcce quæstione, passivè se habere decrevit.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Ouverture de la Diète. — Ochsenbein président. — Son discours. — Position faite à la Diète par le club de l'Ours. — Discussion sur le Sonderbund. — Les orateurs et les votes. — Rilliet de Constant fait une proposition contre les officiers fédéraux des cantons du Sonderbund. — Les fausses alarmes révolutionnaires. — La question des Jésuites en Diète. — Le pacte est condamné à la révision par le vote des douze cantons radicalisés. — Lord Palmerston et les Jésuites. — Le ministre anglais et ses envoyés dans les cours étrangères. — Situation des cantons soumis au joug révolutionnaire. — Ils demandent l'appel au peuple. — Refus et menaces du Radicalisme. — La banqueroute et la misère à Berne, Soleure, Argovie et Bâle-campagne. — Corruptions libérales. — Le gouvernement des sept cantons catholiques appelle le peuple à décider de la paix ou de la guerre. — Les Landsgemeindes ou assemblées générales du peuple. — Schwytz et Unterwald. — Examen de la position des Jésuites en Suisse. — Mémoire du général de la Compagnie aux envoyés du Saint-Siége et des puissances en Suisse. — Les Jésuites devaient-ils, pouvaient-ils se retirer des cantons catholiques? — Leur retraite eût-elle empêché la guerre? — Nouvelle session de la Diète. — Proclamation des douze cantons radicaux. — Ils veulent envoyer des commissaires fédéraux dans les cantons du Sonderbund. — Refus de les recevoir. — Zug fait une proposition de paix. — Elle n'est pas acceptée. — Ochsenbein et le club de l'Ours inventent une insurrection à Saint-Gall. — Le colonel Dufour commandant en chef l'armée des douze cantons. — La conférence médiatrice. — M. Peel donnant un démenti aux assertions de Fürrer et de Munzinger. — Les députés des sept cantons abandonnent la Diète. — Leur manifeste. — Le duc de Broglie et lord Palmerston. — Lord Minto à Rome. — Le Pape ne veut pas rappeler les Jésuites de Suisse.

La Diète qui s'ouvrit à Berne le 5 juillet 1847 était ainsi composée : pour Berne, MM. Ulrich Ochsenbein, Rodolphe Schneider et Jacques Stœmpfli; pour

Digitized by Google

Zurich, MM. Förrer et Jean-Jacques Rüttimann; pour Lucerne, MM. Bernard Meyer et Vincent Fischer; pour Uri, MM. Schmid et Vincent Muller; pour Schwytz, MM. Benedict Duggelin et Charles de Schorno; pour Unterwald, MM. Nicolas Hermann et François Durner; pour Glaris, M. Blumer; pour Zug, MM. Conrad Bossard et Hegglin; pour Fribourg, MM. Louis Fournier et Nicolas Ammann; pour Soleure, MM. Joseph Münzinger et F.-Ch. Schmid; pour Bâle-ville, MM. Sarrazin et Pierre Mérian; pour Bâle-campagne, MM. J. J. Matt et Charles Spittler; pour Schaffhouse, MM. Bœchenstein et Ehrman; pour Appenzell (rh. ex.), M. Conrad Oertli; pour Appenzell (rh. i.), M. Antoine Foesler; pour Saint-Gall, MM. Nœff et Pierre Steiger; pour les Grisons, MM. Raget-Abys et Ch. Marca; pour Argovie, MM. Frey-Hérose et Placide Weissenbach; pour Thurgovie, MM. Kern et Melchior Grœflein; pour le Tessin, MM. Jacques Luvini et Jean Jauch; pour Vaud, MM. Henri Druey et Jules Eytel; pour le Vallais, MM. Adrien de Courten et Camille de Verra; pour Neuchâtel, MM. Calame, James de Meuron et de Chambrier fils; pour Genève, MM. Louis Rilliet de Constant, Carteret et James Fazy.

Cette Diète, qui avait un rôle européen à jouer, s'annonçait grosse d'orages. Tribunal révolutionnaire qui rendait ses arrêts sous le coup de la peur ou de la passion, elle ne voulait ni délibérer ni

Digitized by Google

agir selon les lois. Elle se savait instituée pour condamner et pour outrager le droit commun et le droit fédéral. Le club de l'Ours lui imposait en qualité de président Ulrich Ochsenbein. Les puissances étrangères avaient accepté cet homme, elles s'étaient mises en rapport avec lui comme chef du vorort. Ochsenbein se montra tout fier de cette tolérance. Avec les ambassadeurs il était modeste; son langage, son maintien surtout avait quelque chose d'humble. Il semblait, par ses déférences, leur savoir gré du sacrifice auquel leurs cours se résignaient; mais, à peine rendu à lui-même, le Radical l'emportait sur l'homme obséquieux. Les conversations échangées, les propositions faites, le ton, l'accent même de ces entretiens, tout cela subissait, dans le trajet d'une ambassade au club de l'Ours, une complète métamorphose. Ochsenbein, se posant en tranche-montagnes, racontait à ses clubistes et aux journaux les grands coups d'épée qu'il avait portés à travers le corps diplomatique. On applaudissait à ses bravades, on buvait à son audace, et, le lendemain, ces récits mensongers devenaient la pâture de la presse quotidienne. Ils tombaient de là dans tous les journaux français, allemands ou anglais, qui n'ont jamais eu le temps de réfléchir sur une nouvelle, et qui la propagent parce que c'est une nouvelle.

Dans les circonstances difficiles où se trouvait la

Digitized by Google

Suisse, les Catholiques ne se crurent pas autorisés à plus de délicatesse que l'Europe. Ils acceptèrent pour président de la Diète le Corps franc que, par ses chefs, l'armée répudiait [1]. L'Europe l'avait flagellé, les cantons primitifs avaient vu sa déroute; ses complices l'avaient bafoué, mais les Sociétés secrètes

[1] Le colonel fédéral Ziégler avait donné un noble exemple que suivirent plusieurs de ses frères d'armes. Le 30 mai 1847, il adressa la lettre suivante au président du conseil de guerre, qui était l'inévitable Ochsenbein lui-même.

« Par votre office du 21, je reçois l'invitation de me rencontrer à Berne le 20 juin, pour assister à la session d'été du Conseil fédéral de la guerre. La nomination de M. Ochsenbein aux fonctions de président du Conseil exécutif de Berne, et comme tel à la présidence du Conseil fédéral de la guerre, m'oblige, à regret, à déclarer qu'en présence de circonstances pareilles je n'assisterai pas aux séances du Conseil de guerre. Je ne m'arrête point à la personnalité de M. Ochsenbein, mais je m'en tiens à l'état des faits. Le 11 août 1845, la Diète a pris la résolution suivante : 1° tous les officiers de l'état-major fédéral qui auront reconnu ou auront été convaincus d'avoir pris part à l'expédition des Corps francs contre Lucerne, ou à la violation de la paix du pays qui a eu lieu dans ce canton, devront être immédiatement rayés de l'état-major par l'autorité qui les a nommés; 2° le Conseil fédéral de la guerre est chargé de l'exécution de ce décret.

» M. Ochsenbein était alors, je crois, capitaine dans l'état-major, et devrait aujourd'hui présider l'autorité qui, à teneur de l'arrêté ci-dessus, l'a elle-même rayé de l'état des officiers fédéraux!

» C'est là un fait qui, considéré sous le point de vue militaire, touche à l'absurde et est, dans mon opinion, absolument incompatible avec la position d'un officier siégeant comme tel dans le Conseil fédéral de la guerre. Il n'est aucun état de la société qui soit lié à l'observation stricte de certaines règles de convenance et d'honneur comme l'état militaire, et ces règles ne peuvent être violées, même en présence des rapports tout particuliers qui existent dans une république comme la nôtre, sans détruire les bases de l'existence de l'état militaire, et diminuer sa considération au dedans et au dehors. »

Digitized by Google

le jugeaient utile à leur cause. Avec de l'audace et de la persévérance, elles lui firent un piédestal. Ochsenbein y monta en grimaçant la modestie et l'impartialité. Contre l'usage, les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse s'abstinrent d'assister à la séance d'inauguration, qui ne fut troublée que par les clameurs de la plèbe radicale. Cette plèbe se sentait maîtresse du pouvoir. Elle le traînait dans la fange des rues et dans l'enivrement de toutes les dégradations. Berne cessait d'être une ville civilisée, il devenait un lupanar où tout était légal, permis, autorisé, tout, excepté la vertu et la justice. Dans son discours, qu'il essaya de rendre grave, Ochsenbein eut le malheur de voir l'écolier trahi par l'avocat. Mais, au milieu des abus de la phraséologie allemande poussés jusqu'à la dernière hyperbole, le général des Corps francs ne manqua pas de jeter à l'Europe le défi des Sociétés secrètes, et il dit :

« C'est là, Confédérés, que gît la blessure qui fait souffrir la patrie; porter la main sur cette plaie, ô vous délégués des États, et mettre le pacte en harmonie avec les idées et les sentiments du peuple, c'est un devoir sacré et indispensable pour vous. Ici aussi il faut surmonter, avec résolution, avec une volonté ferme, avec un pur amour de la patrie, les difficultés qui ne sont interminables et insurmontables qu'en apparence. Les principes concordant entre eux et les plus essentiels consacrés par les in-

Digitized by Google

stitutions de tous les cantons peuvent et doivent servir de juste base pour la création d'un nouveau pacte qui, reposant sur cette base et en respectant autant que possible la souveraineté cantonale ainsi que le caractère propre des différents États, présente une confédération une pour tous; c'est la garantie la plus sûre que nous ayons pour l'indépendance nationale et pour l'exécution de toutes les mesures qui ont pour but la prospérité réelle du peuple. L'époque actuelle n'est nullement défavorable à la réalisation de ces hautes idées patriotiques; le cours des moyens qui se meuvent dans cette direction est calme et régulier, et par suite de ce dévouement, l'homme appelé à coopérer à ce travail peut encore peser les choses avec réflexion et déterminer clairement ce qui convient aux circonstances; il peut satisfaire aux exigences inévitables de la prudence, en dirigeant avec un courage inébranlable les événements qui s'approchent visiblement, tandis que l'homme négligent et aveuglé, semblable à un instrument dépourvu de volonté, sera emporté par ces événements, jusqu'à ce que l'équipage aille échouer aux écueils du fractionnement des partis. Je vous le dis : il en est temps encore.

» Mais déjà s'élèvent les nuages qui recèlent la tempête, ils l'annoncent sur l'horizon; elle pourrait facilement se décharger en flammes qui, comme l'histoire de tous les temps nous l'apprend, embra-

Digitized by Google

seraient le cœur de la patrie avec la rapidité de l'éclair; de sorte que, si l'on ne prend ses mesures pour le détourner, il faudra que le vaisseau de l'État vogue au jeu inexorable du hasard.

» C'est pourquoi la prudence exige qu'on mette sans délai la main à l'œuvre; car tout retard est une perte de temps irréparable et de nature à augmenter encore, devant nos contemporains et la postérité, la lourde responsabilité qui pèse sur ceux qui sont appelés à diriger les intérêts généraux de la patrie.

» On prétend, il est vrai, que les puissances pacifiantes lors du Congrès de Vienne ne verraient pas d'un œil favorable une réforme du pacte, et on nous a déjà laissé entrevoir en perspective le fantôme depuis longtemps usé d'une intervention étrangère; mais, aujourd'hui comme alors, les vues de ces puissances sont les mêmes, elles les ont portées à déclarer solennellement « que l'intérêt général des États réclame en faveur de la Confédération la reconnaissance d'une neutralité perpétuelle. » Il existe un stimulant plus actif encore pour faire respecter l'indépendance de la Confédération, c'est sans contredit le principe de la paix européenne soigneusement maintenu et respecté, garantie la plus sûre de la conservation de l'ordre de choses actuel et de l'équilibre dit européen.

» Mais aussi le droit positif ne permet absolument pas aux puissances étrangères de s'immiscer dans

Digitized by Google

nos affaires intérieures; car ce n'est pas en vertu du traité de Vienne que la Confédération a le droit de se constituer elle-même, mais c'est en vertu de sa souveraineté, et ce n'est pas le pacte fédéral de 22 cantons qui a été garanti par les puissances contractantes, c'est le territoire appartenant à la Confédération en vertu du traité de Vienne. »

Sous les transparences du langage officiel, il était aisé de deviner sur quel clavier frappaient ces insultantes paroles. Elles trouvaient leur commentaire naturel dans les menaces des Radicaux et dans les assemblées populaires que le club de l'Ours organisait pour intimider les hommes d'ordre et arracher à la Diète une déclaration de guerre contre le Sonderbund. La Diète n'était là que comme simple bureau d'enregistrement. Le club de l'Ours avait son parti pris, il comptait sur sa majorité fictive. La discussion ne paraissait qu'un moyen de gagner du temps et d'adopter les mesures militaires. Contrairement au pacte et aux droits des États souverains, simples alliés de Berne et de ses satellites, il avait été décidé que toutes les questions seraient tranchées par une majorité de douze voix, dans les cas où l'unanimité devait être indispensable, ainsi que dans ceux où les trois quarts des suffrages étaient nécessaires pour valider un vote. Cette faculté que le Radicalisme s'arrogeait simplifiait beaucoup la tâche de la Diète, qui déjà n'avait pas une initiative bien

Digitized by Google

étendue, puisque ses députés ou plutôt les ambassadeurs des divers cantons étaient obligés de suivre à la lettre les instructions de leurs Grands-Conseils et de voter dans le sens prescrit.

Deux confédérations se trouvaient donc en présence; celle du pacte de 1815, représentée par les sept cantons démocrates de la Suisse primitive, ayant pour alliés Neuchâtel, Bâle-ville et Appenzell (Rhodes intérieures). L'autre comptait dans ses rangs les réfugiés de tous les pays, les affiliés de toutes les Sociétés secrètes, les clubistes de toutes les révolutions, les mécréants de tous les systèmes.

Le premier acte de la Diète devait être une injustice, elle ne se l'épargna pas. M. Gozenbach remplissait à la satisfaction générale les fonctions de secrétaire d'État fédéral, mais son patriotisme était aussi connu que sa prudence. Il fut destitué et remplacé par M. Schiess, dont Berne pouvait à volonté faire un instrument docile des falsifications que la nécessité commanderait. On avait laissé au peuple du club de l'Ours le temps de s'enivrer des calomnies de la presse quotidienne et des injures coloriées d'Ienni-le-Charivari; Ochsenbein le croyait mûr pour les discussions sérieuses. La Diète les mit à son ordre du jour. Les 19 et 20 juillet, la question relative à l'alliance séparée ou au Sonderbund fut proposée. Berne voulait que la Diète déclarât le Sonderbund dissous comme incompatible avec le pacte fédéral.

Digitized by Google

Des mesures propres à assurer l'exécution de l'arrêté diétal devaient être prises, si cela était jugé nécessaire. Bâle-ville et les Grisons présentaient des solutions moins compromettantes, mais qui ne pouvaient satisfaire aucun parti. Bernard Meyer, Louis Fournier et les députés d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald, de Zug et du Vallais exprimèrent les craintes, les pressentiments et les vœux du Sonderbund[1]. Cette alliance n'avait rien d'agressif, les preuves surabondaient. Elle ne tendait qu'à repousser la violence; la violence était dans tous les discours et principalement dans tous les actes du Radicalisme. La faconde de M. Druey ne pouvait manquer à cette curée de l'indépendance et de la liberté. Il sentait le terrain glissant, il se raccrocha aux branches. Il lui était impossible d'apporter une raison valable, il se rejeta sur la réaction et sur la tutelle que

[1] La *Gazette populaire de Berne* rend ainsi compte de l'attitude et de la politique des deux partis :

« Les cantons de l'alliance méritent, dit ce journal, et par la conduite de leurs députés en Diète et par l'attitude de leurs gouvernements, l'admiration de la Suisse. A toutes les injures, à toutes les invectives dont ils étaient abreuvés chaque jour, les députés catholiques ont opposé le plus grand calme et le plus admirable sang-froid; aux rodomontades éhontées de leurs adversaires, ils ne répondaient qu'en réclamant avec modestie mais avec fermeté leur bon droit, et laissaient plutôt les injures sans réponses que de risquer de perdre leur position légale par quelque démarche inconsidérée. Cette conduite, à la fois ferme et prudente, a évidemment embarrassé les Radicaux. L'espoir qu'ils avaient dès le principe de diviser ces cantons ayant échoué, la majorité radicale a borné sa tactique à effectuer vis-à-vis du peuple une unité de vue qui n'existait pas en réalité, et qui tendait tous les jours à disparaître.

Digitized by Google

les puissances cherchaient à imposer à l'Helvétie. M. Luvini ne fut que pompeusement ridicule; les Corps francs avaient été souvent traînés sur la claie par les députés du Sonderbund. Ochsenbein eut le bon esprit de respecter la vérité et de dire : « Le député de Berne ne veut ni excuser, ni justifier les Corps francs; ce n'est pas à lui à le faire. » Personne dans l'assemblée ne se sentit ce courage oratoire, Ochsenbein l'eut indirectement. Il proposa à la Diète de sanctionner ce qu'ils exigeaient à la majorité inventée par Berne. Les cantons de Zurich, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall, Argovie, Tessin, Genève, Vaud, Thurgovie, Appenzell (Rhodes extérieures), Bâle-campagne, Glaris et Berne acquiescèrent. L'alliance des sept États catholiques fut déclarée incompatible avec le pacte.

Ce n'était pas assez. Le 22 juillet, Lucerne, au

Toutes les résolutions de la Diète étaient arrêtées à l'avance dans des assemblées préparatoires; les douze États et deux demis votaient toujours avec un ensemble remarquable; mais si l'on considère avec attention leurs arrêtés eux-mêmes, on s'aperçoit bientôt qu'ils sont le produit de cette faiblesse qu'explique la division qui existait en eux. Un séjour de deux mois à Berne a ouvert les yeux à beaucoup de députés radicaux sur la valeur et les véritables tendances de nos ultra-radicaux et de leurs meneurs étrangers. Soustraits au terrorisme du club de l'Ours, ils peuvent aujourd'hui examiner avec plus de sang-froid ce qui convient à la patrie. Ce fait seul sera un résultat important de la Diète; mais un résultat plus important, c'est que le peuple suisse tout entier connaît lui-même toutes les pièces et est en mesure de décider s'il entend conserver les principes que nos pères ont conservés avec tant de soin, ou jouer l'existence de la patrie pour favoriser des théories étrangères. »

Digitized by Google

nom des Catholiques, avait déposé une protestation contre l'arrêté illégal du 20. Elle fut étouffée comme la discussion; mais le club de l'Ours avait songé à tout. On condamnait les assaillis qui prétendaient se défendre chez eux, il fallut bien réhabiliter les assaillants. La horde de Corps francs qui infestait Berne régnait et gouvernait. Les Diètes précédentes les avaient calomniés, en les présentant comme des mercenaires dont le pillage et le meurtre étaient la seule loi. Ils demandent au club de l'Ours à être réintégrés dans leurs grades fédéraux et Genève se charge de faire valoir leur droit. Avec la jurisprudence alors établie en Suisse, cette réintégration était une affaire de famille, elle fut acclamée. Les Corps francs reprenaient leurs grades. Le colonel Rilliet de Constant abdiqua ses fantaisies d'honneur pour demander que tout service ou rapport de service des officiers fédéraux avec le Sonderbund fût regardé comme inconciliable avec le service fédéral. Plusieurs avaient déjà, à l'exemple du colonel Salis Soglio, donné leur démission. Les autres étaient obligés de se soumettre à des enquêtes humiliantes et de venir, sous peine de destitution, offrir à Ochsenbein des garanties qu'il appréciait dans sa perspicacité de Corps franc. A lui tout seul, Berne défaisait en une heure ce que les vingt-deux cantons libres et souverains avaient établi. Les officiers fédéraux protestèrent; Ochsenbein passa outre. Le

Digitized by Google

pouvoir était venu si inopinément à cet avocat qu'il sentit renaître sa manie militaire. On destituait les chefs qui n'avaient jamais servi que leur patrie; le général des Sociétés secrètes veut s'accorder un bill d'impunité. Il a été dégradé par la Diète; il désire qu'on le rétablisse sur les cadres en qualité de colonel. Son compatriote Schneider, de Nidau, devient son bouc émissaire. Le club de l'Ours n'a pas été consulté; Ochsenbein n'a point encore donné de gages suffisants. On repousse la proposition. Ochsenbein s'en venge en organisant pour le 28 juillet une fête nationale où les douze de la Diète purent passer la revue des malandrins que les Sociétés secrètes tenaient à leur disposition.

Il fallait alarmer; le 30 juillet Ochsenbein communique en Diète des messages qui, annonçait-il d'un ton funèbre, ne laissent plus de doute sur les intentions du Sonderbund. La patrie est en danger, car Unterwald fait élever des redoutes sur le Brunig, Uri fortifie le passage du Susten et les Fribourgeois entourent leur ville de palissades. Pour accroître cette terreur dont la révolution a eu besoin en France et à Rome, d'absurdes mensonges sont colportés et le peuple bernois y ajoute créance par la seule raison qu'ils paraissent impossibles. La stupidité est l'apanage des Révolutionnaires; les Carbonari tessinois y joignirent un accent de peur phénoménale. Ils écrivirent à la Diète que plusieurs barils de pou-

Digitized by Google

dre peut-être destinés pour Lucerne passaient sur leur territoire, « dans un moment où la fréquence des orages fait craindre les effets de la foudre. » Ces avis, venus de différents côtés et tous élaborés au club de l'Ours, révélaient un péril imminent. On crut le conjurer en suggérant à Fürrer l'idée d'une commission extraordinaire de sept membres pour sauver la patrie. C'était le comité de salut public qui s'établissait. Ochsenbein, Fürrer, Munzinger, Nœff, Kern, Luvini et Druey le composèrent. Son premier soin fut de rendre un décret ordonnant aux coalisés de Berne de former le blocus autour des cantons catholiques et de croiser sur les routes pour s'emparer des armes, et des munitions que ces derniers réuniraient afin de se défendre contre une agression désormais inévitable.

Dans l'esprit des meneurs de cette révolution, commencée en 1831 et conduite à travers mille phases jusqu'en 1847 par la savante opiniâtreté des Sociétés occultes, la question des Jésuites et celle même du Sonderbund n'étaient qu'accessoires. On ne leur a donné la vie que pour grossir les rangs de l'armée révolutionnaire en y introduisant de gré ou de force les Calvinistes que le nom seul de la Compagnie de Jésus a le privilége de faire bondir d'indignation ou pâlir d'effroi par un reste de superstitieuse tradition. L'affaire capitale était la révision du pacte, la véritable cause de la guerre, la seule

Digitized by Google

espérance du communisme se mettant en campagne contre l'ordre social. Pour la dix-septième fois, elle fut présentée le 16 août. Des engagements étaient pris avec les Radicaux européens qui rêvaient de faire de la Suisse leur base d'opérations et leur sentine de refuge. L'unitarisme républicain de Mazzini débordait; il importait de lui donner une citadelle. Les vues ambitieuses de Berne allaient être couronnées. Les cantons primitifs avaient eu beau répéter à l'Ours bernois ce qu'ils disaient jadis à l'Autriche: « Laissez-nous indépendants sur nos montagnes et chez vous, faites ce qui vous conviendra; » ce langage ne désarma point les farouches poursuivants de libre examen.

Ils ont calculé toutes leurs chances. Grâce à l'Angleterre, ils sont persuadés que jamais l'intervention étrangère ne viendra les troubler dans leur iniquité, et Mazzini, apparaissant au milieu d'eux avec son cortége de sbires démagogiques, put assister au triomphe de ses idées. Les douze cantons votèrent, au pas de course, la destruction du pacte fédéral avec la même facilité qu'ils auraient porté un décret contre Dieu, si on eût songé à le proposer à leurs délibérations. Jusqu'à ce jour, 16 août, la guerre civile n'a été qu'hypothétique et soumise à l'éventualité d'une attaque. Elle est déclarée maintenant par la Ligue de Berne. Le Sonderbund, qui ne fut créé que sous condition, se trouve exister de droit

Digitized by Google

et de fait, car l'alliance des cantons primitifs n'a pour but que de sauvegarder le pacte fédéral. A ce vote de muets qui étranglait la liberté, un cri d'indignation s'échappa du cœur des vieux Suisses. Tous comprirent qu'il ne leur restait plus qu'à courber la tête sous le joug du Radicalisme, tous eurent alors sur les lèvres et dans l'âme des paroles d'approbation pour le Sonderbund, qui, le 25 août, déclarait ne se croire lié par aucune des décisions que les Douze prenaient dans un but évidemment subversif.

Cette séance du 16 août détruisait la Suisse. Une commission de quatorze radicaux allait élaborer une nouvelle constitution. La liberté devait y périr; mais, le 19, la fraction agissante de la Diète eut à exercer son métier parlementaire. Elle destitua les officiers fédéraux qui voulurent rester fidèles au pacte, à leurs serments et à leur patrie. Ces destitutions laissaient des places vacantes; le comité de salut public a des protégés qui brûlent du désir de souiller l'épaulette. On remplit les cadres de l'état-major des adeptes du club de l'Ours, des carabiniers fédéraux et des agents les plus compromis dans les Sociétés secrètes. Le but tant convoité était atteint; les autres questions disparaissaient comme des hors-d'œuvre. La force brutale peut sanctionner tout ce qu'il plaira à Berne d'imposer aux nouveaux sujets que la Diète lui vend. L'affaire des Jésuites n'avait plus de sens,

Digitized by Google

puisqu'il n'existait plus de souveraineté cantonale, plus d'indépendance, plus de libre arbitre; on l'aborda néanmoins comme un moyen d'agitation, comme un écoulement aux haines amassées sur le Catholicisme.

La Diète s'était assemblée, elle délibérait aux cris de : Mort aux Jésuites! Cette consigne retentissait dans tous les conventicules de la Suisse, elle s'échappait de toutes les tavernes; elle évoquait même un certain écho dans les dépêches adressées par lord Palmerston aux ambassadeurs de la Grande-Bretagne. Palmerston, docile à l'ordre que les Sociétés secrètes se transmettent d'un bout de l'Europe à l'autre, ne voyait, ne mettait partout que les Jésuites. Il ne s'occupait que d'eux; eux seuls paraissaient troubler le repos du monde. Quand on lui parlait de la souveraineté cantonale, de l'indépendance et de la liberté helvétique compromise par un complot flagrant, il répondait qu'avant tout il fallait expulser les Jésuites. Il ne sortait de cette idée fixe, avec un ministre étranger, que pour y rentrer avec un autre. Lord Palmerston n'a pas même cette espèce d'équité qui arrache à James Fazy, dans sa *Revue de Genève*, les aveux suivants : « Le Sonderbund a été attaqué, il peut l'être encore; s'il reste sur la défensive, il reste dans son droit, chaque canton est un État indépendant. S'il en est autrement, la Suisse devient un État unitaire; les petits cantons devront

Digitized by Google

céder aux grands; Berne, par exemple, aura sept fois plus d'influence que Genève. Il n'y a pas de milieu : où les cantons sont des départements soumis à un gouvernement central, ou, s'ils continuent à conserver leurs gouvernements particuliers, ils doivent traiter d'égal à égal et n'avoir entre eux que des rapports en quelque sorte internationaux. Dans tous les cas, la liberté religieuse doit être respectée. Comment empêcher à la guerre de prendre un caractère confessionnel, quand on verra huit protestants et deux catholiques marcher contre trois catholiques, et cela pour amener l'expulsion de religieux catholiques? Et puis comment chasser des Suisses de leur pays? Si l'on admet de pareils précédents, l'on recule au moyen âge; Berne demandera à Genève d'expulser les Méthodistes; la France chassera les Protestants et la Prusse les Catholiques. On dit : Mais la France a chassé les Jésuites! La France n'a chassé personne. Avec la liberté des cultes et de l'enseignement, avec l'égalité des citoyens devant la loi, les Jésuites jouissent du droit commun et s'abritent sous la protection des lois faites pour eux comme pour les autres. »

Dans sa trente-cinquième séance, la Diète se crut obligée d'accorder satisfaction aux appétits révolutionnaires qu'elle aiguisait depuis si longtemps. Le 2 septembre, au milieu des plus graves complications, on évoqua cette affaire qui n'offre plus même

Digitized by Google

le banal intérêt d'une discussion. M. Fischer, au nom de Lucerne; M. Fournier, au nom de Fribourg; M. Muller, pour Uri, et M. de Courten, pour le Vallais, soutinrent avec énergie et talent la cause que M. Eytel, député de Lausanne, crut devoir attaquer. C'était un tournoi de paroles où la justice et la vérité savaient d'avance qu'elles seraient étouffées sous un vote menteur. Il ne se fit pas attendre; mais, en le donnant, le Radicalisme qui, jusqu'à ce jour, fait de la question des Jésuites la question prédominante, se laisse aveugler par son triomphe. Il déclare que Lucerne, Schwytz, Fribourg et le Vallais sont *invités* à éloigner les Jésuites de leur territoire. En termes de Diète, une invitation équivaut à la sortie du recès.

Lord Palmerston ne renonçait pas aussi facilement à ses ruses de guerre. Les Jésuites étaient pour ses cauteleuses manœuvres un excellent point d'appui. Tout en les oubliant dans le royaume de la Grande-Bretagne, il les poursuivait diplomatiquement à Rome, à Vienne, à Paris et à Lucerne. Le voilà qui reçoit de M. Howard, chargé d'affaires britannique à Berlin, la réponse à ses exigences. Lord Palmerston a fait sonder le baron de Canitz, ministre du roi de Prusse; il veut l'entraîner dans sa croisade contre les disciples de saint Ignace, et M. Howard lui mande de Berlin, le 6 septembre 1847 :

« J'ai eu une conférence de deux heures avec le

Digitized by Google

baron de Canitz. Je lui ai donné connaissance de la proposition que vous avez faite au prince de Metternich, d'user de son influence pour engager les sept cantons à rompre leur alliance et pour qu'ils aient à cesser toute mesure défensive. Il m'a répondu qu'il ne pouvait pas croire que les cantons qui attaquaient cette alliance n'eussent pas de mauvais desseins contre elle et que la majorité de la Diète était composée de telle manière qu'elle voulait détruire l'autorité cantonale. Cette alliance séparée était purement défensive et les autres cantons n'en devaient point prendre ombrage, tant que les coalisés n'étendaient pas leurs mesures au delà de leur territoire. Il pense qu'il ne serait pas prudent pour eux de rompre leur alliance ou d'abandonner les moyens de défense, à moins qu'on ne leur donnât quelque garantie contre la crainte d'une attaque ultérieure; qu'ils avaient bien raison de craindre d'après l'expérience du passé. Je lui fis connaître aussi que vous espériez que l'Autriche et la France uniraient leur influence pour obtenir du Pape le rappel des Jésuites. Le baron de Canitz me répondit que le Sonderbund étant simplement une alliance défensive, il n'y avait en cela aucune infraction à l'article 6 du pacte fédéral. Quant aux Jésuites, ajouta-t-il, ce n'est qu'un prétexte, et s'ils étaient éloignés, on trouverait bientôt quelque autre motif de discussion. Le baron de Canitz dit encore qu'il ne croyait pas que le prince de

Digitized by Google

Metternich voulût employer son intervention pour obtenir le renvoi des Jésuites, mais que, dans les circonstances actuelles, la France pourrait agir plus activement. Je dois mettre en garde Votre Seigneurie contre la supposition que le baron de Canitz ait aucune partialité en faveur des Jésuites. Au contraire, il m'a souvent exprimé son regret que leur présence à Lucerne fût venue compliquer les affaires; mais il pense qu'en demandant leur éloignement des cantons qui les ont appelés, on attaque évidemment la souveraineté de ces gouvernements. Le baron de Canitz ajouta que le gouvernement prussien n'avait entretenu aucune relation avec celui de Lucerne, et que si la Ligue voulait se dissoudre d'elle-même et abandonner ses préparatifs de défense, la Prusse n'y formerait aucune objection. »

M. Peel n'a pas, comme le baron de Canitz, mission d'être sincère et de voir clair dans cette tourmente que lord Palmerston essaie de soulever contre les Jésuites. Pour cacher ses plans secrets, lord Palmerston s'accroche à la soutane des Pères de l'Institut; en subordonné consciencieux, M. Peel adopte la même tactique. Tout en accusant assez fidèlement pour un diplomate anglais la physionomie des partis et leur hésitation à la veille d'une guerre civile, il ne s'en prend pas moins à la Compagnie de Jésus qui, selon le protestant M. de Canitz, n'est qu'un prétexte. Mais à l'Angleterre le prétexte le plus invrai-

Digitized by Google

semblable suffit pour enfanter des catastrophes. Le 23 septembre 1847, M. Peel écrit à lord Palmerston :

« Il est certain qu'on pourra obtenir la majorité pour procéder par des voies amicales. Les cantons qui déclarent le Sonderbund illégal, qui ont voté sa dissolution et qui, redoutant l'influence pernicieuse des Jésuites, ont décrété leur expulsion du territoire suisse, répugnent à encourir les malheurs de la guerre que des mesures extrêmes rendraient inévitables. Ils refuseraient plutôt l'obéissance aux ordres de la Diète que de marcher contre des États réfractaires, sans doute, mais qui cependant font partie de la même Confédération. Mais Berne, Vaud et le Tessin voudront, j'en suis sûr, des mesures plus énergiques. Il n'est pas impossible, cependant, qu'avant que la Diète extraordinaire soit assemblée, les efforts du parti démocratique aient changé la face des affaires et entraîné les cantons qui hésitent maintenant à se réunir à eux. La guerre est donc inévitable. C'est pourquoi, milord, je crois qu'il est très-important que lord Minto se rende immédiatement à Rome. Sa mission aura les meilleurs résultats. Il pourra obtenir du Vatican une bulle qui ordonne aux Jésuites de quitter la Suisse. C'est là le point principal. Le Sonderbund se proposant principalement de s'opposer à l'expulsion des Jésuites et de combattre ainsi les États confédérés qui détruisent l'indépendance cantonale, M. Muller d'Uri a déclaré à la Diète que

Digitized by Google

si le Pape consentait à l'expulsion des Jésuites les cantons intéressés se soumettraient immédiatement à cette décision. »

Le ministre d'Angleterre voit le point principal dans le rappel des Jésuites ; les Protestants helvétiques n'étaient pas d'aussi facile composition que M. Peel. Le docteur Coindet, de Genève, écrivait à la même époque [1] : « Il n'est, aujourd'hui, en Suisse, personne qui ne rit au nez à qui viendrait parler des Jésuites ; chacun sait fort bien que la guerre qu'on va entreprendre a pour but de servir la cause de la propagande étrangère et l'ambition de quelques parvenus ; car il est évident pour tous qu'une négociation franchement et loyalement conduite aurait amené le départ des Jésuites, et dans le temps que cette négociation aurait pris, les cinq Jésuites, à Lucerne, n'eussent probablement pas fait, matériellement et moralement, autant de mal que les cinquante mille hommes qui vont porter la guerre dans les petits cantons. Quant au Sonderbund, qui n'a jamais songé à envahir le territoire de ses Confédérés, comme le sien l'a été par les Corps francs, le Sonderbund, alliance purement défensive, se fût éteint de lui-même en même temps que le danger qui l'a fait naître. »

La Diète avait décidé la guerre, malgré la répugnance de tous les cantons, répugnance si naïvement

[1] *Les Radicaux et le Sonderbund*, p. 129.

Digitized by Google

constatée dans la précédente dépêche de M. Peel. Il parlait d'avoir recours au Pape ; il voulait que lord Minto fît intervenir l'autorité du Siége romain dans un conflit qui avait de bien plus larges proportions que celles dans lesquelles il plaisait au cabinet de Saint-James de le restreindre. Mais le club de l'Ours en décidait autrement. La guerre était dans ses vœux comme dans ses besoins. Tout se disposait pour une campagne entreprise au profit des Sociétés secrètes. Le comité de salut public restait en permanence. Afin de concentrer les pouvoirs dans le sein du club, il résolut d'ajourner la Diète au 18 octobre. Ochsenbein, en la prorogeant, fit entendre ces paroles : « L'Europe est à la veille de grands événements ; l'Italie, l'Allemagne, la France même en deviennent le théâtre. Tôt ou tard, la Suisse en ressentira le contre-coup. » Le général des Corps francs prophétisait à coup sûr, car il était initié à tous les projets des Sociétés secrètes.

A force d'impostures et de gaspillages des deniers publics, on était parvenu à composer au club de l'Ours un peuple à part dans la création. Ce peuple, couvé dans les réunions occultes et né par l'ivresse à la vie politique, pouvait bien sur quelques points faire appel à la guerre civile et menacer la Suisse d'une sanglante révolution. Il avait dans ses rangs assez de réfugiés, d'illuminés et de carbonari pour une pareille entreprise ; mais cette plèbe cosmo-

Digitized by Google

polite qu'on voiturait d'ici et de là pour les émeutes locales n'appartenait pas plus à la Suisse qu'à une autre contrée civilisée. Elle se recrutait des citoyens du monde, des humanitaires de Mazzini et des farouches athées que Weitling enfantait au crime colossal par son Alliance des Justes. La Suisse, la véritable Suisse, les Catholiques comme les Protestants, s'opposaient à une guerre dont les préparatifs se faisaient sous leurs yeux. On s'étonnait de voir une infime majorité conquise à la pointe des fraudes, jeter le pays au milieu des plus cruelles complications. Dans les douze États où le radicalisme dictait la loi, on demandait, on exigeait qu'aux termes des constitutions cantonales, le peuple fût consulté sur la question de guerre. On s'effrayait du cortége de calamités qu'elle traînait à sa suite, et chacun, en dehors des sentiments de justice, voulait éviter de tels désastres à lui-même, à sa famille et à son pays.

En répondant à des interpellations que le vicomte de Flavigny adressait au ministère sur la situation helvétique [1], M. Guizot avait dit : « Partout où elles ont dominé une société, les idées radicales ont amené sa ruine et sa honte. » La Suisse, comme plus tard la France, l'Allemagne et l'Italie, allait savoir ce que coûte un lâche aveuglement. Les Radicaux gouvernaient dans les douze cantons. A cette demande du peuple, ils s'indignent, ils menacent. Le peuple, par

[1] Séance de la chambre des pairs du 3 août 1847.

Digitized by Google

ses pétitions couvertes de signatures, réclame son droit de *veto* constitutionnel. Ce droit tournera contre eux, ils le savent; ordre est intimé de répondre aux pétitionnaires par les mauvais traitements, la confiscation et la perte de la liberté. Les préfets exécutent à la lettre l'injonction du club de l'Ours. Les journaux et le *Narrateur*, entre autres, annoncent que les colporteurs de ces pétitions verront la vengeance du Libéralisme tomber sur leurs femmes et sur leurs enfants. Les pasteurs protestants qui, dans la chaire, font entendre des vœux ou des paroles de paix, sont, sur les États de Berne et de Vaud, destitués, ruinés, insultés et exilés. Le comité de salut public a besoin d'un peu de terreur pour comprimer les Suisses; il organise la tyrannie [1]. Il veut

[1] Le *Times*, le journal le plus accrédité de l'Angleterre, publiait à la fin d'octobre 1847 un article sur la position de la Suisse. On y lisait: « Quelques-uns de nos compatriotes ont été induits en erreur par leur antipathie pour les Jésuites, qui sont un des prétextes de ces débats, et par le soupçon que les puissances conservatrices sont disposées à méconnaître absolument les droits qui sont principalement en question; c'est ainsi que quelques-uns des organes du parti libéral en Angleterre ont favorisé la plus tyrannique usurpation de l'indépendance des petits cantons, simplement parce qu'elle leur était recommandée par les arguments communs d'une démocratie oppressive et intolérante. Mais les gouvernements de Lucerne, de Fribourg et des cantons primitifs ne sont pas moins populaires que ceux de leurs voisins radicaux. Les mesures mêmes qui sont abhorrées et proscrites par la Diète sont certainement le résultat du libre choix du peuple dans les cantons qui les ont adoptées. Ces cantons ont voulu exercer leurs droits souverains de cette manière-là, et la question n'est pas de savoir si leur décision est bonne ou mauvaise en elle-même, mais si les autres cantons ont aucun droit de s'en mêler, ce qu'ils n'ont certainement pas. Une circons-

Digitized by Google

les rendre libres; mais d'abord on doit les faire passer par l'arbitraire, seule conséquence du bonheur futur qu'on leur promet dans le triomphe de l'humanité. Les Corps francs et les réfugiés devinrent les promoteurs de cette dictature. Le peuple avait voulu faire entendre sa voix; on le contraignit, de par la liberté, à s'incliner devant la volonté de ses maîtres.

Dans les cantons où l'esprit de la Suisse antique s'était retiré comme pour mourir auprès de son berceau, il n'en fut pas ainsi. Les États primitifs avaient beaucoup souffert de la disette et des armements auxquels les forçaient les incursions des Corps francs; mais leur situation politique et financière était une félicité réelle, en comparaison des désastres qui frappaient les cantons radicalisés. La honte venait chez ces derniers avec la ruine. On avait eu beau faire argent de tout, des couvents d'Argovie comme de la spoliation, de l'impôt progressif [1], ainsi

tance remarquable, c'est qu'à Schwytz et dans les petits cantons de la ligue séparée, la question de la paix et de la guerre a été formellement soumise aux Landsgemeinde ou assemblées populaires, tandis que dans les cantons radicaux elle a été décidée par les gouvernements seuls.....

» .....Les mesures qui ont reçu dernièrement la sanction de la Diète de Berne vont jusqu'à dénier les réserves d'indépendance cantonale et assujettir les cantons primitifs à la tyrannie illimitée de la majorité. Dans toute autre partie du monde, une telle attaque serait regardée, ainsi qu'elle le mérite, comme l'atroce tentative d'imposer à d'autres une autorité pour laquelle il n'y a aucune sanction juste ou légale, en détruisant les priviléges et les droits d'États plus petits. C'est pourtant ce qu'on appelle dans ce moment en Suisse libéralisme. »

[1] Au mois de septembre 1847 le Conseil d'État de Berne porta un

Digitized by Google

que du vol à main armée, le plus effrayant déficit se révélait dans leurs caisses cantonales. Sous les précédents régimes, elles avaient toutes offert d'heureuses économies; le Radicalisme les dévora. Pour satisfaire à ses besoins toujours insatiables, pour solder ses *frais de révolution* dont Druey portait une partie au budget de l'État, Vaud accusait en 1846 six cent mille francs de déficit, et il empruntait. Celui de Berne s'élevait à plus d'un million, et la ville, jadis si florissante, voyait le sien monter à cent trente mille francs. Soleure, le plus imposé de tous les États confédérés, se trouvait avec le Tessin dans une crise encore plus alarmante. Comme Argovie, il était obligé d'ouvrir un emprunt pour essayer de mettre ses dettes au niveau. Bâle-campagne ne vivait que de rapines. Dans les autres cantons où le Radicalisme s'était implanté, la situation était la même; partout la misère, car partout les Corps francs assiégeaient le pouvoir. On destituait les fonctionnaires et les comptables dont la probité devenait un reproche ou un obstacle; on les remplaçait par des frères formés à la délicatesse dans le sein d'une Société secrète. A peine nantis de l'emploi, ces frères disparaissaient avec la caisse qui leur tenait plus à cœur que la patrie. Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall,

décret ordonnant aux rentiers et propriétaires de faire connaître, avant le 30 octobre, à l'autorité, leurs capitaux ou leurs revenus, sous peine de payer trois fois l'impôt.

Digitized by Google

Argovie et Bâle-campagne avaient subi cet échec financier. On le fit payer au peuple, et le canton n'en fut pas plus riche. L'État était obéré; mais le peuple, avec sa détresse, se sentait sous le coup d'une incessante perversion. Les instituteurs primaires corrompaient la jeunesse dans les écoles; on corrompait l'âge mûr dans les clubs; on corrompait l'ouvrier dans les cabarets. Pour abrutir l'âme, on excitait à toutes les débauches; l'alcool tenait lieu de vin. On cherchait à faire perdre le goût du travail à ces paysans si laborieux. On condamnait à la paresse les initiés pour qu'ils se missent aux gages du Radicalisme. Puis, dans les rues de Berne, d'Aarau, de Soleure et de Liestal, on rencontrait avec effroi des bandes de fainéants qui croupissaient dans une sale ivresse et qui hurlaient des chants d'infernale victoire. Pour les dépouiller de tout sentiment de famille et de paternité, on leur annonçait l'avénement prochain du communisme, la promiscuité des femmes et le pillage.

Cette pression de sauvages doctrines porta de terribles fruits. Dans les villes ainsi que dans les campagnes, la misère fut aussi extrême que la dépravation. Le pays se vit infesté de mendiants et de vagabonds [1], qui eurent recours au meurtre ou à

[1] *L'Ami de la Constitution*, journal du radicalisme bernois, annonçait dans le mois de juillet 1847 : « Les vols de bétail se multiplient à l'infini dans les environs de la capitale et se commettent avec autant d'audace que d'insolence. Ce n'était pas assez de la mendicité inouïe

Digitized by Google

l'incendie. Berne avait semé la corruption; il recueillait le crime. Bientôt il fallut songer au Grand-Conseil, ou à construire de nouvelles prisons, ou à élargir les détenus [1]. Avant 1830, on ne comptait dans cette ville que deux ou trois faillites par semaine; en 1847, la feuille officielle enregistre par huit jours cinquante à cent quarante banqueroutes. Les suicides furent en proportion, et l'émigration pour l'Amérique prit un tel accroissement que, dans certains cantons, les magistrats proposèrent des mesures fédérales afin de la surveiller. En face de cette décadence qui s'attachait à la justice comme à l'enseignement, qui prostituait la famille et légalisait le vice, l'Helvétie, au dire de Druey lui-même, retournait à la sauvagerie primitive. Guillaume Snell, Zeller, Herzog et mille autres docteurs du communisme prêchaient l'adoration de toutes les infamies; ils divinisaient le mal dans les écoles publiques. Les parents reculaient de honte avant de faire franchir à leurs enfants le seuil de ces mauvais lieux universitaires. On salariait chèrement les professeurs;

qui nous ronge, il fallait donc que la rapine vînt se joindre à cette plaie morale.

[1] Dans la onzième séance du Grand-Conseil de Berne (avril 1847), M. Michel, directeur de la maison de force, prie les magistrats d'accorder le plus de grâces possible. « Le nombre des détenus, écrit-il au Conseil, augmente d'une manière effrayante. Les prisons de Berne en comptent 535, tandis qu'il n'y en avait que 470 il y a seulement trois mois. »

Digitized by Google

on en vint à payer les élèves pour les faire assister à l'enseignement de la démoralisation. Le Radicalisme essayait de cacher les plaies faites par lui à l'ordre social; mais ces plaies recélaient la gangrène. Des villes, cette gangrène s'étendit jusqu'aux hameaux.

Avec une prévoyance qui n'avait plus besoin d'explication, les cantons primitifs étaient restés sur leurs gardes. L'instinct du patriotisme et de la conservation leur révéla dès le principe que rien de bon ne pouvait sortir des officines démagogiques. Forts de cette conviction que chaque jour enracinait dans leurs âmes, ils ne voulurent jamais laisser au Radicalisme et aux Sociétés secrètes le droit de prosélytisme. Ils se trouvaient donc dans une situation formant avec celle de leurs douze co-États un étrange contraste. Ils étaient libres et heureux, riches des dons du ciel et des biens de la terre, riches surtout de leur foi qui les avait préservés du grand naufrage signalé chez leurs voisins. Les Radicaux refusaient à leurs sujets l'exercice d'un droit incontestable. Le peuple voulait en appeler à lui-même d'une guerre où allaient s'engloutir les derniers débris de son bonheur, de sa liberté, de sa fortune. Il en devait supporter les périls et les charges; il crut devoir, lui souverain, prononcer sur l'équité ou sur l'injustice de l'agression. Le Radicalisme fut sourd à ce vœu si légitime.

Digitized by Google

Pendant ce temps, dépositaires des volontés du peuple, les magistrats des cantons primitifs témoignent le désir de consulter ce roi démocratique qui n'obéit à personne et qui ne relève que de lui-même et de Dieu. Ochsenbein, Druey, Fürrer, Luvini, Munzinger et leurs exécuteurs parlementaires étouffaient sous l'oppression la voix d'un peuple qui se croyait libre; Siegwart-Muller, Bernard Meyer, Schmid, de Schorno, Duggelin, Ab-Yberg, Hermann, Bossard et tous les magistrats des cantons primitifs convoquent les assemblées générales pour leur soumettre la question de paix ou de guerre.

D'un côté on bâillonnait le peuple, de l'autre on l'appelait à formuler sa volonté. Ici on le tenait dans la prostration des Sociétés secrètes, là on ne limitait aucune de ses prérogatives de souverain. Des deux partis, on confessait que c'était par lui et pour lui que l'on agissait; mais dans l'un, les prôneurs, les amis de la liberté indéfinie la garrottaient selon leur bon vouloir; dans l'autre, les rétrogrades, les ennemis des lumières rendaient le peuple arbitre de sa propre destinée. Ils le consultaient, ils s'engageaient d'avance à exécuter sa volonté, ils arrivaient au sanctuaire de son indépendance avec la ferme résolution de la respecter. Le Radicalisme s'était effrayé de l'appel au peuple qui n'a jamais porté bonheur à la démagogie, et qu'elle a toujours répudié comme un moyen de réaction. Les Catholiques le

Digitized by Google

provoquaient. Ce seul rapprochement est une révélation.

La Landsgemeinde d'Uri, cette vieille conscience de la Suisse, eut lieu le 3 septembre; celle de Schwytz le 26. Le peuple vallaisan agit comme Uri et Schwytz. Il préféra la ruine à l'opprobre. Lucerne décida qu'il approuvait complétement la marche suivie par ses magistrats. Fribourg fit de même. Partout les grandes assemblées populaires furent solennelles, ainsi que la situation du pays l'exigeait. Partout, comme dans les siècles passés, les peuples libres des vallées alpestres virent leurs landammann, appuyés sur l'épée de justice et de souveraineté populaire, et revêtus des insignes de cette souveraineté, invoquer la lumière qui devait jaillir de la foule délibérant. Cette foule connaissait ses droits, et il ne manquait point là d'hommes salariés par le Radicalisme pour les lui exagérer. Elle ne se laissa tromper par personne. Elle voulait avant tout sauvegarder son indépendance. Ce n'était plus le joug de l'Autriche qu'il lui fallait secouer, mais la servitude d'un Radicalisme étranger, la plus dégradante de toutes les servitudes pour un peuple libre. Partout les questions furent posées avec une netteté qui ne laissait pas place au doute. « Songez bien, répétaient les magistrats à chaque Landsgemeinde, qu'il s'agit de vos fortunes, de votre sang, de celui de vos enfants. » A cet avertissement du landammann, la multitude répondait avec un indi-

Digitized by Google

cible enthousiasme : « Nous sacrifions nos vies et nos biens pour être libres. Nous repoussons le joug des Sociétés secrètes et du Radicalisme; nos enfants suivront notre exemple. »

Dans le canton de Schwytz, l'assemblée générale a lieu à Rothenthurm [1]. Elle se compose de plus de neuf mille hommes. Le colonel Ab-Yberg la préside. Il ouvre la séance par ces mots : « Loué soit Jésus-Christ! » Puis il engage le peuple à demander au ciel de verser ses lumières sur les délibérations qui vont être prises. Comme pour consacrer la liberté de ces discussions, quelques voix s'élèvent et proposent des atermoiements. Un seul cri leur répond ; un seul cri s'échappe de tous ces cœurs véritablement dignes d'être libres. Ce peuple a le droit de s'enorgueillir du serment prononcé sur le Grütli et à Brunnen. Il ne l'a jamais violé ; il le répète encore avec une foudroyante unanimité : « Nous jurons, s'écrie-t-il dans un saint entraînement, nous jurons pour nous et pour nos descendants les plus reculés que chacun de nous se fera un devoir de secourir ses alliés opprimés, en nous armant à nos frais, au péril de nos biens et de notre vie, soit dans notre pays, soit à l'étranger. »

[1] Dans l'histoire militaire de la Suisse, les hauteurs de Rothenthurm sont célèbres, parce que c'est de cette position que trois ou quatre cents pâtres mal armés de Schwytz s'élancèrent sur un camp de vingt mille Bernois et Zuricois, et les mirent dans une déroute complète. C'est cet héroïque fait d'armes qui est connu sous le nom de la victoire de Gubel.

Digitized by Google

Une scène aussi saisissante eut lieu le 10 octobre dans l'Unterwald. Un témoin oculaire a rendu compte de cette Landsgemeinde. Il s'exprime ainsi[1] : « Le siége de l'assemblée souveraine de Stantz n'a rien de monumental : un terre-plein de gazon, bordé de marronniers, soutenu par un petit mur circulaire, tel est le théâtre traditionnel des assemblées du peuple de Nidwalden. Deux pyramides de verdure s'élevaient à l'entrée de ce cirque rustique. Des inscriptions en allemand rappelaient aux citoyens la gravité des circonstances qui les réunissaient. Deux miliciens faisaient sentinelle au seuil des trois entrées de ce parlement en plein air. La consigne de ces factionnaires est simple et concise; elle est inscrite dans la constitution du pays : ils ne doivent laisser pénétrer dans l'enceinte que les citoyens de cette partie du canton. Le long chapeau de paille noire et les bras de chemise pendants, dont aucun vêtement ne recouvre l'étoffe fine et souvent brodée, voilà le costume simple, mais très-reconnaissable, des citoyens qui ont droit de siéger à la *Landsgemeinde*. Dans les pays primitifs, les accoutrements singuliers ont leur raison d'être. Ils tiennent lieu de carte d'électeur.

» La séance était commencée lorsque j'arrivai. Le landammann, après avoir fait la prière, exposait la situation critique dans laquelle la patrie se trouvait. Il était debout sur une estrade au centre de

[1] *La Suisse en 1847*, par M. Amédée Hennequin, p. 78 et suiv.

Digitized by Google

l'assemblée, et parlait d'un ton calme et réfléchi, la main appuyée sur un vieux et énorme cimeterre. Le chancelier et les huissiers, revêtus de manteaux rouge et blanc, aux couleurs du canton, retenaient les flots pressés de deux à trois mille paysans qui remplissaient l'enceinte. Quelques hommes, portant le vieux costume suisse, tenaient en main les drapeaux des paroisses du demi-canton.

» Bientôt le landammann donna la parole au député en Diète. Celui-ci présenta le rapport de la dernière session : un des greffiers lut les propositions du gouvernement, puis chacun des membres du conseil cantonal, rangés au bas de l'estrade, fut appelé à expliquer son opinion. Les motifs présentés furent divers, la résolution fut unanime. Les uns insistèrent sur la violence que les Radicaux voulaient faire à leurs droits confessionnels; les autres, sur les périls dont la souveraineté cantonale était menacée.

» Sur l'invitation du landammann, le chef du clergé s'exprima dans les termes suivants : « Si la guerre » éclate, lorsque vous marcherez au combat, soyez » braves et miséricordieux comme vos pères! Que » la cruauté ne souille pas vos mains! Souvenez- » vous que vous combattez contre des frères égarés, » et qu'après la victoire vous devez vivre avec eux » en véritables confédérés. Priez Dieu qu'il épargne » à la Suisse un tel déchirement! Oh! si le saint » protecteur de notre canton, si Nicolas de Flue

Digitized by Google

» descendait maintenant parmi nous et paraissait » encore une fois au milieu des partis! »

» — Qu'est-ce qui a quelque chose à dire? demanda le président.

» — Moi! monsieur le landammann, s'écria un paysan perdu dans la foule. L'attention redoubla; chacun avait nommé Joseph-Marie Bünter, de Wolfenschiessen, sous-banneret du canton, l'un des orateurs habituels et les plus goûtés des Landsgemeinde de Stantz. Sa parole claire, incisive, pittoresque, excita tour à tour les applaudissements et les rires sympathiques de l'assemblée. Il mit surtout en relief avec un grand bonheur la mauvaise foi des Radicaux, qui reprochaient au Sonderbund de fomenter la division et de vouloir troubler la paix de la Suisse.

» Je suis né libre, dans les montagnes du Wallenstock, s'écria-t-il, et libre j'y veux mourir. La Diète ne peut se mêler de nos affaires intérieures, elle ne peut pas nous ravir des droits que jamais nous n'avons cédés à personne. Elle ne peut exiger de nous que ce que nous avons promis librement en entrant dans la Confédération. « Pour gain de paix, nous dit-on, chassez les Jésuites! » Ce n'est qu'un prétexte pour nous humilier. La paix? Oui, je la veux aussi, la paix, mais pas cette paix pourrie dont nous parlent nos ennemis. Ils ont, « pour gain de paix, » aboli nos couvents et empoché leurs sept millions,

Digitized by Google

et cependant la paix n'est pas encore venue; pour « gain de paix » ils ont par deux fois envahi les armes à la main nos campagnes paisibles, et point de paix encore; pour « gain de paix » ils ont assassiné le plus innocent, le plus pieux habitant de nos vallées, et pour cette paix encore ils veulent dissoudre notre union. Non, ce n'est pas cette paix que je veux. Restons chez nous tranquilles, mais tenons-nous fermes si l'on vient nous attaquer. Je ne crains point les quarante bataillons qu'ils ont à Berne... sur le papier, comme si l'on pouvait changer en hussards les feuilles des arbres.

» Mais non! jamais les bergers de Nidwalden n'ont compté leurs ennemis. Rappelez-vous, jeunes hommes du contingent, rappelez-vous votre antique gloire! elle a dépassé nos modestes frontières, elle a flotté par delà les mers, elle a été portée plus loin que le monde; oui! elle a pénétré les nuées de là-haut; au ciel est écrit le souvenir de votre fidélité envers la patrie et votre sainte religion. Dussions-nous périr dans ce rude combat, ce sera au moins avec la conscience de n'avoir jamais manqué au devoir. »

» Une seconde fois le banneret invita tous les assistants, sans distinction, à parler sans crainte; et le prêtre recommanda à l'assemblée le respect des opinions. Personne ne dit mot. M. Ackermann, le landammann en charge, après avoir vainement attendu, résuma la délibération, puis il ajouta :

Digitized by Google

» J'étais à la Diète de 1815 lorsqu'on fit le pacte. Je me rappelle qu'alors on l'entendait ainsi que nous l'entendons; mais depuis que les avocats se sont mêlés de l'interpréter, on l'a tordu dans tous les sens. Réellement je crois que l'heure est venue où l'on nous attaquera; et je ne me cache pas la grande supériorité numérique de nos adversaires. Puissent les bras vigoureux des bergers d'Unterwald devenir un rempart pour les anciennes institutions, une barrière pour ce torrent d'injustice qui est venu d'Argovie! et moi puissé-je, avant de descendre dans la tombe, avoir la consolation de voir encore une fois les pâtres de Nidwalden dignes de leurs pères, fidèles à leur pays et à leurs anciens droits! maintenant je vous demande si vous voulez obéir aux exigences de la Diète ou lui opposer toutes les mesures proposées par votre gouvernement. »

» La délibération était close. Le moment du vote était venu. Le landammann prononça la formule d'usage : « Que ceux qui approuvent la conduite du » gouvernement et sont d'avis qu'il doit persévérer » lèvent la main. » Aussitôt les têtes se découvrirent. Une acclamation aiguë, étrange, se fit entendre, et toutes les mains droites se levèrent, agitées pendant plusieurs secondes d'un frémissement convulsif. La contre-épreuve fut faite et prouva que l'assemblée était unanime. Une salve de coups de fusil retentit au dehors, des coureurs partirent pour

Digitized by Google

aller annoncer à Sarnen le résultat de la *Landsgemeinde* de Stantz. »

Après la question de vie et de mort pour la liberté suisse, question qui avait été tranchée en Diète le 16 août par les douze voix ordonnant la révision du pacte fédéral, il en surgissait une autre plus secondaire, plus accessoire, mais qui empruntait une grande importance au retentissement même dont les Radicaux l'entouraient. Depuis 1844 ils avaient tour à tour réveillé et abandonné l'affaire des Jésuites. Ils s'en étaient fait un épouvantail ou un bouclier. A l'aide de ce mot magique et des chimères qu'il soulevait, ils avaient eu l'art de diviser en deux camps les conservateurs catholiques et les conservateurs calvinistes. Les Protestants ne craignaient pas d'encourager la résistance des cantons primitifs aux injustices des douze États; mais, dans l'appréhension de se voir stigmatisés du nom de Jésuites par les feuilles démagogiques, ils refusaient de s'unir aux fidèles pour défendre la commune patrie. Sous le nom de Jésuites on confondait, en Suisse, tous les hommes attachés au Christianisme, tous ceux qui n'allaient pas puiser leurs principes dans l'Alliance des Justes de Weitling ou dans les Sociétés secrètes de Mazzini. Les Catholiques étaient donc signalés comme Jésuites; les Protestants le furent à leur tour. Mais ils ne se sentirent pas la facile audace de braver un préjugé ridicule; ils hésitèrent;

Digitized by Google

cette indécision perdit le Sonderbund sans les sauver.

Le Radicalisme était parvenu à neutraliser une partie des forces qu'il aurait dû rencontrer dans la lutte chrétienne engagée. Il se donnait pour le gouvernement suprême de fait, il exigeait des cantons acte de soumission à ses volontés, comme un suzerain transmet un ordre à ses feudataires. Cet acte, que la Diète avait déclaré inconstitutionnel, et que, trois ans plus tard, elle admit dans ses protocoles avec tous les caractères de la légalité, n'avait pour but que de jeter le trouble parmi les Catholiques et de paralyser les Protestants. En l'imposant aux États primitifs, on espérait les faire renoncer à leur souveraineté, et on basait sur cet abandon tout un système de mesures arbitraires.

Par le récit des faits et par les tristes conséquences que ces faits provoquèrent, il reste maintenant démontré aux plus aveugles que les Jésuites n'étaient pas venus à Lucerne de leur plein gré, qu'ils y avaient été appelés depuis longtemps; qu'en y venant, ils cédèrent à la voix du souverain Pontife, aux prières du peuple et des magistrats lucernois. Cette question, qui intéresse la religion et la liberté, est résolue à l'heure qu'il est. Au mois de décembre 1847, le général de la Compagnie de Jésus estima qu'il était opportun de faire connaître aux envoyés du Saint-Siége et des puissances en Suisse, la situa-

Digitized by Google

tion que le Radicalisme avait voulu inventer, et celle toute différente qui ressortait de l'exposé seul des événements. Il adressa donc à ces agents diplomatiques le mémoire suivant, qui est un résumé admirable de calme et d'impartialité, de toute cette question livrée aux éclats de la violence.

« Le nom des Jésuites a été trop constamment mêlé aux affaires de Suisse depuis quelques années; le véritable état des choses, en ce qui concerne la Compagnie de Jésus dans ce pays, a été trop étrangement méconnu et altéré, pour que le soussigné ne trouve pas dans sa conscience le besoin et le devoir de s'expliquer pleinement à cet égard. Il espère de la haute impartialité de Votre Excellence qu'Elle voudra bien approuver la pensée qui a dicté ces explications.

» Les voix n'ont pas manqué pour accuser la Compagnie de Jésus d'avoir été en Suisse la cause de la guerre civile. Si les Jésuites, disait-on, avaient consenti à se retirer de Lucerne, ils auraient au moins enlevé aux Radicaux le prétexte de prendre les armes; ils auraient ainsi évité d'encourir la responsabilité des maux qui pèsent sur cet infortuné pays.

» Il suffira de rappeler sommairement les faits pour réduire à sa juste valeur cette grave inculpation. L'exposition des motifs qui ont dirigé la conduite des Jésuites en Suisse, rendra aussi de plus en plus

Digitized by Google

incontestable l'application des grands principes qui dominent toute cette question.

» Depuis 1805 et 1814, les Jésuites étaient dans le Vallais; depuis 1818 à Fribourg; depuis 1836 à Schwytz. Partout dans ces trois cantons, jusqu'à l'année 1843 ou 1844, la Compagnie de Jésus, on peut le dire, n'avait recueilli que des preuves d'une adhésion sincère. Dans les autres cantons non plus et jusque-là, elle n'avait été, même de la part des Protestants, l'objet d'aucune plainte, d'aucune attaque. Les Jésuites cependant étaient pour lors, comme ils l'ont été depuis, exposés à tous les regards, à toutes les censures. Ils remplissaient, dans les divers diocèses de la Suisse, toutes les fonctions du ministère évangélique. Indépendamment de l'enseignement de leurs colléges, ils prêchaient, donnaient des missions fréquentes, parcouraient et traversaient sans cesse en tous sens, avec leur habit de religieux, les cantons catholiques et protestants. Ils n'avaient qu'à se louer du bienveillant accueil des populations, et des heureux effets d'une liberté qui savait respecter les institutions de l'Église catholique, le zèle et les œuvres de ses prêtres. De leur côté, les Jésuites suisses, — qu'on permette à leur chef de leur rendre ce témoignage avec la plus entière certitude, — demeurèrent toujours fidèles aux devoirs et à l'esprit de leur état. Jamais, dans ces derniers temps comme dans ceux qui les avaient précédés, dans ce

Digitized by Google

pays comme dans les autres, les Jésuites, quoi qu'on ait pu dire, n'eurent la pensée d'exercer une influence politique quelconque, autre que celle qui résulte des devoirs imposés par la religion elle-même. Poursuivis par le plus inconcevable acharnement, ils en sont encore à se demander avec étonnement quels motifs, quels faits les rendirent donc si dangereux et si coupables. Car, on ne saurait trop le répéter, parmi tant d'invectives, aucun fait à leur charge n'est précisément énoncé, aucune accusation spéciale n'est articulée.

« Que s'est-il donc passé depuis 1843 ou 1844? Le gouvernement et la constitution avaient été changés en 1841 dans le canton de Lucerne. Dès cette époque, les principaux magistrats et habitants du canton pensèrent sérieusement à appeler la Compagnie de Jésus : les négociations à ce sujet ne tardèrent pas à s'ouvrir.

» On peut dire avec vérité que jamais peut-être, dans aucune circonstance et pour aucun établissement de ce genre, les supérieurs de la Compagnie n'apportèrent plus de lenteur et de prudence. Dans la crainte des difficultés et de l'opposition, qui se manifestèrent en effet bientôt, les Jésuites résistèrent, ils résistèrent longtemps aux sollicitations du gouvernement de Lucerne : des témoins nombreux pourraient l'attester.

Digitized by Google

» Voici les faits qui amenèrent l'arrangement définitif :

» La Société de Jésus, avant sa suppression, dirigeait le collége de Lucerne. Y rétablir la Compagnie paraissait à un gouvernement catholique, au clergé et aux laïques les plus recommandables du canton, un moyen utile pour procurer à la jeunesse, et en particulier aux élèves destinés au sacerdoce, les bienfaits d'une éducation solidement chrétienne. L'avenir religieux et même politique du canton pouvait être par là mieux assuré, pensait-on, et se défendre, à quelques égards, contre l'action désorganisatrice d'un certain parti, qui cherchait, par toutes les voies, à s'emparer de l'esprit de la jeunesse, et à le remplir de ses funestes opinions.

» La volonté de la très-grande majorité du peuple lucernois était connue d'avance ; les magistrats, organes et représentants de la majorité, poursuivaient avec zèle l'exécution de leur projet ; une forte opposition se prononçait contre les Jésuites dans les rangs de la minorité ; la Compagnie était absolument passive.

» Les négociations se prolongèrent ainsi près de trois années. Durant ce temps, la question fut à plusieurs fois soumise au conseil d'éducation, au conseil d'État et au Grand-Conseil. Pour prendre des informations sur les Jésuites, on écrivit aux Évêques et aux gouvernements de la Suisse, qui avaient sous leurs

Digitized by Google

yeux des établissements de la Compagnie. Dans le même but, on s'adressa à divers Évêques d'Allemagne; toutes les réponses, venues de ces différents côtés, furent alors imprimées à Lucerne.

» Le gouvernement de ce canton poussa la prudence plus loin encore : il décréta d'envoyer des commissaires, pris dans le sein du conseil d'État et du conseil d'éducation, pour visiter les colléges des Jésuites en Suisse.

» Les renseignements réunis se trouvèrent favorables à la Compagnie.

» Le Grand-Conseil cependant prenait à tâche d'user de ménagements envers l'opposition, quoiqu'elle fût peu nombreuse. Par le décret rendu pendant l'automne 1843, le collége de Lucerne était laissé entre les mains de prêtres séculiers et de laïques. Quant aux Jésuites, il n'était plus question que de leur confier l'enseignement théologique et la direction du séminaire avec l'église annexée.

» La Compagnie n'avait encore donné aucun assentiment à ce projet. Les supérieurs de la province de Suisse, conformément aux instructions du Père général, apportèrent toujours la plus grande réserve. Les répugnances des Jésuites, pour aller à Lucerne, étaient tellement connues, qu'afin de les vaincre les hommes influents du canton s'adressèrent à Grégoire XVI. On fit aussi parvenir au Père général les mémoires les plus pressants et les plus énergiques.

Digitized by Google

» Enfin Grégoire XVI donna ordre à son nonce en Suisse, monseigneur d'Andréa, de communiquer au gouvernement de Lucerne le décret pontifical rendu sur sa demande. Par ce décret, Sa Sainteté appliquait les fonds des couvents déjà supprimés des Pères Franciscains de Lucerne et de Wertenstein à l'établissement d'un séminaire à Lucerne. La Nonciature exprimait en même temps, au nom du Saint-Père, la satisfaction de voir confier la direction de ce séminaire à la Société de Jésus; il avait chargé son nonce de presser l'exécution de cette affaire.

» Ce ne fut qu'après cette déclaration non équivoque des intentions de Sa Sainteté, que le Père général donna ordre d'aller en avant. Le contrat fut signé, d'un côté, par les commissaires du gouvernement de Lucerne, de l'autre, par le Père provincial de Suisse. Ce contrat fut approuvé par monseigneur l'Évêque de Bâle, et sanctionné par le conseil d'État, par le Grand-Conseil (24 octobre 1844) et par le peuple du canton de Lucerne.

» Le décret passa au Grand-Conseil à une très-forte majorité : sur près de cent votants, vingt et quelques voix seulement s'y opposèrent. Quant au peuple, sur 25,000 citoyens ayant droit de suffrage, 18,000 et quelques cents votes adoptèrent le décret. Sans les intrigues multipliées des Radicaux, la majorité eût été plus considérable encore.

Digitized by Google

» On sait quels orages ont ensuite éclaté : on devait s'y attendre.

» Un comité secret avait été formé à Lucerne, aussitôt après l'établissement du gouvernement conservateur en 1841, avec mission de travailler à le renverser. Ce but, on voulait l'atteindre à tout prix. Si la question des Jésuites ne s'était pas rencontrée, on aurait cherché un autre prétexte ; celui-ci parut très-convenable aux Radicaux. Le nom de Jésuites ne résume-t-il pas, pour une trop grande masse d'hommes, et d'après les calomnies répandues de toutes parts, ce qui peut le plus exciter les haines et provoquer la violence des attaques?

» Une tentative de révolution eut lieu le 8 décembre 1844 : elle échoua complétement. Survint, de la part du canton directeur de Zurich, une invitation à Lucerne de se désister de l'exécution du décret, qui appelait les Pères de la Compagnie de Jésus à la direction du séminaire. Le 1er avril 1845 eut lieu la deuxième attaque des Corps francs ; elle fut victorieusement repoussée comme la première.

» Au mois de juin de la même année, deux Pères de la Compagnie de Jésus durent se rendre à Lucerne pour faire les dispositions préalables. En octobre 1845, ils étaient sept, le séminaire fut ouvert, et les cours de théologie commencèrent. — On sait le reste.

» Les faits exposés, deux questions se présentent.

Digitized by Google

» Les Jésuites devaient-ils refuser de s'établir à Lucerne ?

» Devaient-ils s'en retirer de leur propre mouvement, après s'y être établis ?

» Sur la première question, on connaît, par ce qui vient d'être dit, les délais, les ménagements, les précautions et même les restrictions apportées par le gouvernement de Lucerne dans toute cette affaire, avec la gravité de ses motifs. On sait quelle était la volonté de l'immense majorité du canton ; on connaît aussi la résistance de la Compagnie de Jésus, et l'intention suprême qui pesa de tout son poids dans la détermination de ses chefs. D'un autre côté, les droits et les principes, qui protégeaient l'indépendance cantonale et la liberté religieuse à Lucerne, sont évidents pour tout homme de bonne foi.

» En présence de ces faits et de ces principes, peut-on dire sincèrement que la conduite de la Compagnie de Jésus, acceptant la direction du séminaire de Lucerne, a mérité la violente explosion de haine et d'invectives qui vint l'assaillir ? Peut-on seulement énoncer avec une ombre de raison, que les Jésuites, dans cette circonstance, ont donné lieu à la guerre civile et aux maux affreux qu'elle engendre ?

» Dans la réalité, sept religieux de la Compagnie étaient demandés à Lucerne pour y enseigner uniquement la théologie, pour diriger le séminaire,

Digitized by Google

pour prêcher et confesser, comme les autres prêtres, avec l'approbation de l'Évêque, et soumis aux lois et à la constitution du pays. Ils s'étaient longtemps refusés aux sollicitations des Lucernois. Les intentions du souverain Pontife une fois connues, ils obéirent ; un peuple libre et souverain les appelait chez lui, ils y allèrent.

» Telle est l'entière vérité. Y avait-il donc là de quoi soulever tant de tempêtes ?

» Et puisque la faction radicale avait été deux fois vaincue depuis le contrat et le décret définitifs, le gouvernement de Lucerne devait-il céder après la victoire, en face de la révolte, sur un point où tous les droits étaient de son côté ?

» La Compagnie devait-elle d'elle-même rompre ses engagements, et renoncer à tout projet d'établissement à Lucerne ?

» Les Catholiques suisses n'en jugèrent pas ainsi, et les Jésuites durent s'associer à leur conviction comme à leur fortune.

» Au reste, on le conçoit, les motifs qu'avait fait conclure l'arrangement avec le canton de Lucerne sont à peu près les mêmes que ceux qui obligèrent à l'exécuter, et qui ensuite ne permirent plus aux Jésuites d'abandonner le poste confié à leurs soins. Les raisons qui ont servi à résoudre la première question posée, serviront donc nécessairement aussi à répondre à la seconde.

Digitized by Google

» Ainsi, en second lieu, la violence des passions aveugles et ennemies, les décrets de la Diète devaient-ils et pouvaient-ils changer la ligne de conduite adoptée par la Compagnie, à l'égard du canton de Lucerne, et imposer, en conséquence, à quelques professeurs de théologie le choix anticipé de l'exil, après l'établissement déjà formé ? Ni les membres du gouvernement lucernois, ni les supérieurs de la Compagnie ne l'ont pensé, et leurs raisons, même après des événements désastreux, conservent toute leur évidence.

» Plusieurs mémoires, envoyés de Lucerne à Rome dans le cours des deux années dernières, exposaient très-bien la question sous son véritable jour. Ces mémoires résumaient, avec force et clarté, la situation, les principes et les faits.

» Le canton de Lucerne, disaient ces mémoires écrits en 1845 et 1847, est en Suisse, dans sa qualité de canton directeur (vorort), l'appui et le défenseur des cantons catholiques. N'a-t-il donc pas, pour ses affaires intérieures, et en particulier pour ce qui concerne la Religion, les droits dont jouissent les autres cantons ? — N'a-t-il pas la liberté et le pouvoir, et même n'est-il pas dans l'obligation de contribuer, autant qu'il est en lui, à la formation du clergé catholique ? Les stipulations du pacte fédéral n'attribuent-elles pas, sans restriction aucune, au canton de Lucerne comme aux autres, le droit d'éri-

Digitized by Google

ger tous les instituts ecclésiastiques ou littéraires qui lui conviendraient? Et certes les anciens traités de paix, qui terminèrent les guerres religieuses en Suisse, et qui furent scellés en quelque sorte du sang des Catholiques, portaient expressément que jamais les Protestants ne s'ingéreraient dans les affaires des Catholiques concernant la religion, qu'ils respecteraient et laisseraient toujours intacts les droits, les libertés, la souveraineté cantonale, la foi des Catholiques. Le pacte fédéral ne permet à la Diète helvétique de traiter aucune autre affaire que celles qui sont nommément spécifiées dans le pacte lui-même. Or, dans le pacte il n'y a pas un seul mot qui donne à la Diète le droit de statuer quoi que ce soit, en ce qui touche à la religion ou à l'éducation de la jeunesse dans un canton. Bien plus, lors de la rédaction du pacte, ce furent les Protestants eux-mêmes qui insistèrent le plus, pour que toutes les questions de ce genre fussent laissées à la pleine et entière décision de chaque canton.

» Comment donc se fait-il que la Diète se soit arrogé le droit de traiter la question des Jésuites, et de s'ingérer ainsi dans les affaires et les institutions religieuses des cantons? Cela ne s'explique que par le dessein formé et suivi, de détruire l'indépendance et la souveraineté cantonales, au mépris du pacte et des anciens traités, et au détriment des Catholiques.

Digitized by Google

» La force des préjugés contre les Jésuites, la haine injuste et aveugle dont cet ordre est l'objet, ne sont qu'un véhicule puissant pour conduire au but poursuivi par des passions subversives. Lucerne devait donc persister et s'opposer par tous les moyens à une usurpation tyrannique.

» De plus, le gouvernement de Lucerne ne croyait pas pouvoir céder sur un point semblable sans montrer la plus grande faiblesse vis-à-vis d'une poignée d'hommes factieux, opposés à l'ordre des choses le plus véritablement populaire et légitime. Il ne croyait pas pouvoir accéder aux injonctions de la Diète sans compromettre son indépendance cantonale, et sans sacrifier le principe même fédéral de la liberté religieuse. Il était persuadé qu'il ne s'agissait nullement de sept Jésuites dans tout ce fracas, mais bien de la souveraineté même du canton, de la liberté même du culte et de l'éducation catholiques.

» Le gouvernement de Lucerne ne croyait pas devoir céder, parce que toute concession, au lieu d'être utile, aurait rendu le mal plus grand en affaiblissant notablement la cause catholique, et que, d'ailleurs, cette concession n'aurait remédié à rien. Les ennemis de l'ordre public cherchaient à renverser les gouvernements conservateurs et catholiques : le prétexte des Jésuites manquant, ils en auraient facilement imaginé un autre. Les révolutions radicales de Berne, de Lausanne et de Genève sont là pour

Digitized by Google

le démontrer. Une concession, effet et signe de faiblesse, les aurait enhardis, rendus plus audacieux contre le Catholicisme. Elle aurait, au contraire, découragé les Catholiques, et indisposé notamment le peuple de Lucerne contre son gouvernement, puisque la très-grande majorité du canton demandait que l'on tînt ferme, et qu'elle manifestait à cet égard sa volonté par les votes les plus libres et les plus significatifs.

» Le gouvernement de Lucerne ne croyait pas pouvoir céder, parce qu'il était convaincu qu'une éducation plus forte et plus soignée du clergé était essentielle pour assurer le bien de la religion et du canton, pour sauvegarder et affermir les principes d'ordre, de justice et de vraie liberté. Il ne croyait pas pouvoir céder, parce que le conseil des hommes les plus éclairés, les plus éminents et les plus prudents le pressait de persister.

» Lucerne enfin ne cédait pas, parce qu'il était démontré dès lors qu'il n'y aura de paix possible en Suisse que lorsque l'Église catholique y jouira pleinement et tranquillement de ses droits et de son indépendance. Mais l'Église pourra-t-elle parvenir à cette possession assurée de sa liberté, s'il n'est pas permis à un État catholique et souverain de confier l'éducation de son clergé à un ordre approuvé par l'Église, et s'il doit, sous ce rapport, dépendre du bon vouloir des protestants?

Digitized by Google

» Et maintenant, malgré le poids des raisons si concluantes, en présence d'une situation si bien jugée, la Compagnie devait-elle, à cause des clameurs et des menaces radicales, devait-elle, pour conjurer l'orage, pour assurer la paix, pouvait-elle même séparer sa cause de celle d'un peuple et d'un gouvernement envers qui elle était liée par sa parole? devait-elle donner un démenti au dévouement, aux convictions, aux instances des cantons catholiques de Suisse? Après y avoir réfléchi sans prévention, aucun homme de sens ne le pensera, aucun homme de cœur ne l'admettra. La Compagnie n'a pas cru le pouvoir faire; elle est restée convaincue qu'en se retirant, soit avant, soit après l'établissement formé à Lucerne, elle eût manqué à son devoir sans conjurer l'orage.

» Les Jésuites, sans ces liens d'honneur et de conscience, à ne consulter que leurs propres intérêts, eussent été fort disposés à se retirer de Lucerne. Ils n'ont pas manqué de s'en expliquer franchement; on a parfaitement connu leurs sentiments. Dans un ordre d'idées purement humain, s'il faut en parler ici, la perspective des dangers, l'instinct de la conservation personnelle, et même les conditions assez restrictives et onéreuses de cet établissement, pouvaient montrer, sous un jour favorable, aux yeux des Jésuites le parti de la retraite.

» Mais cette question devait se résoudre par une

Digitized by Google

autorité et des considérations plus élevées. La Compagnie ne reçut donc aucun avis, aucun témoignage d'un désir qui fût de nature à modifier la conduite tenue. Bien loin de là, les lettres les plus pressantes étaient écrites aux différents supérieurs pour les engager à persévérer dans la résolution prise. On leur mandait de ne point se laisser effrayer par ces agitations, quelque violentes qu'elles fussent. Elles n'étaient regardées, par tous les cantons catholiques, que comme un moyen pour en venir à l'exécution de plans beaucoup plus étendus : il s'agissait, dans cette circonstance, de l'intégrité même des droits tant religieux que politiques des cantons catholiques.

» Abandonner la lutte quand le gouvernement de Lucerne persistait eût donc été, de la part de la Compagnie de Jésus, manquer à des engagements sacrés, et compromettre, en même temps, la cause tout entière de la religion et de la liberté.

» Déjà les couvents d'Argovie avaient été supprimés par une infraction violente des dispositions les plus expresses du pacte. Si l'on avait cédé encore, de quelque manière que cela eût eu lieu sur la question des Jésuites, les Radicaux se seraient plus facilement persuadés qu'ils pouvaient tout oser contre l'indépendance cantonale et les institutions religieuses de la Suisse, la volonté ne leur manquait pas. En un mot, leur dessein était connu : la suite a trop

Digitized by Google

malheureusement prouvé que les Jésuites n'étaient pas seuls en cause.

» Ainsi donc les Radicaux voulaient arriver au renversement de toutes les barrières, de tous les principes protecteurs de la souveraineté et de la liberté de chaque canton. Ils voulaient, ils veulent encore la centralisation de la Suisse sous le joug d'un pouvoir unitaire et despotique; ils voulaient et ils veulent, ici comme ailleurs, au nom de la liberté, et par une dérision sanglante, l'oppression et la servitude de l'Église catholique, dont la juste indépendance les gêne et les effraye.

» Les organes les plus avancés du Radicalisme avaient hautement et depuis longtemps déclaré, que la formation d'une République unitaire était le but auquel on devait arriver, et qu'on y arriverait; que la question des Jésuites, obtînt-elle une solution pacifique, ne devrait pas empêcher la poursuite d'un dessein dont le succès leur paraissait infaillible : les feuilles radicales s'en expliquaient ouvertement. Aussi jamais les Catholiques, ni même les Protestants conservateurs en Suisse, ne crurent à la réalité du motif mis en avant pour justifier la prise d'armes contre le Sonderbund : la cause réelle en était trop bien connue.

» Et ce qui le prouve encore, c'est qu'en dernier lieu, et lorsque pour témoigner leur désir sincère de la paix, les cantons catholiques offrirent à la Diète

Digitized by Google

de s'en rapporter à la haute médiation du Saint-Siége sur la question des Jésuites, on se garda bien d'accepter leur offre.

» Les Jésuites restèrent donc à Lucerne pendant deux ans : la confiance du peuple les y environna; aucun fait, durant leur séjour, n'a pu motiver de reproches de la part de leurs plus décidés adversaires.

» La cause des malheurs de la Suisse n'est donc pas dans la présence des Jésuites à Lucerne; leur retraite volontaire, vu les circonstances, était devenue impossible : eût-elle été possible, elle eût été inutile, nuisible même et dangereuse, puisqu'elle aurait compromis tous les principes, enhardi encore plus les Radicaux, désuni les Catholiques et porté le découragement dans leurs rangs.

» En résumé, des principes sacrés et fondamentaux protégeaient la présence des Jésuites à Lucerne.

» La souveraineté cantonale,

» La liberté religieuse,

» Ces principes ont été méconnus et violés.

» Aucun fait précis n'est articulé contre les Jésuites; on ne saurait donner aucun motif légitime à leur expulsion de la Suisse.

» Elle est donc à tous égards une injustice.

» Elle a pour conséquences les effets les plus directement opposés au droit commun des nations.

Digitized by Google

» Le bannissement de citoyens hors de leur patrie; la spoliation et la ruine de leurs biens.

» Mais les maux des populations catholiques l'emportent sur tous les autres maux; l'oppression qu'elles subissent, leurs sentiments blessés dans ce qu'elles ont de plus cher, l'Église persécutée, tous les droits religieux et politiques foulés aux pieds, ne laissent guère de place à des plaintes et à des douleurs personnelles. »

Quand tous ces faits, exposés avec une lucidité mathématique, se passaient en Suisse; lorsque, sans être officiellement connus, ils se trouvaient pressentis et devinés par tous les hommes d'intelligence, le Radicalisme, sûr de sa victoire, plus sûr encore de l'aveuglement des puissances et du protestantisme helvétique, ne prenait plus la peine de trancher cette question, oiseuse alors pour lui. Il laissait à lord Palmerston le soin de battre les buissons diplomatiques, afin de cacher la honte qui lui était infligée. Lord Palmerston enjoignait à ses ambassadeurs d'attaquer les Jésuites sur tous les points et de les mêler bon gré mal gré à tous les événements. L'Europe souriait de cette monomanie du ministre anglais qui était de force à découvrir la main des Jésuites jusque dans les révolutions de Lausanne et de Genève; elle prévoyait les déplorables résultats de cette monomanie; mais, par une conséquence logique de 1830, il lui était impossible d'y porter remède.

Digitized by Google

On demandait au Pape, on demandait aux cantons catholiques de sacrifier les Jésuites. On le demandait aux Jésuites eux-mêmes. Les disciples de saint Ignace s'offraient en holocauste; mais le Pape, mais les cantons comprenaient autrement la situation. Excepté lord Palmerston, qui se contentait de le proclamer dans ses lettres privées, mais qui officiellement ne voulait pas y renoncer, chacun était convaincu que le Radicalisme n'avait mis en avant les Pères que comme un prétexte bon à tromper les simples. Cependant on a bâti contre eux tout un échafaudage d'accusation, parce qu'ils n'ont pas cru pouvoir se retirer sans ordre du poste périlleux où la confiance du Saint-Siége et celle des Catholiques les avaient appelés.

En 1847, il se trouvait dans la province helvétique des Jésuites cent cinquante-deux Pères qui étaient citoyens suisses, ayant leurs familles et leurs amis sur le sol de la patrie. Ces Pères, libres de leurs droits comme de leur volonté, avaient embrassé volontairement la vie religieuse. Ils en pratiquaient les devoirs; mais ils désiraient, au nom même de la liberté, consacrer le fruit de leurs veilles et de leurs travaux au pays qui les avait vus naître. Cent deux appartenaient aux cantons formant le Sonderbund. Les autres étaient nés dans les États de Berne, Soleure, Argovie, Saint-Gall, Grisons, Vaud, Genève et Bâle-campagne. En dehors de la question

Digitized by Google

religieuse, il y avait donc une question d'État, de nationalité qui prédominait toutes les autres. Ces Suisses, véritables enfants de l'Helvétie, ne se croyaient pas condamnés à ne plus avoir de patrie, parce qu'il plaisait à des orateurs du club de l'Ours, à quelques réfugiés allemands, italiens ou polonais de rayer leurs noms du registre des extraits de naissance[1]. Le titre de disciple de saint Ignace pouvait bien être pour ces étrangers sans aveu un droit à la haine des Radicaux, mais pour les Suisses qui entendaient autrement la liberté ce n'était pas une cause efficiente d'exil ou de dénaturalisation. En France, ils n'avaient pas cédé devant les interpellations de M. Thiers; en Italie, ils bravaient par leurs vertus les calomnies de Mazzini et de l'abbé Gioberti; en

[1] La *Revue des Deux-Mondes*, dont les opinions philosophiques n'étaient alors un mystère pour personne, s'exprimait ainsi sur les tendances du radicalisme suisse : « Ceux qui attaquent les cantons catholiques, ce sont ces rationalistes qui ont persécuté les protestants vaudois et qui ont installé Strauss dans la chaire de théologie de Zurich; ce sont ces prétendus démocrates qui n'ont jamais embrassé la liberté que pour l'étouffer. Il s'agit bien des Jésuites, vraiment, et de cinq ou six robes noires qu'on fait flotter comme des épouvantails! Berne a peur de se voir un jour gouvernée par un canton où se trouveront des Jésuites! Mais quelle espèce de confiance peut inspirer à Lucerne un canton directeur dont le premier magistrat est M. Ochsenbein, le chef des Corps francs qui l'ont attaquée à main armée? On a beau faire, les petits cantons sont ici les défenseurs du droit commun, du droit de tous. Qu'il se trouve aujourd'hui une majorité pour chasser les Jésuites, il s'en trouvera une autre demain pour chasser les Protestants et jusqu'aux philosophes, et, en dernier résultat, c'est la liberté de la conscience et de la pensée qui sera chassée pour toujours de cette bienheureuse terre républicaine. »

Digitized by Google

Suisse, ils durent accepter la même position. Les Jésuites n'avaient pas demandé à enseigner sur le territoire de Lucerne ; mais le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État sous Grégoire XVI, leur avait dit : « Si on vous appelle, vous ne pouvez pas refuser ; » mais Grégoire XVI s'était complu à leur faire un devoir de cette concession dont ils prévoyaient les fatalités ; mais, au milieu de leurs hésitations, le canton de Lucerne leur écrivait : « Nous ne com- » prenons pas que les mêmes hommes qui vont cher- » cher le martyre parmi les barbares, refusent de » soutenir avec le peuple de Lucerne les combats » auxquels il s'expose si courageusement pour la » Religion. »

Ces sollicitations étaient pressantes, elles devenaient impérieuses ; les Jésuites cédèrent. Soldats placés à l'avant-garde, ils avaient l'énergie et l'espoir du martyre ; ils ne pouvaient abandonner leur poste d'honneur que sur l'ordre du Pape, que sur la prière des cantons primitifs. Le Pape, qui avait tant concédé en politique, ne voulut jamais, même avec le cardinal Ferretti pour secrétaire d'État, faire en matière religieuse une concession déplorable, et qui d'avance était jugée inutile par tous les hommes versés dans les affaires. Les cantons primitifs comprirent que leur droit de souveraineté était en danger ; ils pensèrent, et avec juste raison, qu'ils ne devaient pas reculer. Cependant le père Minoux, provincial

Digitized by Google

de la Société de Jésus en Suisse, ne voulut pas que le nom de son Ordre servît même de prétexte à une guerre civile. Il visita les cantons de Lucerne, Schwytz, Fribourg et le Vallais ; il supplia les chefs du Sonderbund de lui dire si l'éloignement des Jésuites conjurerait l'orage. Dans cette hypothèse, il était prêt à demander au général de l'Institut l'autorisation de se retirer. La réponse fut unanime.

Tous les chefs politiques et militaires déclarèrent que si une fois ils cédaient aux menaces, on leur enlèverait pièce à pièce leur souveraineté et leurs franchises cantonales ; qu'ils ne pouvaient pas agir ainsi sans consulter le peuple, et que le peuple regarderait cette proposition comme une défection de ses magistrats. Un pas en arrière n'eût rien sauvé, et il eût déshonoré ceux qui l'auraient fait. Le Radicalisme avait amené les choses à un terme inextricable. Le canon pouvait seul trancher ce nœud gordien ; les Catholiques eurent le tort immense de n'en pas tirer le premier coup. Rester sur la défensive comme la France, l'Autriche et la Prusse le recommandaient dans leurs dépêches, y rester, quand autour d'eux tout s'agitait pour la guerre, c'était s'avouer vaincu d'avance. Les cantons primitifs [1] n'avaient pas voulu

[1] Au milieu du dévergondage de la presse et de la tribune des clubs, il s'éleva en Suisse des voix éloquentes qui ne se crurent pas obligées, quoique calvinistes, à se renfermer dans un coupable silence. Le professeur de la Rive à Genève, MM. Calame, Favarger et de Chambrier

Digitized by Google

faire le sacrifice de leur foi et de leur honneur ; ils firent celui de leur liberté aux conseils intempestifs de l'Europe. Les Jésuites, engagés presque malgré eux dans la question, s'y trouvèrent invinciblement liés par leur obéissance filiale envers le Saint-Siége, par leur patriotisme, par leur devoir sacerdotal, par l'honneur de leur Institut.

Berne, certain du concours de l'Angleterre, savait que les puissances ne feraient contre ses vues ambitieuses que des manifestations sans portée ; mais les

fils à Neuchâtel, le *Constitutionnel* neuchâtelois, *l'Ami du Peuple* à Burgdorf, la *Gazette de Bâle*, MM. Stettler et Blœsch à Berne eurent alors la généreuse témérité d'être justes. Ils dirent, ils écrivirent tout ce qu'un ministre protestant, le pasteur Guillebert, résuma si bien au Corps législatif de Neuchâtel. « Les Neuchâtelois, ainsi parlait M. Guillebert, sauront défendre leurs droits et l'intégrité de leur territoire, exposer, s'il le faut, corps et biens pour la conservation de leur liberté, de leurs institutions, et surtout de leur honneur. Ils sauront montrer non-seulement un courage passif, mais encore un courage actif, celui des cantons de l'alliance séparée. La plupart de ces cantons sont de petits cantons ; c'est même là le nom qu'on leur donne. Nous sommes un petit canton comme eux pour notre population et l'étendue peu considérable de notre territoire ; soyons-le aussi dans le sens favorable et glorieux de ce nom par les sentiments de foi, de fidélité au serment, d'honneur et de liberté semblables à ceux des héroïques habitants de ces petits cantons.

» Si la Confédération, dont ils ont été les premiers fondateurs, et qui leur doit son plus beau lustre et ses principaux titres de gloire, veut les forcer à souscrire à leur asservissement et à la perte de leur souveraineté et de leur indépendance, la marche leur est tracée : qu'ils quittent une alliance où ils ne pourraient rester sans se perdre. On verra ce qu'y gagnera la Confédération ; c'est elle qui aura déchiré le pacte en rendant impossible la constitution de l'alliance dont il exprime e but et les conditions »

Digitized by Google

politiques du club de l'Ours avaient toujours espéré que la résistance des cantons primitifs irait en s'amoindrissant jusqu'au jour où elle tomberait de lassitude et d'épuisement sous l'étreinte de la démagogie. Berne reculait devant l'odieux d'une agression.

L'appel aux Landsgemeindes, l'enthousiasme belliqueux éclatant dans ces assemblées générales, la morne attitude des populations protestantes, les indécisions des principaux officiers de l'état-major fédéral, tout semblait conspirer contre les conspirateurs, tout venait à la fois s'opposer à la tyrannie du club de l'Ours. Les Grands-Conseils de Saint-Gall et des Grisons, après avoir voté la dissolution du Sonderbund, déclaraient ouvertement que le peuple dont ils étaient les mandataires ne marcherait jamais contre les cantons primitifs. Des obstacles de plus d'une sorte surgissaient au moment décisif. Berne crut en conjurer une partie en trompant Saint-Gall et les Grisons. Il leur persuada que leur vote seul pour l'emploi des armes suffirait, et que leur contingent ne serait jamais mis sur pied pour l'exécution de l'arrêté des douze États. Ainsi abusés, Saint-Gall et les Grisons, l'un à trois, l'autre à onze voix de majorité, votèrent la guerre, si les moyens conciliateurs n'amenaient pas un résultat pacifique. Le peuple souverain demandait à user de son droit de veto ; les deux gouvernements restèrent sourds à cet ordre

Digitized by Google

que les Radicaux avaient partout appris à dédaigner.

Le 18 octobre, la Diète se réunit de nouveau sous la présidence d'Ochsenbein. L'ordre du jour indique la discussion des mesures coercitives à prendre contre le Sonderbund. Saint-Gall et les Grisons avaient demandé des moyens conciliateurs ; les douze cantons se décident à envoyer quelques commissaires fédéraux chargés d'une proclamation. Cette proclamation était d'un bout à l'autre un nonsens et un mensonge. On y lisait :

« La méfiance et les craintes dénuées de fondement ont seules pu vous engager dans la voie que vous avez suivie jusqu'à présent.

» Vous craignez un danger pour les droits et les libertés que vous avez hérité de vos pères, pour votre position future dans la confédération, pour votre foi, votre religion.

» Mais nous vous donnons l'assurance solennelle que toute intention de porter atteinte à ces biens les plus précieux est fort éloignée de nous. Ils doivent demeurer intacts comme chose sacrée pour vous. Comment l'autorité fédérale pourrait-elle nourrir le dessein d'exercer une injustice envers des confédérés, une injustice envers des co-États qui, pour la plupart, appartiennent aux plus anciens membres de notre alliance.

» La Diète fédérale ne veut point l'oppression des

Digitized by Google

Confédérés, point l'anéantissement des souverainetés cantonales, point le renversement violent des institutions fédérales, point de gouvernement unitaire, point de violation de vos droits et de vos libertés, point de danger pour votre religion. Elle veut plutôt accorder à tous les cantons, et loyalement, la protection qu'ils sont en droit de réclamer de leurs co-États contre d'injustes attaques, ainsi que les dispositions et le but de l'alliance commune le demandent. »

Ces assurances de fraternité, contresignées par le général des Corps francs et données par des législateurs arrivés au pouvoir en faisant tomber une à une toutes les vieilles libertés et les anciennes lois, ne pouvaient plus changer la face des choses. Dans leur hypocrisie percée à jour, elles ne contenaient rien de net, rien de concluant; mais les représentants fédéraux, chargés de les commenter, avaient des noms assez significatifs pour expliquer leur mission. Depuis quinze ans, émeutiers dans leurs pays ou agents de sociétés secrètes dans les autres Etats, ils venaient apporter le doute et le trouble là où régnaient la foi et l'union. Ces noms étaient connus; la Suisse libre maudissait depuis longtemps Nœff, Brunner, Ienni, Hoffmann, Kern, Péquignot, Munzinger, Boschenstein, Fürrer, Sidler, Stockmar, Delarageaz et Buchwalder. Elle savait qu'à l'aide de leur inviolabilité et de l'influence attachée à leur titre de représentants,

Digitized by Google

ils chercheraient à briser le faisceau des sept cantons; il fut résolu qu'on leur en fermerait l'entrée. Les douze de la Diète jouaient une comédie sentimentale au bénéfice des Sociétés secrètes et de l'unitarisme. Dans leur proclamation, ils n'aspirent qu'à faire le bonheur de leurs Confédérés; mais dans les clubs où tout se dit, dans les journaux où tout s'écrit, il n'en est plus ainsi. Les clubs et les journaux, auxquels la Diète obéit, prétendent façonner à leur gré l'indépendance des cantons primitifs et la *Voix libre* de Zurich se pose alors cette question : « Si les États du Sonderbund rompaient leur alliance, cela suffirait-il à la Diète? »

La demande est claire; la réponse a le même mérite : « Non, s'écriait ce journal; non, cela ne suffirait point. La Diète ne peut souffrir le gouvernement des Siegwart-Muller et consorts. »

Cette demande et cette réponse caractérisent en peu de mots la position. Zug tenta de la faire encore mieux se dessiner. Le député de cet État prépara le 21 octobre une transaction qui pouvait tout concilier. Il proposait de maintenir la souveraineté cantonale avec toutes ses conséquences, et par là même, assurait-il, le Sonderbund se déclarerait dissous. La souveraineté des États se trouvait explicitement garantie dans la proclamation que la Diète venait la veille même d'adresser aux cantons catholiques. Genève, Glaris, Saint-Gall, Soleure et les Grisons

Digitized by Google

ne se montrèrent pas très-éloignés d'une négociation entamée sur ces bases, mais Berne, Vaud et Argovie en repoussèrent jusqu'à l'idée. Lucerne, Schwytz, Unterwald et Fribourg gardèrent le protocole ouvert, sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'instructions. « En somme, raconte M. Gaullieur [1], l'ouverture de Zug n'eut pas de suite, et elle ne pouvait guère en avoir. Des deux côtés il y avait une égale témérité : « Les États du Sonderbund devaient recevoir une bonne leçon; » c'est ainsi que s'était exprimé l'un des membres les plus influents de la commission des Sept qui commençait à devenir une vraie dictature, un comité de salut public. »

De l'aveu de cet écrivain, si franchement hostile au Sonderbund, le comité de salut public tendait à la guerre. Le club de l'Ours devait écarter toutes les propositions conciliatrices. Pour mieux faire saisir sa pensée, la majorité des douze arrêta dans cette même séance de mettre officiellement sur le pied fédéral les troupes déjà en mouvement, et de choisir un général en chef à cette armée fratricide. Bâle-ville et Neuchâtel s'opposèrent à cette détermination; mais on passa outre, et le colonel Dufour se vit investi du commandement. Frey-Hérose fut nommé chef de l'état-major général.

Les populations n'avaient pas l'humeur aussi belliqueuse que le comité de salut public. Elles sentaient

[1] *La Suisse en* 1847, p. 173.

Digitized by Google

instinctivement que Berne les conduisait à la misère d'un côté, à la honte de l'autre. Entre ces deux précipices il ne se rencontra pas quelques hommes assez énergiques pour coordonner tous ces bons vouloirs disséminés. La Révolution s'agglomérait, elle se disciplinait, et, en dehors du Sonderbund, chacun protestait par ses vœux ou par son silence, mais personne ne prenait une généreuse initiative. Le Club de l'Ours passa deux journées entières à régler les moyens d'oppression. L'un de ceux qui eurent les résultats les plus féconds fut celui des fausses alarmes. Le dimanche 24 octobre, Ochsenbein annonça que dans le canton de Saint-Gall la fermentation croissait d'heure en heure et que les Catholiques s'y préparaient à courir aux armes. Cette nouvelle avait pour but de légitimer la mise sur pied de 50,000 hommes. On avait à grand'peine mis la main sur un général ; il fallait lui composer une armée. On leur désignerait plus tard l'ennemi à combattre. Afin de tromper les masses, cet ennemi ne fut pas d'abord le Sonderbund. Les fermentations servirent à couvrir le dispositif d'un décret qui disait : « Voulant maintenir l'ordre et le rétablir là où il a été troublé, ainsi que sauvegarder les droits de la Confédération, arrête qu'il y aura une mise sur pied de troupes. »

Ce considérant, rapproché des épouvantes que l'on évoquait sur les démonstrations de Saint-Gall, se développe et se consacre dans l'article 8 du décret :

Digitized by Google

« Le commandant en chef général Dufour, y lit-on, est chargé par la Haute-Diète de prendre immédiatement le commandement des troupes appelées en activité de service au nombre d'environ 50,000 hommes par les résolutions d'aujourd'hui, de les répartir convenablement, de les employer au rétablissement de l'ordre et de la légalité là où ils ont été troublés, au maintien du respect à la Confédération et à son indépendance. » Le nom de Sonderbund, une allusion même à ses actes ou à ses résistances n'est pas prononcé dans ce décret, qui semble dicté pour réunir les troupes sous le drapeau et les diriger vers le canton de Saint-Gall où le Club de l'Ours vient d'improviser des troubles chimériques.

Les députés du Sonderbund ont refusé d'assister à cette séance illégale, mais qui, par son illégalité même, doit plus vivement frapper l'attention publique et révéler les dangers imaginaires de la patrie. Cependant, ils ne cachent point leur douleur et le vif désir qu'ils ont d'éviter à la Suisse les terribles épreuves d'une guerre civile. Neuchâtel et Bâle-ville, cantons protestants, mais qui savent respecter le droit et la liberté chez les autres, étaient les confidents des vœux et des appréhensions du Sonderbund. MM. Sarrasin et Mérian, députés de Bâle-ville, proposent une conférence en dehors de la Diète. Le 28 octobre, elle eut lieu. Le Sonderbund y fut représenté par MM. Bernard Meyer, de Lucerne; Muheim, d'Uri;

Digitized by Google

Oetiker, de Schwytz ; Hermann, d'Unterwald ; Bossard, de Zug ; Fournier, de Fribourg, et de Werra, du Vallais. MM. Fürrer, de Zurich ; Munzinger, de Soleure ; Nœff, de Saint-Gall, et Kern, de Thurgovie, furent délégués par la majorité des douze à cette entrevue à laquelle assistèrent comme neutres et juges du camp, MM. Sarrasin et Mérian, de Bâle ; MM. Calame et de Meuron, de Neuchâtel.

Les cantons catholiques, par l'intermédiaire de Bernard Meyer, posèrent franchement la question. Ils déclarèrent que le Sonderbund serait à l'instant même regardé comme non avenu si la souveraineté des États n'était plus mise en doute. L'affaire des couvents d'Argovie et des Jésuites serait soumise à l'arbitrage du Souverain Pontife, et, en attendant la solution, les deux partis désarmeraient simultanément. Ces propositions étaient acceptables, et, dans la situation des esprits à Rome et en Europe, elles donnaient de grandes chances de succès au Radicalisme. Il ne s'en contente pas. Malgré les instances des députés de Bâle-ville et de Neuchâtel, il persiste à exiger du Sonderbund une soumission complète et absolue aux volontés de la Révolution. En face de cette suprême tentative, Fürrer, Munzinger, Nœff et Kern restent impassibles exécuteurs des ordres qu'ils ont reçus. La conférence n'aboutit qu'à une négation ; mais, le 9 novembre, au moment où la guerre éclatait, ces quatre hommes sentent le besoin de

Digitized by Google

tromper encore la Suisse, et ils publient un *Rapport sur la Conférence médiatrice* [1]. Ils y disent : « Aucune des propositions de conciliation ne trouva accès auprès des États du Sonderbund. Les députés d'Uri, Schwytz, Unterwalden et Vallais ne se prononcèrent pas explicitement à cet égard ; en revanche ceux de Lucerne et de Fribourg déclarèrent positivement ne pas pouvoir y adhérer. »

Ce rapport, comme toutes les œuvres du Radicalisme, est en opposition constante avec la vérité. M. Peel, le ministre anglais, leur allié, la connaissait évidemment par le récit que les Radicaux de la Conférence lui en avaient fait, et lorsqu'ils n'ont pas encore eu le temps de dénaturer les faits, M. Peel rend compte en ces termes à lord Palmerston de l'entrevue. Il lui écrit de Berne le 30 octobre 1847 : « La Conférence entre les députés des deux partis a eu lieu jeudi dernier et n'a produit aucun résultat. Les députés du Sonderbund ouvrirent la discussion en témoignant le désir d'opérer une réconciliation. Le député de Lucerne déclara que, si on garantissait la cessation des armements préparés pour attaquer le Sonderbund, les sept cantons catholiques dissoudraient immédiatement leur ligue et soumettraient la question des Jésuites à la décision du Pape. M. Fürrer, député de Zurich, dit que la majorité ne pouvait

[1] *Rapport de la Conférence médiatrice*, page 39. (Berne, chez Stœmpfli.)

Digitized by Google

entendre qu'à l'offre de se soumettre immédiatement sans condition, et à l'expulsion des Jésuites du territoire de la Confédération. Après des reproches mutuels, la Conférence s'est séparée. »

Fürrer, Munzinger, Næff et Kern, signataires du Rapport sur la Conférence médiatrice, ne s'attendaient pas à ce démenti donné, dans l'intimité, par l'ambassadeur anglais ; mais leur conscience, formée à l'école des Sociétés secrètes, était au-dessus de semblables préjugés. Les mensonges du Radicalisme ne sont découverts que le lendemain ; la veille ils ont porté leur coup. Le lendemain le Radicalisme les abandonne à la justice de l'histoire, en se réservant le droit de tromper de nouveau le peuple. C'est la condition que les Sociétés secrètes jugent à propos de lui faire partout et toujours. Jusqu'à cette heure il l'accepte aveuglément.

Le 30 octobre, M. Peel raconte à lord Palmerston les faits tels qu'ils se sont passés ; le même jour il se rend à l'ambassade française, et, dans un accès de pudeur diplomatique, il s'exprime ainsi devant M. de Bois-le-Comte : « M. Peel est venu hier chez moi, écrit l'ambassadeur de France au ministre des affaires étrangères le 31 octobre. Toutes mes opinions sont changées, m'a-t-il dit. La conduite des Radicaux dans les derniers efforts qui viennent d'être faits pour une conciliation a été indigne. Ils n'ont rien voulu sincèrement ; ils se sont moqués de tout... Mais que

Digitized by Google

va faire la France? Qu'allons-nous faire? Pensez-vous véritablement, monsieur l'ambassadeur, que nous laissions écraser ces braves gens? Voilà qu'on va jeter quatre-vingt mille hommes sur eux. Vont-ils être massacrés devant nous? La conduite de l'Autriche est inconcevable. Et là, M. Peel m'a dit cette phrase que je citais hier, que la conduite de M. de Kaisersfeld produirait un effet tout aussi malheureux que celui qu'avaient produit les précédentes démarches de l'Angleterre.

» Et comme je ne répondais pas, partie par surprise et partie par embarras, M. Peel continua :

» Mais ne ferez-vous donc rien? Un mot de vous suffirait. Ils ont une peur énorme de vous; ils sont poltrons, très-poltrons, je vous assure!...

» — Je crains de vous affliger, mon cher Peel, mais, si nous laissons écraser ces braves gens, la faute en aura été en grande partie à la conduite tenue ici par l'Angleterre. On ne peut, dans ces affaires, agir qu'avec et par l'opinion, et, sans l'attitude que votre pays a tenue, l'opinion chez nous et au dehors nous eût laissé une liberté d'action que peut-être nous eussions pu employer plus utilement en faveur des conservateurs. »

A dater du moment où toute transaction devenait une impossibilité, où la mauvaise foi se substituait effrontément à la vérité, il n'y avait plus pour les représentants du Sonderbund qu'à se re-

Digitized by Google

tirer. Une majorité fictive savait que, malgré les doléances de l'Europe et celles même de M. Peel, on laisserait écraser ces braves gens sur lesquels on allait jeter plus de quatre-vingt mille hommes, selon l'expression du ministre anglais. Cette majorité faisait usage de toutes les fraudes et de toutes les violences dont le club de l'Ours donnait la mesure. Les députés des cantons primitifs comprirent leur dignité. Le 29 octobre, ils murmurèrent encore quelques paroles de conciliation. « Non, leur répondit Munzinger, non, il est trop tard. Tout est inutile désormais. Il faut que la Constitution que nous voulons imposer à la Suisse tombe sur les cantons catholiques comme la loi donnée à Moïse sur le mont Sinaï. Pour leur inspirer la terreur, cette Constitution a besoin de s'entourer d'éclairs et de tonnerres. Dans un rapprochement, elle trouverait des obstacles sans fin ; il faut que le bruit du canon et le massacre éclairent ou étourdissent les opposants. »

Ces imprécations furent les dernières paroles que les députés du Sonderbund entendirent. Ils avaient pour instructions de quitter Berne si les Radicaux persistaient dans leurs projets. La délibération ne laissait plus de doute; les députés des sept cantons connaissaient l'étendue de leurs devoirs, ils les remplirent avec une triste solennité. Ils lurent un manifeste qui était une vigoureuse démonstration de leurs droits, puis ils sortirent de cette assemblée en s'em-

Digitized by Google

brassant et en se promettant de combattre. Les membres, qui croyaient encore représenter la Diète fédérale, contemplèrent d'un œil sec cette scène des anciens jours. Les Sociétés secrètes ne les avaient pas habitués à un pareil dévouement. Ils restèrent aussi froids que la Constituante romaine, lorsque le sang du malheureux Rossi fumait à sa porte. Seulement comme le manifeste du Sonderbund pouvait, par sa clarté, dessiller bien des yeux, le club de l'Ours enjoignit à la Diète survivant à son suicide, de prohiber la publication de ce document. Après avoir énuméré tous les griefs de la Suisse contre le radicalisme triomphant, il se terminait ainsi :

« Les sept États de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Vallais repoussent de toutes leurs forces cette révolution fédérale, et ils sacrifieront dans cette lutte leurs biens et leurs vies.

» Les gouvernements des douze États de Berne, Zurich, Glaris, Schaffhouse, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud et Genève, ont tiré l'épée pour une cause injuste; les gouvernements et les peuples des États de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais tireront l'épée pour une résistance légitime.

» Confédérés de ces États que leurs gouvernements poussent à la guerre civile contre vos frères, nous sommes liés avec vous par les mêmes serments. Comme nous, vous avez juré de maintenir

Digitized by Google

constamment et loyalement le pacte des Confédérés, de sacrifier dans ce but vos biens et vos vies. Mais vos gouvernements ont déchiré ce pacte, ils déclarent la guerre à vos frères, aux fondateurs de la Confédération. C'est pour les aider à exécuter des décrets arbitraires que votre sang doit couler. C'est pour aider à ravir les biens de vos frères qu'on vous demande le sacrifice des vôtres. Vous avez juré avec nous de procurer, par tous les moyens en votre pouvoir, le bien et l'avantage de la commune patrie et de chaque État en particulier; de détourner tout ce qui pourrait leur nuire.

» Mais vos gouvernements veulent ensanglanter par les horreurs de la guerre civile le sol de la patrie, non pour procurer son avantage et son bien, mais pour faire exécuter leurs décrets tyranniques. Au lieu de détourner tout ce qui pourrait lui nuire, ils vont plonger notre belle patrie, ce pays fortuné, admiré de toutes les nations, dans l'abîme du malheur, la conduire peut-être à sa ruine éternelle!... Au lieu de procurer le bien-être de chaque État en particulier, ils veulent fouler aux pieds la liberté et la souveraineté des sept États de la Confédération.

» Vous avez juré avec nous, Confédérés, de vivre dans le bonheur comme dans l'infortune, en confédérés et en frères. N'avons-nous pas toujours tenu ce serment? Ne nous sommes-nous pas toujours ré-

Digitized by Google

jouis de votre bonheur? N'avons-nous pas toujours sympathisé avec votre malheur? Avons-nous jamais porté la moindre atteinte à votre liberté, à vos droits? Vos gouvernements, au contraire, ont, au milieu de la paix la plus profonde, détruit les institutions chères aux Catholiques; deux fois le territoire de l'un de nous a été envahi par des bandes dévastatrices, parties du territoire d'États confédérés; elles sont venues porter au milieu de nous la désolation et la mort. Vos gouvernements avaient favorisé leurs attaques; ils veulent aujourd'hui achever par la guerre civile l'attentat que ces bandes avaient commencé.

» Vous avez juré comme nous de faire tout ce que le devoir et l'honneur exigent de la part de fidèles alliés. Indiquez-nous un devoir fédéral que nous n'ayons pas rempli envers vous! Mais vos gouvernements remplacent par des décrets arbitraires les devoirs que le pacte leur impose; ils favorisent les rebelles, ils protégent le complice du meurtre; ils n'ont pas de protection pour nos concitoyens paisibles, ils détruisent nos communications, pillent nos propriétés, investissent nos frontières et nous déclarent la guerre en votre nom.

» Comme nous, vous avez promis de tenir ce serment solennel, et de l'exécuter fidèlement et sans fraude, et cela au nom du Dieu tout-puissant, aussi vrai que vous désirez qu'il vous fasse grâce. Confé-

Digitized by Google

dérés ! reportez vos yeux vers le Dieu tout-puissant dont vous avez invoqué la grâce en solennisant ce serment. C'est au nom de Dieu que toutes les alliances perpétuelles des Suisses ont été jurées ? Pendant cinq cent quarante ans, la grâce du Dieu tout-puissant a visiblement reposé sur la fidélité à ces antiques alliances. Mais si le Dieu tout-puissant est le protecteur du droit, il est le vengeur du parjure. C'est avec le sentiment de notre droit que nous prenons les armes pour vous résister. C'est avec le sentiment de votre injustice que vous venez nous attaquer ! Notre confiance est en Dieu ; c'est vers lui que nous élevons nos regards au moment de l'épreuve ; nous lui remettons le jugement de notre juste cause. »

Le départ des députés du Sonderbund et leur manifeste, auquel Ochsenbein qui le faisait prohiber crut néanmoins devoir répliquer par un mémoire d'avocat, produisirent en Europe un de ces mouvements, présage des crises. On se sentait emporté, on marchait vers l'inconnu ; et personne ne songeait à comprimer un pareil essor. Autorisés par le conseil de guerre, Siegwart-Muller et Bernard Meyer, président et secrétaire de ce conseil, adressèrent le manifeste des sept cantons aux ambassadeurs des diverses puissances. Leur lettre d'envoi était ainsi conçue :

« Excellence, c'est avec une vive douleur que nous nous voyons obligés de transmettre ci-joint à Votre Excellence la déclaration faite par les députa-

Digitized by Google

tions de nos cantons à la haute Diète, le 29 de ce mois, ainsi que le manifeste, en vous priant de vouloir bien porter ces pièces à la connaissance de votre gouvernement.

» Nous voulons nous abstenir d'énumérer les faits regrettables qui nous ont mis dans la nécessité de faire cette dernière déclaration vis-à-vis des douze cantons qui, de la manière la plus blessante, ont repoussé toutes nos justes demandes et toutes nos propositions de paix.

» Nous pouvons invoquer la conduite que nous n'avons cessé d'observer comme un témoignage de la fidélité avec laquelle nous avons constamment accompli nos obligations fédérales vis-à-vis des douze cantons, nonobstant la série des violations de pacte qui ont été commises de tout côté et dont la dernière conséquence est la guerre civile qui est aujourd'hui excitée contre nous.

» En ce qui concerne les puissances européennes, nous nous sommes toujours efforcés d'entretenir avec elles des relations de bonne amitié, telles qu'elles conviennent à la Suisse et acceptées par elle par suite des déclarations réciproques du 20 mars et du 27 mai 1815.

» Nous croyons, par conséquent, pouvoir nous attendre à ce que les hautes puissances se sentiront disposées à reconnaître expressément et formellement la position de droit actuelle des sept cantons

Digitized by Google

souverains, comme conforme aux déclarations susmentionnées.

» Pressés par l'imminence de la guerre civile, nous devons nous borner à ce peu de mots, et, en attendant une réponse rassurante, nous saisissons cette occasion de renouveler à Votre Excellence les assurances de notre haute considération et de notre dévouement. »

Cette lettre était simplement une demande de reconnaissance ; mais elle écartait toujours celle d'intervention. Le Sonderbund n'ignorait point que les intentions de l'Europe se prononçaient en sa faveur. Dans la réponse que l'Autriche adressa aux États catholiques, le gouvernement impérial annonçait que ce n'était pas sur le Sonderbund que retomberait la responsabilité des conséquences d'une aussi funeste entreprise [1]. Comme la plupart des royau-

[1] La note de M. de Kaisersfeld, ministre d'Autriche en Suisse, était adressée au conseil du Sonderbund, et elle contenait ces paroles : « Si maintenant la cour impériale a puisé dans les pièces qui sont placées sous ses yeux la conviction qu'il s'agit d'exécuter par la force contre les sept cantons des décrets qui sont destinés à anéantir leur souveraineté dans des points essentiels, et qui sont évidemment de son ressort, l'empereur croirait faire défaut à son sentiment inné de justice, et à la franchise qui sert de base à sa politique, si Sa Majesté hésitait à faire déclarer que, d'après son opinion, ce n'est pas les sept cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Vallais, qui aujourd'hui mettent la main à saper les fondements de l'édifice politique en Suisse, tel qu'il est reconnu par l'Europe; que ce n'est pas sur eux que retombe la responsabilité des conséquences qu'une aussi funeste entreprise fera peser sur la patrie commune. »

Digitized by Google

mes, l'Helvétie était alors entraînée presque malgré elle vers un abîme, et par toutes les fautes qui furent commises, on serait tenté de croire que les gouvernements firent cause commune avec la révolution. Les affaires de Suisse qu'ils connaissaient, telles qu'elles viennent d'être racontées, ne permettaient plus le moindre doute aux esprits sérieux. Chacun s'avouait que la démagogie se donnait dans ces contrées une répétition générale du mouvement insurrectionnel préparé de si longue main par les traîtres et par les espions, nés au sein des Sociétés secrètes, et qui vivaient du produit de leurs perfidies. On savait les vœux, les démarches, les mystères des conciliabules. Leurs meneurs n'étaient plus dangereux, puisqu'ils se trouvaient dévoilés par leurs propres documents ou par leurs complices. L'Europe ne crut pas devoir se précautionner contre un péril évident. On ajourna les difficultés, parce qu'on redoutait les embarras intérieurs que le Radicalisme aurait pu susciter partout. On affecta de le dédaigner, lorsqu'on tremblait sous son action corrosive. L'Angleterre profita de ces tergiversations pour frayer la voie à l'idée révolutionnaire.

Les calamités dont la Suisse était enveloppée préoccupaient M. Guizot. Président du conseil et ministre des affaires étrangères, cet homme d'État redoublait d'empressement pour amener lord Palmerston à une plus juste appréciation des faits et de

Digitized by Google

leurs conséquences. Le duc de Broglie avait été nommé ambassadeur à Londres. Intelligence élevée, mais nature tenace, dont le contact des hommes et le mouvement des affaires ont été impuissants à redresser les erreurs d'éducation libérale à faux, le duc de Broglie avait tout ce qu'il ne fallait pas dans les circonstances. Sa mission était difficile, car il devait traiter avec un ministre fantasque et qui se glorifiait de bouleverser l'Europe au profit de ses vanités froissées ou de ses haines privées. Elle fut dans son effet immédiat bien triste pour la France et pour le Sonderbund.

Les événements se précipitaient avec rapidité, le club de l'Ours exagérait ses violences. Afin d'endormir l'Europe, qui ne demandait pas mieux que de sommeiller, lord Palmerston s'avançait poussant un Jésuite devant ses dépêches, comme pour en dissimuler le venin. A la conférence médiatrice, les mandataires du radicalisme, en leur qualité de Protestants, avaient refusé l'arbitrage du chef de l'Église. Il y a loin de Rome à Berne en passant par Londres. Lord Palmerston, au moins tout aussi bon Anglican que les Radicaux de la conférence se prétendent Calvinistes, n'a pas de ces susceptibilités. Il veut que l'affaire des Jésuites soit remise à la décision du Pape. C'est un moyen de gagner du temps et de laisser aux démagogues la facilité de trancher la question politique par les

Digitized by Google

armes. Lord Minto, qui trouve à Rome un concours efficace dans le comte Rossi, est chargé de sonder la cour apostolique, et, le 13 novembre, il écrit à lord Palmerston : « J'ai déjà eu quelques entretiens avec le cardinal secrétaire d'État, au sujet de la retraite des Jésuites. Il ne serait pas éloigné de faire intervenir l'autorité du Pape dans cette question, si, par là, on pouvait prévenir toute lutte en Suisse. Je n'ai pas voulu prendre sur moi de lui garantir que l'expulsion de cette Société du territoire helvétique paraîtrait suffisante à la Diète, pour qu'elle ne fît aucune demande ultérieure. Je me bornerai donc à lui représenter que la guerre n'a pas encore éclaté en Suisse, et je continuerai à solliciter le Pape pour qu'il nous aide par son intervention. »

On ne cessait donc de rouler dans le cercle vicieux que l'Angleterre avait tracé autour de la diplomatie. « Les puissances médiatrices, mande le 19 novembre M. Guizot au duc de Broglie, ne sauraient évidemment intervenir auprès du Saint-Siége pour obtenir le rappel des Jésuites, sans avoir la certitude que les cantons du Sonderbund consentent à cette démarche et se soumettront à la décision du Pape, comme ils en ont du reste déjà manifesté l'intention. Il nous paraît également évident, que l'engagement des douze cantons, qu'ils ne veulent attenter, ni en droit ni en fait, à la souveraineté cantonale, ne saurait suffire pour dissiper les inquiétudes des cantons

Digitized by Google

du Sonderbund et leur donner les garanties dont ils ont besoin. »

Toutes les chancelleries de l'Europe, à l'exception du Foreign-Office, se mettaient à la peine pour arrêter le mouvement radical dont le cabinet de Saint-James se faisait le soutenteur. Toutes proclamaient que le Sonderbund avait pour lui la justice et la vérité; toutes cherchaient, en dehors des armes, un moyen diplomatique d'apaiser cette tourmente sociale; pendant ce temps la guerre éclata.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Attitude des deux partis. — Ils prennent des mesures militaires. — Enthousiasme des uns, douleur des autres. — Le conseil de guerre du Sonderbund. — Sa timidité légale en face de la Révolution. — Ab-Yberg et Reding en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. — Le général Salis-Soglio choisi comme chef de l'armée du Sonderbund. — Le conseil de guerre à Fribourg. — Le général Maillardoz commandant en chef. — Le général Guillaume de Kalbermatten commandant en chef dans le Vallais. — Fatale erreur des Vallaisans. — Efforts du club de l'Ours. — Moyens de terreur et de compression employés pour recruter l'armée des douze cantons. — Saisie du bateau à vapeur de Neuchâtel. — Le général Dufour désigné par la Diète pour commander son armée. — Habile politique du club de l'Ours à l'égard des colonels fédéraux. — Les hostilités commencent sur Fribourg. — Calomnies contre le Sonderbund. — Deux bernois assassinés. — Rilliet Constant commandant la première division. — Le général Maillardoz et son armée. — Il offre sa démission. — L'armistice. — Violation de l'armistice. — Escarmouche du fort Saint-Jacques. — Capitulation de Fribourg. — La division de Rilliet Constant entre dans la ville. — Le Conseil d'État repoussé. — Pillage du pensionnat des Jésuites. — Le sac de la ville par les Corps francs et les réfugiés. — Le gouvernement provisoire. — Il proscrit tous les ordres religieux. — Dufour et Rilliet Constant en face de ces désastres.

Il y a dans la vie des peuples un moment solennel qui sert de transition à une nouvelle jeunesse ou qui donne le signal d'une prochaine décadence. La Suisse touchait à ce moment suprême, et sous la main des niveleurs elle se divisait. Elle aspirait à de nouvelles destinées, à un progrès indéfini; et ce malheureux pays tombait dans la confusion des idées

Digitized by Google

avant même d'avoir pu réaliser un de ses songes. Sous le coup du désordre moral qui s'était peu à peu introduit dans ses vallées par l'action des Sociétés secrètes, la Confédération helvétique était brisée. La guerre civile restait comme le dernier argument de la violence. Le Radicalisme avait, depuis quinze ans, poussé les cantons catholiques à cette extrémité; pour les tromper jusqu'à la fin, il semblait à l'heure décisive reculer devant son œuvre. La guerre civile effrayait ostensiblement ses théories de fraternité; elle n'était ni possible ni probable. A la veille des événements qui vont surgir, le Radicalisme sentait le besoin de rassurer la France et l'Autriche. Ces deux gouvernements avaient fait occuper leurs frontières par de nombreux corps d'armée. Une circonstance imprévue, un cas fortuit pouvaient déterminer une agression qui n'était pas dans leurs vœux, mais qui aurait singulièrement modifié la situation. Les Sociétés secrètes résolurent de ne donner aucun ombrage aux deux puissances et de s'effacer jusqu'à l'instant propice.

Les cantons du Sonderbund croyaient au courage et à la foi jurée. On leur avait si souvent répété que l'Europe, garant de leur souveraineté et de leur indépendance, ne les laisserait jamais étouffer dans un guet-apens révolutionnaire, qu'ils attendaient l'effet de ces promesses avec une confiance presque religieuse. Ils pensaient qu'une démarche combinée

Digitized by Google

entre les cabinets de Vienne, de Paris, de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Berlin, pouvait sans intervention militaire rétablir la concorde et donner aux droits confessionnels toute sécurité. La France et l'Autriche se flattaient d'arriver à ce résultat; le Sonderbund l'attendait, et il se préparait plutôt à repousser des invasions de Corps francs qu'à tenir tête à une armée. Inquiété, harcelé sans cesse, il avait épuisé ses ressources. Le peuple s'était imposé de pénibles privations; il avait souvent interrompu son travail pour couvrir ses frontières. Au moment du péril, les armes et les munitions manquaient à son ardeur.

Conformément au pacte de 1815, les cantons catholiques avaient, comme les autres, fourni chaque année à la caisse militaire fédérale les sommes exigées pour l'armement. Le matériel de guerre, acheté à frais communs, était déposé dans les arsenaux de la Confédération; tous ces arsenaux se trouvaient en dehors des limites du Sonderbund. Il fallut donc songer à s'approvisionner. On acheta dans les pays voisins des canons, des fusils, des munitions de guerre. Lucerne se procura deux bateaux à vapeur pour faire le service sur le lac des quatre cantons. Ces précautions dérangeaient les calculs du club de l'Ours; il intima à ses Corps francs l'ordre d'établir une croisière autour des cantons primitifs et de s'emparer, même de vive force, de tout ce qui paraîtrait

Digitized by Google

suspect à leur vigilance. La police des grandes routes était confiée aux truands d'Ochsenbein. Tout fut soumis à leur contrôle ; tout disparut sous la rapacité de leur communisme. Les Sociétés secrètes saisissaient mieux que les cabinets européens l'importance de la révolution helvétique. Elles l'avaient préparée avec amour, elles en dirigeaient les phases avec sagacité. On vit peu à peu s'abattre sur la Suisse les réfugiés épars en France, en Allemagne, en Angleterre et en Belgique. On réunit le ban et l'arrière-ban des conspirateurs que ces Sociétés secrètes avaient su mettre à la charge de l'hospitalité monarchique, puis on les lança à travers les cantons sujets de Berne. Ces réfugiés eurent pour mot d'ordre de faire de grandes démonstrations militaires et de tenir le pays en haleine. Le club de l'Ours avait espéré qu'ainsi il parviendrait à étouffer la sourde opposition que rencontraient ses desseins. A la vue de ces étrangers qui osaient, au nom de la liberté, lui dicter la loi, le peuple suisse se sentit moins que jamais enclin à une guerre dont il proclamait l'injustice, dont il redoutait les conséquences. On lui avait refusé de le consulter dans ses assemblées générales ; à son tour il refusait de se prêter au service militaire. C'était aux cris de : Vive le Sonderbund ! à bas le Radicalisme ! que les revues se passaient et que les exercices avaient lieu. Malgré les incomparables mensonges que le club de l'Ours enjoignait

Digitized by Google

de prodiguer, malgré les complaisances tarifées de la presse, l'enthousiasme belliqueux était nul dans les campagnes. Chacun s'avouait l'impopularité de la lutte que les Corps francs, enfin enrégimentés et soldés aux frais de l'État, désiraient seuls entreprendre. Chacun regardait comme impossible la formation d'une armée régulière.

Dans ces circonstances exceptionnelles, le Sonderbund apprit qu'au sein des cantons de Saint-Gall, de Glaris, des Grisons, de Schaffhouse et de Thurgovie, les violences du Radicalisme étaient telles que l'intimidation ferait sortir du scrutin un vote de guerre civile. On annonçait que le 18 octobre 1847, les douze cantons devaient la déclarer; le conseil des États catholiques jugea donc opportun de se réunir pour aviser aux moyens de défense. Ce conseil avait pour mission de veiller au salut de la patrie. A lui appartenait le soin de dicter les mesures qu'il jugerait essentielles; mais les puissances lui avaient si souvent dit qu'il devait rester dans la légalité, mais cette idée était si profondément enracinée dans son esprit, qu'il ne songea même pas à en sortir au milieu de la crise. Le conseil de guerre était composé de sept membres pris dans les sept cantons. Pour la plupart appesantis par l'âge et sans connaissances militaires, ils savaient discuter à fond les questions d'opportunité, d'urgence et de précaution, ils voyaient les embarras de la situation, ils en

Digitized by Google

énuméraient les difficultés, et il ne pouvait pas entrer dans leur nature de les résoudre. L'ombre d'une inconstitutionnalité en face d'une révolution qui ne respecte rien, effrayait leurs consciences trop timorées. Siegwart-Muller et Philippe de Reynold étaient seuls et toujours pour l'offensive. Il fallait créer la dictature et forcer Siegwart-Muller à s'en saisir d'une main que sa bonté naturelle et ses scrupules plus que chrétiens ne seraient peut-être point parvenus à désarmer devant l'imminence du péril. Le conseil repoussa cette pensée que les esprits prévoyants regardaient comme l'unique chance de salut. La constitution de Lucerne ne permettait pas au chef du pouvoir exécutif d'être réélu; Siegwart-Muller n'est que vice-président. Le respect pour l'ordre et la hiérarchie était si naturel à ce peuple, que personne ne songea qu'une nouvelle distribution de pouvoirs devenait nécessaire. Siegwart n'avait que son suffrage là où sa volonté seule eût dû faire loi. On le laissa obéir quand il aurait fallu qu'il commandât en maître. La Suisse se trouvait dans une de ces crises qui décident de la perte ou du salut des nations. Dieu lui avait donné le courage pour entreprendre et la force pour exécuter. Les chefs du peuple, à cette heure suprême, manquèrent du génie de l'initiative. Il n'y avait qu'à courir droit au serpent révolutionnaire, du premier coup on pouvait lui écraser la tête. On aima mieux l'attendre et lui marcher

Digitized by Google

sur la queue le plus délicatement, le plus légalement possible, comme pour envenimer davantage ses morsures.

Une autre question dont la gravité frappait la population fut à peu près tranchée de la même manière. Il s'agissait de choisir le commandant en chef de l'armée du Sonderbund. En dehors de Fribourg et du Vallais, qui par leur isolement se trouvaient forcés d'agir sans ensemble, cinq États souverains réunissaient leurs troupes pour parer à un danger commun. Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald et Zug voyaient à leur tête des officiers expérimentés; mais dans le conseil de guerre, les susceptibilités privées l'emportèrent sur les considérations politiques. Le 16 octobre 1847, le colonel Ab-Yberb et Nazare de Reding avaient donné à la vieille Suisse un bel exemple de dévouement patriotique. Ils étaient rivaux depuis longtemps. Ce jour-là, le peuple des cantons se rendait en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites d'Einsiedeln, pour mettre la justice de sa cause sous la protection de la Vierge. Les deux soldats qui se disputèrent longtemps le pouvoir sont redevenus au pied de l'autel frères d'armes et frères en Jésus-Christ. Au milieu de cette foule qui couvre le chemin, qui prie de la voix et du cœur, Ab-Yberg et Reding s'avancent gravement. Ils marchent à côté l'un de l'autre, le chapelet à la main. Ils unissent aujourd'hui leurs vœux sur le champ de la prière

Digitized by Google

comme demain ils uniront leurs efforts sur le champ de bataille.

Ce modèle d'abnégation émut les cantons primitifs; il est impuissant à triompher des difficultés que chaque membre du conseil de guerre s'obstine à faire valoir. Dans la crainte de froisser un État ou un chef particulier, il fut décidé que le général du Sonderbund serait étranger aux cinq cantons. C'était l'avant-garde de la civilisation qui allait marcher contre les ennemis de la société. Quelques généraux français mirent leur épée à son service. Louis-Philippe, à qui Siegwart-Muller s'adressa officiellement, crut devoir refuser toute autorisation. Le prince Frédéric de Schwarzenberg acceptait le commandement; mais il était encore à Vienne, lorsque les contingents furent mis sur pied ; il fallut donc faire un choix définitif. Le colonel fédéral Ulrich de Salis-Soglio obtint les suffrages du conseil. Né dans l'État des Grisons, Salis-Soglio appartenait à la religion protestante. Depuis sa jeunesse, il continuait dans les camps les traditions d'honneur et de courage qu'il avait recueillies au foyer paternel. Ardent, incapable de transiger avec l'esprit révolutionnaire, toujours prêt à s'exposer au plus fort du danger, le général ne cachait ni ses amitiés ni ses répulsions. La cause des Catholiques lui avait paru juste. Quoique protestant, il s'y était dévoué ; il l'avait officiellement annoncé à la Diète, et c'était avec bonheur qu'il allait

Digitized by Google

tirer l'épée au service de sa patrie. Mais ce brillant colonel, intrépide jusqu'à la témérité, n'avait peut-être pas assez de calme pour organiser une armée, pour la disposer, pour prendre dans l'intérêt de tous les mesures militaires exigées. Beau et fidèle comme son épée, il se sentait plus porté à exécuter un plan qu'à le concevoir. La sainteté du Sonderbund avait excité son enthousiasme. Au lieu d'être le défenseur méthodique de cette alliance, il en fut le chevalier, mais le chevalier que le Radicalisme désigna d'avance, comme Leu et Sonnenberg, aux balles de ses assassins devenus hommes politiques.

Les cantons primitifs étaient admirablement préparés à la lutte. A Fribourg, l'enthousiasme ne permettait pas de douter de la victoire. Le succès obtenu le 7 janvier de cette année sur les Corps francs devenait un pronostic heureux pour l'issue d'une seconde attaque. Le peuple manquait d'armes; celles qu'on avait achetées à l'arsenal de Besançon furent saisies par les Corps francs vaudois sur le territoire même de Neuchâtel; mais les hommes qui n'avaient pas de fusils espéraient en conquérir sur l'ennemi. Dans cette attente, ils se montraient pleins d'ardeur et de foi. Les dispositions du peuple qui de lui-même s'apprêtait à commencer la guerre de partisans dans son propre pays avaient l'énergie et la spontanéité qui brisent les obstacles; cette énergie et cette spontanéité ne se retrouvaient plus dans les conseils dé-

Digitized by Google

libérants. Comme à Lucerne, on n'osa pas sortir de la légalité; on se garrottait dans la Constitution, et chacun voulait marcher au feu avec l'ordre symétrique qui règle les scrutins. A Fribourg, il y avait un autre Siegwart-Muller pour la fermeté et la clairvoyance. Louis Fournier était comme le doyen Œby, comme tous les hommes résolus, en horreur aux Radicaux qui connaissaient son mérite. Le 15 mars 1847, il avait, aux termes de la Constitution, remis le pouvoir exécutif entre les mains de M. de Forell, et il n'était alors que membre du Conseil d'État. Pour prendre une détermination, pour diriger ou seconder l'impulsion de la multitude, il fallait une volonté unique. Elle ne devait jamais avoir besoin de soumettre ses plans et ses ordres à un conseil où toute discussion est une entrave, où toute perte de temps est un échec moral. Dans ces petits gouvernements où le moindre froissement d'amour-propre devient une affaire d'État, où tout s'arrange selon les rapports de bon voisinage, ce conseil était composé de quelques hommes énergiques. Mais par des atermoiements que l'invasion des Corps francs n'avait pas même eu le privilége de faire cesser, la majorité avait dans son sein un ennemi, Pierre Landerset, qui sut paralyser les bons vouloirs.

Par sa position topographique, Fribourg ne pouvait combiner sa défense avec celle d'aucun des cantons du Sonderbund; il devait se sauver tout

Digitized by Google

seul ou périr. Il n'avait en dehors des armes spéciales que trois bataillons d'élite et trois de réserve organisés. A leur tête, le peuple voyait avec orgueil Jean de Schaller, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, vieux soldat mutilé, et à qui les guerres de l'Empire n'avaient presque laissé rien d'entier que le cœur. Jean de Schaller était inspecteur général des troupes du canton; le 20 mai 1847, des convenances de famille appelèrent à ce poste le marquis de Maillardoz, colonel fédéral qui depuis longtemps avait abandonné sa ville natale. Cet officier avait servi en France dans la garde royale suisse, et son nom se trouve mêlé aux désastreux événements de juillet 1830. Les Fribourgeois n'avaient pas en lui la confiance qu'ils témoignaient à Jean de Schaller et à Pierre Albiez; mais ils acceptèrent sa nomination sans répugnance, parce que l'élan des masses devait, pour ainsi dire, porter le général au-devant de l'ennemi.

La situation militaire et politique du Vallais se rapprochait beaucoup de celle de Fribourg. Au combat, le Vallaisan était indomptable; dans les conseils, il tentait d'annuler jusqu'à sa bravoure. Il avait pris en pitié ce besoin de parler qui tourmente les avocats, et pour leur laisser le plaisir d'exposer de vaines théories, il leur ouvrait à deux battants la porte du Grand-Conseil. Cette tolérance en épigramme devait avoir un déplorable résultat. Au

Digitized by Google

mois de mai 1847, le Vallais eut à renouveler son Conseil d'État. Ferdinand de Stokalper, le général Guillaume de Kalbermatten, le colonel Taffiner, François de Kalbermatten et Gross le composèrent. Les trois premiers étaient dévoués à la cause du Sonderbund, les deux autres furent une concession volontaire faite au juste-milieu. Taffiner avait été nommé président. Il recula devant le péril que ses concitoyens lui demandaient d'affronter. Pour satisfaire à quelques prescriptions de forme, on appela Ignace Zen-Ruffinen, l'inévitable Protée du Vallais, à le remplacer. Guillaume de Kalbermatten, chargé de la défense du pays, voyait donc sa vigueur et ses talents militaires soumis aux ordres de ses quatre collègues dont un seul, Ferdinand de Stokalper, partageait ses idées. Au signal de l'invasion de Fribourg, Kalbermatten devait opérer un mouvement qui empêcherait le blocus de cette ville, et permettrait à ses volontaires d'opérer leur jonction avec ceux du Vallais.

La lutte était inégale, mais les Suisses ne la regardaient pas comme dépourvue de toute chance de succès. Dans leur patriotisme, qui n'avait jamais calculé le nombre, ils rappelaient avec un légitime orgueil les victoires que les petits cantons remportèrent à diverses époques sur les États calvinistes; les récentes déroutes des Corps francs fortifiaient ce sentiment. On savait que les populations catholiques

Digitized by Google

de Saint-Gall et d'Argovie, ainsi que les conservateurs du Tessin, étaient disposés à prêter un efficace concours à leurs frères persécutés comme eux. Tous les récits s'accordaient sur la répugnance qu'éprouvaient les Protestants à s'armer contre les fondateurs de la Confédération, et l'on espérait que les puissances étrangères ne voudraient pas manquer à leur parole en laissant la révolution triompher sur leurs frontières.

De son côté, le club de l'Ours déployait une activité qui n'était pas plus arrêtée par la loi que par la justice. Sa volonté devenait un ordre pour les cantons radicaux; il fallait s'y conformer sans examen, sans scrupule. Les officiers fédéraux, fidèles à leur serment, avaient été destitués; ils furent remplacés par des émissaires des Sociétés secrètes. Les troupes cantonales refusaient de concourir à une guerre inique; on leur assigna pour chefs l'élite des Corps francs. Les Corps francs avaient usurpé la plupart des fonctions administratives. Ils pesaient de tout le poids de la force ou de l'astuce sur les soldats et sur les familles, qui se révoltaient à la pensée d'une attaque contre leurs frères des petits cantons. On convoquait les troupes, ici sous le prétexte d'une revue, là pour des exercices ordinaires; jamais le Radicalisme ne leur fit entendre qu'elles allaient marcher pour combattre le Sonderbund. L'instinct seul les avertissait, et cet instinct les ren-

Digitized by Google

dait rebelles. La sévérité des lois militaires punissait aussitôt cette révolte d'inspiration. A Lausanne, Druey, qui ne croyait pas en Dieu, exigea de toutes les milices un serment de fidélité. A Berne, à Zurich, à Saint-Gall, ainsi que dans l'État d'Argovie, on prit les mêmes précautions. On condamna à des peines corporelles, à l'amende et à la prison, comme traîtres ou déserteurs, les soldats qui, craignant d'être forcés de guerroyer contre le Sonderbund, ne se présentaient pas à ces revues.

A Genève, un spectacle encore plus triste fut offert. Les volontaires faisaient partout œuvre de recors; ils fouillaient les campagnes et forçaient ainsi les troupes régulières à rejoindre le drapeau. Dans la cité de Calvin et de James Fazy, les Corps francs manquaient pour ce métier; on l'imposa à la gendarmerie. Elle se vit contrainte de faire des battues pour entraîner les soldats[1]; elle les enrégimenta par la peur, elle les conduisit jusque sur le bateau

[1] Il se passa dans ce même temps à Genève un fait qui donne la mesure de la liberté telle que les Radicaux l'entendent. L'abbé Moglia était curé de Versoix dans le canton. Il avait charge d'âmes; il crut qu'il était de son devoir de prémunir son troupeau, et, en pleine chaire, il fit entendre des paroles de justice et de vérité sur le principe et les causes de cette guerre. Le gouvernement l'interrogea pour savoir si ses paroles étaient exactement reproduites par les journaux. L'abbé Moglia savait que sa réponse allait décider pour lui une question d'exil ou d'emprisonnement. Il avait été éloquent dans sa chaire, il fut courageux dans sa réponse. Il confesse sa foi, il déclare ses sentiments, et une destitution, qui dure encore, a honoré ce prêtre qui ne reculait pas devant les menaces.

Digitized by Google

qui, malgré eux, allait les conduire à Lausanne. Quand la guerre fut avouée et ses motifs connus, l'attitude de cette armée recrutée par la force ne changea point. Les soldats pleuraient, et ce sont les généraux eux-mêmes qui livrent à la publicité de pareils aveux. Le colonel fédéral Rilliet de Constant a pris le commandement d'une division. Il arrive à Romont où, comme toujours, il est reçu aux acclamations des habitants. Puis il ajoute[1] : « Cette scène se passait à droite de la division, devant une compagnie de grenadiers. — N'avez-vous pas trouvé les grenadiers bien silencieux? me dit un officier d'état-major? — En effet, lui dis-je, savez-vous pourquoi? ils pleuraient tous. »

Le colonel Rilliet de Constant, assez verbeux de sa nature, ne va pas au delà d'un pareil récit. Il a vu pleurer tous ses grenadiers marchant au feu, le miracle le plus impossible à comprendre. Et il ne s'en étonne pas; il le constate comme une chose naturelle et dont il était témoin à chaque instant.

Une petite langue de terre fribourgeoise s'étendait jusqu'au lac de Neuchâtel. Ce passage, quoique difficile, empêchait les effets du blocus; il permettait aux Catholiques de recevoir des armes et des munitions. Pour les priver de cette dernière ressource

[1] Novembre et décembre 1847. *Fribourg, Vallais et la première division*, par L. Rilliet de Constant, colonel fédéral, p. 14. (Berne, chez Stœmpfli.)

Digitized by Google

il fallait violer le droit de deux États confédérés; Berne ne s'arrête point à de pareils scrupules. Le 8 octobre, Druey délègue un de ses commis gouvernementaux qui, précédé d'une escorte militaire, s'avance à la conquête du bateau à vapeur de Neuchâtel. Ce bateau faisait le service des voyageurs sur le lac. A peine a-t-il jeté l'ancre dans le port d'Yverdon qu'il est saisi au nom de l'autorité vaudoise. Aussitôt on lui donne comme garnisaires les Corps francs et les artilleurs, qui à partir de ce jour vont exercer la piraterie dans les eaux de Fribourg et de Neuchâtel. Le droit des gens était violé; on viola les droits du commerce riverain; on tira à boulets sur toutes les barques qui communiquaient d'un point à un autre. La course sur les neutres fut autorisée, et, après avoir légitimé le vol, Berne essaya de profiter des réclamations de Neuchâtel pour révolutionner ce canton. Stockmar y arriva en qualité de commissaire fédéral. Il venait recueillir, disait-il, les plaintes de Neuchâtel. A l'aide de son titre, il cherchait à créer des Corps francs. Sa mission fut aussi infructueuse pour la justice que pour la trahison.

Dans ses conciliabules, Berne ne se déguisait pas le point vulnérable de sa situation. Le club de l'Ours redoutait, non sans cause, de voir les Catholiques prendre l'initiative des hostilités et, immédiatement après la déclaration de guerre, marcher sur la capitale du radicalisme. Ce plan avait été proposé, c'é-

Digitized by Google

tait celui qui pouvait réussir même par son audace et rendre tout à coup au pays le sentiment de sa dignité. La diplomatie s'y opposa. Elle prétendit que les armées étrangères stationnées à la frontière suisse seconderaient le veto qu'elle émettrait contre une démonstration belliqueuse et que le Sonderbund n'était reconnu comme légitime qu'autant qu'il se résignait à la défensive. La défensive le perdait, ainsi qu'en révolution elle perdra les meilleures causes. Le Sonderbund eut le triste courage de faire ce nouveau sacrifice à la légalité. Par les agents anglais, transformés en croupiers du club de l'Ours, les Radicaux bernois connaissaient les tiraillements de la diplomatie. Ils savaient l'influence qu'elle exerçait sur le conseil du Sonderbund; ils comprirent qu'ils avaient tout à gagner en suivant les traditions de l'astuce britannique. Le Sonderbund abandonnait le projet d'une attaque sur Berne, on se rejeta sur un autre plan. On voulait répondre au vœu des populations catholiques de Saint-Gall, des Grisons et d'Argovie, leur envoyer quelques bataillons libérateurs et, dans le même moment, les appeler à changer le personnel de leurs magistrats et modifier ainsi la majorité des douze États radicalisés. Cet avis fut longtemps agité dans le conseil de guerre, mais les circonstances étaient si complexes, on y répugnait tant à une prise d'armes, qu'il ne fut pas difficile de faire avorter ce dernier projet de salut.

Digitized by Google

Le club de l'Ours se servit habilement de ces hésitations. Les Catholiques avaient des appuis dans Saint-Gall, le Tessin, les Grisons et Argovie. Il plut à Ochsenbein de regarder la discrétion de ces alliés par la foi comme autant de révoltes qui devaient légitimer les armements de son club. La paix publique n'a été troublée nulle part. Ochsenbein et ses complices déclarent que la patrie est en danger. A l'aide de ce mensonge, on recrute plus facilement l'armée dont le Radicalisme a besoin. Elle ne s'organisait qu'avec peine, on lui donna un général.

Ancien soldat de l'empire, ainsi que la plupart de ses collègues de l'état major fédéral, le colonel Dufour était un homme expérimenté dans la science de la guerre. Il en avait fait une étude spéciale et, sous sa direction, la Suisse avait vu se former une pépinière de savants officiers. Dufour professait les principes conservateurs. A la révolution de Genève, en 1846, on l'avait même entendu élever, le dernier, la voix pour protester contre un pareil crime. Mais sous la rude écorce du soldat, Dufour, ainsi qu'un grand nombre de généraux, cachait une faiblesse désespérante et un orgueil incommensurable. Élevé par le despotisme napoléonien, il ne se sentait ni assez de force pour sauver la liberté, ni assez de grandeur d'âme pour se sacrifier en faveur de la loi. Modéré dans ses convictions, il aimait le pouvoir et les honneurs; il

Digitized by Google

ne vit dans le choix des douze cantons qu'un hommage rendu à ses talents. Il ne sentit pas que sa nomination était un piége tendu à la crédulité publique et que les meneurs du club de l'Ours qui l'avaient faite, sauraient bien en tirer parti, même contre ses principes. Ils étaient si inconciliables avec sa position officielle que chacun se prit à douter de son acceptation. Le peuple, toujours si bon juge en matière d'honneur, refusait de croire que le conservateur genevois allait subitement passer général des Corps francs organisés par une fraction de la Diète en armée fédérale. Dufour, dont les hésitations ne durèrent pas longtemps, donna un complet démenti au sentiment populaire, mais il chercha à l'envelopper dans une modestie de parade. M. Gaullieur, son panégyriste, raconte[1] : « On apprit bientôt, par une lettre du général à la Diète, que cette crainte n'était pas fondée. Seulement le bruit courut qu'il avait mis à son acceptation la condition qu'aucune des troupes sous ses ordres ne serait forcée d'agir contre le Sonderbund. Sa lettre à la Diète renfermait le passage suivant :

« Je crois pouvoir déclarer, au sein de cette assemblée, que tout en faisant ce que le devoir exige, s'il faut en venir aux dernières extrémités, je ne m'écarterai jamais des bornes de la modération et de l'humanité ; que je ne perdrai point de vue que

[1] *La Suisse en* 1847, p. 175.

Digitized by Google

c'est entre des confédérés qu'a lieu le débat; que je resterai étranger aux excitations politiques, et que, me renfermant exclusivement dans mes attributions militaires, je m'efforcerai de maintenir l'ordre et la discipline dans les troupes fédérales, de faire respecter les propriétés publiques et particulières, de protéger le culte catholique dans la personne de ses ministres, dans ses temples et dans ses établissements religieux; en un mot, de tout faire pour adoucir les maux inséparables d'une guerre. »

Le nouveau général qui annonce de si beaux projets d'humanité ne voulait pas, au dire de son Pline genevois, agir contre le Sonderbund. A lui comme aux soldats confiés à son commandement, cette guerre paraissait une iniquité, et, dans sa proclamation du 26 octobre, Dufour leur fit connaître que c'était « pour maintenir l'ordre intérieur, les droits de la Confédération et son indépendance, » que l'armée se trouverait peut-être obligée d'entrer en campagne. La parole de Dufour venait en aide au club de l'Ours. Afin de réunir les contingents, qui, à toute force, refusaient de marcher sur les cantons catholiques, le club de l'Ours avait inventé mille moyens; il faisait arme de tout, excepté du motif réel. Dufour favorisa cette hypocrisie; le premier pas dans une voie coupable l'entraîna beaucoup plus loin. Son acceptation était un triomphe pour les Radicaux, n'ayant que le désastreux Ochsenbein

Digitized by Google

à mettre en ligne; on le consacra, en laissant au général le choix de ses divisionnaires. Il les prit presque tous dans les rangs conservateurs, et aucun d'eux ne pressentit le rôle qu'on leur destinait. L'armée devait voir à sa tête des représentants fédéraux qui, au nom de la Diète et du peuple, exerceraient un pouvoir sans limites. Qu'importait donc au club de l'Ours des choix plus ou moins significatifs qu'on absorberait sous le drapeau et qu'on utiliserait pour abuser les masses? Les colonels Donatz, Rilliet-Constant, Gmur, Burckhardt, Luvini et Ziegler se virent désignés pour prendre le commandement des divisions que l'on recrutait avec peine, et que l'on faisait garder à vue par les Corps francs, parce que l'on craignait la désertion. Ziegler, Donatz et Burckhardt avaient noblement brisé leur épée, lorsque Ochsenbein, porté par le club de l'Ours, était arrivé à la présidence de la Diète et du Conseil de guerre fédéral. Les motifs qui les ramenèrent si peu de mois après à servir une cause et des hommes qu'ils méprisaient, sont un secret dans lequel l'histoire n'a point à intervenir; mais elle doit leur demander compte, à eux ainsi qu'à Dufour, de cet abandon des principes, de cette élasticité de conscience qui eut pour l'ordre social de si déplorables résultats.

Berne battait monnaie dans tous les cantons. Les subsides de l'Angleterre étaient dévorés; le club de

Digitized by Google

l'Ours enjoignit aux douze États, ses sujets, de doubler la cotisation pour la caisse militaire fédérale. Le 30 octobre, il somma Neuchâtel et les deux demi-cantons d'Appenzell et de Bâle-ville de fournir leurs troupes. Bâle-ville seul obéit en protestant contre la violence. Neuchâtel et Appenzell (Rhodes intérieur), firent mieux. Ils refusèrent de s'associer à une guerre fratricide. Avec les moyens de terreur et les ruses que la révolution sait simultanément employer, l'armée des douze cantons s'éleva bientôt au chiffre de 118,000 hommes, ainsi répartis : 102 bataillons d'infanterie, 45 compagnies de carabiniers, 27 de cavalerie, 53 d'artillerie, avec 280 pièces de gros calibre, et 6 compagnies de sapeurs, formaient un effectif de 94,000 hommes. A chaque division se trouvèrent attachés plusieurs bataillons ne figurant pas sur les cadres, et un certain nombre de volontaires. A côté de ces forces, les cantons tinrent des divisions de réserve, dont Ochsenbein et Rothpletz, les deux Corps francs, durent prendre le commandement. Ces deux hommes reparaissaient à la tête de leurs malandrins de 1845. Carabiniers des tirs, réfugiés ou affiliés des Sociétés secrètes, ils allaient forcer la Suisse abusée à venger dans le sang l'outrage de leur défaite.

Les ponts, les routes, les défilés, les passages de montagnes furent tous gardés à vue par des chasseurs et des carabiniers. La guerre était encore dans

Digitized by Google

les secrets de l'avenir, et, dès le 29 octobre, Rilliet de Constant sollicitait du général en chef l'autorisation d'attaquer Neuchâtel, « où nous avons, écrivait-il d'Yverdon, des adversaires plus prononcés peut-être qu'à Fribourg. »

Neuchâtel était protestant. Il ne faisait point partie du Sonderbund ; il n'avait pas de Jésuites dans son sein. Quelle guerre de pareils généraux s'apprêtaient-ils donc à entreprendre?

Au milieu des bravades du club de l'Ours, le Radicalisme se sentait assez mal à l'aise. Il avait pris ostensiblement le parti de tourner la diplomatie en ridicule ; mais, encore incertain sur les menées de M. Peel et sur les espérances que lui faisait concevoir lord Palmerston, il tergiversait. L'attitude de la France et de l'Autriche devenait menaçante. Un nouvel intérêt, une autre passion, un dernier caprice pouvait modifier la politique de lord Palmerston, et le ranger, au moment décisif, du côté des puissances. Cette appréhension, qui avait bien son côté légitime, suspendait tous les mouvements militaires. Enfin, le 3 novembre, un courrier du Foreign-Office arrive à Berne. Il apporte des dépêches de lord Palmerston. Jusqu'à ce jour la teneur des ordres contenus dans ces dépêches est restée un mystère. M. Peel eut sur-le-champ une longue entrevue avec Ochsenbein. C'était, sans aucun doute, le laisser-passer de l'Angleterre, car le lendemain,

Digitized by Google

4 novembre, le recruteur des vaincus de Lucerne convoque son fantôme de Diète fédérale, et un décret dont le Radicalisme se dispensa de faire part aux cantons catholiques, sort de cette assemblée. C'est la guerre contre le Sonderbund que Ochsenbein dénonce enfin, une véritable guerre de Corps francs; car, comme pour l'invasion de 1845, Ochsenbein ne la notifie point aux gouvernements intéressés. Le général en chef, les officiers à la tête des troupes, les troupes elles-mêmes ont cru, malgré l'évidence, que ces formidables armements n'avaient pour but que la pacification de quelques cantons où n'éclatait aucun trouble. Aujourd'hui l'Angleterre a parlé; le voile tombe, et le 4 novembre, Ochsenbein, au nom de sa Diète, adresse à ses soldats-citoyens une proclamation qui commence ainsi : « La Confédération suisse, notre commune patrie, vous a appelés sous les drapeaux. Vous y êtes accourus avec un empressement digne d'hommes de cœur résolus à verser leur sang pour l'accomplissement du plus saint des devoirs, le salut de la patrie. Maintenant, vous allez marcher contre l'alliance séparée, dite le *Sonderbund.* »

Pour les officiers qui affichaient des principes conservateurs, un pareil tissu de mensonges était un outrage. Il y en eut qui n'osèrent pas le ressentir. Pour les soldats dont la bonne foi se voyait si indignement bafouée, ce fut un opprobre irréparable,

Digitized by Google

car le Radicalisme avait eu le temps de prendre ses précautions. On avait enlevé à ces soldats, hommes libres avant tout, la possibilité et les moyens de se retirer. Les compagnies, les bataillons, se trouvaient transplantés dans des contrées éloignées. Ceux qu'on suspectait davantage étaient enveloppés, gardés à vue par les Corps francs, placés en première ligne et bloqués par derrière. C'était là l'empressement dont Ochsenbein se félicitait [1].

Les deux camps arboraient le même drapeau. La Suisse en avait emprunté le fond rouge et la croix blanche au canton de Schwytz, et elle retournait contre les États primitifs, qui l'affranchirent, ces couleurs dont les réfugiés et les communistes allaient ternir la gloire.

Dufour avait depuis longtemps organisé son plan de campagne. Il acceptait la honte politique de ses affinités avec le club de l'Ours; il va chercher à la couvrir par de savantes manœuvres stratégiques. Tout naturellement, il dut songer à porter ses premiers efforts sur Fribourg, dont le nom seul était un étendard, et dont l'isolement ne permettait pas de croire à une longue résistance. Fribourg avait pour chef militaire le général de Maillardoz, qui, depuis

[1] Une chose digne de remarque ressort de cette proclamation et des arrêtés de la prétendue Diète. Son armée marche à l'ennemi, et l'ennemi ce n'est plus la Compagnie de Jésus. Les Jésuites ont disparu pour faire place au Sonderbund.

Digitized by Google

longtemps, vivait avec le général Dufour dans des rapports d'intimité. « Naguère encore, dit M. Gaullieur[1], ils siégeaient ensemble dans le conseil fédéral de la guerre, occupés tous deux à chercher les meilleurs moyens de défendre la commune patrie, et l'on peut supposer que, dans des entretiens familiers, il fut souvent question entre eux de la position de Fribourg, des ressources respectives des deux partis, des moyens relatifs d'attaque et de défense. Ces réminiscences de théorie ne sont pas sans importance au grand moment de la pratique. Quoi qu'il en soit, depuis quelque temps on faisait circuler à Berne quelques propos attribués à M. de Maillardoz. Il avait dû dire que jamais il ne pourrait se résoudre à laisser détruire sa ville natale par les boulets et les bombes, mais que les combats seraient terribles aux avant-postes. On disait aussi que M. Dufour avait des intelligences dans la place. Tout cela avait en quelque sorte préparé au dénoûment, du moins dans les cantons voisins, où l'on connaissait bien le pays et ses ressources, car à l'étranger on se faisait d'étranges illusions, et Fribourg devait, dit-on, renouveler la défense héroïque de Saragosse. »

Cette intimité entre les deux chefs faisait naître des appréhensions. On oubliait que le propre des guerres civiles est de rompre politiquement les nœuds les plus chers comme les plus dignes. A

[1] *La Suisse en* 1847, p. 217.

Digitized by Google

Berne, on avouait que Dufour avait des intelligences dans la place; au club de l'Ours, on ne songeait même pas à se préoccuper de la résistance de Fribourg. On célébrait le patriotisme éclairé de Maillardoz. Une pareille confiance dut nécessairement réagir en sens contraire sur les assiégés. Leur chef était l'objet de l'estime et des éloges de l'ennemi; les assiégés se trouvèrent par la force même des choses obsédés de cruels soupçons. Ces soupçons étaient alarmants plutôt par la défiance qu'ils établissaient que par une réalité constatée. Plus tard, M. de Maillardoz a voulu répondre. Ses réponses, peut-être moins concluantes que ses actes, n'ont pas réussi à le faire absoudre, et le certificat d'honneur délivré par le général Dufour dans son rapport, n'est point parvenu à dissiper le nuage que de tristes circonstances ont jeté sur le nom de Maillardoz. On a peu tenu compte en Suisse de la déclaration de Dufour. « Le commandant des troupes fribourgeoises, dit-il, est resté tout à fait étranger à la capitulation, et c'est bien à tort qu'on a fait courir sur son compte des bruits calomnieux à ce sujet. Le général en chef n'a eu avec lui, pendant toute la durée de la campagne, aucun rapport direct ni indirect. C'est un hommage qu'il doit à la vérité. »

Pour se consoler d'une défaite, les partis vaincus n'ont jusqu'à ce jour trouvé qu'un argument. Ils croient sauvegarder la gloire du drapeau en reje-

Digitized by Google

tant au compte de la trahison les fautes commises, les impossibilités démontrées ou les hasards de la guerre. L'histoire se voit souvent en contact avec de pareilles imputations; elle doit les peser dans la maturité de ses jugements, et, après avoir écarté toutes les vaines récriminations, il lui reste à prononcer. Selon nous, M. de Maillardoz ne fut pas un traître de parti pris; il ne vendit point ses concitoyens se mettant sous la protection de son épée. Mais, depuis longtemps éloigné de sa cité natale, vivant en dehors de ses affections et de ses intérêts, M. de Maillardoz n'avait pas retrempé le vieux Suisse au foyer de la fidélité religieuse et politique. Dans ce commandement suprême qui, bien exercé, devenait un titre d'honneur, M. de Maillardoz ne chercha qu'une position de circonstance, jamais une occasion de dévouement. Il aurait pu suppléer par le talent à la foi qui lui manquait. La tactique lui fit défaut comme le zèle. Avec des soldats qui, aux avant-postes comme à l'intérieur, brûlaient de courir à la rencontre de l'ennemi, il ne sut qu'épuiser les forces sans affaiblir la valeur. Sans doute de pareils torts sont graves chez un général, mais ils ne constitueraient une trahison que s'il était démontré que ces erreurs ont eu d'autres causes que l'inertie de l'esprit, la faiblesse du caractère ou l'insuffisance présumée des ressources.

A Berne, on proclamait d'avance le résultat de

Digitized by Google

ce premier coup de main. L'armée fédérale, flanquée par les Corps francs, s'ébranlait à l'ordre de l'Anglais ; mais dans les rangs on sentait une indécision qui des soldats passait aux officiers. Cette morne attitude inquiéta le club de l'Ours et la Diète. On ordonna aux journaux du Radicalisme de la conjurer en fabriquant quelques calomnies d'une révoltante atrocité. Le *Berner-Zeitung*, le *Nouvelliste vaudois*, et toutes les feuilles antisociales qui trouvaient un déversoir dans le *Siècle*, le *National* et le *Constitutionnel* de Paris, se mirent en frais d'imagination. Le *Berner-Zeitung* n'en était pas à son apprentissage. Pour ce journal, écho des Sociétés secrètes, la dissolution du Sonderbund n'est pas l'objet essentiel. Il demande, il exige même avant la victoire, l'occupation illimitée des États catholiques, afin de travailler l'esprit des peuples, et il ajoute : « Nous avons confiance que ce moyen curatif, aidé des amputations nécessaires, guérira les membres malades. »

Les amputations jugées nécessaires au club de l'Ours et imposées à la Diète avaient le mensonge pour avant-coureur. Les proclamations d'Ochsenbein, les ordres du jour des généraux ne rencontraient que des cœurs froissés ou indifférents. On essaya de secouer cette torpeur en lui donnant le change. On ne pouvait la galvaniser par des phrases, on tenta d'exciter son indignation par le récit d'un crime. L'armée entière se vit à la même heure inon-

Digitized by Google

dée de journaux et de feuilles volantes qui relataient une lettre ainsi conçue :

« Je vous ai informé hier du bruit qui courait que deux Bernois avaient été pendus de la manière la plus atroce dans le canton de Fribourg. Voici à cet égard de nouveaux renseignements dont je ne veux pas vous garantir l'exactitude, mais que j'emprunte à une lettre particulière de Laupen, petite ville bernoise limitrophe du territoire fribourgeois : « Un citoyen bernois, ainsi parle cette lettre datée d'hier, établi dans le canton de Fribourg, vient d'annoncer à notre préfecture que dans le district allemand de Fribourg, contigu à la frontière bernoise, on a trouvé pendus à un arbre deux Bernois, auxquels on avait aussi ouvert les entrailles. L'individu qui a fait cette déclaration n'a pas été témoin oculaire du fait, mais il l'a entendu raconter par un autre Bernois, homme estimable et qui mérite toute confiance, en présence de plusieurs témoins qu'il a désignés. Les deux Bernois qui doivent avoir été victimes du fanatisme fribourgeois, et dont on cite même les noms (Scheidegger et Zbindes), ainsi que le nom de l'endroit où ils auraient été pendus (Rechtholden), voulaient franchir la frontière pour obéir à leur gouvernement, qui les appelait sous les drapeaux, et ils étaient en uniforme.

» Si un tel acte de cruauté a été vraiment commis, ce dont j'aime à douter pour l'honneur du nom

Digitized by Google

suisse, il poussera l'exaltation des troupes fédérales au plus haut degré. »

Les généraux de l'armée des Douze savaient mieux que personne la fausseté d'un pareil récit. Cet attentat, qui est corroboré de toutes les circonstances à l'appui, des noms propres aussi bien que de l'autorité locale, était une imposture ; mais cette imposture peut relever le moral des troupes. En adversaire peu loyal, Dufour, dans l'intérêt même de l'honneur suisse, ne s'occupe point de la démentir. Du côté de Berne, on agissait sur l'esprit public par la pitié ; du côté de Lausanne, on crut devoir agir par la terreur. Le *Nouvelliste vaudois* imprima que le gouvernement de Fribourg avait fait distribuer des paquets de poison et qu'il était ordonné dans les villages de mêler ce poison aux aliments des soldats envahisseurs. On répandait sur toute la ligne que les prêtres, les Jésuites notamment, avaient fanatisé le peuple au delà de toute expression, et que, pour lui donner l'exemple de la cruauté, ils égorgeaient eux-mêmes les sentinelles ennemies et les patriotes.

De pareils outrages à la bonne foi ne se trouvaient que sous la plume des mercenaires du Radicalisme ou des manœuvres littéraires des Sociétés secrètes. L'opinion des enrôlés par la force, qu'on appelait volontaires, se montrait rebelle à ces fables ; la démagogie espéra être plus heureuse en annon-

Digitized by Google

çant que le peuple fidèle ne marchait au combat que sous la promesse d'un miracle perpétuel et toujours nouveau. Les feuilles radicales de l'Helvétie eurent bientôt un prodige à enregistrer chaque jour. Elles l'inventaient, elles le vendaient, et, le 18 octobre 1847, la *Réforme* de MM. Ledru-Rollin, Flocon et Louis Blanc résume en quelques lignes toute cette fantasmagorie. « Que voyez-vous, disait ce journal, derrière les Jésuites? de pauvres paysans fanatisés qui comptent fermement ressusciter comme autrefois nos Vendéens, ressusciter trois jours après leur mort, ressusciter en chair et en os, s'ils sont tués en combattant pour la plus grande gloire des enfants de Loyola? »

Les Suisses, comme les Vendéens, savaient très-bien que les victimes frappées par la Révolution ne ressuscitent guère. La Révolution a des moyens infaillibles pour empêcher ce prodige; mais, avec une foi que les moqueries de l'incrédulité ne parvinrent jamais à ébranler, ils s'avouaient que le courage était le plus grand, le plus indispensable des miracles. Ils n'eurent pas à en demander d'autres.

Fribourg était enveloppé d'un cercle de feu, et, comme les baïonnettes étaient trop intelligentes, on affaiblissait cette sagacité à coups de calomnie. Durant ce temps, les généraux qui, dans leurs innombrables proclamations, portent le deuil de la patrie, noyaient cette douleur officielle dans des idylles de

Digitized by Google

reconnaissance. « Je n'oublierai jamais, raconte Rilliet Constant[1], la noble et généreuse animation de Lausanne pendant ces jours de préparations, le passage continuel des troupes, la levée instantanée de ces bataillons de réserve, qui, à leurs affaires à midi, partaient à deux heures avec armes et bagages, et les jeunes élèves et les vieux volontaires qui s'exerçaient avec ardeur, et la belle musique qui me gratifiait chaque soir de ses joyeux concerts, et le bateau à vapeur qui circulait chargé de troupes. Des sentiments généreux, des cœurs bien disposés, l'oubli de mesquines rivalités[2], de chétives querelles, et Dieu éclairant tout cela par un brillant soleil; beaux moments, trop tôt passés! »

Rilliet Constant songe à tout, même à la belle musique qui le gratifiait chaque soir de ses joyeux concerts; il n'a oublié qu'une chose, c'est de démentir les impostures qui circulaient sous ses auspices comme un auxiliaire du Libéralisme.

Pressé de tous côtés, Fribourg n'avait aucune

[1] *Fribourg, Vallais et la première division*, p. 9.

[2] A la page 9 de son récit, le colonel écrivain avance que Dieu éclairait l'oubli des mesquines rivalités; mais nous croyons que M. Rilliet ne jugera pas de mauvaise guerre l'évocation d'un autre passage de sa brochure où le soleil de l'oubli n'apparaît pas tout à fait aussi éclatant. Nous lisons à la page VI de l'avant-propos : « J'aurais pu enfin, soulevant le voile qui enveloppe certains actes, faire un tableau piquant et instructif des délibérations inofficielles de la majorité de la Diète. Il faudra bien que ces pages de notre histoire s'écrivent un jour; je ne renonce pas à le faire. Il faut que l'on sache comment se préparent les

Digitized by Google

aide à espérer de ses alliés. Les Vallaisans seuls pouvaient marcher à son secours, et Kalbermatten à Saint-Maurice ne demandait pas mieux que de forcer le passage sur le territoire vaudois. Les dispositions des Vallaisans étaient excellentes; mais, au sein même du Conseil d'État de Sion, Rilliet Constant avait des affidés et par eux il savait que Kalbermatten pourrait tre ent ravé au moment de l'action. Rassuré sur ce point, on se contenta d'y envoyer une faible brigade, puis l'armée s'avança contre le canton catholique. Les première et deuxième divisions, une partie de la troisième, toute l'artillerie de réserve et la septième division se concentrèrent sur Fribourg. Ochsenbein était né avocat. Sa défaite de Lucerne lui persuada qu'il pouvait s'improviser général. Pour complaire à cette innocente monomanie qui tournait à l'avantage de l'ennemi, la Diète et le club de l'Ours n'eurent rien à refuser à leur président.

grands événements et les grands hommes; je suis en mesure de le raconter. Mais le moment n'est pas venu. »

Ce moment où les *chétives querelles* doivent reparaître n'était pas venu pour le colonel fédéral en 1848. Nous lui demandons, en 1850, s'il est disposé à jeter la lumière sur cette période de l'histoire, « en donnant, comme il l'écrit avec tant de naïveté, beaucoup de détails sur les faits particuliers, en recueillant et en colportant des anecdotes plus ou moins authentiques ou en faisant du scandale. Je n'avais pour cela, ajoute-t-il, qu'à puiser dans ma volumineuse correspondance, où j'aurais retrouvé des lettres bien extraordinaires. Et vraiment je ne puis assez m'étonner de la faculté d'oublier dont certains hommes ont le bonheur d'être doués. On peut toujours nier une conversation, mais une lettre, comment oublier qu'on l'a écrite? »

Digitized by Google

On lui donna la septième division à conduire au triomphe des Corps francs. Quarante-un mille hommes se trouvèrent bientôt en vue de Fribourg. Ils étaient appuyés sur une forte armée de réserve destinée à soutenir le second choc et à repousser vers la ville assiégée les fuyards que les impostures des Sociétés secrètes n'avaient pas convaincus de la justice d'une pareille entreprise.

En apprenant que l'ennemi s'avançait, il y eut dans le canton de Fribourg un mouvement électrique. Un seul cri s'élança de tous les cœurs. On ne tint compte ni des forces de l'armée radicale, ni de l'infériorité numérique. Les soldats, le landsturm, les femmes elles-mêmes demandent à courir au combat. Chacun sent la nécessité d'une attaque qui empêchera la jonction de l'armée de Dufour et qui, par un premier succès enlevé, pourra décider une crise parmi ces troupes dont le mécontentement n'échappe à personne. Les officiers, les membres les plus populaires du Conseil d'État partageaient cet avis; M. de Maillardoz en ouvrit un tout opposé. Il annonça un plan infaillible; mais il fallait lui laisser le choix du moment pour l'appliquer dans son ensemble. Les Fribourgeois savent par la position même de leur ville qu'elle est dans l'impossibilité de soutenir un siége; ils veulent donc trancher la question en rase campagne; Maillardoz paralyse ce vœu. Le 9 novembre, une fausse alerte se répand dans la cité. La générale

Digitized by Google

bat. Les soldats épuisés courent aux armes, et, pleins d'ardeur, ils demandent qu'enfin on exauce leur prière [1]. Le lendemain, Maillardoz répond par sa démission à cet enthousiasme qu'une nuit passée dans la neige n'a pu calmer. Maillardoz a été sollicité, supplié d'écouter la voix du peuple et de sauver le pays; il croit que sa démission qui n'est pas acceptée suffit pour arrêter les plaintes dont il est l'objet. Des officiers supérieurs et notamment Pierre Albiez proposent de s'élancer à la tête de quelques compagnies d'élite, de tomber sur les corps isolés, de les séparer de l'armée, d'enlever une partie de l'artillerie et d'empêcher la jonction de toutes les forces, jonction qui s'opère avec lenteur. Ils garantissent sur leur vie qu'ils sont certains du succès et que, dans tous les cas, ils ramèneront sains et saufs les volontaires de l'expédition. Un refus obstiné étouffe ce projet.

Néanmoins, Maillardoz se décide à donner signe d'existence. Il parle d'une sortie pour la nuit. Au lieu de l'ordre impatiemment attendu, c'est un contre-ordre qui arrive et qui prescrit de se replier vers la ville. A mesure que l'ennemi approchait, les Fribourgeois battaient en retraite malgré eux. Le land-

[1] Cette ardeur des soldats et du peuple est si bien avérée, que le *Narrateur fribourgeois*, journal ultra-démagogue, en rendant compte, après la prise de la ville, des mouvements militaires, dit au 9 novembre : « 4 heures. Deux bataillons partent en chantant et en poussant de longs cris de joie. Ils vont prendre position. »

Digitized by Google

sturm, si terrible dans sa guerre de partisans, voyait ses faux et ses sabres s'émousser sur l'artillerie. Il était annihilé dans son action et cependant il ne se décourageait pas. Enfin, le 12 novembre, les soldats, bivouaquant sur les hauteurs aux environs de la cité, découvrent dans tout son pourtour l'ennemi qui s'avance en masses serrées jusqu'à la portée du canon des redoutes. Maillardoz ne lève pas même alors l'injonction qu'il a signifiée de n'ouvrir le feu que sur son exprès commandement. La ville est cernée; les assiégeants ont fait leurs préparatifs d'attaque. A ce moment, Maillardoz renonce, le 13 novembre, aux fonctions de général en chef, et il déclare ne plus pouvoir défendre sa patrie.

Le canton était à la merci des Radicaux de Dufour; ils l'occupaient sur tous les points, et les otages qu'ils avaient pris ne se trouvaient plus sur le territoire fribourgeois. Un échec ou un succès aux portes de la cité ruinait également le peuple. Sur la proposition dont Dufour prit l'initiative par un parlementaire, un armistice de vingt-quatre heures est conclu. Dans la soirée, cet armistice fut violé. Le bois des Daillettes était occupé par les Fribourgeois. Point important dans la défense de la ville, il en fermait l'accès. On raconte que Jules Eytel, député de Vaud à la Diète et capitaine dans l'armée des douze cantons, ne voulut pas se prêter à une transaction qui ne satisfaisait plus sa belliqueuse éloquence. On

Digitized by Google

ajoute qu'il donna l'ordre de faire feu. Un soldat, tout radical qu'il eût été, n'aurait jamais osé entacher son honneur par un acte que réprouvent les lois militaires; un député de la Diète pouvait seul assumer la responsabilité d'une trahison nouvelle. Elle était flagrante, on essaya d'en profiter, sauf à en rejeter l'odieux sur les Fribourgeois. Mais ce qui prouve jusqu'à l'évidence que la violation de l'armistice ne peut leur être attribuée, c'est que Rilliet-Constant et Dufour se sont bien gardés de les accuser. Le colonel Rilliet écrit au général : « Votre lettre de cette nuit ne parle point du combat d'hier, qui a été une affaire malheureusement engagée. Nous avons des morts et des blessés; une fatalité incompréhensible a voulu que cette affaire s'engageât précisément au moment où j'étais en route pour aller vous rejoindre. »

Dans son rapport général, Dufour n'est pas moins circonspect : « Il y a eu, dit-il, de la fatalité dans cette affaire, et il paraît que ce sont des coups de fusil partis d'un bois voisin qui ont fait croire aux défenseurs de la redoute qu'ils étaient tournés et allaient être pris par la gorge, et les ont engagés à commencer le feu. C'est du moins ce qui résulte de l'enquête ordonnée par le commandant en chef[1], qui

[1] Le 17 novembre, un ordre du jour daté d'Aarau ordonne une enquête pour découvrir l'auteur de l'attaque. Cet ordre du jour le flétrit sans le nommer. Ce fut une concession à la conscience militaire. Elle fut étouffée dans les joies du Radicalisme.

Digitized by Google

fut bien péniblement affecté de cette échauffourée. »

Quand les Révolutionnaires ont un prétexte, quelque peu plausible qu'il soit, pour accuser les conservateurs, ils ne songent guère à invoquer la fatalité. Ils trouvent d'autres paroles sous leur plume, des armes plus envenimées dans leur arsenal. Cette explication embarrassée que Dufour et Rilliet présentent est un aveu qui ne trompera personne. Les Radicaux violaient la foi jurée; ils eurent à s'en repentir. Ils croyaient surprendre la redoute de Saint-Jacques; à un signal convenu, ils coururent pour l'enlever. Un coup de canon donna l'alarme. Le bataillon Bollens, aux ordres du brigadier Frédéric Veillon, les carabiniers de Jules Eytel et la batterie d'Haubenreiser s'avancent pour soutenir l'honneur de Vaud si tristement compromis par la fatalité. Un fossé les sépare des Fribourgeois; ils n'osent le franchir, et après une chaude escarmouche, ils se replient sur leurs positions, en laissant aux Jésuites et aux prêtres le soin de ramasser les blessés sur le champ de bataille[1]. Les morts avaient été enlevés afin d'en cacher le nombre. Cette affaire d'avant-postes fut un échec pour l'armée des Douze.

[1] A peine entré dans la ville de Fribourg, le député à la Diète Jules Eytel se glorifia de son exploit à l'Ochsenbein. Il avait été battu; les filles publiques, qui à Fribourg comme partout, sont inévitablement du côté de la révolution, lui décernèrent un drapeau d'honneur aux couleurs vaudoises. On lisait sur les plis de ce monument de coton : *Fort Saint-Jacques,* 14 *novembre* 1847. *Aux Carabiniers d'élite n°* 4, *les Dames de Fribourg.*

Digitized by Google

Au bruit du canon, les assiégeants avaient exigé une lutte suprême. Aucun officier ne voulut rompre l'armistice. On disait qu'une terreur panique s'était emparée des Genevois et des Vaudois, qu'ils croyaient être tombés dans un piége, et que rien ne serait plus facile que d'avoir raison de cette armée composée de pièces et de morceaux. On lui avait laissé le temps de s'agglomérer, d'acculer dans un étroit espace le peu de troupes qui, par un trait audacieux, pouvaient la disperser en détail. Il n'était plus possible de songer à la victoire. Les officiers appelés au sein du conseil d'État furent presque unanimes pour faire cet aveu. On résolut donc d'entamer les négociations. Dans ces circonstances difficiles, les avis furent partagés : les uns voulaient demander qu'on conservât les institutions existantes, les autres qu'on garantît la sûreté des personnes et des choses, ainsi que la mise des troupes d'occupation à la disposition de l'autorité constituée. Ces dernières bases furent adoptées, et on nomma deux commissaires pour les présenter au général Dufour. Le 14 novembre, la capitulation eut lieu, et Fribourg se trouva au pouvoir des Radicaux. Cette capitulation porte :

« 1° Le gouvernement de Fribourg prend ici l'engagement formel de renoncer absolument à l'alliance dite du Sonderbund.

» 2° Les troupes fédérales prendront possession

Digitized by Google

de la ville de Fribourg dans la journée, en commençant par les forts extérieurs qui seront occupés dans la matinée, puis les portes de la ville et ensuite les postes intérieurs.

» 3° La ville fournira les logements et la subsistance nécessaires d'après les règlements fédéraux.

» 4° Le gouvernement de Fribourg licenciera immédiatement ses troupes. Les armes du landsturm devront être déposées à l'arsenal, et un inventaire en sera dressé pour être remis à l'autorité fédérale.

» 5° Les troupes fédérales garniront tous les postes occupés, garantiront la sûreté des personnes et des propriétés, et prêteront main forte aux autorités constituées pour le maintien de l'ordre public.

» 6° S'il devait s'élever des difficultés, autres que celles qui sont du ressort militaire, elles seront décidées par la haute Diète.

» Fait en double à Belfaux, le 14 novembre 1847.»

Le colonel Rilliet Constant était chargé d'occuper la ville, et à la page 40 de son récit, quand il parle des dépêches qu'il reçut du général en chef relatives à cette occupation, il dit: « Il est vrai que j'interprétai largement ces lettres, et comme elles ne m'interdisaient pas formellement l'entrée de toute la division à Fribourg, je voulus donner cette satisfaction à des troupes, dont une partie avait combattu et dont toutes avaient tenu une conduite exemplaire. »

Jusqu'ici Dufour et Rilliet ne font que s'excuser.

Digitized by Google

Ils se sont d'abord rejetés sur une incompréhensible fatalité; maintenant Rilliet, qui ne croit pas trouver une interdiction formelle dans les dépêches de son chef hiérarchique, veut offrir une satisfaction à des troupes qui ont tenu une conduite exemplaire. On va les voir à l'œuvre, et on apprendra quelles sont les petites satisfactions qu'exigent des révolutionnaires en campagne.

Le Conseil d'État était la seule autorité constituée. Il réclama, le 14 novembre au soir, l'exécution de la parole jurée, et fit tenir au général Dufour la lettre suivante :

« Monsieur le général, l'article 5 de la capitulation que nous avons conclue avec Votre Excellence, sous date de ce jour, contient la disposition que les troupes fédérales prêteront main forte aux autorités constituées pour le maintien de l'ordre public, jusqu'à ce que le Grand-Conseil du canton de Fribourg ait pu être convoqué pour statuer des mesures que réclament les intérêts du pays. Nous croyons devoir continuer nos pénibles fonctions, et désirons apprendre de Votre Excellence jusqu'à quel point nous pouvons compter sur l'appui qui nous est assuré par la disposition précitée. »

Dans la prévision de ce qui allait arriver et peut-être afin de laisser à Rilliet Constant, son rival de Genève, l'odieux de la responsabilité, Dufour est parti en toute hâte. Le Conseil d'État ne se tient pas

Digitized by Google

pour battu. Il envoie, le 15 novembre, une députation au colonel Rilliet. Cette députation fait les mêmes offres qu'à Dufour. Rilliet élude la demande en prétextant que c'est là un objet qui relève de la Diète. La capitulation reconnaît l'autorité souveraine et constituée ; le même jour, Rilliet viole cette capitulation, en protégeant une réunion démagogique. Mais le même jour aussi il reçoit de Dufour la lettre suivante : « J'ai voulu sincèrement maintenir l'ordre dans l'intérieur de la ville et garantir les propriétés publiques et particulières aussi bien que la sûreté des personnes, et pour cela fournir aux autorités *reconnues* les gardes ou postes militaires, les sauvegardes, etc., qu'elles demanderaient, et par autorités constituées j'entendais bien celles avec lesquelles je traitais. »

Ces autorités demandent l'appui qui leur est nécessaire pour préserver Fribourg d'un sac radical; on leur répond en lâchant dans la ville tous les insurgés de janvier 1847 et en ouvrant les prisons. Ces réfugiés s'associèrent à quelques radicaux du canton, à un certain nombre d'agents des Sociétés secrètes, vautours qui flairent toutes les proies. Ainsi accouplés, ils firent leur entrée dans la ville, précédés d'une bannière sur le fond de laquelle se détachait l'image de Pie IX, au milieu des impuretés de la Révolution. Aux cris de : « Mort à la Religion! vive notre pape Pie IX! » ces réfugiés se

Digitized by Google

chargèrent de représenter le peuple de Fribourg et de lui nommer un gouvernement provisoire qui absorba le pouvoir constituant, législatif et exécutif. Ce pouvoir était une dérision. Rilliet Constant s'empresse de le reconnaître avec le même sérieux que la Diète de Berne crut devoir y mettre.

Au nom de ce qui s'appelle encore l'autorité fédérale, Rilliet Constant sanctionne l'opprobre jeté à la capitulation : dans le même temps, cette capitulation se trouve enfreinte par des actes encore plus déplorables.

Quatorze mille hommes occupaient une ville qui ne compte pas dix mille habitants. La sécurité des personnes et des propriétés était garantie; et, dès le premier moment, les Voraces du Radicalisme mettent le pillage à l'ordre du jour. Les chefs ont violé l'armistice du 13 novembre; les subordonnés violent la capitulation du 14. Le pensionnat de Fribourg était veuf de ses élèves. Dans sa sollicitude, M. de Bois-le-Comte s'était entendu avec les Jésuites pour mettre ces jeunes gens à l'abri de tout danger, et les diriger sur Berne. L'établissement restait sous la protection de l'honneur militaire. Plusieurs élèves et quelques Pères de la Compagnie trouvèrent chez l'évêque, monseigneur Marilley, une courageuse hospitalité. Les Vaudois et les Bernois, Justes de Weitling qui protestaient contre toutes les religions, se précipitent sur le pensionnat. Il est mis

Digitized by Google

à sac. Depuis la cave jusqu'au grenier, on ne laisse rien debout, on ne respecte rien; et le Communisme prouva qu'en fait de déprédation il était décidé à laisser très-loin derrière lui les Vandales des temps passés. La brutalité de ces sauvages enrégimentés ne le cédait qu'à leur ignorance. Le désordre fut poussé si loin, qu'au témoignage du colonel Rilliet[1] le légitimant par son silence, il se rencontra de braves soldats qui s'écrièrent avec une douleur amère et naïve : « Nous n'oserons plus retourner » chez nous. »

Ces Suisses avaient une patrie et une famille; ils comprenaient ce que c'est que le sens moral. Ils le révélaient à leur chef qui paraît l'avoir oublié. Dans cet affreux instant, ses soldats n'avaient pu, par leur indignation, lui donner du courage contre de pareils excès qui s'attachaient aussi bien aux choses de la terre qu'aux souvenirs du ciel. Le 18 novembre, trois représentants fédéraux en mission à Fribourg, Stockmar, Reinert et Grivaz, lui écrivent :

« Nous venons de visiter le pensionnat des Jésuites, et nous sommes affligés du spectacle qu'il présente en ce moment. Tous les appartements sont ouverts, et le mobilier, les habillements, les livres, les tableaux, tout enfin gît pêle-mêle à la merci des

[1] *Fribourg, Vallais et la première division*, p. 50.

Digitized by Google

militaires et même des bourgeois qui en foulent une partie aux pieds.

» Que ces désordres soient arrivés le premier et même le second jour de l'occupation, nous le concevons facilement; mais après quatre jours cela est déplorable. Comme cet établissement est sous l'administration militaire, nous venons remplir un devoir en vous signalant ces faits, persuadés que vous y mettrez promptement ordre, soit en faisant placer ce mobilier en lieu de sûreté dans les chapelles, qui seront fermées et ensuite gardées; soit en remettant les bâtiments même et ce qu'ils contiennent sous la garde du gouvernement provisoire. »

Le pensionnat des Jésuites était saccagé, leur collége eut son tour. Mais, le 15 novembre, quand l'ordre dut régner à Fribourg sous la protection des baïonnettes radicales, quand surtout les Communistes vaudois et étrangers sentirent que l'impunité était acquise, leur soif de pillage ne connut plus de frein. La maison de M. Louis Fournier, membre du gouvernement, fut dévastée de fond en comble. Lorsque le Radicalisme était le plus faible, il s'insurgeait; à l'aide d'une armée ennemie, il se croit le plus fort, il écrase. Le nom de la liberté est écrit sur son drapeau; il y substitue par ses actes la tyrannie. Elle trônait sous le sabre du Radicalisme; l'anarchie menaça de mort les uns, elle proscrivit les autres. Elle frappait ici; là elle massacrait un vieillard sep-

Digitized by Google

tuagénaire, M. le chapelain Duc [1]; plus loin le chanoine Wuilleret, arraché d'une maison particulière, était criblé de coups. Les prêtres succombaient, martyrs de ces janissaires du club de l'Ours, les femmes et les jeunes filles subirent le même sort. Il était réservé à tout ce qui portait un cachet religieux. Les Ligoriens ou Rédemptoristes virent le pillage prendre ses ébats dans leur couvent. On les bannissait; on voulut leur donner un avant-goût de ce qu'allait devenir la liberté de conscience sous de pareils maîtres. On brisa les ostensoirs, on profana les calices, on lacéra les ornements de l'Église, puis les filles perdues, ces dames de Fribourg, qui avaient offert un drapeau aux carabiniers de Jules Eytel, accoururent mener des danses impures au milieu du sanctuaire dévasté. Le règne du Radicalisme commençait; les Rédemptoristes proscrits furent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, et chaque Corps franc devint un geôlier, arrêtant et emprisonnant sur la route de l'exil les prêtres qu'on livrait aux brutalités.

Ce qui se passait au sein de la ville, sous les yeux de l'autorité militaire, dont l'impuissance calculée

[1] L'abbé Duc, dont le cadavre fut chargé d'outrages, avait été assassiné par des Bernois ayant à leur tête un membre du gouvernement de Berne. On les arrêta pour la forme, et ils furent acquittés par le tribunal fédéral, vu les circonstances atténuantes. Ces circonstances se résumaient dans un seul fait. L'ecclésiastique égorgé portait une tonsure. Le tribunal prétendit qu'elle avait bien pu exciter la cruauté des sans-culottes bernois, qui l'auront pris pour un Jésuite.

Digitized by Google

était une complicité morale, se renouvelait dans chaque village de la partie allemande du canton. Là, les Corps francs pouvaient se livrer à toutes les excitations du mal. Leurs chefs même les y encourageaient par leur exemple. Le landsturm était désarmé. Il n'y avait plus à braver que des larmes de femmes, que des supplications d'enfants. On affronta ces périls avec une intrépidité de jacquerie. La rapine et la profanation se donnèrent les mains dans ces terribles journées. On rançonna les agriculteurs, on traqua les prêtres comme des bêtes fauves. On poursuivit les paysans dans les bois et dans la campagne, on en massacra plusieurs.

A peine le gouvernement provisoire se fut-il voté à lui-même l'investiture du sang que la ville tomba sous le joug de la terreur. Le brassard fédéral était un passe-partout qui ouvrait les portes et les meubles, qui permettait toutes les exactions domiciliaires, tous les vols et toutes les orgies. Les religieux des divers ordres ne furent pas plus à l'abri de l'orage que les Jésuites et les Rédemptoristes. Le sacrilége s'unit à la débauche. Rilliet-Constant avait fait placarder sur les églises une sauvegarde dérisoire. Les soldats pouvaient la respecter; les Communistes ne la regardèrent pas comme suffisante. Enfin, le 16 novembre, à trois heures du soir, Rilliet-Constant, débordé, crut devoir mettre la ville en état de siége pour l'arracher au pillage général qu'il pressentait.

Digitized by Google

Les étrangers non militaires n'eurent qu'un quart d'heure pour sortir de Fribourg, et on les menaça de la peine de mort en cas de résistance.

La campagne de cette armée fédéralisée en Corps francs s'était ouverte par la calomnie. Elle eut son heure de trahison au fort Saint-Jacques; elle se termina par des désordres que Rilliet-Constant se vit obligé de maudire; mais ces désordres n'auraient point eu la saveur espérée, si l'imposture n'y eût mêlé son venin. Les troupes régulières laissaient aux Corps francs, aux réfugiés et aux carabiniers des tirs, l'odieux du sac de cette ville. Elles ne l'arrêtaient pas, mais elles répugnaient à y participer. Avec des chefs plus maîtres de leurs volontés, elles auraient été heureuses de s'y opposer. Le Radicalisme prenait ses ébats fraternels; il ne parvenait point à entraîner l'armée dans ses saturnales; il calomnia pour exciter le courroux des soldats. Le *Narrateur*, organe du gouvernement provisoire, annonça, le 16 novembre, au milieu même de l'exaspération, cette nouvelle qui circula bientôt dans les rangs : « Il vient d'être constaté que parmi les balles trouvées dans les gibernes des troupes fribourgeoises, il s'en trouve beaucoup d'empoisonnées. Il est facile de juger de l'effet que cette découverte a fait [1]. »

[1] Par un ordre du jour daté du 16 novembre, le colonel commandant de la première division invite tous les militaires sous ses ordres « qui auraient en leur possession des balles prétendues empoisonnées et sai-

Digitized by Google

Le 16 novembre, la constatation des balles empoisonnées ne souffre aucun doute de la part des Radicaux poussant aux derniers excès. Le 19 novembre, sur le démenti donné par Perrier-Landerset, major-commandant du génie dans l'armée fribourgeoise, le *Narrateur* se dit « heureux d'annoncer que la nouvelle des balles empoisonnées est entièrement fausse. » Ces balles ont été soumises à des experts et on n'y a pas découvert de poison. La calomnie restait seule debout sur les ruines. Elle était odieuse dans cette circonstance; la *Revue de Genève* du 24 novembre s'apprête à lui donner un petit parfum de ridicule. Le journal de James Fazy publia :

« Comme au sac de l'archevêché, en 1831, à Paris, on a trouvé dans les maisons jésuites des documents très-curieux, entre autres beaucoup de lettres particulières à eux adressées, qui pourront éclaircir beaucoup le genre de rapports qu'ils entretenaient avec des personnages de tous les rangs, de toutes les conditions et de tous les cultes. On cite parmi les objets découverts des cordes en tout semblables à celles que Charles-le-Téméraire avait apportées avec lui, lors de son invasion de la Suisse, et qui étaient destinées à attacher les prisonniers. Ces cordes, d'une longueur de deux à trois pieds,

sies sur des hommes du Landsturm, à en déposer dans la journée au moins une au bureau de la place. »

Cet avis était une ironie et un acte d'incrédulité. Il fit tomber un pareil bruit.

Digitized by Google

sont munies d'un côté d'un anneau en fer, et de l'autre d'un crochet. L'anneau est destiné à faire un nœud coulant qu'on attache au cou du prisonnier, tandis que de l'autre on fait adhérer par le crochet la corde à une autre grande corde destinée à recevoir et à traîner à la file les prisonniers ainsi retenus. A quoi pensaient les PP. Jésuites en ayant en leur possession des cordes semblables, c'est ce dont il est impossible de se rendre compte. »

Si le parti révolutionnaire, comme l'a défini l'empereur Napoléon, n'était pas composé de niais qui ne sont capables de rien et de méchants qui sont capables de tout, la *Revue de Genève* et son dictateur Fazy n'auraient pas trouvé d'impossibilité à se rendre compte de ces cordes, en tout semblables à celles que Charles-le-Téméraire avait apportées. En les décrivant même, chacun leur aurait dit que ces liens à la Charles-le-Téméraire n'étaient que d'inoffensifs instruments de gymnastique ou la corde qui servait aux traîneaux des élèves. Mais une explication si simple ne pouvait pas satisfaire les robustes crédulités du Radicalisme. Les Jésuites avaient voulu empoisonner pendant le combat, ils durent avoir conçu l'idée de pendre après la victoire.

Tels furent les premiers bienfaits légués à Fribourg par les troupes fédérales que les Sociétés secrètes avaient formées. Dans ce sac d'une ville, dont la capitulation a été spontanée et, pour mieux

Digitized by Google

dire, inspirée même par les généraux ennemis, il n'y eut que les forçats qui gardèrent un reste de dignité humaine. Les Corps francs leur proposèrent la liberté à condition de se joindre à eux et de les imiter. Sous la défroque de l'opprobre légal, les galériens eurent encore dans l'âme assez de juste indignation pour repousser cet outrage.

Le gouvernement provisoire n'avait pas, lui, de pareilles délicatesses de conscience. Acclamé par quelques comparses du Radicalisme que le colonel Rilliet laissa se réunir dans la salle de spectacle, où ils devaient figurer le peuple, ce gouvernement était composé de Julien Schaller, Pittet, Broie, colonel Vicky, Robadey, Chattoney et André Castella. Conspirateurs de la veille pour le triomphe de la liberté indéfinie, ils avaient dans le caractère et dans le cœur tout ce qu'il fallait pour devenir despotes le lendemain. Ils inventèrent la proscription et la spoliation comme auxiliaires de leurs décrets d'amnistie. On n'avait fait la guerre qu'aux Jésuites. A peine installés au pouvoir qu'ils usurpent sous le patronage de l'armée des Douze, on voit les Libéraux expulser du territoire fribourgeois les adversaires qui leur firent tant d'ombrage. Les Pères de l'Ordre de Jésus sont bannis et à perpétuité bien entendu. Ce mot sacramentel des Révolutionnaires, et dont la Providence s'est si souvent plu à déjouer les impitoyables calculs, ne s'adresse plus seulement aux

Digitized by Google

Jésuites. Ils doivent avoir, ils ont des affiliés. Le décret frappe de la même peine, c'est-à-dire du même honneur, les Rédemptoristes, les Marianites, les frères de la Doctrine chrétienne, les sœurs de Saint-Joseph, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et les dames du Sacré-Cœur. Les biens de ces Ordres sont confisqués comme la liberté individuelle, comme la liberté politique, comme le droit électoral, comme tous les droits du peuple. On lui dit qu'il est souverain, mais on redoute sa rude franchise et sa loyale indépendance; par des menaces ou par des édits on l'écarte de l'urne des scrutins. Tout se fait contre lui et sans lui. Le pillage des Corps francs n'a duré que trois jours, celui que régularise le gouvernement provisoire ne s'arrêtera pas si vite. Le 15 novembre, il a pris une Résolution populaire, ce qui, en langage radical, équivaut à une Constitution. Aux termes des articles 6 et 7, il met en accusation comme prévenus soit de haute trahison, soit de complicité dans ce crime, et passibles d'indemnités envers l'État, tous les fonctionnaires, tous les magistrats, tous les officiers, tous les membres des conseils qui composaient la majorité. Cette Saint-Barthélemy des plus honorables familles du canton se fait sous les yeux de la Diète.

L'Assemblée qui s'accorde l'omnipotence sous le bon plaisir du club de l'Ours déclare, le 21 novembre, par ses commissaires fédéraux, « qu'il est

Digitized by Google

temps de laisser à ce gouvernement (provisoire de Fribourg), ainsi qu'à tous les pouvoirs constitués, leur liberté légale d'action. » Le gouvernement en use pour juger sans débats, pour confisquer et pour ouvrir d'interminables listes de prévenus ou de suspects. Mais la Diète respecte sa liberté légale d'action. La Diète fait livrer Fribourg au pillage, parce que, canton souverain, il sut maintenir ses droits. Pour les magistrats élus par le Peuple, on a la ruine [1] et l'exil; pour les usurpateurs révolutionnaires, on prodigue les paroles de félicitations et de fraternité. On avait violé la liberté chez les uns, on applaudit à la licence chez les autres. La licence fut poussée si loin qu'un décret signé par Schaller et Berchtold mit la dénonciation à l'ordre du jour [2].

[1] Par décret du 20 janvier 1848, le gouvernement provisoire de Fribourg arrêta que sur les biens confisqués et le produit des impôts, on prélèverait une indemnité provisoire qui serait distribuée aux Corps francs qui, le 7 janvier 1847, avaient envahi le canton. Cette indemnité s'éleva à 150,000 francs. On payait les uns, on faisait aux autres litière des fonctions publiques. Un mois auparavant, le 21 décembre, le gouvernement déclarait qu'il ne croyait pas pouvoir s'en occuper lui-même, vu la part que prirent plusieurs de ses membres aux expéditions des Corps francs.

[2] Ce décret du 25 novembre est ainsi conçu : « 1° Les préfets, les syndics et tous les employés publics en général sont chargés de dénoncer à qui de droit toutes les personnes qui par leurs paroles ou par leurs actes se rendront coupables de manifestations hostiles à l'ordre public, aux autorités fédérales ou cantonales, aux nouvelles institutions politiques du canton et aux mesures adoptées par le gouvernement. 2° Ces dénonciations seront soumises à la chambre d'accusation, qui, sur le rapport du procureur général, décidera si ces transgressions de la loi doivent être poursuivies comme contraventions de police ou

Digitized by Google

Le général Dufour, qui a garanti la sûreté des personnes et des propriétés, se tient muet ou indifférent. La Diète lui vote un apanage. Elle est dans les fêtes qu'on offre à ce Cincinnatus, dont la couronne murale se change en une bourse de soixante mille francs. Au même moment la confiscation avec l'exil, mais une confiscation véritablement radicale, devient le partage de ceux qui crurent à l'honneur d'un soldat.

Pendant trois jours et trois nuits, une ville, dont les magistrats et le peuple ont capitulé, le désespoir dans l'âme, mais l'honneur sauf, reste au pouvoir d'anciens confédérés, d'amis, de frères de la veille. Cette cité a des chefs auxquels elle accorde sa confiance et qu'elle s'est librement choisis. Elle veut défendre sa souveraineté qu'elle croit en péril, son indépendance et sa foi que menacent une Diète usurpatrice et des Sociétés secrètes dont le but est de tout niveler. Accablée sous le nombre, après avoir été condamnée à la prostration, malgré le courage de ses défenseurs [1], cette cité renferme dans ses murs

délits correctionnels, ou si elles devront être réprimées à teneur de l'article 127 du code criminel concernant la punition des séditieux et des rebelles. »

Ce Schaller et ce Berchtold sont deux conspirateurs émérites qui n'ont pas cessé un seul instant de leur vie de faire la plus violente, la plus injuste opposition au gouvernement élu par le peuple. Ils règnent par l'appui des baïonnettes étrangères; leur premier soin est d'interdire par la terreur toute opposition à leur système. La liberté telle que le Radicalisme la comprend est établie à Fribourg. Elle prescrit les dénonciations, elle punit les dénoncés.

[1] Le gouvernement provisoire s'est vu lui-même obligé de rendre

Digitized by Google

plus de soldats fédéraux que d'habitants. Ces soldats doivent être soumis à une discipline d'autant plus rigoureuse qu'ils n'entrent ni en vainqueurs ni en adversaires. Ils ont à leur tête un général et des officiers supérieurs qui ne cessent de parler de modération, de justice et de devoirs accomplis. Néanmoins, durant plus de soixante-douze heures, la dévastation, le sacrilége et la mort planent sur ce canton. Quand les Corps francs sont épuisés des fatigues et de l'orgie du pillage, lorsque, rassasiés de vin et de profanations, ils dorment sur les ruines entassées par eux et qu'ils dorment avec la certitude que le gouvernement provisoire de leur choix veille pour en accumuler de plus tristes encore, l'autorité militaire sort de son apathie. Le 18 novembre 1847, le général Dufour se trouve saisi d'une vertueuse colère, et, de son quartier d'Aarau, il mande au colonel Rilliet :

« Je partage votre indignation au sujet des dés-

justice à l'armée qui avait professé un si magnifique dédain pour les hommes de ce gouvernement. Le 24 novembre, Wicky, directeur de la guerre, qui, à force de supplications, était parvenu à capter la confiance de quelques membres du Conseil d'État, et avait ainsi obtenu un commandement au service du Sonderbund, adressa une proclamation à cette armée dont la fidélité doit être pour lui un remords. On y lit : « Soldats, appelés à défendre la patrie, vous avez marché sans hésiter et au premier signal contre une armée trois fois plus nombreuse. Dans cette crise suprême vous avez montré un dévouement au-dessus de tout éloge. La fortune a trahi votre courage, et en baissant le drapeau national que vous avez juré de défendre, vous vous êtes éloignés consternés et brisés de douleur. »

Digitized by Google

ordres sans exemple qui ont été commis à Fribourg, malgré nos instantes recommandations. Il n'y manque que le meurtre; mais nos ennemis auront soin de l'y ajouter [1].

» Je ne crois pas qu'une bataille perdue nous eût fait plus de tort.

» J'approuve hautement toutes les mesures énergiques que vous avez prises pour ramener l'ordre troublé. Persistez et tâchez de vous débarrasser de tous les fauteurs de troubles et de désordres qui se soucient fort peu de l'honneur de l'armée, et qui ne cherchent qu'à exercer des vengeances ou des réactions. »

Ces aveux et ces conseils ont quelque chose de lamentable. Ils révèlent l'affreuse position dans laquelle le colonel fédéral Dufour, conservateur genevois, s'était placé pour devenir le général en chef de l'armée au service des Sociétés secrètes. Il avait commis plus qu'une faute en laissant le Radicalisme disposer de son épée; la lettre qu'on vient de lire est un commencement d'expiation. Cette lettre ne pouvait produire alors aucun résultat. Le général

[1] Ce soin n'a pas été nécessaire, et le général Dufour doit savoir maintenant que ses *ennemis* n'ont rien à ajouter. Les cadavres des victimes parlent plus haut que toutes les dénégations sans preuves. Ce ne sont pas les ennemis de MM. Dufour et Rilliet qui inventèrent les deux Bernois massacrés et les balles empoisonnées; ce ne sont pas eux qui attaquèrent au mépris de l'armistice; mais ce sont eux qui souffrirent de tous ces excès; et le général n'a le temps de les flétrir que lorsqu'ils sont irréparables.

Digitized by Google

recommande au colonel Rilliet de se débarrasser de tous les fauteurs de troubles et de désordres. Il ne veut pas de vengeance ou de réaction, et les hommes à qui Rilliet laisse prendre les rênes du gouvernement sont les fauteurs les plus ardents du meurtre, de la spoliation et de la proscription.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

L'armée des douze marche contre les cantons primitifs. — Les deux armées. — Leurs chances. — Le colonel Muller occupe avec les Catholiques le sommet du Saint-Gothard. — Il attaque les Tessinois de Luvini. — Leur fuite. — Le général de Salis-Soglio et le colonel Elgger font une trouée en Argovie. — Répulsion des petits cantons à la guerre offensive. — Dufour et son quartier général à Aarau. — Ses temporisations. — Le révérend Temperly en mission auprès du général. — Ordre de lord Palmerston d'en finir à tout prix. — Dufour se décide à marcher. — Capitulation de Zug. — Ochsenbein dans l'Entlebuch. — Les huit mille hommes de sa division arrêtés par cinq cents Lucernois. — Salis se replie sur Gislikon. — Combat de Gislikon. — L'armée catholique reste sans ordres. — Salis à Ébikon. — Position de l'armée du Sonderbund. — Le conseil de guerre propose d'aller soutenir la lutte dans les petits cantons. — Siegwart-Muller et Bernard Meyer s'y opposent. — Leur avis n'est pas écouté. — Conférence militaire chez Salis. — Capitulation de Lucerne. — Formation d'un gouvernement provisoire. — Son premier acte est un décret de proscription et de spoliation. — Excès commis à Lucerne. — Situation du Vallais. — Plan de Kalbermatten pour secourir Fribourg. — Le Conseil d'État travaille sous main à faire échouer tous les projets du général. — Kalbermatten sans cesse contrecarré se démet de ses fonctions. — Chute du Sonderbund. — La joie du Radicalisme en Europe. — La révolution à Rome crie : Vive les Protestants ! — Sir Strafford Canning et son mémorandum à la Diète. — Lettre de l'abbé Gioberti demandant une enquête sur les crimes des Jésuites. — Résultat de cette enquête. — Lord Palmerston et le duc de Broglie. — Projet de note identique entre les cinq puissances. — L'arrivée tardive de cette note la rend inutile. — Réponse de la Diète. — L'Autriche, la Russie, la France et la Prusse préparent une alliance offensive et défensive. — Le 24 février 1848 arrête les effets de cette alliance.

Tandis que les Corps francs et le gouvernement provisoire de leur choix tiennent l'État de Fribourg

Digitized by Google

livré à leur merci, l'armée des douze cantons commence ses opérations contre le Sonderbund. Forte de 94,000 hommes portés sur les cadres officiels et de plusieurs divisions de réserve que commandent Ochsenbein et Rothpletz, elle avance sur les cantons primitifs avec près de deux cents pièces d'artillerie de gros calibre. En première ligne d'attaque, on voit les cinq divisions des colonels Gmür, Ziegler, Donatz, Burckhardt et Ochsenbein. Les troupes du Sonderbund n'atteignent pas au tiers de ces forces, qui disposent d'un immense matériel fédéral et qui d'heure en heure peuvent renouveler leurs munitions. Le général de Salis-Soglio, réduit à la défensive par les conseils des puissances, par l'hésitation du conseil de guerre et peut-être aussi par l'impossibilité de pousser des masses armées hors de leur territoire, distribue son armée en deux divisions. La première, aux ordres du colonel Ruttimann, n'est composée que de Lucernois. Elle a deux batteries d'artillerie, sept compagnies de carabiniers et dix bataillons d'infanterie, s'élevant en tout au chiffre de 9,000 hommes. Les quatre petits cantons, Schwytz, Uri, Unterwald et Zug, sont réunis sous le commandement du colonel Ab-Yberg. C'était la seconde division. Elle comptait à peu près 10,000 hommes ainsi répartis : quatorze bataillons d'infanterie, douze compagnies de carabiniers et trois batteries. Six cents Vallaisans ont franchi la Furca pour se joindre à leurs alliés.

Digitized by Google

Toutes les chances étaient en faveur du général Dufour. Une fois que son armée, contrainte par la terreur, eut passé sous le drapeau, elle se prit à obéir passivement. Elle voyait à sa tête des chefs en qui elle était habituée à respecter l'autorité. Ces chefs, conservateurs comme elle, la précipitaient, au nom du Radicalisme, dans une guerre impie. L'armée sembla vouloir leur en laisser la responsabilité morale pour se renfermer dans l'obéissance. Elle trompait jusqu'aux prévisions de M. Peel. Cette fausse interprétation du devoir militaire par les citoyens abusa de la même manière le conseil du Sonderbund. Le général Dufour était omnipotent pour les choses de la guerre. Son plan bien mûri, bien tracé, consistait à n'agir que par masses et à n'éparpiller que le moins possible les troupes dont il disposait. Fribourg était tombé sous cette agglomération de forces; il ne doutait pas de faire subir le même sort à Lucerne. Dictateur militaire, il n'avait qu'un but : occuper les cantons catholiques et anéantir leur armée, si elle résistait. Ce but déterminé se simplifiait par la reddition de Fribourg. On allait tenter les mêmes moyens au cœur du Sonderbund.

Ses officiers supérieurs étaient loin de trouver dans leur conseil de guerre le même appui que Dufour rencontrait dans la Diète. L'un marchait sans aucune entrave, les autres étaient arrêtés à chaque pas par les prescriptions méticuleuses que ne cessait

Digitized by Google

de leur adresser le conseil de guerre. Il hésitait sur le plan à suivre; il n'osait ni prendre ni laisser prendre un parti décisif. Ce ne fut que le 4 novembre qu'il sortit de ses incertitudes pour faire occuper le sommet du Saint-Gothard. Il ne restait plus aux Suisses primitifs que cette voie de communication avec le Vallais par la Furca. C'était encore par là seulement qu'en traversant le Tessin on pouvait s'approvisionner dans la Lombardie.

A la tête de quatre cents hommes de la Landwehr d'Uri que soutiennent quatre pièces d'artillerie et trois compagnies de Vallaisans, le colonel du génie Emmanuel Muller s'avance pour occuper cette position célèbre dans les grandes campagnes. La guerre est déclarée. Les Radicaux du Tessin sont sous les armes; leurs députés à la Diète viennent de voter l'extermination des cantons primitifs; et, à la vue des Catholiques prenant l'offensive sur un seul point, la Révolution les accuse de violer son territoire. Elle menace celui de Fribourg, et elle s'étonne de voir le Sonderbund imiter l'exemple qu'elle offre. Le colonel fédéral Luvini appelle à son secours les Grisons, dont le contingent fait partie de sa division. Les Grisons refusent de marcher. Avec sa jactance moitié italienne, moitié radicale, Luvini, qui a le double de forces en ligne, se flatte de débusquer Muller. Le Suisse se défend d'abord contre le Radical; puis, quelques jours après, se plaçant sur l'of-

Digitized by Google

fensive, Muller va provoquer l'ennemi jusqu'à son quartier d'Aïrolo. Luvini prend la déroute; il fuit, abandonnant ses papiers, ses épaulettes et son épée [1]. Quatre cents hommes déterminés ont suffi pour jeter l'épouvante dans la division tessinoise. Muller pousse jusqu'à Faido; mais là, se trouvant trop dépourvu d'artillerie pour attaquer Bellinzona et les Radicaux, qui reçoivent à chaque instant des renforts, il se contente de garder le poste capital du Saint-Gothard, que son énergie avait enlevé. Cette pointe sur le Tessin était un coup de maître. Par leur réserve, les Catholiques se montrèrent dignes de leur succès. « Les soldats du colonel Muller, raconte Gaullieur [2], se conduisirent avec beaucoup d'ordre et de retenue durant leur séjour dans le Tessin, payant toutes leurs dépenses, et annonçant toujours l'intention d'amener ce canton catholique dans la ligue séparée. »

Le gros de l'armée du Sonderbund occupait la

[1] Ces trophées avaient été portés à Lucerne. Le colonel député à la Diète y tenait beaucoup, parce qu'il les devait à une loge maçonnique de Paris. On lui dit plus tard que ses insignes se trouvaient en la possession du Père Roh, de la Compagnie de Jésus. Ce Jésuite était proscrit par Luvini et les siens. Luvini se rend à Oleggio, dans le Piémont, pour réclamer ces objets. Le Père Roh ne put répondre à une confiance aussi étrange. Il n'avait pas la terrible épée, car un Jésuite, dans ses proscriptions, ne songe guère à se donner des vierges pour compagnons de voyage. Celui-là était, par ses talents et sa fermeté, devenu l'exécration des Radicaux. Il ne put que remercier le colonel fédéral de l'estime qu'il lui témoignait, et mêler ses regrets à ceux que Luvini exprimait avec tant de componction.

[2] *La Suisse en* 1847, p. 253.

Digitized by Google

frontière des cantons de Schwytz, de Zug et de Lucerne, depuis le canton de Glaris jusqu'à celui de Berne, ligne immense et qu'avec des forces aussi restreintes il était impossible de conserver intacte, surtout en se condamnant à la défensive. Cependant, les 9 et 10 novembre, des escarmouches partielles purent donner au Sonderbund l'espérance d'un succès. Le 9, les carabiniers fédéraux campés à Sins battirent en retraite jusqu'à Meyenberg, en laissant les troupes du Sonderbund maîtresses du passage de la Reuss. Le 10 au matin, quelques compagnies lucernoises entourent le village de Klein-Dietwyl. Cet avant-poste est si mal gardé que les Catholiques encore plus heureux que dans le Tessin surprennent et font prisonniers une partie des Zuricois et les quatre officiers qui commandent. Le reste se dérobe par la fuite comme Luvini.

Ces premiers succès démontraient au delà de toute évidence qu'en acceptant l'initiative des hostilités on aurait vu la victoire se ranger du côté des audacieux. Les audacieux n'avaient qu'un rôle, ils s'étaient résignés à obéir; cette résignation devait les perdre.

Le Sonderbund, étudié militairement, en dehors de ses droits, de ses sacrifices et de l'héroïsme de ses soldats, semblait s'être plutôt reposé sur la justice de sa cause que sur les moyens militaires. Il n'avait aucune police, il ne connaissait les événements que par hasard ou par le récit des feuilles

Digitized by Google

publiques souvent mal informées, plus souvent encore ayant intérêt à tromper. Une voie de communication sûre n'était même pas établie entre Lucerne et Fribourg. Les Radicaux se sont bien gardés de mépriser cette ressource. Dufour supprime tout service de postes pour les cantons du Sonderbund [1], il a de nombreux espions dans le camp catholique; quelques prêtres radicaux, profitant de l'impunité que leur caractère leur assure, ne craignent pas de trahir la cause chrétienne pour fournir aux Corps francs des renseignements précieux. Ainsi ce ne fut que vers le 20 novembre que l'on apprit officiellement à Lucerne la chute de Fribourg. Cependant, lorsque, le 11 de ce mois, Philippe de Reynold, représentant de Fribourg au conseil de guerre, pressentit la position qui allait être faite à son pays, il menaça de se retirer si une diversion militaire n'é-

[1] En 1848, le maréchal Radetzki prit la même mesure contre le Tessin, devenu le complice de l'insurrection lombarde. Cette mesure gênait le Radicalisme dans ses œuvres, il la blâma comme sauvage et inhumaine. Le docteur Bussard, député à la Diète, s'exprimait ainsi dans la séance du 21 septembre 1848 : « La mesure prise contre le Tessin est un de ces actes d'hostilité que l'on s'abstient de prendre dans les temps modernes, même à l'égard d'une nation à qui l'on fait la guerre. »

Ce qui, en 1847, était légal, honnête et surtout politique contre des alliés et des frères, ce qui alors s'exécutait par le général Dufour aux applaudissements du Radicalisme, devient, quelques mois après, un acte odieux, lorsque le Radicalisme s'en trouve atteint. La Révolution est toujours et partout la même. Elle ne consent jamais à subir la loi qu'elle a faite.

Digitized by Google

tait pas tentée. Cette demande était juste et politique, on décida qu'une invasion dans le Freinamt aurait lieu. Le lendemain matin, une colonne aux ordres de Salis marche sur la rive gauche de la Reuss, se dirigeant vers Muri et chassant devant elle l'ennemi qui n'ose même pas se défendre. Salis s'ouvrait ainsi le canton d'Argovie. Au même moment, une autre colonne dont Elgger, chef de l'état-major général, a pris le commandement, traverse les hauteurs de Kitzkirch et rencontre l'ennemi à Geltwyl. Elgger l'attaque et le met en fuite. Mais bientôt enveloppé par un épais brouillard, le colonel lucernois se voit dans l'impossibilité de se joindre au général Salis avec lequel son mouvement est combiné. Salis, de son côté, rencontre des obstacles inattendus. Sa marche dans l'Argovie est dénoncée à l'ennemi par des traîtres de Lucerne. Les Radicaux se sont retranchés à Muri derrière une formidable artillerie. Le général ignore ce qu'est devenue la colonne d'Elgger; il se décide à prendre position à Gislikon.

Cette double expédition, sans autre résultat qu'un succès négatif et quelques morts, confirme les volontaires dans l'idée qu'ils doivent rester sur la défensive. Comme les Vendéens de 1793, ils se sentaient forts chez eux parce que là ils protégeaient leurs familles et qu'ils se regardaient invincibles au foyer domestique et près du champ paternel. Ce sentiment,

Digitized by Google

idée dominante de l'Écossais, du Vendéen et du Suisse primitif, trois peuples différents qui combattirent pour leur liberté et qui eurent entre eux tant de points de contact, ce sentiment est un obstacle à toute entreprise. On l'avait développé outre mesure par la diplomatie et par le conseil de guerre qui persuadèrent aux soldats des petits cantons qu'ils n'auraient jamais à franchir leurs frontières. Les chefs se virent obligés de subir cette exigence. Il fallut concentrer les troupes sur Lucerne et laisser les frontières exposées aux incursions de l'ennemi. Le 13, l'ennemi profita de cette retraite. Une bande de Corps francs ou de pillards s'abat sur Müswangen et Schongau, dans le canton de Lucerne. Elle met à sac les deux villages et l'église, puis, à l'approche du landsturm elle fuit entraînant trois vieillards dont deux sont âgés de plus de soixante-dix ans. Salis envoie à Dufour un parlementaire pour réclamer leur mise en liberté. Dufour la refuse.

Arrivé le 16 dans la ville d'Aarau, ce général, qui commence à sentir la responsabilité dont les excès commis à Fribourg chargent son nom, paraît reculer devant de nouvelles calamités. Loin du théâtre où elles se sont accomplies, il écrit à son subordonné le colonel Rilliet, pour qu'une enquête soit commencée sur la violation de l'armistice du 13 novembre. Il en désigne presque nominativement les auteurs ou plutôt l'auteur (Jules Eytel). Il déplore

Digitized by Google

les attentats dont la malheureuse et fidèle population fribourgeoise fut la victime, et pendant six jours, au milieu du bruit des armes, on le voit indécis, comme si son cœur répugnait à pousser plus loin les désastres. L'hésitation de Dufour exaspéra les ardentes convoitises de Berne; elle éleva jusqu'au paroxysme la fureur du club de l'Ours; elle inquiétait même le ministre anglais, lorsqu'un nouveau courrier du cabinet de Saint-James apporte des dépêches à M. Peel. Ces dépêches sont si pressantes que l'ambassadeur britannique en transmet à l'instant même le contenu au général Dufour. C'était l'ordre d'en finir à tout prix avec le Sonderbund. Le révérend Temperly, chapelain de l'ambassade, est chargé de la notification. Ce ministre de paix, si singulièrement choisi pour une expédition belliqueuse, va mettre Dufour en demeure d'accélérer le dénoûment, afin d'enlever tout prétexte à des projets d'intervention de la part des puissances[1].

Lord Palmerston avait fait tous ses calculs. Pressé par la France, l'Autriche et la Prusse, il ne voulait pas dire son dernier mot, il ne voulait pas surtout

[1] Nous lisons dans une dépêche de M. de Bois-le-Comte l'aveu fait par M. Peel lui-même de cette mission du chapelain anglican. M. de Massignac, secrétaire de l'ambassade française, s'est trouvé le 29 novembre avec M. Peel et M. de Zayas, ministre d'Espagne. Voici de quelle façon le diplomate anglais fut amené à confesser la vérité. — « Nous parlions avec Zayas et Peel des affaires suisses et de la manière dont les différents cabinets les jugeaient. « Aucun cabinet de l'Europe, excepté celui de l'Angleterre, n'a compris les affaires de Suisse, dit

Digitized by Google

les contraindre par un refus direct à se passer de la coopération anglaise. Il importait donc à ses vues de tenir les ambassadeurs dans une incertitude qui devait laisser aux Radicaux le temps d'achever leur œuvre. Il chercha, il inventa mille motifs dilatoires; il usa, il abusa de la crédulité des uns, de la suffisance des autres, de l'inertie de tous. Ici il se rejeta sur les Jésuites, là sur Pie IX qu'il fallait consulter. D'un côté il se montra favorable au Sonderbund, de l'autre il l'accusa de troubler la bonne harmonie qui régnait entre les grands États européens. Il fit traîner en longueur toutes les négociations. Enfin, quand il s'aperçut que la terre des fantaisies ministérielles lui manquait sous les pieds, il s'esquiva de Londres pour commencer avant Noël sa christmas diplomatique. Cette école buissonnière contre le duc de Broglie, ces alternatives de course et de repos, pendant lesquelles lord Palmerston eut l'art de se rendre invisible, dénotaient de cruels projets. La France, qui aurait dû les surveiller et les arrêter par un commencement d'exécution militaire, poursuivait toujours l'espoir de ramener Palmerston à l'action commune.

Peel, et lord Palmerston a cessé de les comprendre lorsqu'il a approuvé la note identique. — Avouez au moins, lui dis-je, qu'il a fait une belle fin, et que vous nous avez joué un tour en pressant les événements. » Il se tut. J'ajoutai : « Pourquoi faire le mystérieux? Après une partie on peut bien dire le jeu qu'on a joué. — Eh bien! c'est vrai, dit-il alors; *j'ai fait dire au général Dufour d'en finir vite.* » Je regardai M. de Zayas pour constater ces paroles. Son regard me cherchait aussi. »

Digitized by Google

Il se sent acculé dans ses retranchements ; il va être obligé d'adhérer au plan répressif de l'Europe ; sa signature est attendue, engagée. Le ministre anglais la viole même avant de l'avoir donnée.

A peine l'entrevue du révérend Temperly et de Dufour a-t-elle eu lieu, que l'attaque sur Lucerne se décide. Mais à l'approche de l'ennemi, le gouvernement de Zug, dont la politique incertaine a été un embarras pour le Sonderbund, se résout à capituler. Sa frontière était ouverte ; il craignait l'insurrection d'une minorité radicale assez forte au chef-lieu. Sans informer le conseil de guerre de sa résolution, le gouvernement envoie des parlementaires au quartier général d'Aarau. Le 21 novembre au matin, ces délégués signent pour leur compte une capitulation basée sur celle de Fribourg. Indigné de la faiblesse de son gouvernement qui n'a pris l'avis ni de Bossard, député à la Diète, ni du conseil de guerre, le peuple veut au moins sauver l'honneur du drapeau. Un grand nombre de volontaires accourent joindre leurs efforts à ceux de leurs frères de Lucerne et des cantons primitifs.

De la rapidité des mouvements militaires dépendait le sort de l'Helvétie. Par le révérend Temperly, Dufour sait que l'Angleterre sera d'un moment à l'autre obligée de seconder la médiation des puissances ou que cette médiation aura lieu sans le concours de la Grande-Bretagne. Conservateur sans

Digitized by Google

doute à l'armée comme à Genève, il peut, à l'aide de mesures prudentes, retarder le moment de l'attaque et sauver ainsi un grand principe mis en péril. Dufour se contente d'obéir à l'injonction de lord Palmerston et aux colères des clubistes de l'Ours qui ne cessent de vitupérer ses lenteurs.

Pendant que Zug capitulait d'un côté et que de l'autre le cabinet de Saint-James pressait les Radicaux d'arrêter une intervention que sa signature allait probablement décider, s'il y avait encore une guerre qui l'autorisât, la division bernoise d'Ochsenbein pénètre dans l'Entlebuch. Cette division, de plus de 8,000 hommes, possède dix-huit pièces de canon. Son chef a laissé la présidence de la Diète afin de trouver à Lucerne une revanche de Corps francs. Les colonels les plus distingués de l'état-major fédéral se sont démis de leurs fonctions pour ne pas se trouver en contact avec lui; Ochsenbein leur inflige ce nouvel affront. Engagé dans le défilé de l'Entlebuch, il s'avance avec précaution sur Escholzmatt. Le landsturm est sur pied. Cette levée en masse compte dans ses rangs des enfants et des femmes qui vont bravement à l'ennemi. Cinq cent soixante hommes de troupes régulières du pays, dirigés par le commandant Limmacher, appuient le landsturm et veulent arrêter la marche d'Ochsenbein. Limmacher connaît la supériorité numérique des Radicaux; mais il a foi dans son intelligence et dans l'ardeur de ses

Digitized by Google

soldats. De nombreux abatis, la rupture de quelques ponts forment obstacle à Ochsenhein. Des tirailleurs l'inquiètent près d'Escholzmatt et Limmacher l'attend dans la vallée de Flühli. Un premier combat s'engage; Ochsenbein fléchit. Les Lucernois n'ont que deux petites pièces d'artillerie. Le fourrier Durig et les canonniers, qui les manœuvrent, secondent avec une si rare précision les mouvements de Limmacher, que, durant toute la journée du 22 au 23 novembre jusqu'à neuf heures du matin, Ochsenbein est tenu en échec. Lorsque les Catholiques se virent enveloppés par l'ennemi et qu'ils s'avouèrent qu'il ne leur restait plus que trois charges, on se décida à une honorable retraite. On l'effectua sur les montagnes et par le village de Schüpfhein; puis, ce coup hardi étant fait, les artilleurs à qui, après Limmacher, la gloire en était due, se replièrent sur Lucerne, où Ochsenbein se donna la satisfaction de les féliciter.

Le 23 novembre, quatre divisions, sans compter celle de réserve bernoise qui arrivait par l'Entlebuch, envahirent le territoire lucernois, les colonels Burckhardt et Donatz, du côté de l'Emmen; Ziegler et Gmür, vers Meyerskappel et Gislikon. Le choc de ces quatre divisions devait être terrible. Elles avaient cinquante-six pièces d'artillerie, et les meilleurs officiers de l'armée fédérale se trouvaient à leur tête. Dès le 22, Salis avait retiré ses troupes derrière l'Emmen et la Reuss. Soutenus par leur courage,

Digitized by Google

mais n'ayant à attendre de secours que du ciel, les Lucernois ne désespèrent pas encore, quand tout semble désespéré autour d'eux. Le 23, à huit heures du matin, une colonne ennemie débouche sur Kleindietwyl et la bataille s'engage à Gislikon. Aux forces que Dufour met en ligne, à celles qu'il peut réunir encore, Salis n'oppose que trois mille quatre cents hommes, car son armée, sans liens entre les bataillons, sans ordres précis à exécuter, est échelonnée pour garnir les frontières. Le prince Frédéric de Schwartzenberg arrive d'Allemagne. Les Lucernois l'avaient choisi d'abord pour général; il va combattre en volontaire. Salis a laissé au colonel Ab-Yberg le soin de couvrir son flanc droit; mais Ab-Yberg, retenu près d'Arth pour, selon ses instructions, empêcher l'ennemi de pénétrer dans le canton de Schwytz, Ab-Yberg ne peut défendre Meyerskappel et la montagne de Roth. Quelques bataillons de landwehr et du landsturm, dirigés par M. de Tschudi, de Glaris, résolurent de garder cette position importante; ils la défendirent de quatre heures du matin à trois heures du soir contre deux brigades radicales qu'appuyait une partie de la quatrième division. C'était une affaire d'artillerie qui se préparait. Dufour connaît l'intrépidité des paysans primitifs; il espère l'annuler à coups de canon. Il tient l'avantage de la position et du nombre; il en use. Une première lutte venait d'avoir lieu à Honau; Salis oublie qu'il est

Digitized by Google

général pour se faire artilleur ; dévoré de la soif de combattre, il attend l'ennemi près du pont de Gislikon. Les carabiniers d'Unterwald et le landsturm occupent les hauteurs de ce village devant lequel l'artillerie soleuroise est retranchée. De chaudes escarmouches préludaient à l'affaire; Salis, à la tête des siens, exécute une charge décisive. Il s'élance sur la batterie soleuroise que dirige Rust et sur les bataillons de Siegfried. L'ennemi recule; il va être enfoncé, quand le colonel Denzler paraît sur le terrain. Son artillerie de réserve se place en ligne ; elle change la face des choses. Salis est blessé ; il n'en continue pas moins la lutte qui devenait impossible. A trois heures du soir, les Catholiques se replient sur Ébikon, à une lieue de Lucerne.

Cinquante mille hommes sans compter la réserve et une formidable artillerie bloquaient la petite armée du Sonderbund. Les divisions de Ziegler et de Gmür, venant de soutenir le choc à Gislikon et à Meyerskappel, composaient l'aile gauche. Donatz, au centre, arrivait par trois routes différentes. Burckhardt, avec sa division sur deux colonnes, marchait pour attaquer Littau, que défendait le colonel Elgger, et Ochsenbein, enfin sorti de l'Entlebuch, formait l'aile droite de l'armée. Il avançait de Kriens sur Lucerne.

Les deux partis se trouvaient en présence. Le combat de Gislikon n'était pas un malheur, encore moins un désastre, car les Suisses n'ont perdu ni un

Digitized by Google

canon ni un drapeau. Ils n'eurent même pas une seule de leurs pièces démontée; mais ils perdirent quelque chose de plus précieux à la guerre, la confiance dans leur général. Ils l'avaient vu s'exposer héroïquement au feu; ils le savaient blessé; ils l'admiraient. En même temps ils l'accusaient de n'avoir donné aucun ordre, de n'avoir pris aucune disposition militaire pour utiliser les dévouements. Ils se sentaient seuls dans cette crise, et l'autorité faillissait au courage. Ce fut dans ces cruelles alternatives que la nuit se passa. Les soldats des cantons primitifs, entourés de trois côtés, promenaient leurs regards des hauteurs de Hellbüh jusqu'aux lacs de Lucerne et de Zug. Le pays était couvert du feu des bivouacs ennemis auquel venaient se joindre les incendies allumés par les Corps francs. Réunis sur le Littau, les paysans du landsturm contemplaient avec une stoïqu erésignation les flammes s'élevant au-dessus de leurs chaumières. Ils étaient assis sur la paille humide, tremblants de froid et de faim. Ils priaient à haute voix; ils faisaient le sacrifice de leurs patrimoines après avoir fait depuis longtemps celui de leur vie, et, dans une anxiété toute chrétienne, ils espéraient que le soleil du lendemain verrait leur triomphe ou leur mort.

Le soleil du lendemain ne se leva que pour éclairer le dernier jour de la liberté helvétique. Salis et Elgger ne désespéraient pas encore. Elgger connais-

Digitized by Google

sait les soldats qu'il avait si souvent encouragés. Les vivres et les munitions commençaient à manquer; mais on se flattait dans le camp que la bravoure pourrait y suppléer. On allait en faire l'expérience, lorsque tout à coup un bruit sinistre se répand. On annonce que le conseil de guerre s'est retiré dans les petits cantons et que Lucerne va capituler. Ce bruit était fondé.

Quand Salis se replia sur Ebikon, il notifia sa retraite au conseil de guerre. La municipalité de Lucerne s'empare de ce fait; elle s'adresse au Conseil d'État du canton pour le prier de s'interposer auprès du conseil de guerre, afin que la ville n'eût pas à subir les rigueurs et les conséquences d'un siége. La ligne de défense était rompue sur le point le plus important; la pénurie des vivres se faisait déjà sentir. La majorité du conseil de guerre qui jusqu'à ce jour n'a su prendre aucune résolution, se détermine à passer dans les petits cantons, où la lutte pourra se soutenir avec plus d'avantage, et où l'on aura le temps d'invoquer l'intervention diplomatique de la France et de l'Autriche. Siegwart-Muller et Bernard Meyer se sont opposés à ce projet, qui nonobstant est mis à exécution. Le conseil de guerre et celui du canton se retirent à Altorf, en laissant au général Salis des instructions dans ce sens : « Si vous croyez pouvoir défendre Lucerne, continuez la lutte. Si votre blessure vous empêche de commander, remet-

Digitized by Google

tez le commandement au colonel Elgger, chef d'état-major. Si la lutte ne peut être continuée près de Lucerne, repliez-vous avec les troupes dans les petits cantons, où la guerre se poursuivra. »

Deux fois blessé, dévoré par la fièvre, Salis ne comprit pas la portée de ces instructions; il écrivit au conseil municipal dans lequel se trouvaient plusieurs Radicaux : « J'ai l'honneur de vous annoncer que je me propose de demander à l'armée fédérale un armistice dans le but de sauver la ville. J'y ai été autorisé par le conseil de guerre et par le gouvernement de Lucerne. » Le départ du conseil de guerre était une abdication anticipée. Celui du gouvernement cantonal auquel le général Sonnenberg et M. Zund refusèrent de s'associer laissait le pouvoir entre les mains des Révolutionnaires. Les officiers supérieurs de l'armée se réunirent chez Salis afin d'aviser. Salis, s'appuyant de l'autorité et du nom de Sonnenberg, déclare qu'il est impossible de continuer une lutte trop inégale, et que déjà les volontaires d'Uri et d'Unterwald, sur l'ordre de leur chef Schmid, ont pris la route de leur pays, afin de tenter de nouveau la chance des combats. La plupart des auditeurs, le colonel Elgger surtout, ne partagent pas l'avis du général. Ils disent, et avec raison, que le peuple n'a pas la pusillanimité du conseil de guerre, qu'après un premier échec ce peuple n'est pas plus découragé que le gros de l'armée qui n'a

Digitized by Google

pas vu le feu. Pour obtenir des conditions honorables, il faut les enlever les armes à la main. Salis n'aurait pas mieux demandé; mais, se croyant tenu de remplir l'ordre mal interprété du conseil de guerre, il ne veut rien prendre sur lui. Après avoir adressé une dépêche à Dufour, il s'embarque à Winkel avec le père Roh pour rejoindre sur les petits cantons le conseil de guerre.

Arrivés dans le bourg d'Altorf, les conseils de guerre et d'État déposèrent entre les mains du gouvernement d'Uri les caisses militaire et cantonale, puis on délibéra sur ce qui restait à faire. Au point où les choses en étaient venues, en présence de la dislocation d'une armée qui brûlait de combattre et que l'on n'avait pas su engager à temps, l'on regarda qu'il serait impossible de prolonger la résistance. Les chefs du Sonderbund avaient, dès le principe, repoussé l'idée d'une intervention étrangère; pour parer à la catastrophe, ils n'en voulaient même pas accepter l'espérance, quelque faible qu'elle fût [1]. La chute de Lucerne entraînait celle des petits cantons, qui n'étaient point préparés à cette guerre dans l'intérieur de leurs États. Ils n'avaient que de l'intrépi-

[1] Le Sonderbund, dans cette occasion, agit avec prudence, car peu de jours après, un diplomate autrichien disait à l'un des chefs de l'alliance catholique : « Si vous eussiez accepté nos propositions d'intervention, nous nous serions vus dans la nécessité de vous manquer de parole. L'Angleterre menaçait de bombarder simultanément Trieste et Toulon. »

Digitized by Google

dité; mais les munitions et les vivres faisaient défaut, et ce peuple, si admirable encore la veille, se surprenait le lendemain à douter de lui-même, parce qu'il énumérait sans pitié les fautes commises et les occasions manquées. Il se soumit à la force, qui partout se transformait en violence; il s'y soumit dans la majesté de sa douleur.

Le 24 novembre, l'armée des Radicaux entra dans Lucerne; le colonel Ziegler fut nommé commandant de place et un gouvernement provisoire se constitua sous les auspices de Dufour. Ce gouvernement devait avoir à sa tête le docteur Robert Steiger. C'était le triomphe des Corps francs qui commençait; Steiger, qui avait suivi l'armée, ouvrit l'ère de sa dictature par des proscriptions. En apprenant à Paris le triomphe du Radicalisme, la *Presse* s'écriait :

« Le bon droit a définitivement succombé sous l'abus de la force. L'oppression de la minorité par la majorité est maintenant une œuvre consommée. Lucerne est au pouvoir des troupes fédérales. La victoire s'est mise du côté des gros bataillons. Mais la victoire n'absout pas de la violence et de l'injustice. Cette guerre et le résultat qui la termine resteront comme une tache dans les annales du Radicalisme, lesquelles, du reste, ne brillaient pas déjà d'une grande pureté.

» Nous allons voir si le gouvernement provisoire, qui est sans doute déjà organisé à Lucerne, osera

Digitized by Google

se signaler par les hideuses prouesses de son voisin, le gouvernement de Fribourg. Allons, braves vainqueurs, donnez à votre tour la mesure de votre générosité! Proscrivez, au nom de la liberté, tout ce qui ressemble à des Congrégations religieuses! Proscrivez tout ce qui peut être suspect d'être plus ou moins directement affilié à ces congrégations! Proscrivez surtout ces femmes qui, sous la livrée de la charité et de l'indigence volontaire, passent leur vie à soigner les pauvres malades ou à élever leurs enfants! Ce trait manquerait à votre victoire, et vous ne donnerez pas à vos nobles amis de Fribourg la douleur de répugner leur exemple! La confiscation avec effet rétroactif est encore un de ces moyens de gouvernement qui vous sont aussi familiers qu'aux monarchies les plus encroûtées. Il y a tout lieu de penser que vous ne l'oublierez pas. Si la confiscation était bannie du reste de la terre, elle se retrouverait à coup sûr dans les pays qui ont le bonheur de vivre sous le pouvoir des radicaux. »

Le docteur Steiger et les manœuvres révolutionnaires qu'il s'était associés avaient déjà réalisé une à une toutes les prévisions du journal français. Le gouvernement provisoire arrêta :

1° Les Jésuites et les Ordres qui leur sont affiliés évacueront le canton dans deux fois 24 heures[1].

[1] La Diète a eu l'air de faire la guerre pour expulser les Jésuites, que les cantons libres et indépendants avaient appelés dans leur sein.

Digitized by Google

2° Le gouvernement fugitif et son Grand-Conseil seront mis en état d'accusation pour avoir violé la Constitution.

3° Amnistie pleine et entière est accordée à tous les délits politiques du 8 décembre 1844 et 31 mars 1845.

4° Le gouvernement provisoire est chargé de faire rentrer la fortune publique qui a été soustraite[1].

Plus de quatre mille bandits, tous ceints du brassard fédéral, s'étaient placés avec les réfugiés à la suite de l'armée radicale. Ils avaient commis à Fribourg des excès de tout genre; ils espérèrent qu'à l'aide du gouvernement provisoire par eux imposé à Lucerne, il leur serait permis de renouveler ces excès. Malgré Ziegler ils se mettent à l'œuvre. Bientôt le vol, le pillage et le meurtre signalent leur présence. Le gouvernement proscrivait ou confisquait; eux assassinaient ou dévastaient en détail. Il y eut dans les campagnes des crimes atroces. Il y eut dans la ville, sous les yeux de Dufour, des actes inqualifiables de spoliation. « Il est clair, dit le général en

Le texte des diverses capitulations ne s'occupe plus de la Compagnie de Jésus. Les gouvernements cantonaux lui avaient confié l'éducation. La Diète semble respecter cette souveraineté en laissant aux gouvernements provisoires le soin d'accomplir son œuvre de vengeance.

[1] Nous avons vu que la caisse militaire et la caisse cantonale avaient été laissées en dépôt à Uri. Plus tard le gouvernement d'Uri crut devoir les remettre au gouvernement de Lucerne. Elles se trouvèrent beaucoup plus intactes que si elles eussent été à la disposition des révolutionnaires.

Digitized by Google

son rapport officiel, que l'entrée dans la capitale d'un canton qui avait fait résistance ne pouvait pas s'effectuer sans quelques excès; mais le récit en a été beaucoup exagéré, et la plupart des désordres qui eurent lieu peuvent être attribués à quelques malveillants qui excitaient les soldats contre telle ou telle maison. »

Après les saturnales de Fribourg qui n'avait pas fait résistance, ces aveux sont déplorables; car, dans leur laconisme, ils révèlent ou que le général n'avait su prendre aucune mesure ou qu'il n'était pas maître de ses troupes. Ils sont d'autant plus déplorables qu'un jour viendra où ce général en chef prouvera, dans la session de septembre 1849 au Grand-Conseil de Genève, que la force seule a prévalu contre le droit et la justice que le Sonderbund avait en sa faveur.

Le Vallais n'a pris encore qu'une part indirecte à la lutte. Quelques-uns de ses volontaires s'étaient mêlés à l'invasion du Tessin; d'autres se trouvaient sous les murs de Lucerne; mais l'esprit guerrier du Vallaisan, la perfection de son armement due au général de Kalbermatten, ses longues hostilités contre la Jeune-Suisse, tout portait à croire que ce canton pouvait décider du sort de l'Helvétie. Il fut trahi.

On sait de quelle manière était composé le Conseil d'État du Vallais. Ignace Zen-Ruffinen qui le présidait se montrait jaloux de la popularité, du courage et des talents de Guillaume de Kalbermatten. Les petites

Digitized by Google

passions jouent un grand rôle dans les petits États. La jalousie de Zen-Ruffinen et la compromettante modération de ses collègues qui, à l'exception de Stokalper, nageaient dans un juste-milieu complet, provoqua une crise inattendue. Le Vallais était à peu près inattaquable, le Radicalisme chercha donc à l'entamer par la corruption. Kalbermatten avait prévu les dangers que sa patrie aurait à courir ; il s'était prémuni en conséquence. Il s'apprêtait à soutenir Fribourg ; car, dès le 1er novembre, le colonel Rilliet-Constant écrit au commandant en chef de l'armée radicale : « Maintenant je trouve que cette concentration de troupes vallaisanes donne à penser. Les Vallaisans manquent de vivres et sont entassés dans un étranglement ; ce qui serait une incroyable folie, si on ne pouvait entrevoir, et ceci s'accorde tout à fait avec le caractère de Kalbermatten, l'intention d'opérer un mouvement agressif immédiat, ou au moment où le mouvement sur Fribourg s'opérera. Quant à moi qui ai été très-incrédule là-dessus, je vous avoue que maintenant je n'en doute plus. »

Kalbermatten en doutait encore bien moins ; mais il avait affaire à forte partie. Zen-Ruffinen et ses deux collègues ne pensaient guère à servir la cause du Sonderbund. Le droit ne pouvait pas résister aux forces accumulées contre lui ; ils l'abandonnaient avant la bataille. Avec des fins de non-recevoir et des tergiversations infinies, on refusa pleins pou-

Digitized by Google

voirs à Kalbermatten jusqu'à la capitulation de Fribourg. A dater de ce moment, on lui signifia qu'il n'était conservé à la tête des troupes que pour la défensive. Cette étrange attitude des principaux magistrats du pays a éveillé beaucoup de craintes. Elle force à porter sur l'ensemble des actes un jugement que les événements viennent confirmer. Le bruit d'une trahison s'est répandu dans le Vallais. On fait remonter cette trahison au 1er novembre. Les preuves manquent pour cette époque. Vingt-quatre jours après, elles surabondent; ce n'est donc qu'une affaire de temps. Le conseil de guerre du Sonderbund demande au Vallais d'envoyer quelques troupes à Lucerne. Zen-Ruffinen destine pour cette expédition six compagnies, dont trois ne sont recrutées que parmi les Jeunes-Suisses. Rilliet-Constant est persuadé que Kalbermatten l'attaquera[1]. Il n'oppose à ce général qu'une brigade dont l'indiscipline lui arrache dans ses dépêches mille plaintes amères.

Zen-Ruffinen et ses complices cherchèrent à traîner

[1] On lit en effet dans *Fribourg, Vallais et la première division*, par le colonel fédéral Rilliet Constant (page 77) : « Les lettres que nous avons trouvées sur des espions, la connaissance que nous eûmes des signaux qui devaient servir de moyens de correspondance entre les hauteurs de Châtel-Saint-Denis et la rive vallaisane, et enfin la protestation insérée au protocole du Conseil d'État par M. de Kalbermatten, contre la résistance qu'il éprouvait dans ses projets d'attaque, font la preuve que ce projet hardi était sérieux chez lui; et quoique mille circonstances dussent le faire échouer, il avait les chances de réussite que l'audace offre toujours, chances augmentées par le système désastreux de dissémination des troupes au bord du Rhône. »

Digitized by Google

les choses en longueur. Le 21 novembre le Conseil d'État explique sa manière d'agir devant le Grand-Conseil. Enhardi par la chute de Fribourg et par les cent mille soldats de la Diète, tremblant devant les réfugiés qui la menacent, tout en menaçant Rilliet, il laisse percer le sentiment qu'une capitulation deviendra nécessaire. L'heure du combat sonne, il parle de licencier les meilleures troupes. Kalbermatten, lié par la Constitution, a respecté jusqu'aux limites de l'impossible ses plus méticuleuses prescriptions. Il s'est annihilé, il annihile ses volontaires, espérant toujours qu'il pourra prendre sa revanche. Il temporise pour ne pas amener de conflits ; enfin, quand la chute de Lucerne est connue, la majorité du Conseil d'État démasque ses batteries. Elle sollicite de pleins pouvoirs afin de capituler.

A cette nouvelle, Kalbermatten qui, dans des prévisions politiques, aurait dû se maintenir le plus longtemps possible à la tête des soldats indignés, écrit le 27 novembre à ses collègues : « Je dois à ma patrie et à l'honneur de déclarer que, dans le cas où le Grand-Conseil déciderait de capituler devant l'ennemi, ou de suspendre les opérations de défense pour lesquelles j'ai reçu des pleins pouvoirs, je donne ma démission de commandant en chef de l'armée et celle de conseiller d'État. »

C'était laisser partie gagnée à la trahison souterraine qui l'avait miné. L'indignation de l'honnête

Digitized by Google

homme ne permit pas à Kalbermatten de calculer toutes les conséquences. Il abdiquait un pouvoir dont les tiraillements du conseil d'État n'avaient fait qu'un fardeau sans compensation. Deux jours après, ses collègues, livrés à leur nature, capitulèrent avec le colonel Rilliet, tout surpris de sa victoire. Le Vallais fut envahi à son tour. Mais ce qui, de mémoire constitutionnelle, ne s'était pas encore vu se présenta alors. Le 3 décembre, la majorité du conseil de guerre qui a capitulé se trouve saisie d'un scrupule de légalité. Elle déclare qu'il lui est impossible « de procéder constitutionnellement dans les circonstances. » Elle ne se croit pas les pouvoirs nécessaires pour agir, et de son plein gré elle les confère à d'autres.

Elle s'arrange avec Maurice Barman, un de ces réfugiés dont Rilliet lui-même s'est vu dans l'obligation, le 22 novembre, de châtier rudement les turbulences [1], et un gouvernement est nommé par des gouvernants. Le conseil d'État abdique en fa-

[1] Les conspirateurs du Radicalisme, comme ce Maurice Barman, Alexis Joris et quelques autres réfugiés, dominaient par l'ascendant des Sociétés secrètes jusqu'au milieu de l'armée, qui marchait à contre-cœur pour leur ouvrir un pays dont ils avaient fait, dont ils espéraient de continuer à faire le malheur. Barman s'était improvisé colonel d'un détachement de réfugiés; il voulait commander au nom de l'égalité. Le 22 novembre, Rilliet Constant lui transmit cette réponse : « Je suis confondu de la lecture de votre missive que je viens de recevoir, et de la copie de celle que vous adressez au gouvernement de Vaud. Je ne peux pas comprendre qu'on ose venir me dire qu'on attaquera avec ou sans mes ordres; c'est une anarchie que je saurai réprimer. »

Digitized by Google

veur de la Jeune-Suisse; elle se prévaut de cette abdication et s'offre à des électeurs de son choix pour devenir le gouvernement de leur adoption. Comme Kalbermatten, Rilliet-Constant a été trompé; il s'en venge en terminant l'exposé de ses relations avec le Radicalisme vallaisan, par cette phrase significative [1] : « Je ne donne ici que les lettres officielles. Si je me croyais en droit de rapporter les lettres particulières que j'ai sous les yeux, on serait surpris du rôle que quelques personnes ont joué. »

A la nouvelle de la chute du Sonderbund, chute plutôt due à sa déplorable modération qu'au courage des Radicaux, un long cri de joie s'échappa de toutes les Sociétés secrètes. Il retentit dans tous les clubs, il se prolongea dans tous les journaux de la démagogie. La paix était troublée, le sang coulait sur les lois violées, on inaugurait la terreur sur le pavois de la liberté vaincue. D'un coup de sabre ou d'un trait de plume on tuait le droit, on supprimait la justice. La Suisse devenait enfin le port-franc constitutionnel, où allaient se coter les doctrines avariées, les maximes frelatées, les théories de l'humanité mazzinienne, si longtemps cachées dans ses laboratoires d'anarchie. La Suisse ouvrait son foyer de désordre à tous les esprits de subversion. Le Radicalisme européen accueillit par de farouches chants de victoire ce triomphe de la force abusée. A la face

[1] *Fribourg, Vallais et la première division*, p. 93.

Digitized by Google

de l'Europe, l'ivresse démagogique qui s'emparait du club de l'Ours se propagea dans tous les centres de population où le mouvement communiste évoquait des fauteurs ou des séides. Sous le drapeau fédéral que cette désastreuse victoire souillait de sang et de honte, la Révolution tendait la main à tous ses affiliés du globe. En Suisse, la terreur faisait la solitude, et la terreur appelait paix cette solitude. Il fallait étouffer sous des hurrahs les douleurs des uns, les larmes des autres, l'indignation de tous. Les adeptes de la République universelle se revêtirent d'habits de fête radicale, et la chute du Sonderbund fut pour eux une occasion de propagande [1].

[1] Vers la fin de l'année 1847, la révolution avait eu l'idée d'ouvrir ses hostilités contre l'ordre social par une petite campagne de banquets. Le Radicalisme passait ainsi la revue des janissaires sur lesquels il pouvait compter. Il échangeait ses consignes et se disciplinait. La démagogie, enflée de la victoire contre le Sonderbund, tenait dans chaque banquet un toast toujours prêt pour les Suisses du club de l'Ours, et au mois de décembre, à Lyon, le docteur Faure buvant à la future République universelle, s'écria, aux acclamations de tous les Radicaux : « A la Suisse libérale! car elle est debout en ce moment pour la défense des idées qu'elle a puisées en nous. Elle garde intact le dépôt de notre révolution. A la Suisse! pour qu'elle soit victorieuse dans sa lutte avec l'Autriche; pour qu'elle tende par-dessus les monts la main à l'Italie; pour qu'elle élève jusqu'au sommet de ses montagnes les principes de notre Révolution. A la souveraineté des peuples! à la solidarité des nations! à la Suisse donc qui lutte pour cette cause, et qui pour lutter doit être une et indivisible, qui ne doit avoir qu'une seule personne comme elle n'a qu'une seule âme et un seul amour! »

Quand ces vœux de fraternité durent se réaliser par la plus inespérée des victoires, la discorde se mit entre les chefs de la Suisse radicale, qui ne devaient avoir, selon la formule, qu'une seule personne, comme elle n'a qu'une seule âme et un seul amour. Ochsenbein résuma toutes

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour, ils ne l'avaient faite à Rome que sous le couvert des respects hypocrites dont ils essayaient de salir la chape pontificale. Démocrates en politique, ils prétendaient vouloir rester Catholiques en religion, mais Catholiques avec Clément XIV proscripteur, Catholiques avec Pie IX, qui alors croyait immortaliser son nom en cédant toujours à de fatales exigences. Le 3 décembre, la révolution, tenue dans les serres-chaudes des vanités italiennes, s'élance comme une lave du Vésuve. Elle vient d'apprendre que le Sonderbund est vaincu, et que le Radicalisme triomphe. Un cri qui n'avait jamais re-

ces bergeries sentimentales dans sa cravache. MM. Eytel et Druey se plaignirent à leur Grand-Conseil de Vaud des attaques dont ils étaient l'objet de la part d'Ochsenbein, et Druey s'exprime en ces termes (*Démocratie pacifique* du 9 juillet 1848) :

« On nous a accusés, nous de la Suisse occidentale, d'être des traîtres à la patrie, d'être un parti de l'étranger, de vouloir former un nouveau Sonderbund, un Sonderbund welche, c'est ainsi que M. Ochsenbein nous traitait. Je vous demande si nous pouvons supporter cela. Non. Si mon collègue n'avait pas pris la plume, je l'aurais prise, moi; et j'aurais bien trouvé encore quelque vieille encre à la noix de galle.

» On nous a parlé de coups de cravache, que M. Ochsenbein donne aux cantons occidentaux, c'est le mot; quand on n'est pas de son avis il se fâche, il cravache, il s'irrite, il gronde, il s'en va et puis revient. Combien de fois n'a-t-il pas fait cela! Dans la commission, un jour, la votation ne va pas à sa guise, il quitte le fauteuil et sort; on me pressait de prendre la présidence à sa place, je n'ai pas voulu.

» Un autre jour, il arrive dans un comité en grand uniforme de colonel bernois, avec des éperons, et, je crois, une cravache à la main. Il se met à nous lire des dépêches à la hâte. On lui demande quelques renseignements, on lui dit : « Colonel, nous serions bien aises d'avoir votre avis là-dessus. » Il nous répond : « Adieu, adieu, messieurs, » et nous laisse là. »

Digitized by Google

tenti à Rome, un cri qui dut faire tressaillir, sur leurs autels ou dans leurs tombeaux, tous les saints, tous les martyrs, tous les confesseurs, tous les pontifes et tous les docteurs de l'Église, plonge la capitale du monde catholique dans une stupeur inénarrable. Les cloches de Rome, qui n'ont eu de joyeuses volées que pour des victoires chrétiennes comme celle de Lépante, s'ébranlent en signe d'allégresse. Dans la nuit du 3 décembre 1847, de la basilique de Saint-Pierre à Saint-Jean-de-Latran, une foule étrange bondit à la lueur des torches. Avec une persévérance infatigable, on a cherché à fausser les principes les plus élémentaires de la justice et du droit des nations. La faiblesse des uns et la complicité des autres portent enfin leurs fruits. La démonstration est organisée. Elle va honorer la Diète radicale dans son chargé d'affaires; puis une clameur inouïe résumant toute cette orgie se fait entendre. Vive les Protestants! hurlent dans la ville sainte ceux qui naguère prenaient pour mot de ralliement : *Viva Pio nono solo!*

La révolution se croyait certaine du succès. Ne prenant plus la peine de déguiser ses tendances, elle marchait à la conquête des perturbations sociales; elle dut commencer par infliger à la cité des Pontifes un opprobre qui semblait être pour l'Église le glas de l'agonie. A ces témoignages anticatholiques que le Tibre stupéfait renvoyait à l'Europe étonnée,

Digitized by Google

et qui encourageaient les Radicaux suisses dans leur œuvre de destruction, le cabinet de Saint-James sentit qu'il serait bon de séparer sa cause de celle des démagogues, dont le *Foreign-Office* avait patroné les excès. Sir Strafford Canning venait d'arriver à Berne. Ce diplomate s'imagina qu'un mémorandum en forme d'homélie philanthropique calmerait les fureurs dont son âme devait officiellement se révolter. Le 15 décembre, il adressa en langue française à la Diète le singulier document que voici :

« Les États, comme les individus, ont chacun un côté faible, qu'il leur importe de ne pas trop exposer aux coups de la fortune. Sous ce rapport, la Suisse n'est guère plus heureuse que les puissances dont les territoires respectifs la surpassent de beaucoup en étendue, en population et en richesses. Elle a pour apanage sa belle position au centre de l'Europe, sa réputation historique, ses institutions populaires, et les simples vertus de ses habitants. Cependant elle renferme des éléments discordants, qui ne produisent que trop souvent une fermentation périlleuse dans son intérieur, tandis que plus d'un grand Empire, animé de bien d'autres pensées que les siennes, attend le moment favorable pour y exercer une influence repoussée par les sentiments, les intérêts de la nation.

» La lutte sanglante, de courte durée, mais de profondes impressions, qui vient de se terminer par

Digitized by Google

le triomphe complet de la majorité de la Diète, met clairement au jour cette double source de danger pour la Suisse. Elle a puisé son origine dans l'intérieur de plusieurs d'entre eux. Elle a attiré en éclatant l'attention des grandes puissances. Elle a fait sortir en relief les obligations qui tiennent la Suisse liée avec le système général de l'Europe. Peu s'en fallait qu'elle n'eût ébranlé l'édifice de la Confédération et rendu nécessaire l'intervention des étrangers pour l'arracher à la ruine.

» Aujourd'hui que la guerre a cessé sur le champ de bataille, et, grâce à la justesse des combinaisons militaires, que l'effusion du sang s'est étanchée partout, il reste à savoir si les hostilités se tairont aussi dans les Conseils, si le calme qui s'est répandu sur la surface pénétrera aussi dans les profondeurs du système social. Le dernier résultat du conflit qui vient de se vider au milieu des foyers d'un peuple voué au repos de la neutralité, est celui que les vrais patriotes devraient chercher de toutes leurs forces à réaliser, le seul que les amis de la Suisse pourraient couvrir de leurs applaudissements, ou même reconnaître sans peine.

» Conformément à l'esprit de leurs institutions libres, et dans l'intérêt de leur indépendance nationale, les Suisses sont appelés à vivre entre eux comme des frères de la même famille. Dans les pays flétris par l'esclavage, le fuyard ramené à son maître expie

Digitized by Google

la faute par un châtiment sévère. Les enfants de bas-âge sont assujettis à la correction de leurs pères et de leurs précepteurs. Ici comme ailleurs, tout individu qui est convaincu légalement d'un crime, doit subir la punition que la loi y rattache; mais d'autres règles basées sur l'intérêt commun, et sur des vues plus étendues, s'appliquent aux rapports qui existent entre les cantons membres de la même Confédération.

» Ramener de vive force à la soumission ceux qui s'opposent en armes aux obligations censées d'être consacrées par le pacte fédéral est une chose. C'est bien une autre que d'infliger des peines sur les parties intégrales de la Confédération, après qu'elles se sont soumises à l'autorité qui réclame le droit de l'interpréter. Encore plus étrangère à tout principe de justice et de saine politique est l'action des assemblées provisoires qui frappent de confiscation non-seulement de simples individus, mais la masse entière des autorités déchues, et jusqu'aux majorités des Conseils législatifs.

» De pareils procédés donnent plutôt l'idée d'une continuation sourde de la guerre civile, qu'un commencement de retour à un ordre de choses plus régulier et bienfaisant. Loin de faire revivre la confiance et l'affection mutuelle parmi les cantons, ils ne font que prolonger le règne désastreux des passions, et tendent sous d'autres formes et sous d'autres

Digitized by Google

noms, à partager de nouveau la Suisse entre les gouvernants et les sujets. Le désespoir du moment peut bien étouffer les plaintes de ceux qui ont succombé, mais l'amertume d'une telle humiliation ne descend pas moins profondément dans les cœurs, en y dénaturant jusqu'au sentiment de patriotisme, et en tournant vers l'étranger le désir de réaction qui pourrait trop facilement s'y bercer en secret; ce ne serait pas pour la première fois dans les annales de la Suisse, que le plus grand malheur auquel un pays fier de son indépendance se trouve exposé, dériverait d'une pareille source. Non, il ne faut pas se faire illusion. La plaie qui se cicatrise sans être guérie termine dans la gangrène. Pour jouir de la santé et des forces naturelles, le corps doit garder le mouvement franc de tous ses membres, et le sang doit avoir une circulation libre de toute entrave.

» Voilà en peu de mots le jugement que doit porter tout ami désintéressé de la Suisse sur l'état des rapports moraux existant aujourd'hui entre les diverses parties de la Confédération. Une leçon mémorable vient d'être donnée en faveur de l'autorité fédérale. Pour la rendre durable et lui assurer des conséquences vraiment bienfaisantes, il suffirait que le parti vainqueur illustrât son triomphe par une amnistie complète, par l'éloignement de toute mesure de proscription ou de confiscation, et finalement par une distribution moins arbitrairement oné-

Digitized by Google

reuse des frais de guerre. Il est permis, en outre, de croire qu'une portion des fonds accumulés dans la caisse fédérale pourrait être employée sans danger et sans inconvenance pour en diminuer la charge immédiate.

» Ainsi, la Suisse se montrerait animée du même esprit d'équité et de modération qui donne au premier élan de son grand cœur battant pour l'indépendance, un caractère qui ne s'est jamais entièrement démenti, acquerrait un nouveau titre au respect de l'Europe, et le moyen le plus sûr de renforcer le lien fédéral, si tel serait l'objet de ses vœux, sans porter la moindre atteinte, soit aux mœurs de son peuple, soit aux principes du droit public. »

Un diplomate protestant et anglais prêche aux Radicaux, ses obligés, la modération et l'oubli. Un prêtre catholique se garde bien d'accepter un pareil tempérament. Les révolutionnaires de tous les temps et de toutes les contrées sont les alliés de l'abbé Gioberti. Les violences, les exactions, les confiscations en masse, les meurtres dont les cantons du Sonderbund se voient le théâtre n'arrachent à son cœur de prêtre aucun frémissement de pitié. Attiré par l'odeur du sang des Jésuites, il a de loin, comme un oiseau de proie, suivi l'armée des Sociétés secrètes. Cette armée et les gouvernements qu'elle institue votent à pleines mains l'iniquité et la spolia-

Digitized by Google

tion. Ce triomphe n'assouvit pas encore la soif de vengeance qui tourmente l'abbé Gioberti ; il écrit à l'un de ses complices de Zurich [1] :

« Quoique un peu malade, je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous faire connaître ma joie et vous féliciter de la victoire remportée par la Diète, et de l'expulsion des Révérends Pères. Mais, pour couronner cette œuvre, il faut que les autorités confédérées fassent de suite une enquête juridique sur les machinations et les crimes cachés et publics des Jésuites ; il faut en publier le résultat. Cela ne servira pas seulement à fermer à tout jamais votre pays à cette race qui engendre toutes les calamités ; ce sera encore d'un grand avantage pour les autres États, surtout pour l'Italie où le jésuitisme conserve encore toute sa fureur contre les réformes commencées. »

Avec ses conseils de tardive modération, sir Strafford Canning dut peu émouvoir les clubistes de l'Ours. Le langage de l'abbé Gioberti était mieux approprié à leurs vues. On oublia bientôt les banalités de pacification dont sir Strafford Canning n'avait pas songé à rendre porteur M. Temperly, le belligérant chapelain de l'ambassade anglaise ; mais on se mit à la peine pour exaucer les vœux du prêtre

[1] Cette lettre, qui a paru dans quelques journaux allemands, est extraite par nous d'un ouvrage intitulé : *Die Schweitz und die Jesuiten in den Jahren* 1846 *und* 1847, *von* Dr *J.-A. Moritz Brühl*, p. 132, à Gleiwitz.

Digitized by Google

italien. Dans chaque canton, la demeure des Jésuites fut de droit la première en butte aux inquisitions des réfugiés et des Communistes, ayant mission de la Diète pour commettre « ces excès inséparables de la victoire » que les généraux s'ingénient à excuser, en les affaiblissant. Ils demandaient des enfants de saint Ignace à égorger. Les Jésuites avaient disparu. Afin de donner satisfaction à l'abbé Gioberti, on voue au pillage leurs maisons et celles de leurs adhérents. C'était la redevance qu'il se promettait, les Radicaux ne voulurent pas que leur gratitude fût insolvable. A Schwytz, ils fouillèrent partout, jusque dans les caveaux de l'église. Ils n'avaient trouvé rien de vivant, rien d'écrit ; ils ne consentirent pas à sortir sans trophée de cet asile funèbre. Le cadavre du père Drach, mort le 9 janvier 1846, était étendu dans le cercueil; ils l'exhument, ils le souillent, ils en brisent le crâne, puis ils abandonnent ce cadavre en lambeaux au milieu de la boue. A Lucerne, on les voit bouleverser le séminaire des Jésuites pour y découvrir les trente-deux millions dont le Radicalisme a bercé les stupides cupidités de ses dupes. D'autres réclament à toute force qu'on les introduise dans la chambre de magie, où les Jésuites « préparaient leurs sortiléges pour tromper le pauvre peuple. » A la vue des instruments réunis dans le cabinet de physique, une longue clameur de stupéfaction parcourt les rangs.

Digitized by Google

En moins d'une minute, les crosses des fusils ont fait voler en éclats tous les vestiges de la science que cette tourbe démagogiquement intelligente regarde comme les appareils de Satan.

A Schwytz, ainsi qu'à Lucerne, on ne saisissait ni pièces de conviction ni trace de crimes cachés ou publics. A Fribourg, les Sociétés secrètes, agissant au nom de l'abbé Gioberti, furent plus heureuses. Elles mirent la main sur toutes les correspondances des Jésuites. Les docteurs Herzog et Lommel, deux noms chers à la Révolution, annoncèrent sous le titre de *Neuester Jesuitenspiegel* leur découverte. Ils proclamèrent « qu'arrivés dans la principale forteresse de l'ennemi (le collége de Saint-Michel), ils avaient déterré des monticules d'actes que l'incroyable assurance de la victoire avait empêché d'anéantir. » Ces terribles monticules d'actes tant promis n'ont abouti qu'à un ridicule [1].

[1] La première livraison de cette enquête radicale a paru. Elle était faite sans aucun doute pour affriander les crédulités. Elle contient : 1° le catalogue des noms de tous les Jésuites composant la province de Suisse, catalogue qui se trouve partout; 2° quinze compositions d'élèves de quatrième, faites à Sion en mai 1846 sous le Jésuite Bernard Wiget. Écrites dans le mois de Marie, ces compositions sont dédiées à la Vierge. Les deux docteurs les ont livrées *in extenso* à la publicité, en les accompagnant de notes destinées à en faire ressortir le venin. Ils y dénoncent l'*amour platonique* des Jésuites pour Marie, que ces derniers osent appeler *Mater pulchræ dilectionis*. Les deux docteurs radicaux révoquent en doute l'existence de la Vierge et celle « du fils du charpentier de Nazareth. » C'est pour eux un Moloch qui ne vit que de sang et de larmes. Ils affirment donc que tout le Jésuitisme se révèle

Digitized by Google

Cette première victoire du Radicalisme sur la société européenne devenait pour tous les esprits pratiques un sujet d'inquiétude ou une source de remords. Lord Palmerston, dont les coupables enfantillages ont compromis la cause du droit et favorisé le triomphe du principe révolutionnaire, n'éprouve aucune de ces anxiétés que les hommes d'ordre ressentaient si profondément. Du même coup il s'est vengé de l'éloquence de M. Guizot et de la considération dont le prince de Metternich se voit entouré. Pour complaire aux exigences des Tories et donner à la diplomatie une lointaine espérance de cordiale entente, le ministre anglais se décide à conférer avec le duc de Broglie sur les événements de la Suisse. Son courrier doit précéder de plusieurs jours

dans les compositions des disciples de quatrième, parce qu'il enseigne aux enfants à chérir la mère du Christ et à honorer le Dieu qui a tant aimé les hommes qu'il voulut mourir pour eux.

Le Jésuitisme est dévoilé par quinze compositions d'élèves de quatrième. Cette brochure rend complétement inutiles les cinq gros volumes de l'abbé Gioberti sur *il Jesuita moderno*. C'est autant de gagné. Mais Herzog et Lommel ne restent pas en aussi beau chemin. Leur publication contient en troisième lieu quelques lettres sans date, sans signature, sans adresse, et ne mentionnant aucun nom propre. Avec une grande bonne volonté et les commentaires des deux docteurs, on parvient à saisir que ces papiers informes pourraient bien être des fragments de lettres où l'on se plaint de l'injustice et des méfiances de certains confrères en sacerdoce, devenus libéraux par aveuglement. Cette publication, qui devait ébranler l'ordre de Jésus jusque dans ses fondements, se termine par un dithyrambe bachico-triomphal que l'un des deux docteurs a chanté dans les caves du collége.

Herzog et Lommel n'avaient pas pu faire mieux pour remplir les intentions de l'abbé Gioberti.

Digitized by Google

à Berne tous les actes pacificateurs qu'on proposera à la signature du cabinet de Saint-James. Lord Palmerston sait que l'armée du club de l'Ours accomplira sa mission avant que les préliminaires diplomatiques soient réglés. En repos de ce côté, il se montre de l'autre aussi accommodant que jusqu'à ce jour il s'est révélé intraitable. Toutes les fins de non-recevoir qu'il avait élevées, toutes les taquineries dont il s'était fait un jeu cruel s'évanouissent comme sous une baguette de fée. Le 20 novembre, il ne s'occupe même des disciples de saint Ignace qu'afin de donner au duc de Broglie l'assurance « que les sept cantons du Sonderbund s'adresseront au Saint-Siége pour lui demander s'il ne convient pas, dans l'intérêt de la paix et de la religion, d'interdire à l'Ordre des Jésuites tout établissement sur le territoire de la Confédération helvétique. » Il se montre aussi facile sur les autres questions. Avec la France et l'Autriche, il veut que la Diète prenne l'engagement d'observer le pacte fédéral et de n'y rien changer sans le consentement de tous les confédérés. Il s'engage à faire respecter l'indépendance et la souveraineté des cantons. Il reconnaît ainsi la légitimité du Sonderbund, que l'exécution de ses ordres secrets doit anéantir sous le nombre. Il prend même l'initiative de proposer — ce qui est accepté par les autres puissances — que la communication des cinq cours sera officiellement adressée au président de la

Digitized by Google

Diète des douze cantons et au président du conseil de guerre du Sonderbund.

Le 2 décembre, lord Palmerston est encore plus explicite. Sa prévoyance s'étend à tout, et il dit au duc de Broglie[1] : « Notre médiation, je le crains, sera devancée par les événements. Voici néanmoins les instructions que j'ai données à sir Strafford-Canning : Il doit se rendre directement à Berne. Si le Sonderbund est encore sur pied, il enverra, de concert avec les envoyés des quatre Cours, la note convenue. Si le Sonderbund n'existe plus qu'en partie, il considérera la partie subsistante comme équivalente au tout, et la traitera comme telle. S'il n'existe plus de Sonderbund, la médiation tombe. Il s'adressera dès lors uniquement à la Diète, mais dans le sens de la note convenue. Il ne se bornera pas à lui recommander la modération, il l'avertira que l'existence de la Confédération helvétique repose sur la souveraineté et l'indépendance des cantons; que la Diète doit se garder d'y porter à l'avenir la moindre atteinte; et que, s'il devenait nécessaire d'introduire dans le pacte fédéral quelques changements, ces changements ne pourraient être valides qu'avec le consentement et l'unanimité des cantons. »

M. de Bois-le-Comte avait quitté Berne le 17 novembre; il s'était retiré à Bâle. D'autres ambassadeurs prirent le même parti, afin de protester contre

[1] Dépêche du duc de Broglie à M. Guizot.

Digitized by Google

une guerre inqualifiable. La diplomatie, quoique dispersée, avait encore action sur les esprits. Par une résolution aussi prompte qu'énergique, les cabinets de l'Europe pouvaient arrêter la marche des événements, et, en se passant du concours de la Grande-Bretagne, notifier à la Diète les déterminations que le salut commun autorisait. On s'était engagé dans une fausse voie, on y persista. Lord Palmerston semblait revenu à un plus juste sentiment de la dignité de l'Europe. Le 26 novembre, il signa la note identique, débattue par lui pour la forme, et qui était conçue en ces ter :

« Le soussigné, ambassadeur de S. M. le roi des Français, a reçu l'ordre de son gouvernement de faire au Directoire de la Diète suisse et au président du conseil de guerre du Sonderbund, la communication suivante :

» Le gouvernement du roi, animé du plus vif désir de voir toutes les parties de l'Europe continuer à jouir des bienfaits de la paix, inspiré par les sentiments les plus sincères d'amitié pour la nation suisse et fidèle aux engagements que la France, comme l'une des puissances signataires du traité de Vienne de 1815, a contractés envers la Confédération suisse, a vu avec le plus profond regret le commencement de la guerre civile entre les cantons qui composent cette Confédération. Désirant faire ses efforts et employer ses bons offices dans le but d'a-

Digitized by Google

planir les différends qui ont été la source de ces hostilités, le gouvernement du roi s'est mis en communication à ce sujet avec les gouvernements d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie; et, trouvant ces gouvernements animés des mêmes sentiments et mus par les mêmes motifs, il a résolu, de concert avec ses alliés, de faire une offre collective de la médiation des cinq puissances, dans le but de rétablir la paix et la concorde entre les cantons dont se compose la Confédération suisse. Le soussigné est, en conséquence, chargé d'offrir la médiation de la France pour cet objet et conjointement avec celle des quatre autres puissances.

» Si, comme l'espère le gouvernement du roi, cette offre est acceptée, une suspension immédiate des hostilités aura lieu entre les parties belligérantes et continuera jusqu'à la conclusion définitive des négociations qui s'ensuivront.

» Dans ce cas, il sera en outre nécessaire d'établir immédiatement une conférence composée d'un représentant de chacune des cinq puissances, d'un représentant de la Diète et d'un représentant du Sonderbund.

» La base sur laquelle on propose d'opérer une réconciliation entre la diète et le Sonderbund consiste à faire disparaître les griefs que met en avant chacune des parties. Ces griefs paraissent être, d'une part, l'établissement des Jésuites en Suisse et la for-

Digitized by Google

mation de la ligue séparée du Sonderbund; de l'autre, la crainte des agressions des Corps francs et le dessein attribué à la Diète de détruire ou de violer la souveraineté séparée des différents cantons.

» Voici donc les conditions que le gouvernement du roi proposerait pour le rétablissement de la paix en Suisse :

» D'abord, les sept cantons du Sonderbund s'adresseraient au Saint-Siége pour lui demander s'il ne convient pas, dans l'intérêt de la paix et de la Religion, d'interdire à l'ordre des Jésuites tout établissement sur le territoire de la Confédération helvétique, sauf une juste et suffisante indemnité pour toutes les propriétés en terres ou en maisons qu'ils auraient à abandonner.

» En second lieu, la Diète, confirmant ses déclarations précédentes, prendrait l'engagement de ne porter aucune atteinte à l'indépendance ni à la souveraineté des cantons telle qu'elle est garantie par le pacte fédéral.

» D'accorder, à l'avenir, une protection efficace aux cantons qui seraient menacés par une invasion de Corps francs.

» Et de n'admettre, s'il y a lieu, dans le pacte fédéral, aucun article nouveau sans l'assentiment de tous les membres de la Confédération. Troisièmement, les sept cantons du Sonderbund dissoudraient alors, formellement et réellement, leur ligue

Digitized by Google

séparée. Quatrièmement, et enfin dès que la question des Jésuites serait complétement résolue, ainsi qu'il est indiqué au premier paragraphe, les deux parties licencieraient leurs forces respectives et reprendraient leur attitude ordinaire et pacifique.

» Le soussigné est chargé d'exprimer le vif espoir du gouvernement du roi que cette équitable proposition sera accueillie avec empressement par les deux parties belligérantes; il est chargé en outre de solliciter une prompte réponse de la Diète et du Sonderbund. »

Adressée à la Diète quelques jours auparavant, cette note que les cinq ambassadeurs avaient ordre de remettre, chacun de son côté, devait, d'après les calculs de lord Palmerston, arriver à Berne quand la solution par les armes ne laisserait debout qu'un pays en proie aux convulsions. M. Guizot se hâta de faire passer la note identique à M. de Bois-le-Comte, qui ne cessait d'engager le général Kalbermatten à tenir le plus longtemps possible. Le Vallais n'était pas tombé; le Sonderbund vivait dans ce dernier membre. L'Angleterre l'acceptait comme partie contractante sur le même pied que la Diète, tant qu'un seul des sept cantons catholiques aurait un soldat à sa disposition. Pour les uns, il importait donc de maintenir le Vallais en état de défense; pour les autres, il fallait en finir à tout prix, afin de rompre l'accord tardif auquel le cabinet de

Digitized by Google

Saint-James avait adhéré. Le Conseil d'État du Vallais fut mis en jeu. Il dispute à Kalbermatten les pouvoirs qu'il lui a donnés; en présence de l'ennemi, il suscite au général patriote toutes les difficultés que des légistes pointilleux peuvent inventer. Le plan dont Kalbermatten ne se départait pas était de faire irruption sur le territoire vaudois, et le colonel fédéral Rilliet-Constant avoue[1] que « ce projet hardi avait les chances de réussite que l'audace offre toujours. » L'audace ici succomba devant la ruse, préparant une trahison. Les envoyés diplomatiques se succédaient auprès de Kalbermatten. On parlait de réunir le conseil de guerre du Sonderbund à Brig. Le chanoine de Rivaz, par ses discours et encore mieux par son exemple, soutenait les timides et les irrésolus; il communiquait aux vaillants une force nouvelle. Un jour, une heure allait changer la face des affaires. Kalbermatten apprend, le 27 novembre, que deux de ses collègues du Conseil d'État, dirigés par Zen-Ruffinen, se décident à négocier avec l'ennemi. Il sait que Rilliet presse la conclusion d'un traité quel qu'il soit[2]; il n'ignore pas qu'au premier signal du club de l'Ours, Zen-Ruffinen est homme, au nom du Conseil, à le déposséder

[1] *Fribourg, Vallais et la première division*, p. 77.

[2] Dans le post-scriptum d'une lettre du 29 novembre écrite à la Diète par le colonel Rilliet, on lit : « J'ai tout sacrifié au désir d'en finir avant l'intervention. »

Digitized by Google

de l'autorité militaire. Il prévient ce coup en offrant sa démission. Elle fut acceptée comme une faveur. Le Vallais capitula le 29 novembre.

Le 30, avant que la nouvelle de cette dernière capitulation fût parvenue à la Diète, l'ambassadeur de France remit à l'Assemblée la note concertée entre les cinq Cours. La guerre subsistait encore; l'Assemblée dut recevoir cette note, qui se trouve ainsi prendre place parmi les actes diplomatiques constituant la situation de la Suisse envers l'Europe. La doctrine du droit étant suffisamment établie par la remise de cette pièce, les autres ambassadeurs jugèrent superflu d'envoyer de leur côté un nouvel exemplaire.

La France, l'Autriche et la Prusse avaient, dans toute cette affaire, oublié le précepte de Machiavel. « Les gouvernements irrésolus, dit ce grand politique[1], ne prennent jamais un bon parti, parce que leur faiblesse les empêche de se décider dès qu'il se présente le moindre doute. Il faut qu'une violence extérieure les force à prendre une détermination. » Le prince de Metternich, M. Guizot et le cabinet prussien avaient dédaigné cette profonde leçon de Machiavel; ils n'osèrent pas mettre en pratique cette dernière : « [1] On ne doit jamais laisser empirer un mal pour éviter la guerre. Vous ne l'évitez pas,

[1] *Discours sur Tite-Live*, liv. I, ch. XXXVIII.
[2] *Du Prince*, ch. IX.

Digitized by Google

vous ne faites que la différer, à votre grand désavantage. »

Les puissances s'avouèrent que leur honneur et le repos de l'Europe ne devaient pas rester à la merci d'un caprice de lord Palmerston. Le Sonderbund matériel n'existait plus, mais le Sonderbund moral vivait encore comme un droit imprescriptible. Ses chefs étaient proscrits, errants, ruinés, livrés à toutes les impostures de la démagogie. Ses soldats, toujours dévoués, toujours fidèles, s'étonnaient d'avoir perdu la bataille avant même d'avoir été mis en ligne. Ils n'acceptaient pas la honte d'une défaite sans combat, et, à la vue de leurs maisons en cendres, de leur fortune gaspillée, de leur liberté comprimée par le Radicalisme, un cri de sainte vengeance s'échappait de toutes les âmes. Ces agrestes défenseurs de l'ordre social, dont l'Europe monarchique avait nié, paralysé ou réprouvé le sublime élan, ne désespéraient encore ni de la Providence, ni de la justice de leur cause. La persécution donnait même un nouvel aliment à leur passion d'indépendance et de souveraineté. L'Europe sentit qu'elle avait une revanche à prendre contre le Radicalisme ainsi que contre l'Angleterre; les quatre cabinets s'occupèrent activement de réparer leur échec.

Quoique victorieuse, la Diète, qui se recrutait des députés que la force imposait aux sept cantons catholiques occupés par l'armée des douze États,

Digitized by Google

s'inquiéta de la nouvelle attitude des puissances. L'Angleterre avait reconnu avec elles le principe du Sonderbund. Dans les éventualités de la politique et avec les forfanteries révolutionnaires [1] que Berne, Argovie, Vaud, Genève et le Tessin se permettaient à l'égard des cours étrangères, un grand parti pouvait être adopté. Afin d'améliorer la position que lord Palmerston faisait à ses alliés du club de l'Ours, la Diète répond à la note identique des cinq monarchies. Le 7 décembre elle adresse à M. Guizot une note dont nous reproduisons les deux passages saillants :

[1] Le colonel fédéral Ziegler et ses collègues Donatz et Burckhardt, qui avaient bravement secondé le général Dufour dans son expédition, ne crurent pas devoir rester plus longtemps au service. Ils s'étaient démis de leurs fonctions au moment où Ochsenbein arrivait au pouvoir. Ils avaient cherché pendant la lutte à calmer l'esprit de désordre. Quand ils s'aperçurent que leurs efforts étaient vains, ils renoncèrent à leur titre, et Ziegler motiva sa démission en ces termes, qui accusent et condamnent. Cet officier supérieur, qui avait combattu à Gislikon, et qui à Lucerne n'avait pas eu la force d'empêcher tous les excès, écrivait à la Diète : « Le soussigné craint, s'il attend jusqu'à la Diète ordinaire de 1848 pour faire cette demande, que les circonstances ne le puissent forcer, fidèle à son devoir, d'entrer une seconde fois en campagne contre ses convictions. La radiation de plusieurs officiers distingués de l'état-major fédéral, la conduite tenue à l'égard de diverses personnes et corporations qui faisaient partie du Sonderbund, enfin les provocations contre l'étranger émanées des plus hautes autorités, sont en complète opposition avec ses vues et ses sentiments; elles lui paraissent de plus contraires aux vrais intérêts de l'état-major et au bien de la patrie. Il ne pourrait demeurer plus longtemps attaché à l'état-major qu'avec l'espoir certain de voir les choses prendre une tournure plus modérée, l'amnistie pleine et entière proclamée, et la liberté des votes assurée à tous les partis d'une manière loyale. »

Digitized by Google

« Bien que la Diète soit fort reconnaissante de la sollicitude que les hautes puissances daignent vouer à la Suisse, elle ne saurait cependant accepter l'offre qui lui est faite, soit parce que les faits supposés par le gouvernement du roi et ses alliés n'existent pas ou ont cessé d'exister, soit surtout parce que le principe même de la médiation proposée ne se concilie ni avec la position que les traités ont reconnue à la nation suisse en Europe, ni avec la constitution de la Confédération.

» En effet, le but de la médiation est de faire cesser la guerre civile en Suisse, et d'opérer une réconciliation entre la Diète et le Sonderbund. Cette médiation suppose l'existence de la ligue séparée, l'existence de deux parties belligérantes.

» Mais nous avons la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence que les hostilités ont complétement cessé depuis plusieurs jours, qu'ainsi il n'y a point de guerre civile ni de parties belligérantes en Suisse; que les sept cantons qui formaient le Sonderbund y ont expressément renoncé; que leurs troupes sont licenciées et désarmées; qu'une partie considérable de l'armée fédérale a été congédiée; que les troupes qui sont encore sur pied ont été reçues en amies dans les sept États qu'elles occupent essentiellement, en vue d'y maintenir l'ordre et de préserver les personnes et les propriétés des vengeances des partisans du Sonderbund, irrités contre ceux qui les ont

Digitized by Google

conduits à leur perte, en les fanatisant et en les trompant indignement.

» Ce n'est point une guerre civile proprement dite que la Suisse à eu à déplorer, il n'y a point eu de guerre entre les cantons ; non, mais l'autorité fédérale compétente a dû recourir à l'exécution armée pour faire respecter ses arrêtés, pour dissoudre une ligue inconstitutionnelle et préjudiciable à la Confédération, incompatible avec son existence ; pour faire rentrer une faction rebelle dans le devoir, rétablir l'ordre et la tranquillité, maintenir la sûreté intérieure de la Suisse, ainsi que le pacte fédéral lui en fait un devoir. Grâce à la fermeté de la Diète et des gouvernements cantonaux fidèles au pacte, à l'appui de la population, au courage et à l'enthousiasme des troupes fédérales, ainsi qu'à l'habileté et à l'humanité de leurs chefs, on a réussi à rétablir en peu de temps l'ordre et la légalité. Il y a eu fort peu de sang versé comparativement, et des sept membres de la ligue qui ont dû faire leur soumission, six se sont rendus par voie de capitulation, dont cinq sans qu'il ait été besoin de leur livrer combat sur le territoire. L'accueil fait aux troupes dans les sept cantons, lesquels n'ont point été traités en pays ennemis ou conquis, la joie exprimée par les populations de ces États en se voyant délivrées du Sonderbund, l'abdication de la plupart des anciens gouvernements, la fuite de deux d'entre eux, prouvent

Digitized by Google

assez que la ligue séparée était une œuvre factice au service des Jésuites, mais repoussée par la meilleure partie de la population. . . . . .

. . . . . .

» Admettre le principe de la médiation offerte, c'est-à-dire traiter de puissance à puissance avec le Sonderbund, serait compromettre l'intégrité de la Suisse reconnue et garantie par les traités; ce serait enfreindre le pacte qui est la constitution fédérale de la Suisse, laquelle ne reconnaît qu'une Confédération, qu'une Diète, qu'un Directoire fédéral, qu'un Conseil fédéral de la guerre, et qui statue, à son article VIII, que dans toutes les affaires où le pacte n'exige pas une majorité différente, c'est la majorité absolue qui décide; ce serait rompre le lien qui unit les cantons en un corps fédératif; ce serait dissoudre cette nation suisse qui a su conquérir au prix de son sang cette indépendance reconnue par l'Europe depuis des siècles, ainsi que par les traités de Vienne de 1815, traités où la France a contracté envers la Confédération suisse des engagements auxquels le gouvernement du roi déclare de nouveau vouloir être fidèle ; en un mot, ce serait séparer la Suisse en deux confédérations, ce qui amènerait sa ruine et causerait dans l'équilibre européen et les rapports des puissances entre elles une perturbation dont il est difficile de calculer les conséquences.

» Votre Excellence comprendra donc avec quelle

Digitized by Google

douloureuse surprise la Diète a vu, dans l'office de M. de Bois-le-Comte, que le président du conseil de guerre du Sonderbund est placé sur la même ligne que le président de l'assemblée fédérale, le chef de la Confédération. Un rebelle posé par un gouvernement comme l'égal de l'autorité légitime !

» Certes, M. le ministre, si l'ambassadeur de Sa Majesté ne nous eût donné l'assurance positive que le gouvernement du roi est inspiré par les sentiments les plus sincères d'amitié pour la nation suisse, la position que le gouvernement a officiellement donnée à l'ex-président du ci-devant conseil d'une ligue dissoute serait de nature à faire naître les plus étranges suppositions, telle que l'intention de faire revivre le Sonderbund, ou de lui donner appui. Il ne se trouverait, dans le plus petit nombre des États confédérés, pas un seul magistrat qui consentît à siéger dans une conférence avec un individu, qui a dû fuir devant la juste colère des citoyens des cantons qu'il avait entraînés dans la ligue de funeste mémoire. Le sentiment national se trouverait profondément blessé de la supposition qu'il pût en être différemment.

» La Diète ne doute point que lorsque le gouvernement du roi et ses hauts alliés auront connaissance de l'état réel des choses en Suisse et pesé les considérations qui précèdent, ils ne comprennent les motifs qui s'opposent à ce que l'assemblée fédérale

Digitized by Google

accepte une médiation dont le principe implique la reconnaissance du Sonderbund avec toutes ses conséquences désastreuses, car elles peuvent conduire à l'anarchie. Ce serait bien contre la volonté des cinq puissances; mais un pareil résultat n'en serait pas moins fatal. »

L'insulte et la diffamation jetées à un proscrit, l'outrage à tout un peuple, dont la liberté est opprimée, ne servirent point de contre-poids aux sophismes de la Diète. Par son arbitraire sans frein, par ses cupidités sans règle, elle voulait forcer l'Europe à une démonstration. Tout le monde confessait que cet état de crise, entretenu par les Sociétés secrètes, devait avoir un terme, et sir Strafford-Canning lui-même ne cachait plus le dégoût que, disait-il, ces misérables lui inspiraient. « Le diplomate anglais, qui vient de retourner à Paris, ainsi s'exprime M. Gaullieur [1], paraît médiocrement édifié de ce qu'il a vu en Suisse, et prodigue les recommandations, les avis et les conseils. A tout prendre, malgré la différence de la forme, il ne serait point trop surprenant de voir se renouer un jour le concert unanime des puissances à l'égard de la Suisse [2]. »

[1] *La Suisse en* 1847, p. 317.

[2] Dans une dépêche du 23 janvier 1848, M. de Bois-le-Comte annonce le départ de sir Strafford-Canning, qui disait alors : « Je vois qu'on ne suit pas mes conseils, et ma position devient intenable. J'ai appuyé mes démarches officielles de lettres particulières et amicales à M. Ochsenbein. Ce matin encore je lui ai écrit pour lui recommander l'am-

Digitized by Google

Ce jour que l'écrivain radical semblait prévoir, n'allait pas tarder à se lever. Le 18 janvier 1848, une note collective des ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse, qui s'étaient enfin décidés à se passer de l'Angleterre, fut adressée de Neuchâtel par le comte de Bois-le-Comte à la Diète de Berne. Elle annonçait en ces termes une nouvelle phase diplomatique :

« Quand le gouvernement du roi s'est concerté avec les gouvernements d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, pour offrir à la Suisse sa médiation amicale, il s'est proposé non-seulement de concourir à faire cesser en Suisse la guerre civile, mais aussi de rappeler et de mettre à couvert le principe sur lequel repose la Confédération helvétique, c'est-à-dire la souveraineté des vingt-deux cantons qui ont conclu entre eux, à titre d'États souverains, le traité d'alliance connu sous le nom de Pacte fédéral et dans lequel ces termes sont expressément consacrés.

» Les puissances ont clairement manifesté à cet égard leur pensée lorsqu'elles ont demandé qu'il fût formellement reconnu et déclaré par la Diète qu'aucun changement ne pouvait être apporté au pacte

nistie. Tout cela sera sans résultat. Ochsenbein et Funck ont le désir du bien, mais les autres membres du gouvernement sont les bras des clubs, et si je confonds dans mes souvenirs M. *** et M. *** avec les ours de pierre qu'on voit sur la porte de Berne, ce sera leur faute, car je n'ai pas pu avoir l'honneur de les voir. »

Digitized by Google

fédéral sans le consentement unanime des vingt-deux cantons.

» En veillant ainsi, dans l'intérêt de la Confédération helvétique et avec des sentiments de fidèle amitié, au maintien de la souveraineté cantonale, les puissances ont agi en vertu de leur propre droit et en parfaite conformité avec les actes qui ont réglé la situation de la Suisse en Europe. La Confédération helvétique ne s'est reconstituée en 1814 et en 1815 qu'avec le concours des puissances, c'est ce concours qui a déterminé plusieurs des cantons, notamment les cantons de Schwytz, Appenzell intérieur et Unterwalden-le-Bas à rentrer dans la Confédération, et ils n'y sont rentrés qu'en recevant de la Diète, comme des puissances elles-mêmes, l'assurance que leur souveraineté et leur religion n'auraient jamais à en souffrir. Et lorsque les puissances, voulant concilier et unir intimement l'intérêt de la Suisse avec l'intérêt général de l'Europe, ont accordé à la Confédération ainsi reconstituée d'importants accroissements territoriaux et la neutralité perpétuelle de son territoire, elles l'ont fait en considération des bases essentielles de la Confédération et dans la confiance que ces bases seraient loyalement maintenues. C'est ce que constatent formellement les actes et documents diplomatiques de cette époque.

» Les avantages accordés à la Suisse et les engagements que les puissances ont contractés envers elle,

Digitized by Google

sont donc corrélatifs et attachés aux bases essentielles de l'organisation de la Confédération. Et lorsque les puissances qui accomplissent envers la Suisse leurs engagements, réclament à leur tour de la Suisse le maintien des principes, auxquels ces engagements correspondent, elles ne font qu'user d'un droit incontestable qu'elles puisent dans les mêmes traités sur lesquels se fondent les droits de la Confédération elle-même.

» En présence des événements qui ont éclaté en Suisse et de ce qui s'y passe actuellement, les puissances sont dans le cas d'exercer ce droit, car elles ne peuvent voir et elles ne voient en effet dans ces événements qu'une déplorable guerre civile engagée, au sein de la Confédération, entre douze et deux demi-cantons souverains et sept cantons également souverains. Et cette guerre civile a évidemment attaqué la souveraineté cantonale, c'est-à-dire la base fondamentale de la Confédération helvétique et de sa situation en Europe.

» En conséquence, le gouvernement du roi s'est concerté à ce sujet avec les gouvernements d'Autriche, de Prusse et de Russie, intéressés comme lui à faire respecter, comme à respecter eux-mêmes, les engagements mutuels contractés entre eux et la Confédération helvétique, et d'accord avec lesdits gouvernements, le gouvernement du roi déclare :

» 1° Que la souveraineté cantonale ne peut être

Digitized by Google

considérée comme réellement subsistante dans les cantons militairement occupés par d'autres cantons et au milieu des actes qui accompagnent cette occupation.

» 2° Que c'est seulement lorsque lesdits cantons rendus à leur complète indépendance auront pu constituer librement leurs gouvernements que la Confédération pourra être considérée comme étant dans un état régulier et conforme aux traités.

» 3° Que le rétablissement sur le pied de paix des forces militaires dans tous les cantons est la garantie nécessaire de toute liberté mutuelle et générale.

» 4° Qu'aucun changement dans le pacte fédéral ne saurait être légitimement accompli qu'autant qu'il réunirait l'unanimité des voix de tous les cantons qui composent la Confédération.

» En faisant cette déclaration, le gouvernement du roi maintient les droits sacrés de la justice et les bases essentielles de la Confédération helvétique. Il ne désire rien en Suisse que le repos intérieur de la Confédération et l'union intime et vraie de tous les cantons qui la composent. Il respecte profondément la dignité comme l'indépendance de la Suisse et n'a jamais voulu apporter aucune entrave au perfectionnement régulier et constitutionnel de ses institutions. Mais la souveraineté et l'indépendance des cantons, aux termes du pacte fédéral, doivent être sincèrement et effectivement respectés en Suisse, comme celle de la Suisse elle-même en Europe. Les engage-

Digitized by Google

ments des puissances envers la Confédération et ceux de la Confédération envers les puissances sont mutuels et fondés sur les mêmes traités. Si les uns n'étaient pas fidèlement respectés et maintenus, les autres seraient inévitablement compromis et suspendus, et les puissances qui ont garanti à la Suisse les avantages dont elle jouit seraient évidemment en droit de ne plus consulter que leurs devoirs comme membres de la grande famille européenne et les intérêts de leurs propres pays. »

Cette note réclamait donc d'une manière absolue la souveraineté cantonale, en demandant que les troupes d'occupation quittassent chaque État, et que chaque État pût faire librement ses élections. La confiance des puissances dans les véritables dispositions des Suisses était telle que, malgré les résultats de la guerre, ces puissances pensaient qu'il suffisait de les laisser à eux-mêmes pour que toute l'œuvre des Radicaux tombât à l'instant. Néanmoins, comme il était à prévoir que l'autorité usurpée par les Clubistes dirigeant la Diète, pourrait lui faire illusion sur la persistance de volonté des quatre cours et la porter à ne pas se rendre à leurs injonctions, le général de Radowitz et le comte de Colloredo, plénipotentiaires de Prusse et d'Autriche [1], étaient convenus de se retrouver à Paris le

[1] Ces deux diplomates avaient été spécialement envoyés à Paris par leurs cours afin d'y former avec le gouvernement français et l'ambas-

Digitized by Google

15 mars 1848. Alors les quatre cours devaient, dans un accord conservateur, arrêter les dispositions propres à mettre un terme au triomphe des Radicaux et à étouffer la propagande révolutionnaire qui de la Suisse se répandait sur toute l'Europe.

Les joies sauvages qui accueillirent la chute du Sonderbund, les espérances que ce triomphe fit concevoir aux Sociétés secrètes, les aspirations vers le désordre que les alchimistes d'anarchie évoquaient dans leurs banquets, la glorification du prolétariat-voleur que l'on plaçait sous la sauvegarde du principe républicain, inspirèrent aux puissances cette dernière pensée de salut. L'Angleterre isolée contemplait et supputait stoïquement les calamités accumulées sur le monde par sa politique. Le 15 mars, les royaumes mettaient un terme au chaos né du Libéralisme et de la Révolution de juillet. Ce jour-là, Louis-Philippe d'Orléans allait entrer dans la famille des monarques par la grande porte d'une fédération de princes.

Au 24 février 1848, la Révolution, en lui brisant sur la tête la couronne des Bourbons, se fait l'exécuteur d'un terrible jugement d'en haut. La Révolution emporte ce roi qu'elle avait apporté. A l'heure marquée par la Providence, elle souffle sur son

sade de Russie une entente sur les affaires de la Suisse. La note du 18 janvier, que nous publions, avait été rédigée dans ces conférences, dont l'Angleterre se trouvait exclue.

Digitized by Google

trône; le trône s'abîme, et Louis-Philippe disparaît sans même recueillir un peu de cette banale pitié qui s'attache aux grandes infortunes. Le 24 février, il ne se trouve pas un athée sur le sol français. On ne se préoccupe point du lendemain. Chacun ajourne ses craintes ou ses espérances pour laisser respectueusement passer la justice de Dieu.

Elle était éclatante comme un coup de tonnerre, solennelle comme un de ces irrévocables arrêts cachés dans le trésor des vengeances divines. Le ciel avait préservé Louis-Philippe du poignard et des embûches de ses ennemis pour que, devant cette grande réparation à la morale publique, toute bouche humaine pût, en admirant la magnificence des desseins du Seigneur, proclamer avec lui [1] : « Voyez que je suis seul et qu'il n'est pas d'autre Dieu que moi. Je tuerai et je ferai vivre; je frapperai et je guérirai, et personne ne peut s'échapper de mes mains. »

Le 24 février était un jour providentiel. Il n'y eut pas une tête qui ne s'inclinât sous une pareille expiation. Cette chute immense rappelant chaque épisode de l'abdication et du départ du roi Charles X, sembla prodiguer outre mesure à Louis-Philippe, à ses enfants et à ses petits-fils tous les désastres qui avaient été épargnés à la dignité royale dans son représentant légitime. La comparaison ménagée par le ciel n'échappait à personne. Au milieu de l'isole-

[1] Deutéronome, ch. XXXII, v. 30.

Digitized by Google

ment et des humiliations de sa fuite, Louis-Philippe la sentit et la confessa. Le lendemain fut pour tous un réveil plein d'angoisses, une lutte horrible engagée entre le bon et le mauvais génie de la civilisation.

A la vue des calamités qui les enveloppaient, les peuples, frappés de terreur, invoquèrent un pilote dans la tourmente. Depuis 1830, ils avaient été condamnés au doute; on les avait élevés dans l'incertitude du droit et dans le mépris des règles. Le péril les rendit à leur vieille foi monarchique. Les peuples tournèrent leurs regards vers le principe d'autorité. Ils la demandaient audacieuse et forte; mais les rois tombaient un à un comme tombent les feuilles d'automne. Les rois s'en allaient, lorsque les nations avaient besoin d'un guide. Tout leur manquait à la fois. Des souverains, elles en appelèrent aux soldats. Quelques généraux répondirent à ces cris de détresse. Ils rallièrent l'armée dont la fidélité fut une gloire. En Autriche, en Prusse, en France comme en Italie, Radetzki, Windischgrætz, Jellachich, le prince royal de Prusse, Wrangel, Brandenbourg, Cavaignac et Filangieri conjurèrent une crise épouvantable. La Révolution avait espéré que la vieille Europe rendrait l'âme dans les bras des Sociétés secrètes. Encore une fois, l'épée préserva le monde de l'avénement de la confusion.

On lui tenait tête en France, en Autriche, en

Digitized by Google

Prusse et en Italie. Dans ce cataclysme, qui s'était abrité sous l'aveugle hospitalité de l'Helvétie, cette mère nourrice de la Révolution se vit oubliée. On laissait le club de l'Ours et la Diète torturer à leur volonté les lois et les garanties qu'un peuple libre s'était librement données. Le club de l'Ours et la Diète s'associèrent par leurs vœux et par leur exemple au débordement de l'anarchie. L'impunité était acquise à l'idée radicale; nous allons voir par quelles mesures elle intronisa son despotisme unitaire et communiste.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Conséquences de la chute du Sonderbund. — Les Suisses perdent la liberté civile, la souveraineté cantonale. — L'illégalité règne avec la proscription. — Perte de la liberté religieuse. — Les confiscations et les bannissements. — Conclusion.

La révolution sociale que le Radicalisme suisse avait laissé aux réfugiés le soin d'enfanter dans les cantons helvétiques, cette révolution à laquelle il coopérait par sa fatale hospitalité ou par les turbulences de ses passions, le délivrait enfin de tout contrôle diplomatique. Ses complices triomphaient à la même heure à Paris, à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Milan, à Rome et à Naples. Berne s'associe à ces victoires du désordre. Son artillerie salue de cent un coups de canon la chute de tout gouvernement légitime. L'idée démagogique a grandi en Suisse sous l'aile des Sociétés secrètes; elle se répand dans le monde. Les Corps francs ont des volontaires à offrir à cette armée de réfugiés qui court à la conquête de la dépravation publique. L'Helvétie fut le berceau de toutes ces conspirations contre l'ordre social; elle en est le quartier général, plus tard elle en deviendra le champ d'asile et le lieu de retraite. Les vaincus de Naples, de Paris, de Custozza, de Novare et de Bade, retrouvent dans les cantons ra-

Digitized by Google

dicalisés le boulevard de la République universelle, dont ils ne cessent de poursuivre le rêve à travers les ruines et le sang. C'est en Suisse que se reproduit le phénomène de la tour de Babel. Là, on voit chaque jour le Polonais, juif errant de l'insurrection, presser dans les bras de sa fraternité le luxurieux Lombard; le Prussien trompé donne la main au sicaire de Garibaldi; le hussard hongrois de Kossuth disserte de progrès socialiste avec le barricadeur français. Les débris de la révolte badoise se laissent enivrer d'opium communiste par les universitaires de Vienne. Les chefs de la démagogie, gouvernants provisoires prêts à s'imposer à toutes les nations, s'y rendent de tous les coins de l'Europe; ils préparent dans cette oasis révolutionnaire les éléments de nouvelles perturbations. Ils veulent une Helvétie une et indivisible au service d'une Pologne, d'une Italie, d'une France, d'une Allemagne, d'une Hongrie aussi une, aussi indivisible qu'elle et formant ensemble l'harmonie mazzinienne des peuples, la grande République européenne.

Aujourd'hui tous les Radicaux du monde protégent la Suisse, demain ils seront protégés par elle. Cette assurance mutuelle dans le crime social offrait aux Radicaux une chance inespérée de succès. Leurs obligés, leurs complices de la veille les encourageaient par leur exemple. Ils les suivaient, ils les devançaient dans la voie des spoliations et des meur-

Digitized by Google

tres. L'impunité n'était plus seulement acquise aux forfaits, elle devenait un droit, une consécration. Les clubs dont, selon l'expression de sir Strafford-Canning, les magistrats radicaux ne sont que le bras exécutif, les clubs, qui alimentaient, qui fêtaient, qui couvraient de leurs caresses les troupeaux de réfugiés, se mirent à leur donner un avant-goût des persécutions contre les hommes fidèles aux principes de morale et d'équité. Les réfugiés, chassés de leur pays par l'indignation du peuple, ne pouvaient plus violer le domicile des citoyens, ruiner l'État en même temps que les familles, confisquer les libertés au nom d'un chimérique unitarisme, appeler au gouvernement les échappés de tous les mauvais lieux et tarir du même coup les sources de la fortune publique et de la fortune privée. Le désordre ne leur était permis qu'en idée; les Radicaux suisses voulurent leur en offrir le spectacle comme pour tenir en haleine ces embrigadements d'ouvriers de désordre.

A la chute du Sonderbund, le club de l'Ours et la Diète avaient résolu d'être impitoyables. Il fallait faire passer le niveau radical sur les cantons primitifs où la liberté civile et la liberté religieuse n'ont jamais été un mot vide de sens. La révolution se mit à l'œuvre avec une de ces fiévreuses impatiences que la société ébranlée maudit chaque jour.

Les sept cantons catholiques avaient capitulé, les

Digitized by Google

uns sans résistance, les autres après quelques combats partiels. Ces capitulations furent méconnues. La force imposa partout des gouvernements provisoires. Ces gouvernements se recrutèrent de tous les Corps francs qui avaient été battus et qui brûlaient de faire expier à leurs vainqueurs une défaite méritée. Cette défaite n'avait entraîné pour eux ni confiscation des biens, ni sévices, ni tortures, ni exécutions capitales. Le Peuple les avait abandonnés à leur honte; ils condamnèrent ce peuple à payer sa mansuétude par la perte de tous ses droits. Les Corps francs allaient régner; ils commencèrent par s'attribuer les primes d'encouragement qu'ils se devaient à eux-mêmes. On en avait vu un grand nombre nier sous le coup de la loi leur participation à ces envahissements sauvages; d'autres s'étaient faits les délateurs de leurs complices : ils se réconcilièrent tous dans un premier épanchement de félicité radicale. Ils s'escomptèrent mutuellement leurs services démagogiques, et en ajournant leur vengeance, ils vinrent à Fribourg brûler dans un auto-da-fé les dénonciations qu'ils s'étaient permises les uns contre les autres, pour la plus grande gloire de la fraternité.

Au moment de lever l'étendard de la révolte contre le droit, la Diète des douze cantons annonçait, le 4 novembre 1847, dans une proclamation à son armée : « Les ennemis de la patrie cherchent à faire accroire que c'est pour anéantir la souveraineté

Digitized by Google

cantonale des États de l'Alliance séparée que vous êtes appelés à marcher, que c'est pour détruire leur liberté politique et religieuse, les asservir au joug des majorités tyranniques, renverser les institutions fédérales, constituer un gouvernement unitaire sur leurs ruines et saper les bases de l'ordre social. Ce sont là d'odieuses calomnies. »

Cette même Diète s'adressant aux Catholiques du Sonderbund, le 20 octobre, leur disait :

« Vous craignez un danger pour les droits et les libertés que vous avez hérités de vos pères, pour votre position future dans la Confédération, pour votre foi, votre religion. Mais nous vous donnons l'assurance solennelle que toute intention de porter atteinte à ces biens les plus précieux est fort éloignée de nous. Comment l'autorité fédérale pourrait-elle nourrir le dessein d'exercer une injustice envers des Confédérés, une injustice envers des co-États qui pour la plupart appartiennent aux plus anciens membres de notre Alliance ! — La Diète fédérale ne veut point l'oppression des Confédérés, point l'anéantissement des souverainetés cantonales, point le renversement violent des institutions fédérales, point de gouvernement unitaire, point de violation de vos droits et de vos libertés, point de danger pour votre religion. »

En signant ces actes officiels, la Diète des douze mentait à son armée, elle mentait à ses généraux,

Digitized by Google

elle mentait à la Suisse, elle mentait à l'Europe, car toutes les pensées criminelles qu'on lui imputait alors, toutes ces pensées qu'elle taxe d'odieuses calomnies sont devenues de tristes, d'éclatantes vérités. Les faits sont là pour le démontrer.

Le premier soin des généraux et des commissaires de la Diète fut de dissoudre ou de laisser proscrire les gouvernements réguliers que chaque canton s'était volontairement, librement donnés. On les remplaçait par des gouvernements de réfugiés, ou, lorsqu'on voulait prêter à ces pouvoirs démagogiques une apparence de sanction populaire, on décrétait un simulacre d'élection, puis on faisait voter en présence des baïonnettes étrangères, ayant le droit de veto. Ces gouvernements étaient le produit de la force brutale ; la force brutale eut seule la puissance de les maintenir. Les cantons fidèles étaient en proie à l'occupation militaire. Cette occupation dura quatre mois, jusqu'au jour où, après avoir désarmé complétement les Catholiques, on crut que l'usurpation radicale s'affermirait sur sa base.

Uri, Schwytz, Lucerne, Unterwald, Fribourg, Zug et le Vallais s'étaient voté des Constitutions libérales et démocratiques. Ces Constitutions furent frappées de nullité par le club de l'Ours, qui en imposa de nouvelles. Il les manufactura dans ses ateliers communistes. Le peuple exerçait sa souveraineté dans ses landsgemeindes. Là, il approu-

Digitized by Google

vait, il blâmait, il régnait. C'était la seule, la vraie liberté populaire. Cette liberté menaçait de tourner contre le Radicalisme; Berne ordonne de la supprimer. Elle s'anéantit sous le despotisme des Corps francs. Dans quelques cantons il faut, comme à Fribourg, obtenir un certificat de civisme socialiste, afin d'exercer son droit électoral. On y craint la voix du peuple qui veut ses anciens magistrats. Des décrets, hérissés d'entraves, limitent le nombre des électeurs et des élus. Les Corps francs désirent s'éterniser aux affaires; ils se proclament pour neuf ans membres du gouvernement; ils déclarent que cette disposition est immuable. Un édit en prépare une nouvelle qui ne le sera pas moins. Le peuple a des retours de justice; on doit les lui épargner. Un ostracisme de dix ans prive donc de leurs droits de citoyens tous les membres de l'ancien gouvernement, tous ceux qui pourraient devenir les magistrats de la confiance du peuple. Cette liste d'exclusion reste toujours ouverte afin d'inscrire sur ses tablettes la génération qui grandit.

Berne a rédigé ces Constitutions; elle promet de les appuyer. Ses troupes et celles de la Diète sont mises à la disposition des Radicaux, ses subordonnés. Uri, Schwytz et Unterwald n'avaient pas dans leur sein des traîtres ou des mercenaires à la solde d'une Société secrète. Ils laissèrent passer sur leurs têtes la première tourmente; mais dès que ces États

Digitized by Google

se virent délivrés des troupes d'occupation, ils répudièrent toutes les félicités que Ochsenbein et le club de l'Ours avaient décrétées pour eux. Ils revinrent à leurs vieilles Constitutions, à leurs landgemeindes, à leurs magistrats anciens.

Après avoir été ruinés en impôts de guerre, ils ne consentirent pas à demeurer esclaves dans l'opprobre du Radicalisme. Ils avaient secoué le joug; Berne laissa ces trois cantons réparer leurs calamités. Il n'en fut pas ainsi pour Lucerne, Zug, Fribourg et le Vallais.

Les Sociétés secrètes avaient enfanté les Corps francs dans les ténèbres; les Corps francs s'installaient au pouvoir. La Jeune Suisse de Mazzini releva la tête. Elle organisa ses clubs et ses moyens de despotisme. Sous le nom d'Association patriotique, elle enveloppa l'Helvétie dans un vaste réseau de corruption et de misère. Chaque district, chaque ville, chaque bourgade fut doté d'un comité. Les comités formés d'après le plan de Mazzini eurent ordre de se mettre en rapports quotidiens avec les clubs centraux qui correspondaient eux-mêmes avec le club directeur de Berne Les membres de ces clubs se trouvèrent seuls et de droit aptes à tous les emplois publics; seuls, ils furent armés; seuls, ils composèrent la garde prétorienne des Gessler bernois. Le dévouement des troupes cantonales était suspect; on prolongea l'occupation militaire jusqu'au moment

Digitized by Google

où ces Corps francs d'une nouvelle espèce furent organisés.

Afin de perpétuer leur domination, les radicaux de Lucerne, de Fribourg et du Vallais recrutaient des janissaires prêts à obéir à tout signe qui pouvait se traduire en exactions. Ils étaient soutenus par les forces dont Berne avait le commandement suprême ; ils se mirent sans crainte à travailler à la décomposition morale.

Dans cette tyrannie qui se prive de l'échafaud parce que le sang versé serait une semence de chrétiens et de soldats, rien n'a été épargné pour dégrader l'homme et l'assouplir à la servitude. Le nom de la liberté est bien prononcé par-ci par-là dans les constitutions radicales comme un souvenir des vieux temps ; mais les Révolutionnaires absorbent tous les pouvoirs. Ils sont législateurs, magistrats et autorités administratives. Tout ressort d'eux, tout revient à eux. La loi n'est plus protectrice ; elle se contente d'être afflictive. Le Corps franc se met au-dessus d'elle. C'est lui qui l'a faite, lui qui la manipule selon ses besoins ou ses caprices du moment, lui qui la commente, qui l'applique, lui qui veut que toujours et partout elle donne gain de cause aux iniquités commises ou aux forfaitures en projet. En face d'une semblable liberté, le Catholique fidèle à son culte et à ses principes, devient un serf appartenant corps et biens, âme et conscience au Radical

Digitized by Google

qui l'a conquis. Le Radical se proclame son maître; il l'emprisonne, le dépouille, le torture, l'exile à volonté. Pour éterniser les douleurs de ses victimes, le Radical fait l'économie du bourreau.

Les constitutions de Lucerne et du Vallais sont établies sur ces bases; celle de Fribourg pousse l'idéal du mépris de l'homme jusqu'au sublime.

Son article premier déclare que « le canton est une démocratie. » Or, dans cette démocratie arrangée aux convenances des professeurs du Radicalisme, le peuple est tenu à l'écart de toute participation aux affaires. Il ne doit choisir aucun de ses magistrats. Au moment des élections, on emprisonne préventivement ceux qui sont soupçonnés d'une influence quelconque, ceux surtout que l'on redoute de voir acclamés par les scrutins. Les Corps francs président aux élections, ils les valident ou les annulent. La terreur plane sur l'ensemble des opérations.

L'article 3 de cette constitution dit : « La liberté individuelle est garantie, et nul ne peut être arrêté que dans les cas prévus et selon les formes prescrites. » Cet article est positif et rassurant; néanmoins il n'existe pas à Fribourg un honnête homme qui ne soit à toute heure du jour ou de la nuit menacé dans sa tranquillité par le premier venu, pour peu que ce premier venu se trouve entaché de quelque action déshonorante. La garantie offerte à la liberté individuelle n'a produit à Fribourg comme

Digitized by Google

ailleurs qu'une décevante illusion. Elle n'a servi qu'à créer des prisons nouvelles et plus spacieuses. En deux ans, on compte dans ce canton plus d'arrestations sans aucune forme, sans aucun prétexte comme sans aucun jugement, qu'on n'en compta durant les vingt précédentes années.

Selon l'art. 4, « le domicile est inviolable, » et il ne se passe point de jour sans que le Radicalisme ne se livre à la violation du domicile des citoyens. Absents ou présents, ils doivent avoir dans la démagogie un confident de leurs pensées et de leurs affaires. Ils sont probes et religieux, ils sont donc suspects; leurs papiers et leurs correspondances restent à la merci de leurs maîtres. Cette inquisition s'étend jusque sur les voyageurs; elle frappe incessamment sur le Fribourgeois; elle s'octroie droit d'aubaine sur l'étranger qui n'a pas le malheur d'être un réfugié politique.

L'art. 7 décrète : « Toute rigueur est inutile et tous moyens de violence sont interdits. » L'art. 8, corroborant ce sentiment d'humanité, abolit la peine de mort. Mais à Fribourg, il y a des hyènes philanthropiques qui savent supprimer le nom et conserver la chose. On abolit l'échafaud pour les assassins, on tue en détail les honnêtes gens. Des bandes d'assommeurs enrégimentés parcourent le canton; ils se jettent sur les citoyens inoffensifs; ils les chargent de coups; ils versent leur sang, puis

Digitized by Google

ils continuent leur expédition. Ils ont frappé, meurtri, étouffé des femmes ou des enfants. Le soir ils dorment et ils font bien, car la justice veille sur leur sommeil; elle les protége dans leur repos.

Selon l'art. 9, « la liberté de la presse est garantie. » A cet axiome fondamental de toute constitution démagogique, il n'y a qu'un léger correctif. Il est impossible, à Fribourg, de trouver un typographe assez audacieux pour braver les foudres des Radicaux. Les presses de ce canton ne sont faites que pour gémir sur le bonheur dont ils attristent le pays. Rien ne peut s'imprimer que par ordre; la terreur plane sur tous les casiers, la terreur s'incruste au fond de toutes les écritoires. On ne trouve pas d'imprimeurs, disons mieux, on ne rencontrerait pas un homme qui osât confier au papier encore moins à la poste les pensées dont il est obsédé. En famille même, on recule devant une franchise sans péril, car la prison ou le bannissement devient le commentaire obligé de la liberté.

Dans les Etats constitutionnels, le droit de pétition a les mêmes priviléges que la presse. A Fribourg, il est soumis aux mêmes entraves. L'art. 10 le garantit et le consacre. Si un citoyen a conçu l'idée de s'adresser au gouvernement par cette voie de publicité, il est à l'instant même saisi et incarcéré comme fauteur de troubles. Par le seul fait, il se constitue en état de révolte contre la révolution,

Digitized by Google

et la révolution est implacable. La loi sévit contre les pamphlets; aux yeux du gouvernement chaque pétition se transforme en pamphlet.

Si l'on ajoutait foi à l'art. 13, la propriété serait inviolable; mais les Corps francs ont mis la confiscation indéterminée à l'ordre du jour. Les Corps francs administrent la fortune des particuliers; ils en jouissent, et dans ce canton, comme dans les autres soumis au Radicalisme, personne ne peut s'avouer qu'il travaille pour ses enfants. Les décrets provoquant des arrêtés d'exécution, les édits d'amnistie corrigés par le séquestre ou par d'exorbitants impôts sont suspendus sur toutes les têtes. Des familles entières passent tout d'un coup de l'aisance à la plus profonde misère.

A Lucerne, ainsi qu'à Fribourg, les vengeances politiques ou personnelles viennent en aide au Radicalisme. Tous ceux qu'il juge hostiles à ses vues, tous ceux dont il sait que la conscience restera inflexible, tous ceux qu'il accuse du crime d'aimer la patrie, sont d'avance condamnés à son tribunal.

Afin de stimuler la rapacité de ses aides, Ochsenbein avait, pour ainsi dire, accordé une prime à la spoliation. Il mit à la charge des cantons catholiques les frais de guerre [1] qu'il plairait aux

[1] Les frais de guerre imposés au Sonderbund furent ainsi répartis par les spoliateurs :

Lucerne eut à payer.	2,132,000 fr.
Schwytz.	246,820 .

Digitized by Google

Corps francs d'indiquer. Ces Corps francs pouvaient choisir les personnes sur lesquelles devaient retomber le poids de leur vengeance pécuniaire, et le décret du 20 mai 1848 établit la solidarité entre les imposés. Ce décret, qui porte jusqu'à l'infini la minutie des détails tyranniques, essaie même de jeter la désunion parmi les victimes. Il autorise les citoyens frappés de confiscations ou d'impôts de guerre à user de recours contre les instigateurs qu'il leur plaira de désigner comme les ayant entraînés dans des actes hostiles aux Sociétés secrètes.

En Suisse, on a vu des gouvernemens juger et porter la sentence sans avoir de prévenus à leur barre. On laissait au pouvoir exécutif le soin de les chercher et de leur appliquer la peine. Julien Schaller se fit pourvoyeur d'inquisition. Il choisit parmi les notables de Fribourg les six hommes qui avaient le mieux mérité de la patrie. Louis Fournier, le doyen OEby, Ammann, préfet de Fribourg,

Uri.	96,760
Unterwald (Obdenwald).	90,610
Unterwald (Nidwald).	66,010
Zug.	102,500
Fribourg.	1,525,200
Vallais.	787,200

En outre les évêques, les chapitres, les abbayes, les couvents, les simples ecclésiastiques ayant quelque fortune patrimoniale, l'hospice même du Saint-Bernard, tout fut taxé à des sommes arbitraires, tout dut payer au delà de ses ressources. Les Radicaux supprimèrent de leur chef l'abbaye de Saint-Urbain et le couvent de Rathausen, dont les richesses tentaient la cupidité communiste.

Digitized by Google

François Weck, président du tribunal d'appel, Vaillant, conseiller d'Etat, et Gardian, préfet d'Estavayer, eurent les premiers honneurs de cet ostracisme. Plus de deux cents citoyens le partagèrent. Un décret du 20 mai 1848 notifia cet inconcevable abus de la violence. On y lisait :

Art. 1er. Il est prononcé une amnistie pour tous les crimes et délits politiques commis jusqu'à ce jour, sous les réserves et conditions exprimées dans les articles suivants.

Art. 2. Une contribution de seize cent mille francs est imposée à titre d'indemnité, pour frais de guerre et d'occupation, aux principaux auteurs et fauteurs de l'Alliance séparée et de la résistance armée envers la Confédération, aux individus et personnes morales qui, volontairement et librement, ont travaillé et concouru, d'une manière directe ou indirecte, à soutenir le Sonderbund.

Ce décret, dont les interminables articles forment tout un code de procédure à l'usage des proscripteurs, se termine par quelques phrases de sentimentalité révolutionnaire. Julien Schaller et le docteur Berchtold s'adressent à leurs chers concitoyens et ils leur disent : « Ce n'est point sans éprouver une immense douleur que nous mettons aujourd'hui à exécution le présent décret; car nous le déclarons encore une fois et hautement : nous répudions toute idée de représailles, tout sentiment de haine et de ven-

Digitized by Google

geance. Ce que nous cherchons, ce que nous demandons, c'est l'oubli du passé, la paix et la prospérité du pays. »

L'oubli du passé, la paix et la prospérité du pays ne viennent guère à la suite des spoliations. Julien Schaller et Berchtold, les deux Corps francs favoris du colonel Rilliet, voulaient oublier le passé. C'eût été pour leur conscience un pénible fardeau de moins. Ils se sont bien gardés de le faire, et dans leur soif de pillage et de ruine, ils auraient dû se souvenir des paroles que le colonel Rilliet leur adresse : « Ce n'est pas par des proscriptions législatives, dit le commandant militaire de Fribourg[1], par des jugements sans débats, par des listes arbitraires de condamnés, que l'on fonde l'avenir d'un peuple, et c'est faire une cruelle injure à la démocratie que de lier son avénement au pouvoir à des spoliations individuelles, système dont la conséquence sera de mettre le gouvernement entre les mains des plus misérables, puisque ceux-là seulement qui n'auront rien à risquer pourront en courir la chance. »

Schaller savait cela aussi bien que le colonel Rilliet de Constant; mais cet homme, qui demande vingt années seulement pour corrompre les habitants de Fribourg jusqu'à la moelle, et se venger ainsi de la honte qu'il répand sur sa patrie, s'in-

[1] *Fribourg, Vallais et la première division*, p. 57.

Digitized by Google

quiétait peu d'une pareille leçon. Il fallait des victimes à son inextinguible soif de vengeance; il en prit partout où il en rencontra. Il s'adressait aux familles puissantes du canton; il ne dédaigna pas de tomber sur la probité ignorée du plus obscur soldat.

Ce que Schaller faisait à Fribourg, Steiger et Barman l'imitaient à Lucerne et dans le Vallais. Les soldats avaient voulu défendre jusqu'à la mort les gouvernements de leur choix et de celui du peuple. On les avait vus après la capitulation briser leurs armes en pleurant, et s'écrier que l'opprobre était maintenant le seul héritage de leur patrie. On ne pouvait pas rançonner ces dévouements qui pour toute fortune n'avaient que leur courage et leur conscience; on tenta de les humilier. On les appela sous le drapeau du Radicalisme, on leur donna pour chefs les Corps francs qu'ils avaient vaincus; on les contraignit à obéir à des pouvoirs usurpés, on les accabla d'outrages. Ceux dont la résistance fut plus forte que ces tortures morales se virent condamnés aux galères. A l'heure qu'il est, on en voit encore qui frémissent sous la chaîne et sous le bâton d'un Corps franc. Les prisons radicales sont pleines de ces soldats, généreux confesseurs, qui préférèrent la livrée du bagne aux louanges d'Ochsenbein.

En parlant des braves qui eurent l'honneur de vaincre les Corps francs, Schaller avait dit le

Digitized by Google

19 juillet dans l'orgie des carabiniers fédéraux à Fribourg : « Ceux-là sont bien connus; avec eux point de trêve, point de relâche. Il faut qu'ils soient terrassés, il faut qu'ils disparaissent. A un mal radical, il faut des remèdes radicaux. Il faut les expulser, en finir avec eux. S'ils s'approchent, il faut les repousser; s'ils se lèvent, les abattre; s'ils s'abaissent, les écraser comme on écrase le serpent. Le gouvernement ne faiblira point à l'œuvre. Il compte sur ses employés, et en particulier sur la société des carabiniers. »

Jusqu'à ce jour la spoliation ne s'était adressée qu'aux châteaux; elle avait fait grâce de son oubli aux chaumières. Schaller, qui le 20 mai 1848 « répudie toute idée de représailles, tout sentiment de haine et de vengeance », et qui, le 19 juillet de la même année, fait entendre le cri de chacal que nous venons de reproduire, Schaller étend sur tous son système de persécutions. Il veut comme Steiger que tous souffrent dans leurs biens, dans leur liberté, dans leur conscience; tous ne sont-ils pas coupables de probité, d'honneur et de foi? Tous ne le méprisent-ils pas, ne l'abhorrent-ils pas? On jette sur les communes rurales les hommes les plus impurs ou les plus dégradés. On leur accorde tous les droits, ils usent de toute espèce de violences. On frappe des impôts extraordinaires sur ces paisibles populations; on les ruine après avoir tenté de les déshonorer. Dans la

Digitized by Google

Suisse catholique, il n'y eut pas une famille qui ne pût sur les débris de son bonheur répéter avec Jérémie : « Notre héritage a passé à ceux d'un autre pays, et nos maisons à des étrangers. Nous sommes devenus comme des orphelins qui n'ont plus de père. Nos mères sont comme des femmes veuves. Nous avons acheté à prix d'argent l'eau que nous avons bue. On nous a entraînés, les chaînes au cou, sans donner aucun repos à ceux qui étaient fatigués. Des esclaves nous ont dominés, sans qu'il se trouvât personne pour nous racheter d'entre leurs mains. Nous allions chercher du pain dans le désert au travers des épées nues et au péril de notre vie. Il n'y a plus de vieillards dans les assemblées de juges, ni de jeunes hommes dans les concerts de musique. La joie de notre cœur est éteinte, nos concerts sont changés en lamentations. »

Ce système inquisitorial est poussé jusqu'à ses dernières limites. On espère que le Peuple, qui n'est pas habitué à la servitude, se lassera un jour de souffrir. Ce jour, le Radicalisme l'attend avec impatience pour écraser sous les bataillons de Berne une révolte légitime, mais partielle. Le clergé seul comprime par la prière et par l'exemple ces colères prêtes à déborder. L'occupation étrangère est le seul appui des dominateurs de Fribourg. Schaller le sait si bien qu'il appelle les troupes bernoises, même lorsque le pays ne murmure pas dans l'esclavage.

Digitized by Google

Pour montrer que les Sociétés secrètes sont à ses ordres et qu'il en peut disposer à volonté, on le voit le 24 mars 1848 ouvrir les frontières de son pays aux Bernois et aux Vaudois.

Ce fut un nouveau pillage et de nouvelles vexations; mais Schaller avait donné une idée de sa puissance, Schaller régnait par la terreur. Ces occupations jadis si souvent, si éloquemment flétries par le Libéralisme, se renouvelèrent trois fois. A trois reprises différentes, le canton de Fribourg fut livré à ses radicaux indigènes, dont les Communistes de Berne et de Vaud stimulaient les instincts de brutalité.

En novembre 1848, Barman et ses associés de la Jeune Suisse ont besoin, comme Schaller, de faire à leur manière le bonheur du Haut-Vallais. Ce peuple méprise avec une désolante unanimité les hommes qui escaladent le pouvoir à l'aide des baïonnettes radicales. Il a horreur de l'insurrection triomphante, de l'insurrection régnant par le despotisme. Le Haut-Vallais est militairement envahi. Berne menace le canton d'Uri du même sort, si les papiers du Sonderbund ne sont pas livrés par cet État au club de l'Ours. Ces documents, confiés à l'honneur, doivent contenir des pièces accusatrices contre les chefs du Sonderbund. Le club de l'Ours annonce des révélations de la plus haute importance. Il arrache au canton d'Uri le dépôt de ces archives; puis, malgré les instances de

Digitized by Google

Siegwart-Müller, de Bernard Meyer et de Fournier, il garde le silence, car publier les documents, ce serait condamner la Diète et le Radicalisme.

Dans tous les cantons que les Sociétés secrètes ont entrepris de régénérer, la misère pénètre avant la régénération. Il se trouve des Corps francs pour administrer les finances. Ainsi qu'à Berne, à Soleure et dans le canton d'Argovie, les caisses de l'État deviennent bientôt un gouffre où disparaît la fortune publique, où s'engloutissent toutes les fortunes particulières. Fribourg ne connaissait pas les impôts. En quelques mois le Radicalisme lui en fit atteindre le maximum. Tout y fut matière taillable et corvéable à merci. L'État possédait des revenus. Les communes jouissaient de leurs biens ainsi que les paroisses. Dans chaque localité, ces biens, administrés par des hommes intègres, servaient à l'entretien du culte, à l'assistance des pauvres, au développement de l'instruction publique. Schaller et ses Corps francs absorbent tout. La philanthropie légale remplace la charité chrétienne; c'est le Radicalisme qui se charge de l'appliquer. Un révolutionnaire bien connu à Fribourg, M. Ruffieux, a publié dans le mois de janvier 1849 une pétition où se trouvent énumérés quelques griefs du peuple contre les tyrans qui le dominent. « Ces plaintes les voici, dit M. Ruffieux; nous éviterons autant que possible d'indiquer les noms propres.

Digitized by Google

« Le cumul, le népotisme et l'esprit de coterie sont à l'ordre du jour ; presque tous les emplois sont réservés pour le soi-disant Radicalisme qui, sans ses rigueurs et sans la terreur qu'il inspire, serait presque inaperçu dans le canton. Quand un gouvernement n'étend le choix de ses employés que sur un petit nombre d'individus, il sort toujours des limites de la justice, de la morale et de la saine politique : il se suicide lui-même en immolant le pays.

» Le concours pour les places publiques est généralement éludé par l'esprit de famille et de faction : n'a-t-on pas vu jusqu'à de pauvres ouvriers rejetés des travaux publics, parce qu'ils n'appartiennent pas à une opinion que l'immense majorité ne partage pas?

» Plusieurs de nos gouvernements qui prétendent à tort être dans la démocratie, sont d'une hauteur et d'une dureté insupportables ; leurs subalternes les imitent naturellement et nos campagnards en sont presque réduits à regretter les allures de l'ancien patriciat !

» Loin de consulter les vœux du pays pour les nominations des employés publics, on a souvent agi dans un sens diamétralement opposé.

» Le gouvernement manque de confiance dans le pays ; il s'entoure de troupes, souvent étrangères, et a plutôt recours à la force qu'à la justice, et qu'aux mesures de prudence et d'humanité.

» Le peuple aimerait voir le directeur et les em-

Digitized by Google

ployés de la police moins occupés à surveiller les opinions politiques et plus attentifs à la recherche et à la poursuite des malfaiteurs réels ; il y aurait ainsi plus de sûreté pour le public et moins d'espionnage et de terreur pour les honnêtes gens. Un pays libre suppose des opinions libres.

» Notre peuple a ses préjugés et en grand nombre : nous sommes loin de les préconiser; mais ne pourrait-on pas les ménager davantage là où ils ne nuisent pas ? — La force seule est impuissante contre les idées.

» Nos autorités, pour colorer les mesures violentes qu'elles prennent à notre égard, nous représentent toujours au dehors, même dans des actes officiels, comme des fanatiques; mais croyez-nous, nous sommes plutôt des mécontents et nous ne savons que trop bien pourquoi....

» Le clergé est une portion respectable de la population; or, on l'outrage indistinctement et sans nécessité dans les actes officiels et dans les assemblées publiques et dans un journal quasi-officiel. »

Ce qui se passe à Fribourg a son contre-coup inévitable à Lucerne et dans le Vallais. La liberté civile n'y existe même plus pour mémoire.

Les puissances avaient déclaré en 1815 et la Suisse avait accepté qu'un nouveau traité d'alliance ne pourrait être discuté et valable que lorsque les vingt-deux États souverains y auraient spontanément con-

Digitized by Google

senti. Berne voyait accomplir son rêve de République unitaire; le club de l'Ours fabrique une Constitution. Il la propose aux suffrages de ses esclaves catholiques. Cette Constitution est provisoire, transitoire comme tout ce que fait la démagogie; mais, dans son essence ainsi que dans son but, elle brise le passé de l'Helvétie; elle est en désaccord avec les mœurs du pays, avec le caractère des habitants, et surtout avec cette idée de souveraineté cantonale qui sera toujours le dernier palladium de l'indépendance des démocrates suisses. Elle rompt l'égalité entre les cantons qui nomment des représentants, non plus pour les représenter, mais pour obéir aux injonctions de Berne. Ces députés ne sont plus la conscience parlée de leurs électeurs; ils votent selon leurs inspirations, c'est-à-dire ils ont office de prendre le contrepied de tout ce que leurs mandants veulent. La Constitution crée deux chambres, le Conseil des États et le Conseil national. Le premier, espèce de sénat sans dignité, est composé de quarante-quatre membres au choix des gouvernements radicaux. Le second doit être élu par la population elle-même, qui pourrait ainsi exposer ses plaintes et faire prévaloir ses vœux. Mais ce Conseil, formé de cent onze membres, dont cinquante-huit appartiennent à cinq cantons seulement et les cinquante-trois autres aux dix-sept moins favorisés, n'a pas encore vu une fois le peuple les choisir dans la plénitude de sa liberté.

Digitized by Google

Berne a établi son monopole centralisateur sur la Suisse. L'oligarchie du Radicalisme dirige les élections; elle obéit au club de l'Ours pour avoir le droit de dominer chez elle, et Berne, devenu capitale, a su s'attribuer une véritable part du lion. A lui seul, ce canton s'est donné autant de députés qu'à dix cantons souverains au même titre que lui. Une assurance mutuelle de tyrannie existe entre le gouvernement central et les gouvernements cantonaux. L'un règne; il administre l'enseignement, il monopolise les postes, les monnaies, les douanes, la poudre; il établit les impôts dont ses cupidités ont besoin; les autres, fiefs du Radicalisme européen, n'ont pour dédommagement que les persécutions locales et les vengeances particulières.

Cette Constitution anormale fut pour la forme soumise à la sanction du peuple. Les quatre petits cantons, Schwytz, Uri, Unterwald et Zug, la rejetèrent à de foudroyantes majorités. A Fribourg, le nouveau pacte devait être frappé du même anathème populaire. Le Radicalisme s'épargna cet affront. Il prétendit que Moïse, choisi par Dieu pour être le guide et le législateur des Israélites, s'était bien gardé de proposer à la sanction d'un peuple rude et imbécile les lois salutaires dictées sur le Sinaï. Fort de cette comparaison, le Radicalisme s'imagine que les Fribourgeois, après avoir longtemps gémi sous le joug des Jésuites, sont incapables de comprendre les féli-

Digitized by Google

cités qu'il leur tient en réserve. Le Grand-Conseil, appuyé par Schaller, se décide donc à interpréter le vœu muet des populations et à se passer de leur avis pour leur infliger la Constitution qu'elles s'apprêtaient à rejeter.

Plus loyal en apparence, le gouvernement de Lucerne se montre plus fourbe en réalité. Il ne détermine pas le mode de votation. Avec une élasticité vraiment radicale, on le voit arranger à son gré et en famille tous ces suffrages, divers par la forme, mais identiques dans le fond. C'était un refus, par conséquent un outrage aux affiliés des Sociétés secrètes. Elles le firent disparaître dans une acceptation légalisée par elles.

Le Vallais s'était prononcé comme Lucerne; le Vallais repousse par ses suffrages cette loi que des oppresseurs lui imposent. Les Barman ont des intérêts de famille exigeant que le Vallais ne fasse pas scission dans cette unanimité que Berne s'octroie. Le Vallais n'a pas écouté l'ordre de ses maîtres; ils soumettent à leurs complaisants du Grand-Conseil à décider si la majorité des voix doit vraiment être regardée comme la majorité. La question était épineuse. Le Grand-Conseil se scinde en deux fractions égales; puis de guerre lasse, le 2 septembre 1848, on tourne la difficulté. Les avocats vallaisans sont les protecteurs patentés de ce peuple qui échappe à leur tutelle. Le peuple déclare par ses suffrages qu'il ne

Digitized by Google

veut pas de la Constitution. Mais les avocats, installés au gouvernement, ont trouvé un moyen ingénieux de concilier la volonté populaire avec leurs petites ambitions. Ils font, par le Conseil d'État et le Grand-Conseil, donner à leurs députés en Diète les instructions contradictoires suivantes :

1° La députation déclarera que le Valais a rejeté la Constitution fédérale ;

2° Si une majorité de douze États représentant la majorité du peuple suisse déclare la Constitution acceptée, la députation y adhérera au nom du Valais.

Dans les mains du Radicalisme, la liberté civile et politique était devenue un de ces jouets que les enfants aiment ou brisent selon le caprice du moment. La liberté religieuse se vit en même temps opprimée et anéantie.

Une lutte, commencée en 1832, s'était prolongée jusqu'en 1847. Cette lutte, tantôt avouée, tantôt niée, s'acharnait sur la Religion catholique ; elle tendait même à effacer le Christianisme. Quand la force matérielle permit à ces vœux néfastes de déborder sur l'Helvétie, la proscription ne laissa plus aucun doute aux esprits même les plus candides. Elle frappa d'abord les Jésuites — c'est leur privilége — mais le Radicalisme avait de plus vastes projets. L'exil des Jésuites ne suffisait plus à sa soif de démoralisation. Il fallait envelopper dans la même loi de bannissement et ceux qui distribuaient l'instruction dans les

Digitized by Google

campagnes, et ceux qui, par la charité, faisaient honorer l'Église de Dieu. A Lucerne, à Fribourg et dans le Vallais, on confondit sous le même anathème des Sociétés secrètes les Jésuites et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les Frères de la o ctrine chrétienne et les Religieux du mont Saint-Bernard. Gardes avancées de la civilisation ou de l'humanité, tout tomba le même jour.

Ce peuple catholique se trouvait à la merci de ses ennemis, sans guide, sans consolateur au dedans, sans espérance même au dehors. On l'abandonnait à ses douleurs physiques, à ses tortures morales; mais, dans l'union de ses prêtres, il pouvait, il devait rencontrer plus tard un élément de constance, qui à la longue saurait vaincre sa torpeur. Par une de ces fatalités qui accompagnent toujours les grands désastres, cette union fut compromise. Monseigneur Luquet, évêque d'Hesebon, arrivait en Suisse avec une mission de Rome, dont le caractère était assez mal défini par lui-même [1]. Comme les quelques prêtres qui, avant de se consacrer au sacerdoce, se sont vus jetés dans les folles théories du Saint-Simonisme, ce prélat gardait presque à son insu une tache

[1] De Lyon, monseigneur Luquet avait écrit à Paris. Il demandait au ministre des affaires étrangères une lettre pour prévenir l'ambassadeur de France en Suisse de son arrivée et lui faire trouver aide et appui dans sa mission. M. Guizot crut devoir en référer à qui de droit. Il chercha à savoir si la mission de monseigneur Luquet était diplomatique, car, disait-il, l'ambassadeur français à Rome m'a écrit que le Saint-Père

Digitized by Google

indélébile de ses anciennes erreurs. Avec les qualités de l'esprit et une incontestable vertu, il se laissait toujours emporter vers l'idéal; il était sans cesse prêt à sacrifier le droit à des chimères de perfectionnement, à des mirages de conciliation où l'Église et la foi devaient tout accorder pour conquérir un sourire méprisant de l'indifférence ou du Radicalisme. Monseigneur Luquet se présentait en médiateur. Sa médiation n'aboutit qu'à donner tort aux spoliés en honorant les spoliateurs.

Dans son numéro du 8 février 1848, le *Confédéré de Fribourg*, feuille ultra-radicale, analysait en ces termes la lettre que M. Luquet venait d'adresser au Vorort : « Il s'exprime de la manière la plus bienveillante envers la Suisse au nom du Saint-Père, et déclare qu'appartenant à la génération actuelle et ami du progrès, il comprend que le temps est venu où l'Église doit accueillir toutes les améliorations compatibles avec l'esprit de la religion, et qu'ayant été envoyé en Suisse pour concilier les Catholiques, il recevra tous les renseignements et les demandes que les autorités voudront lui transmettre. » Le 9 avril 1848, en écrivant d'une manière officielle

envoie en Suisse un ecclésiastique comme simple missionnaire, afin de réconcilier les esprits. C'était la vérité, et le Pape n'avait pas eu d'autre but. Monseigneur Luquet, n'ayant aucun titre pour l'accréditer auprès du Vorort, réclama des lettres de créance qui lui furent accordées dans les limites de sa mission primitive, en laissant à la nonciature la direction de toutes les affaires.

Digitized by Google

au président et aux membres de la Diète qu'il salue comme « des esprits éclairés, des esprits habitués aux plus hautes considérations de la philosophie, » Monseigneur Luquet disait :

« Si donc parfois, et principalement dans les temps modernes, l'Église eut à lutter contre certains mouvements intellectuels qui entraînent les peuples, on le doit à des causes pénibles, qui, nous l'espérons, deviendront désormais de plus en plus rares, qui finiront, Dieu le veuille! par complétement disparaître.

» Ces causes, en effet, sont venues de malentendus bien souvent, de passions, de violences et d'obstinations particulières, qui d'un seul bond entraînèrent les esprits au delà des justes bornes. Elles venaient surtout d'intérêts divers, d'intérêts trop souvent humains, si l'on veut, mais que les uns défendaient comme un droit, que d'autres attaquaient comme une usurpation abusive. En un mot, c'était une société ancienne qui s'écroulait pour faire place à celle qui se constitue aujourd'hui.....

» Soyez-en bien convaincus, Messieurs, certaine comme elle l'est de la perpétuité de ses destinées, l'Église ne rattache exclusivement ses espérances à aucune institution humaine. Elle a longtemps accepté avec reconnaissance les bienfaits des puissances de la terre; elle le fait encore là où cet appui passager lui reste. Elle ne se refusera pas davan-

Digitized by Google

tage, quand le moment en sera venu, à reconnaître le grand principe de séparation complète entre elle et les États. Elle n'hésitera point, si les circonstances l'y portent, à inscrire elle-même sur sa bannière cette expression éminente et suprême de tolérance et de liberté. »

Dans la bouche d'un évêque, envoyé du Saint-Siége, de pareilles flatteries adressées à Ochsenbein et à son peuple de Corps francs, de semblables maximes prêchées en face de bourreaux athées, sans même avoir un regret ou une consolation à offrir aux martyrs catholiques, produisirent partout une impression déplorable. L'épiscopat français s'alarma de ces doctrines; mais en Suisse elles eurent un long retentissement. Le Radicalisme persécutait le clergé; il dépouillait l'Église; il faisait passer son niveau de dépravation sur l'aristocratie de moralité et de foi; il enseignait le mal; il légalisait le désordre; il portait la perturbation jusqu'au fond des consciences, et un prêtre venait, au nom du vicaire de Jésus-Christ, sanctionner toutes ces monstruosités. Les Suisses qui pleuraient sur les ruines de la patrie n'étaient rien pour ce prêtre. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés, avait dit le Sauveur. L'évêque d'Hesebon tenait un autre langage. Au lieu de jeter un peu de baume chrétien sur mille plaies saignantes, on le voyait fraterniser avec les tortionnaires radicaux. Il se laissait fêter par

Digitized by Google

Julien Schaller surnommé l'Apostat; il en recevait un mémoire où l'Église catholique et toutes ses institutions étaient flétries.

Cette mission avait commencé sous de tristes auspices, elle eut des conséquences funestes. Elle enhardit les persécuteurs en leur offrant presque l'assentiment de Rome; elle découragea les Catholiques en leur faisant douter même de l'affection paternelle du Saint-Siége.

Le 25 septembre 1848, Schaller écrivait à l'évêque de Lausanne et Genève: « Ne croyez pas que la justice, qui s'exercera, vous vaille la palme des martyrs. » Ce prélat connaissait assez les Radicaux suisses pour savoir qu'ils ne faisaient mourir qu'en détail. Dans le principe, ils avaient voulu le crucifier par leurs ovations. On les avait vus lui prodiguer comme à Pie IX ces respects hypocrites, ces témoignages de tendresse qui éblouirent le Pape. Monseigneur Marilley ne se laissa point prendre à de semblables manifestations. Il sentait qu'il était évêque pour les Catholiques; il ne voulut jouir que du droit de souffrir avec eux et pour eux. Il repoussa toutes ces fêtes qu'on lui préparait sur les ruines de l'Église. Il n'avait pas voulu être la dupe du Radicalisme, il en sera la victime.

Les Corps francs s'étaient emparés des propriétés ecclésiastiques ; ils détruisaient les couvents , ils dépouillaient les religieuses ; on en vint bientôt à

Digitized by Google

l'immolation du clergé séculier. Les prêtres, les curés furent dévolus aux haines radicales. A Lucerne, à Fribourg et dans le Vallais on les emprisonna, on les bannit sous l'accusation qualifiée de vertu, de talent ou de charité. Ils vénéraient l'autorité du Saint-Siége, elle ne fut plus pour le Radicalisme « qu'une puissance exotique non reconnue par le gouvernement. » Schaller avait honoré de sa fraternité monseigneur l'évêque d'Hesebon ; il s'estima assez hétérodoxe pour se déclarer le pape de l'Église de Fribourg. On le vit s'adjuger la nomination à toutes les fonctions curiales. Il fut interdit à tout prêtre étranger d'exercer le ministère ecclésiastique sans l'autorisation de Schaller; il fallut son *celebret* pour dire la messe. Dans la pratique, cette loi faite pour les étrangers s'appliqua bientôt aux prêtres indigènes. L'évêque croit de son devoir de protester; l'évêque est saisi pendant la nuit, traîné dans un cachot hors du territoire fribourgeois, livré aux satellites de Druey, puis enfin après toute une odyssée de misère et de prison, monseigneur Marilley entend les députés du Protestantisme, ou plutôt de l'indifférentisme, le déclarer privé de ses droits de père et d'évêque.

Le clergé et le peuple se montrent dignes de l'exemple que leur offre le premier pasteur. On n'avait pu les dompter, on se flatta de les anéantir. Les prêtres les plus respectables sont mis hors la loi

Digitized by Google

comme le culte. A Lucerne, à Fribourg, dans le Vallais, on confisque toutes les fondations pieuses. Les caisses de providence, destinées à fournir un morceau de pain à la vieillesse des curés, sont séquestrées. On les a privés du nécessaire; on va déchirer leurs cœurs en les arrachant au troupeau dont la garde est confiée à leur vigilance.

Tout se fait au nom de la liberté et pour la liberté, comme en vertu du décret d'amnistie. Mais le Radicalisme, devenu l'État, forge des lois pour infiltrer le poison de ses immoralités au cœur de l'enfance. Il veut enseigner, il s'attribue le devoir de propager et de favoriser l'instruction publique. Ce devoir sera pour lui un droit; il déclare que son enseignement est gratuit et obligatoire. Il fait la conscription en masse de la jeunesse, et par l'article 57 de sa loi, il arrête : « L'officier chargé des registres de l'état civil transmet chaque année au conseil communal respectif l'état des enfants des deux sexes astreints par leur âge à la fréquentation des écoles. »

La liberté force les pères de famille, qui ne veulent pas voir leurs enfants se corrompre dès l'âge le plus tendre, à confier leur éducation à des Justes du prolétariat-voleur ou à des femmes perdues. La liberté ne laisse à aucune mère le soin d'élever sa fille. Cette fille est condamnée, de par la loi radicale, à grandir dans l'atmosphère de dégradation humaine au milieu de laquelle la liberté lui ordonne

Digitized by Google

de vivre. Il faut subir les impurs stigmates des professeurs de l'athéisme, les leçons obscènes des viragos de club, ou se laisser appliquer indéfiniment l'article 67 ainsi conçu : « Les parents et tuteurs envers lesquels toutes exhortations ou punitions demeurent infructueuses, sont dénoncés par les autorités locales au tribunal d'arrondissement, qui les condamne, suivant la gravité du cas et les circonstances, à une amende de douze à quarante francs ou à l'emprisonnement correspondant. »

Le mépris de la dignité humaine ne fut jamais poussé plus loin. Jamais il ne s'était encore trouvé d'hommes assez audacieux pour river à la chaîne d'une précoce démoralisation tout un peuple qu'on ruine, qu'on emprisonne ou qui doit se laisser abrutir depuis la vieillesse jusqu'à l'enfance. Ce miracle de perversité communiste n'a d'égal peut-être que le concordat du 15 août 1848. Ce concordat, passé au nom des Catholiques de Fribourg par les gouvernants antichrétiens de Berne, de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, stipule à chaque page l'asservissement du pasteur et du troupeau. Ces quatre cantons, issus du Protestantisme, que les Catholiques eurent le tort de ne pas étouffer à son origine, selon le conseil de Jean-Jacques Rousseau [1], ces quatre cantons, grâce

[1] On lit dans les *Œuvres de J.-J. Rousseau*, t. XIV, p. 118 (édition de 1792) : « Je conviens sans détour qu'à sa naissance la religion réformée n'avait pas droit de s'établir en France malgré les lois. »

Digitized by Google

à leurs gouvernements, n'appartiennent à aucun culte. Ils ne professent aucune religion; ils les combattent toutes par l'exemple, par la parole et par la tyrannie; mais réunis au radicalisme fribourgeois, ils déclarent qu'ils agissent « sur le point de vue de l'intérêt public et de celui de la religion catholique. »

Il est interdit à l'évêque comme aux fidèles d'élever la voix pour faire entendre une plainte. Cependant monseigneur Marilley ne consent point à se résigner aux outrages dont Schaller et les Corps francs abreuvent ce peuple. Une ombrageuse tyrannie pèse sur Fribourg. Cette tyrannie est un stimulant pour tous les radicaux; le 22 octobre 1848, l'évêque la flagelle avec l'autorité de sa vertu et de la justice. « Nous reconnaissons avec vous, messieurs, écrit-il au président et aux membres du Conseil d'État, qu'il y a une très-grande irritation dans le canton de Fribourg, et nous en sommes profondément affligé. Qu'il nous soit permis à cet égard de vous faire entendre encore une fois le langage de la vérité en vous signalant les vraies causes de cette irritation et en vous déclarant qu'elle est la conséquence des mesures législatives ou administratives que vous avez adoptées.

» Après les commotions violentes dont ce canton a été le théâtre, commotions dont l'histoire appréciera les causes réelles, la tâche du gouvernement était difficile; tout le monde en convient. Mais ces diffi-

Digitized by Google

cultés n'étaient pas insurmontables; nos malheurs pouvaient être réparés avec l'aide de Dieu, le temps et le concours d'un peuple bon et généreux comme le peuple fribourgeois. Il fallait donc, pour arriver au but désiré, ne pas froisser inutilement ce peuple par des mesures qu'il nous paraît impossible de concilier avec les vraies notions de la religion catholique, de la justice et de la liberté bien entendue.

» Or, vous ne pouvez pas l'ignorer, Messieurs, le peuple fribourgeois a été froissé profondément par vos actes. Nous laissons à d'autres le soin de vous dire comment vous l'avez froissé sous le point de vue civil et matériel par la manière dont le gouvernement provisoire, à la formation duquel une minime fraction de citoyens a concouru, s'est imposé à tout le canton contrairement aux principes de la démocratie qu'il proclamait; par les mesures qui ont gêné le libre et consciencieux exercice du droit électoral à l'époque des élections pour le Grand-Conseil, sous l'empire et en présence des troupes fédérales; par le refus de soumettre à la votation du peuple (dont cependant vous aviez reconnu le droit de souveraineté), la constitution cantonale et le nouveau pacte fédéral; par le décret qui, sous le titre spécieux de *décret d'amnistie*, révolte en ce moment l'Europe entière.

» Mais, s'il ne nous convient pas de nous arrêter aux causes de l'irritation du peuple sous le point de

Digitized by Google

vue civil et matériel, nous devons vous signaler aussi brièvement que possible ce qui a froissé et alarmé les catholiques, c'est-à-dire la presque totalité de la population de ce canton, sous le rapport des sentiments et des intérêts religieux.

» Vous avez froissé et alarmé la population catholique, et en même temps méconnu la constitution, les droits et les lois de l'Église catholique, d'abord par les décrets de suppression de tous nos établissements religieux et par la réunion de leurs biens au domaine de l'État.

» Vous l'avez froissée et alarmée par la destitution et l'expulsion illégale de plusieurs curés, sans jugement préalable, sans avoir entendu les accusés, sans tenir compte des réclamations de l'immense majorité de leurs paroissiens qui ont protesté contre les accusations calomnieuses dont leurs pasteurs étaient victimes.

» Vous l'avez froissée et alarmée par la mise sous administration civile (contrairement à la volonté formelle des pieux fondateurs ou bienfaiteurs) de tous les biens ecclésiastiques, de toutes les fondations de piété ou de charité, et cela, malgré l'offre que nous vous avions faite de régler cette administration au moyen d'une entente amiable entre les deux autorités.

» Vous l'avez froissée et alarmée, en permettant que le clergé catholique fût impunément calomnié,

Digitized by Google

outragé dans les journaux, dans les réunions publiques, dans vos proclamations, dans les considérants de vos décrets et dans presque tous les débats de l'assemblée législative.

» Vous l'avez froissée et alarmée, en autorisant la profanation des jours consacrés au service de Dieu, par les nouvelles lois sur la danse et la fréquentation des auberges.

» Vous l'avez froissée et alarmée, en ne bornant pas l'exercice du droit de souveraineté de l'État aux matières civiles, mais en prétendant l'étendre aux matières *religieuses et ecclésiastiques;* prétention qui, vous ne devriez pas l'ignorer, Messieurs, a été souvent condamnée par l'Église, et toujours repoussée avec horreur par le Saint-Siége apostolique, dont le jugement pour la discipline ecclésiastique comme pour les questions dogmatiques et morales, doit être la règle de tous les catholiques dignes de ce nom, à plus forte raison des évêques et des prêtres.

» Vous avez froissé et alarmé la population catholique, en bouleversant les rapports établis entre l'Église et l'État dans ce canton, par l'insertion dans la Constitution de plusieurs articles à la rédaction desquels l'autorité ecclésiastique n'a eu aucune part; articles par conséquent auxquels le clergé catholique ne peut se soumettre qu'après un accord préalable avec le Saint-Siége. L'article 2 en particulier ne garantit l'exercice de la religion catholique que

Digitized by Google

dans les limites de l'ordre public et des lois, ce qui permettrait aux agents de la police, ou bien à une majorité dans le Grand-Conseil, suivant la nature de leurs dispositions religieuses, de mutiler d'abord, puis de proscrire tout à fait l'exercice du culte catholique. Si vous trouviez ces craintes exagérées, il nous suffirait pour les justifier de rappeler ici ce qui s'est passé au seizième siècle en Angleterre, en Allemagne et dans plusieurs cantons de la Suisse, autrefois catholiques, aujourd'hui protestants.

» Vous avez froissé et alarmé la population catholique, en faisant intervenir dans ses affaires religieuses cantonales les gouvernements des États de Berne, Neuchâtel, Vaud et Genève, qui n'avaient aucune mission pour s'en occuper. Nos relations d'ailleurs avec ces gouvernements pour les intérêts religieux des catholiques qui leur sont soumis n'avaient pas cessé, comme elles ne cesseront pas, nous l'espérons, d'être pleines de bienveillance et de confiance réciproque. Dans cette circonstance, disons-nous, vous avez froissé la population catholique, non-seulement en appelant à Fribourg des délégués laïques des autres cantons du diocèse pour s'occuper de nos intérêts religieux, mais encore et surtout en proposant à ces délégués comme base des rapports entre l'Église et l'État des principes inouïs dans l'histoire ecclésiastique avant la prétendue réforme du XVIe siècle; des principes dont plusieurs

Digitized by Google

sont diamétralement opposés à la constitution de l'Église, aux décisions des conciles, aux premières notions de la liberté religieuse garantie par le pacte fédéral comme par le droit naturel; principes qui n'ont été invoqués et défendus que par des gouvernements hostiles à l'Église catholique comme celui de Joseph II; principes enfin contre lesquels, après une douloureuse expérience, l'Allemagne entière se lève aujourd'hui en les flétrissant comme contraires à la liberté religieuse et civile.

» Vous avez froissé et alarmé la population catholique par les instructions données aux députés fribourgeois à la dernière Diète. La députation était chargée de demander entre autres choses : « Une » plus grande centralisation *en matière de culte*, no- » tamment par le *droit* donné à la Confédération *de* » *suspendre de leurs fonctions* et de traduire devant » les tribunaux *tels dignitaires ecclésiastiques* dont les » fonctions s'étendent à plusieurs cantons, sans pré- » judice du *même pouvoir* exercé par chaque canton » pour les abus commis dans son ressort; *l'abolition* » *de la nonciature comme telle;* la *défense* d'établisse- » ment de nouveaux ordres ou sociétés religieuses » en Suisse; *garantie des mariages mixtes.* » (Voyez Bulletin des séances 1848, page 143, list. F.)

» Enfin, Messieurs, car il faut abréger ces tristes détails, vous avez froissé et alarmé la population catholique, en manifestant l'intention d'imposer au

Digitized by Google

clergé de ce canton, par l'intimidation et la violence, une soumission absolue et illimitée à tout ce qu'il a plu au Grand-Conseil d'insérer dans le texte de la constitution et des lois, sans égard pour les droits de Dieu sur ses créatures intelligentes et libres, pour ceux de l'Église sur ses ministres et ses enfants, pour ceux de la conscience sur toute âme honnête.

» Telles sont, Messieurs, les causes réelles de l'irritation et des alarmes du peuple fribourgeois. Plus équitable envers vous que vous ne l'avez été à notre égard, nous n'avons pas incriminé vos intentions, car il n'appartient qu'à Dieu de les juger; nous avons laissé parler les faits présentés par une raison calme et impartiale. En pesant sans passion nos paroles, vous comprendrez combien il vous serait difficile de faire prendre le change à l'opinion publique dans ce canton. Vous signalez mal à propos le peuple fribourgeois comme ayant été *conservé dans un état d'ignorance, d'esclavage et d'abrutissement.* Avec une intelligence éclairée par la foi, foyer des vraies lumières, avec un cœur droit et sincère, ce peuple connaît vos actes, il en comprend toute la portée, et il vous juge d'après cette maxime de l'Évangile : *On connaît l'arbre à ses fruits.* »

A ces accusations, dont chaque parole porte sa preuve dans un fait, le Radicalisme ne répondit que par de nouvelles injustices. Il avait amené l'Helvétie

Digitized by Google

au point où il l'attendait. L'Helvétie était livrée à ceux qui avaient sucé le lait de la dépravation dans les lupanars des Sociétés secrètes. Les docteurs de l'athéisme les avaient enivrés de toutes les théories antisociales; ils leur avaient appris pendant dix-huit années à regarder les hommes comme des bêtes de charge qu'on conduit à la servitude par le licou de la liberté. Ils avaient étouffé dans ces cœurs, nés pour le désordre, tous les sentiments de patrie et de famille; ils leur avaient fait fouler aux pieds les droits du Peuple; ils leur avaient enseigné qu'un jour le crime colossal devait régner sur la terre. Par la spoliation, par la guerre civile, par l'anéantissement de toutes les facultés intellectuelles et morales, ils crurent que l'aurore de ce jour était proche. Ils cherchèrent à la devancer.

On les vit, on les voit encore sous l'aile des réfugiés, leurs maîtres, étendre une main rapace sur tout État, sur toute famille, sur tout citoyen qui se sent au cœur un reste de dignité humaine. Le Radicalisme, enfant bâtard des Sociétés secrètes, triomphe sur des débris sanglants; il faut donc que la servitude et la douleur soient le partage de tout homme qui aime sincèrement la liberté.

La loi, la conscience publique, l'honneur privé, les devoirs, la religion du foyer domestique, la famille, le culte, tout a été attaqué; tout a été englouti dans le naufrage. Il ne reste debout sur les ruines

Digitized by Google

qu'une ruine encore menaçante : c'est la souveraineté du bonnet rouge.

L'Europe qui, depuis les laborieuses années de 1848 et 1849, se débat sous tant de bouleversements; l'Europe, qui se sent encore ébranlée par les secousses des Samsons du communisme essayant d'entraîner le temple social dans leur chute, l'Europe sait maintenant sur quelles têtes il faut frapper, et sur quels fronts elle doit faire descendre un rayon d'espérance.

La Suisse a été le martyr des lâchetés de la diplomatie et des erreurs de quelques princes. Abandonnée par tous, mais vivante au fond du cercueil de son indépendance, elle peut se relever, car le sang de Guillaume Tell et de Winkelried coule toujours en ses veines. L'Europe, qui l'a perdue, lui doit une réparation. Cette réparation serait aussi profitable aux puissances qu'à la Suisse. Elle souffre du mal que tous ont contribué à faire germer dans ses vallées et sur ses montagnes. Que tous, expiant une faute immense, viennent donc avec le prophète[1], dire au Sonderbund, cette grande victime des pontifes, des rois, des gouvernements et des peuples :

« Une double affliction va fondre sur toi; qui compatira à ta douleur? le ravage et la désolation, la faim et l'épée; qui te consolera? tes enfants sont

[1] Isaïe, ch. xxxi.

Digitized by Google

tombés par terre, ils sont demeurés abattus le long des rues, comme un bœuf sauvage pris dans les rets; ils ont été rassasiés de l'indignation du Seigneur et de la vengeance de ton Dieu. Écoute donc, maintenant, pauvre Jérusalem, enivrée de maux et non pas de vin. Voici ce que dit ton dominateur, ton Seigneur et ton Dieu, qui combattra pour son peuple : Je vais t'enlever de la main cette coupe d'assoupissement; cette coupe où tu as bu de mon indignation jusqu'à la lie, tu n'en boiras plus à l'avenir, mais je la mettrai dans la main de ceux qui t'ont humiliée, qui ont dit à ton âme : Prosterne-toi, afin que nous passions. »

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DEUXIÈME.

CHAPITRE IX.

L'abbé Gioberti se présente comme ami des Corps francs. — Le docteur Steiger prisonnier. — Il s'échappe. — Soleure lui accorde droit de bourgeoisie. — Corps francs honorés par les villes radicales. — Les Corps francs se vengent de leur déroute par le vol et l'assassinat. — Les Corps francs décident un de leurs volontaires à tuer Joseph Leu. — On promet une somme importante à Jacques Muller. — Leu est assassiné. — Les feuilles révolutionnaires annoncent qu'il s'est volontairement donné la mort. — Aveux du coupable. — Sa condamnation ratifiée même par les juges nommés par les Radicaux. — Neuhaus veut revenir à des idées d'ordre. — Son rapport au Grand-Conseil sur la situation déplorable de la Suisse. — Cette situation est telle que les Catholiques ne croient pouvoir sauver la patrie qu'en faisant une alliance séparée. 1

CHAPITRE X.

Le Sonderbund. — Ce que c'est que le Sonderbund. — Alliance du Grütli. — Serment de Brunnen. — Les cantons primitifs. — Nicolas de Flue au Covenant de Stantz. — Le Protestantisme divise la Confédération. — Les guerres de religion. — Progrès de l'hérésie. — Les résistances catholiques. — La Ligue d'or. — Attaques des Protestants. — Situation du pays. — La révolution française devient un nouveau

Digitized by Google

germe de discorde. — Article 4 du pacte fédéral. — Ses effets. — Résolution des Catholiques de ne pas se laisser dicter la loi. — Ils créent le Sonderbund. — Motifs de cette alliance séparée. — Discussions qu'elle a soulevées. — L'acte du Sonderbund. — Comment il fut accueilli en Suisse. 42

CHAPITRE XI.

Premières conséquences du Sonderbund. — La guerre intestine entre les Corps francs s'apaise. — Composition et forces des cantons catholiques. — Leur situation topographique. — Les cantons en dehors du Sonderbund. — Berne et l'Europe. — La diplomatie en Suisse. — Convocation de la Diète à Zurich en 1845. — La question des Jésuites et des Corps francs. — Révolution dans le pays de Vaud. — L'avocat Druey. — Son caractère. — Ses revirements d'opinion. — Il est affilié aux Sociétés secrètes. — Réunion du Grand-Conseil de Vaud. — Pétition contre les Jésuites. — Le Grand-Conseil refuse d'adhérer à l'expulsion des Jésuites de Suisse. — La révolution sur la place du Montbenon. — Chute du gouvernement conservateur de Lausanne. — Druey et son échelle. — Druey installé au pouvoir. — Son coup de main flétri par les Libéraux. — Il persécute tous les cultes et tous les partis honnêtes. — A bas le bon Dieu! — Les Momiers et les Méthodistes. — Triste situation de Lausanne. — Druey condamné par le gouvernement anglais. — Il détruit l'Université de Lausanne. — Les professeurs de cette célèbre académie remplacés par des Communistes. — Treichler et Considerant. — Élections à Zurich. — Le Radicalisme triomphe des conservateurs toujours timides. — Reprise des séances de la Diète. — La question insoluble concernant les Jésuites. — La Diète condamne les Corps francs. — Elle ordonne leur dissolution. — Les cantons intermédiaires. — Le Tessin révolutionnaire. — Sa position dans la Confédération. — Bâle-ville et Neuchâtel, cantons protestants, votent avec les Catholiques. — Les Radicaux en présence du Sonderbund. 75

CHAPITRE XII.

Neuhaus au pouvoir. — Sa politique de juste-milieu. — Ochsenbein et Stœmpfli se réconcilient pour attaquer Neuhaus. — Il est suspect aux Sociétés secrètes. — Le docteur Snell et ses jugements. — Les assemblées populaires exigent une nouvelle constitution. — Leurs menaces.

Digitized by Google

— Le Grand-Conseil de Berne veut résister. — La Constituante est décrétée par les Corps francs. — La solitude se fait autour de Neuhaus. — La fête radicale d'Interlaken. — Nouveau gouvernement radical à Berne. — Neuhaus, abandonné par tout le monde, se retire à Bienne. — Ochsenbein chef du gouvernement bernois. — Afin d'attaquer le Sonderbund, les Radicaux se rattachent au pacte fédéral. — Zurich, canton directeur, demande des explications à Lucerne sur l'alliance séparée. — Pour gagner une voix de plus on veut révolutionner le canton des Grisons. — Position de cet État. — Son origine et sa topographie. — Ses mœurs. — La Diète de 1846 à Zurich. — On force les Catholiques à assister au camp fédéral de Thoune. — Impuissance de la Diète. — Elle ne peut résoudre aucune des trois questions qui agitent la Suisse. — Ochsenbein nommé député à la Diète. — Révolution à Genève. — Position de ce canton. — Ses persécutions contre les Catholiques. — Sa double politique au dedans et au dehors. — Les conservateurs protestants prêtent l'oreille aux perfides conseils des Radicaux. — L'*Union Protestante* dénoncée par M. Rilliet de Constant. — Effet de cette union. — Fausse position des Catholiques génevois. — James Fazy et ses journaux. — Les Conseils de Genève cherchent à prendre un terme moyen dans l'affaire du Sonderbund. — Les Radicaux s'agitent. — L'insurrection éclate aux cris de mort aux Jésuites! — James Fazy dictateur. — Lucerne refuse de reconnaître la révolution de Genève. 120

CHAPITRE XIII.

Berne devient vorort en 1847. — On précipite les événements. — Embarras suscités à Fribourg par les révolutionnaires. — Situation de ce canton. — Louis Fournier avoyer. — Opposition des Radicaux dans le sein des Conseils. — Insurrection des Corps francs. — La population se lève en masse contre eux. — Ils prennent la fuite. — Attitude de Berne. — Sa circulaire à ses co-États pour prêcher la paix. — On veut affamer les cantons catholiques. — Action de la presse soudoyée par les Sociétés secrètes. — Le club de l'Ours. — Ienni-le-Charivari. — Mazzini et les régiments suisses de Rome et de Naples. — La république allemande préparée en Suisse. — L'union douanière comme moyen révolutionnaire. — Le Radicalisme l'emporte dans les élections de Saint-Gall. — Situation de ce canton. — Ochsenbein président de la Diète fédérale. — Question de l'intervention étrangère. — Louis-Philippe à l'apogée de sa puissance. — La France

Digitized by Google

en 1847. — M. Guizot aux prises avec la Révolution. — Le Sonderbund, par l'organe de M. Siegwart-Muller, déclare ne pas vouloir d'intervention armée. — Dépêches diplomatiques du comte de Boisle-Comte. — Le cabinet de Paris et le cabinet de Vienne. — Lord Palmerston et M. Peel. — Le ministre anglais courtisan d'Ochsenbein. — Mission de lord Minto. — Tergiversations des puissances. — Rome en 1847. — Pie IX et les révolutionnaires. — Politique du nouveau pape. — Les ovations et les concessions. — Le complot des rétrogrades. — Saint Bernard et l'épiscopat. — Le Pape isolé de tout conseil. — Intrigues ourdies à Rome contre le Sonderbund. — La négociation du comte Crotti di Costigliole. — Elle est déjouée. — Les Catholiques de Suisse s'adressent au Pape. — Leurs lettres sont interceptées. — Mémoire que Siegwart-Muller adresse au Souverain Pontife. — Missions des abbés Dumoulin et Dunoyer à Rome. — Ils ne sont pas reçus par le Pape. — Dernière lettre du Sonderbund à Pie IX. — Réponse du Saint-Siége. 186

CHAPITRE XIV.

Ouverture de la Diète. — Ochsenbein président. — Son discours. — Position faite à la Diète par le club de l'Ours. — Discussion sur le Sonderbund. — Les orateurs et les votes. — Rilliet de Constant fait une proposition contre les officiers fédéraux des cantons du Sonderbund. — Les fausses alarmes révolutionnaires. — La question des Jésuites en Diète. — Le pacte est condamné à la révision par le vote des douze cantons radicalisés. — Lord Palmerston et les Jésuites. — Le ministre anglais et ses envoyés dans les cours étrangères. — Situation des cantons soumis au joug révolutionnaire. — Ils demandent l'appel au peuple. — Refus et menaces du Radicalisme. — La banqueroute et la misère à Berne, Soleure, Argovie et Bâle-campagne. — Corruptions libérales. — Le gouvernement des sept cantons catholiques appelle le peuple à décider de la paix ou de la guerre. — Les Landsgemeindes ou assemblées générales du peuple. — Schwytz et Unterwald. — Examen de la position des Jésuites en Suisse. — Mémoire du général de la Compagnie aux envoyés du Saint-Siége et des puissances en Suisse. — Les Jésuites devaient-ils, pouvaient-ils se retirer des cantons catholiques? — Leur retraite eût-elle empêché la guerre? — Nouvelle session de la Diète. — Proclamation des douze cantons radicaux. — Ils veulent envoyer des commissaires fédéraux dans les cantons du Sonderbund. — Refus de les recevoir. — Zug fait

Digitized by Google

une proposition de paix. — Elle n'est pas acceptée. — Ochsenbein et le club de l'Ours inventent une insurrection à Saint-Gall. — Le colonel Dufour commandant en chef l'armée des douze cantons. — La conférence médiatrice. — M. Peel donnant un démenti aux assertions de Fürrer et de Munzinger. — Les députés des sept cantons abandonnent la Diète. — Leur manifeste. — Le duc de Broglie et lord Palmerston. — Lord Minto à Rome. — Le Pape ne veut pas rappeler les Jésuites de Suisse. 281

CHAPITRE XV.

Attitude des deux partis. — Ils prennent des mesures militaires. — Enthousiasme des uns, douleur des autres. — Le conseil de guerre du Sonderbund. — Sa timidité légale en face de la Révolution. — Ab-Yberg et Reding en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. — Le général Salis-Soglio choisi comme chef de l'armée du Sonderbund. — Le conseil de guerre à Fribourg. — Le général Maillardoz commandant en chef. — Le général Guillaume de Kalbermatten commandant en chef dans le Vallais. — Fatale erreur des Vallaisans. — Efforts du club de l'Ours. — Moyens de terreur et de compression employés pour recruter l'armée des douze cantons. — Saisie du bateau à vapeur de Neuchâtel. — Le général Dufour désigné par la Diète pour commander son armée. — Habile politique du club de l'Ours à l'égard des colonels fédéraux. — Les hostilités commencent sur Fribourg. — Calomnies contre le Sonderbund. — Deux Bernois assassinés. — Rilliet Constant commandant la première division. — Le général Maillardoz et son armée. — Il offre sa démission. — L'armistice. — Violation de l'armistice. — Escarmouche du fort Saint-Jacques. — Capitulation de Fribourg. — La division de Rilliet Constant entre dans la ville. — Le Conseil d'État repoussé. — Pillage du pensionnat des Jésuites. — Le sac de la ville par les Corps francs et les réfugiés. — Le gouvernement provisoire. — Il proscrit tous les ordres religieux. — Dufour et Rilliet Constant en face de ces désastres. 367

CHAPITRE XVI.

L'armée des douze marche contre les cantons primitifs. — Les deux armées. — Leurs chances. — Le colonel Muller occupe avec les Catholiques le sommet du Saint-Gothard. — Il attaque les Tessinois de Luvini. — Leur fuite. — Le général de Salis-Soglio et le colonel Elgger font une trouée en Argovie. — Répulsion des petits cantons à

Digitized by Google

la guerre offensive. — Dufour et son quartier général à Aarau. — Ses temporisations. — Le révérend Temperly en mission auprès du général. — Ordre de lord Palmerston d'en finir à tout prix. — Dufour se décide à marcher. — Capitulation de Zug. — Ochsenbein dans l'Entlebuch. — Les huit mille hommes de sa division arrêtés par cinq cents Lucernois. — Salis se replie sur Gislikon. — Combat de Gislikon. — L'armée catholique reste sans ordres. — Salis à Ébikon. — Position de l'armée du Sonderbund. — Le conseil de guerre propose d'aller soutenir la lutte dans les petits cantons. — Siegwart-Muller et Bernard Meyer s'y opposent. — Leur avis n'est pas écouté. — Conférence militaire chez Salis. — Capitulation de Lucerne. — Formation d'un gouvernement provisoire. — Son premier acte est un décret de proscription et de spoliation. — Excès commis à Lucerne. — Situation du Vallais. — Plan de Kalbermatten pour secourir Fribourg. — Le Conseil d'État travaille sous main à faire échouer tous les projets du général. — Kalbermatten sans cesse contrecarré se démet de ses fonctions. — Chute du Sonderbund. — La joie du Radicalisme en Europe. — La révolution à Rome crie : Vive les Protestants ! — Sir Strafford Canning et son mémorandum à la Diète. — Lettre de l'abbé Gioberti demandant une enquête sur les crimes des Jésuites. — Résultat de cette enquête. — Lord Palmerston et le duc de Broglie. — Projet de note identique entre les cinq puissances. — L'arrivée tardive de cette note la rend inutile. — Réponse de la Diète. — L'Autriche, la Russie, la France et la Prusse préparent une alliance offensive et défensive. — Le 24 février 1848 arrête les effets de cette alliance. 425

CHAPITRE XVII.

Conséquences de la chute du Sonderbund. — Les Suisses perdent la liberté civile et la souveraineté cantonale. — L'illégalité règne avec la proscription. — Perte de la liberté religieuse. — Les confiscations et les bannissements. — Conclusion. 490

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google